



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14116 – 5 F

SAMEDI 16 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La France et les islamistes algériens

L'HEURE des révisions déchirantes a sonné pour la France dans les relations avec ses anciennes colonies. On s'attendait déjà que le seizième sommet franco-africain, la semaine prochaine à La Baule, revête un caractère moins routinier que naguère en raison des récents événements en Côte-d'Ivoire et au Gabon. Mais voilà que le clignotant rouge ne s'allume pas seulement au sud du Sahara. L'Algérie du président Chadli, pour laquelle Paris avait eu « un coup de passion » au début du premier septennat, est submergée par le raz-de-marée islamiste.

M. Abassi Madani, aujourd'hui triomphant, et quelques-uns de ses amis se trouvaient en prison au début de la décennie 80, quand ministres et responsables du Parti socialiste défilaient à Alger pour des embrassades avec leurs homologues du gouvernement et du FLN. Bien peu de ces visiteurs se sont souciés alors du respect des droits de l'homme par leurs hôtes.

SI quelques doutes affleuraient quand même, on les faisait taire au nom des nécessités du commerce et de l'intérêt supérieur de la francophonie. Certes, le gaz algérien était facturé au prix fort, mais il y avait toujours l'espoir de contrats fabuleux en contrepartie. Le chômage des jeunes, la crise du logement étaient oubliés au profit des belles statistiques de l'éducation nationale montrant que les Algériens francophones étaient plus nombreux qu'avant l'indépendance.

Les mêmes considérations ont prévalu après les émeutes d'octobre 1988. Un pari a alors été fait par la France en faveur d'un président qui avait tout de même ordonné de tirer sur la foule, précisément parce qu'il était considéré comme l'ultime rempart contre une poussée islamiste devenue évidente. L'habileté manoeuvrière de M. Chadli Bendjedid est telle qu'on ne peut exclure une tentative de compromis entre lui et les vainqueurs des élections locales, mais il faut compter à tout le moins sur un partage du pouvoir.

LES anciens détenus oubliés par les hôtes du FLN, les arabisants, laissés-pour-compte des filières universitaires performantes, n'ont certainement pas la mémoire courte, mais l'exercice de responsabilités nouvelles peut les conduire à réviser des idées simplistes sur la France et l'Occident. Encore faudrait-il les y aider. M. Mitterrand croit certainement bien faire en précisant que la France « accepte » le choix des Algériens ; pour des gens qui ont les nerfs à fleur de peau, ce sont déjà des paroles en trop.

Même exaltés, les islamistes ne sont pas des sots. Ils savent très bien que les événements d'Algérie sont aussi un événement en France, un pays qui ne sera jamais comme les autres pour les Maghrébins. Sur l'immigration, sur les nouvelles formes de coopération, ils ont des choses à dire. Paris doit chercher le langage approprié pour ce dialogue ardu.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 619 0 - 5,00 F

Les opposants traqués à Bucarest

Les mineurs appelés à la rescousse par le président Iliescu font régner l'ordre et la terreur dans la capitale roumaine

Les mineurs appelés par le président Iliescu continuaient de faire régner l'ordre et la terreur vendredi matin 15 juin à Bucarest. Selon la télévision, six cents personnes ont été arrêtées, dont des enfants de moins de quatorze ans.

Le bilan officiel est de cinq morts et des sources concordantes font état de plusieurs centaines de blessés. Les opposants qui ne sont pas hospitalisés ou en état d'arrestation se cachent.

La Commission de Bruxelles a suspendu vendredi la ratification d'un accord de coopération économique avec la Roumanie.



BUCAREST

de notre envoyé spécial

Il suffisait de voir, vendredi matin 15 juin à Bucarest, les gens baisser à nouveau la tête en marchant dans la rue comme au plus beau temps de la dictature de Nicolae Ceausescu pour comprendre que la révolution roumaine, à supposer qu'elle ait jamais eu lieu, est bien finie. Place de l'université, là où pendant près de deux mois les *« golans »* (voyous, comme les avait appelés M. Iliescu), inefficaces, et sans réelle stratégie politique chantaient jour et nuit des refrains anticommunistes, des centaines de mineurs, bâtons, gourdins, tubes de plastique à la main, font régner *« leur »* loi.

C'est tout simplement une chasse au faciès qui a été déclenchée. *« Il ne fait pas bon avoir l'air d'un intellectuel ; des lunettes, des cheveux un peu longs, une barbe, des jeans même, et vous êtes aussitôt arrêté par les mineurs qui contrôlent vos papiers d'identité et vous donnent en prime un coup de matraque dans le dos »*, confie un étudiant qui, signe des temps, ne veut pas donner son nom. Comme d'ailleurs tous ceux qui acceptent de parler.

Autre signe du temps : la police semble totalement dominée par les « gueules noires ». Comme si, elle aussi, avait peur.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

Un entretien avec M. Mauroy

« La classe moyenne attend aujourd'hui un discours qui s'adresse à elle »

Le PS organise, dimanche 17 juin, des « Rencontres socialistes pour une nouvelle étape sociale », en conclusion desquelles M. Michel Rocard doit préciser ses projets en la matière. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, souligne la nécessité de répondre aux attentes des salariés, particulièrement ceux des classes moyennes.

« Quel contenu donnez-vous à la nouvelle étape sociale que vous demandez ?

– La véritable réussite économique à laquelle on assiste est portée à l'actif du gouvernement de Michel Rocard, mais, aussi, du président de la République et du Parti socialiste. Les socialistes s'en réjouissent, mais ils attendent aussi une véritable réussite sociale. On a créé la richesse ; il est maintenant indispensable de la répartir. Compte tenu des attentes, il faut s'engager sur la voie de ce que j'ai appelé, il y a un an, une nouvelle étape sociale.

» Depuis 1988, la politique sociale a eu principalement pour objet de lutter contre les exclusions et la grande pauvreté. Le prix de la crise était là : il était donc normal de diriger d'abord l'effort vers les plus démunis. D'où l'instauration du revenu minimum d'insertion, la loi sur le surendettement des ménages, l'action en faveur des logements sociaux.

» Dans le même temps, entre les 5 % de défavorisés et les 5 % en haut de l'échelle des revenus, qui sont les victimes et les bénéficiaires principaux de la crise, l'immense classe moyenne des actifs a eu le sentiment que son pouvoir d'achat diminuait. Cette situation a créé des attentes, provoqué des abstentions et, parfois, suscité des conflits.

Propos recueillis par

PATRICK JARREAU et MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 8

Pouvoir d'achat : des évolutions moins inégales depuis 1987

Lire page 30 - section C, l'article d'ALAIN VERNHOLES

Quel nouveau rôle pour l'Allemagne ?

Même, et surtout, si elle fait partie de l'OTAN l'Allemagne peut être un trait d'union entre la Communauté des douze et « l'autre Europe »

Après de vives discussions internes et en dépit de leurs divergences avec M. Helmut Kohl, les sociaux-démocrates ouest-allemands (SPD) ont finalement décidé, jeudi 14 juin, de ratifier dans un peu plus d'une semaine au Bundestag le traité d'Etat avec la RDA.

par Daniel Vernet

Divisée, l'Allemagne s'interrogeait sur son identité ; en passe d'être réunifiée, elle se demande quel sera son nouveau rôle dans l'Europe qui s'ébauche. De cette Europe où l'ouverture du mur de Berlin et la disparition du rideau de fer ont créé une situation inédite et instable, on ne peut parler sans revenir sans cesse sur la question allemande (1). Question historiquement double depuis le dix-neuvième siècle : quelles frontières et quel régime ?

Pour la première fois, les frontières de l'Allemagne pourraient être fixées sans que les voisins se sentent menacés et en même temps cet ensemble allemand va se constituer sous un régime démocratique. Ce n'est sans doute pas assez pour que disparaissent toutes les craintes des Etats environnants – l'Allemagne est en Europe le pays qui a le plus grand nombre de voisins, – et c'est pourquoi les Allemands et les autres Européens discutent à perte de vue sur le rôle – certains pensent la mission – de cette Allemagne.

Une *« Allemagne européenne »*, et non une *« Europe allemande »*, dit-on officiellement à Bonn pour exorciser les vieux démons. Si le terme n'avait pas une connotation péjorative, l'Allemagne se verrait bien jouer l' *« honnête courtier »* entre l'Est et l'Ouest. Il ne s'agit pas pour elle de s'adonner à un jeu de bascule entre l'Occident libéral et le monde socialiste.

Lire la suite page 4

(1) L'Europe en mutation était le thème des récents Römerberggesprache organisés depuis 1973 à Francfort-sur-le Main.

Un « plan vert » pour la France

Le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, a mis au point un plan national pour l'environnement, préparé par ses services à la demande du premier ministre. Ce « plan vert », qui devrait faire l'objet d'un débat à la session parlementaire d'automne, définit ce que pourrait être la politique en la matière au cours des dix prochaines années. S'il est approuvé, il entraînera un doublement de la dépense en faveur de l'environnement, publique comme privée (de 80 milliards de francs en 1989 à 155 en l'an 2000). L'administration de l'environnement, érigée en ministère de plein exercice, verrait ses effectifs tripler grâce à la mise en place de services extérieurs, animés par des fonctionnaires spécialement formés.

Lire page 9 - section B l'article de ROGER CANS

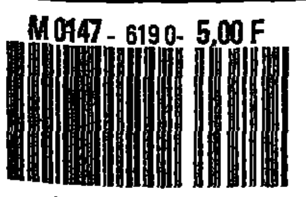
Pathé : le veto de M. Bérégovoy

Le ministre de l'économie et des finances a décidé, vendredi 15 juin, de s'opposer à la prise de contrôle de Pathé-Cinéma par M. Gian Carlo Parretti qui possédait déjà 48 % du troisième groupe cinématographique français et souhaitait racheter le reste.

Considérant que *« l'opération envisagée est de nature à mettre en cause l'ordre public »*, M. Pierre Bérégovoy a exercé son droit d' *« ajourner »* le rachat en application de l'article 56 du traité de Rome. Le coup est dur pour l'homme d'affaires italien, qui doit au même moment boucler son OPA sur la Metro Goldwyn Mayer, aux Etats-Unis. Il relance aussi toutes les interrogations sur l'origine des fonds de M. Parretti.

Lire page 23 - section C « L'étrange ascension de M. Parretti », par JEAN-FRANÇOIS LACAN

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Libération

Un absent sur la photo

par Suzanne Bidault

JE viens de découvrir, apposée sur les murs des stations du métro parisien, l'affiche diffusée à l'initiative de « Paris ville compagnon de la Libération » et qui représente le général de Gaulle sous l'Arc de Triomphe, ayant à sa droite André Le Troquer et Alexandre Parodi à sa gauche, juste avant la descente des Champs-Elysées. L'absence sur cette affiche de Georges Bidault, successeur de Jean Moulin à la tête du Conseil national de la Résistance, ne saurait, à moins d'être excessivement naïf, relever de la pure coïncidence, de sorte que j'ai cru tout d'abord que la photo, comme ce fut si souvent le cas dans les années 60, avait été truquée.

Après examen d'un certain nombre des clichés qui immortalisent ces moments que mon mari avaient décrits comme *« quelques instants rares d'un bonheur si aigu et si poignant qu'il avait égalé nos rêves »*, il me semble qu'il n'en est rien. La photo reproduite a été prise avant l'hommage au Soldat inconnu. Georges Bidault, qui conduisait les membres du CNR, eut alors quelques difficultés pour rejoindre avec eux le général de Gaulle.

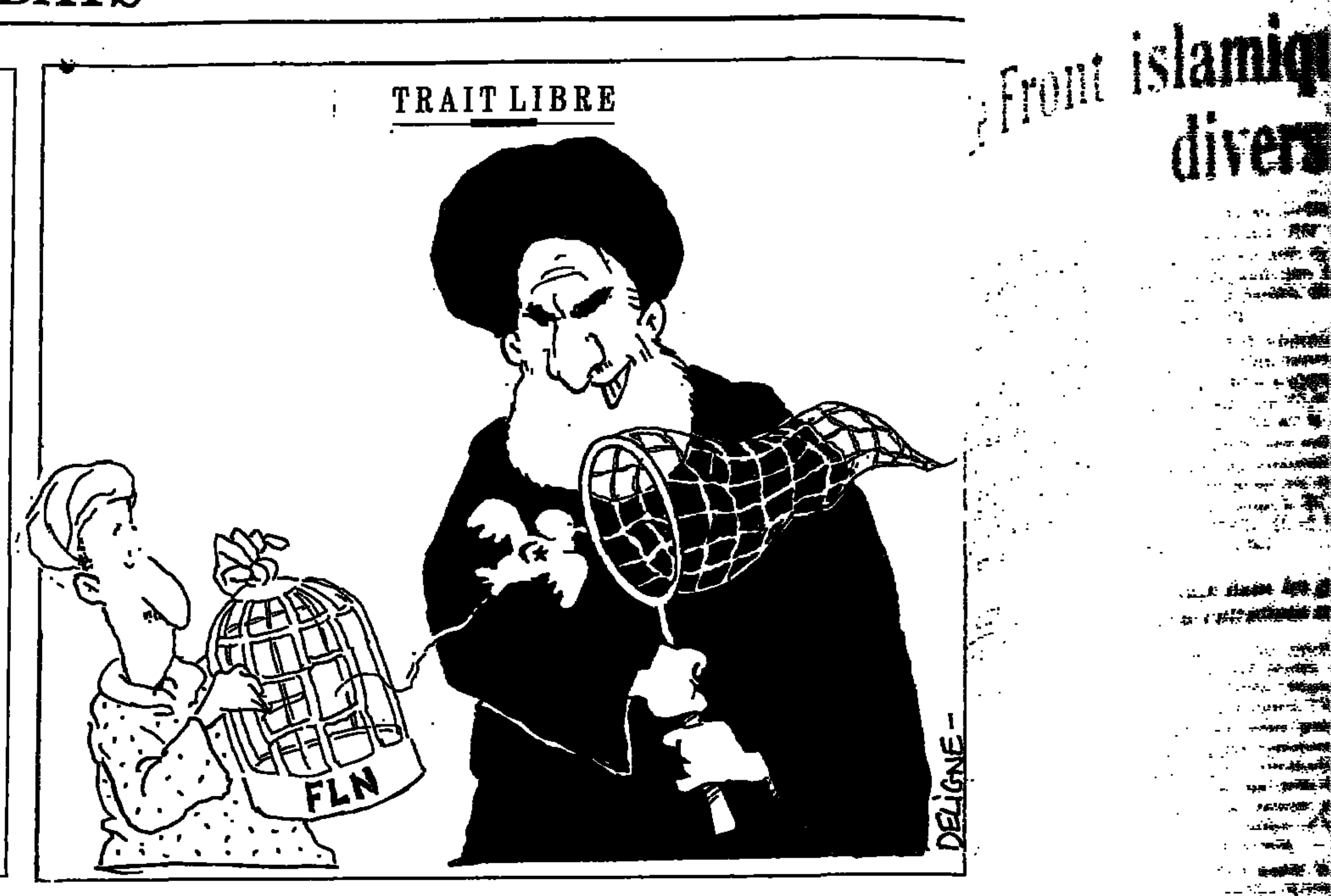
Mais quand le cortège s'ébranla les membres du CNR, dont personne ne connaissait ni les visages ni les noms, étaient bien présents. Au premier rang, Georges Bidault était bien là où il devait être et où le général de Gaulle a voulu qu'il fût, de sorte qu'il a fallu se donner du mal pour trouver la photo où il n'était pas !

La présence du chef de la Résistance intérieure au côté du chef de la France libre symbolisait la première rencontre entre les combattants de la Résistance et les soldats de la France libre. C'est cette rencontre capitale que le choix de l'affiche abolit. J'imagine que c'est pour n'avoir pas à présenter dans l'immédiate proximité du général de Gaulle un homme qui, plus tard, pour les raisons que sa conscience lui a dictées, s'est détaché de lui.

Qu'on ait pu avoir cette pensée, si on l'a eue, me bouleverse car c'est un procédé qui fait songer aux usages du stalinisme qui avait pris l'habitude de faire disparaître la photo, et jusqu'au nom de ceux qu'il avait précipités dans les oubliettes de l'Histoire. Pareille mesquinerie ne fait pas honneur à notre capitale. Je ne suis même pas sûre qu'elle soit agréable au maire de Paris qui, en octobre 1976, avait tenu à rendre visite à Georges Bidault dans sa retraite austère, venant saluer en lui le *« courage malheureux »*.

Georges Bidault de son vivant a connu l'ostracisme. La preuve est apportée une nouvelle fois que sa mort n'y a pas mis fin. De tels procédés ne blessent que la mémoire de ceux dont se réclament des héritiers abusifs qui n'ont toujours pas compris que l'hommage à la grandeur et au courage requiert le respect de la vérité. On ne prépare pas l'avenir sur le mensonge.

TRAIT LIBRE



Extrême droite

L'âme au placard

par Françoise Gaspard

DANS la circonscription de Dreux, en novembre 1989, le candidat socialiste a été mis « hors jeu » au soir du premier tour d'un scrutin législatif. Seuls restaient en présence le Front national et le RPR. Dans un canton de Villeurbanne, l'autre dimanche, le RPR a été éliminé. Le second tour se jouera entre le Front national et le Parti socialiste.

A quelques mois de distance, la situation est identique ou presque. Les acteurs privés de rôle ne sont pas les mêmes. Mais le désarroi est comparable, la cacophonie aussi.

Le PS, l'an dernier, après bien des tergiversations, avait appelé ses électeurs en Eure-et-Loir à barrer la route au Front national. Une telle « consigne » était une invitation à voter pour le candidat du RPR : on ne barre pas la route en s'abstenant ou en votant blanc. Aujourd'hui, à Villeurbanne, la droite n'appelle pas à voter pour le PS. Pourtant, là aussi, le choix est simple, si l'on oublie l'accessoire pour aller à l'essentiel.

L'essentiel aujourd'hui est que, derrière la démagogie du Front national, se dissimule la haine de la démocratie et la négation des valeurs de 1789. Il vaut mieux perdre une élection que de perdre son âme, a dit un jour Michel Noir. L'enjeu d'une bataille électorale où le Front national est présent au second tour n'est pas seulement une question d'âme. C'est la question de la démocratie. Face à elle, la fonction des partis qui se disent républicains ne saurait se résumer à la gestion de situations électorales à la petite semaine. Quitte à perdre une élection, il vaut mieux que ce soit au profit d'un parti dont on peut parier qu'il sera le garant du maintien de la démocratie.

Une digue à créer

La confusion domine d'autant plus l'actualité que les positions d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Alain Carignon, en 1983, avait apporté son soutien à l'alliance à Dreux entre le Front national et la droite. Il appelle aujourd'hui à voter socialiste au second tour de l'élection de Villeurbanne. Michel Noir, en revanche, met son âme au placard. Il prône l'abstention qui, par essence, permet au minimum de renforcer le score relatif de l'extrême droite au second tour. Comment l'électeur de droite s'y retrouverait-il ?

Les socialistes, aujourd'hui, dénoncent unanimement l'abstention ou le vote blanc de la droite à Villeurbanne. Mais hier, à Dreux, ils ont, pour certains d'entre eux, prôné l'abstention ou le vote blanc et, ici et là, fait mollement campagne contre le Front national au premier tour, estimant qu'après tout une victoire au second est plus facile contre l'extrême droite que contre la droite classique...

Il est moins important de savoir s'il convient de créer un front républicain dans l'urgence que de réfléchir sur les moyens de constituer, dans la durée, une digue contre la marée des idées qui vont à l'encontre de la démocratie. Et qui font de la France un pays singulier en Europe. Les états-majors politiques ne sont ni les seuls concernés ni les seuls responsables de la dérive actuelle. Celle-ci n'est pas uniquement d'ordre électoral mais aussi intellectuel. Force est de constater que les intellectuels qu'on entend le plus – sans doute parce qu'ils trouvent le plus facilement des relais – sont ceux qui, quoi qu'ils s'en défendent, renforcent le discours anti-démocratique en mettant au compte des partis la montée du lepénisme, en renvoyant dos à dos racistes et antiracistes, en opérant des distingos inquiétants entre antisémitisme et racisme antimaghrébin, en reprenant à leur compte des interrogations sur « l'identité nationale », etc.

De Dreux à Villeurbanne se révèle la faiblesse de la pensée sur les valeurs de la République. Ou en tout cas son silence.

► **Françoise Gaspard est ancien maire de Dreux (1977-1983), membre du comité directeur du PS.**

Sécurité

Justice et police, ensemble

par Bernard Deleplace et Michel Marcus

PENDANT plusieurs jours, des dizaines de mères de famille ont occupé la rue de leur cité du nord de Marseille. En toute impunité, la drogue se vendait, se consommait dans les entrées des immeubles. La mobilisation de ces mères, c'était surtout l'indignation, la révolte contre une société qui les abandonne au fin fond des collines de Marseille en leur assignant un destin de sous-humanité.

Ce type de quartier n'est pas unique. Ils sont plusieurs centaines à illustrer l'inégal développement de la France. Des pans entiers du territoire et ses populations sont de plus en plus exclus de la vie économique, culturelle et sociale. Le spectre du ghetto s'empare de nos villes.

Depuis 1983, des crédits importants ont été associés à des actions d'insertion, de réhabilitation des immeubles. Tout cela ne servira à rien si les services publics continuent d'être absents de ces quartiers. Les mères de Marseille demandaient une présence policière et une structure d'accueil pour les toxicomanes.

La police comme la justice ne sont pas implantées de façon égalitaire sur notre territoire. La modernisation de la police, entreprise depuis 1985, exigerait une révision générale des répartitions d'effectifs, des implantations immobilières. Les redéploiements doivent se faire de façon inégalitaire car il doit y avoir une géographie d'intervention prioritaire des services publics, et cette priorité, ce sont les quartiers en difficulté et la lutte contre les exclusions. Le centre de gravité de la police quotidienne à Marseille, ce sont les quartiers nord de la ville. Les redéfinitions dans l'action de la police et de la justice doivent se faire au plus près du terrain, avec tous les acteurs contribuant au développement de la sécurité.

Encore faut-il que les moyens du dialogue existent. Ni les policiers, ni les juges, ni les travailleurs sociaux ne partagent une grille commune d'évaluation de la délinquance, de la toxicomanie sur un territoire donné. La définition des politiques de poursuite, des priorités dans l'emploi des hommes, des moyens, des budgets reste clandestine, quand elle existe. Toutes ces incohérences ont été repérées dans les conseils communaux de prévention de la délinquance. L'absence de solution a mis un bémol sur le dialogue. Il en va de la responsabilité des ministères concernés par l'absence de suivi.

Ainsi, les premiers achats de micro-ordinateurs dans les commissariats s'étaient faits en contrepartie de la mise en place de l'îlotage. Sept cents à huit cents îloteurs existent aujourd'hui en n'exerçant pas à plein temps leurs fonctions, sur un effectif de 120 000 personnes.

Une table ronde

Ce n'est que grâce à un débat local sur la sécurité qu'un débat national peut être utile pour faire apparaître les différentes composantes et les acteurs de la sécurité. De même qu'il existe les conseils communaux de prévention pour porter le débat local, de même doit exister un organe national. Le Conseil supérieur de l'activité policière que nous réclamons depuis des années, par ses enquêtes, son rapport annuel, est un élément indispensable à l'évaluation de l'action policière. Sa composition représentative de la société doit refléter le constat que la sécurité est l'affaire de tous. L'objectivité, la transparence du débat serait complète si la justice se dotait également d'un Conseil supérieur des services judiciaires. Si l'acte de juger doit bénéficier de la plus haute indépendance, les politiques de poursuites, de saisine, l'exécution des peines, la préparation des décisions, l'organisation des services sont autant de son ressort que de celui d'antres acteurs institutionnels. L'activité judiciaire doit être évaluée et régulièrement soumise à un débat. Le Conseil supérieur de la magistrature ne peut jouer ce rôle, étant l'un des protecteurs de l'indépendance des juges.

Le lien entre police et justice est trop fort pour qu'on puisse impunément réformer l'une sans réformer l'autre. De même qu'il est urgent de se poser la question des capacités du judiciaire, d'élaborer un contentieux créé par le législateur, de même, quand on veut accroître l'efficacité policière dans un domaine, il faut se poser la question du suivi judiciaire.

Au-delà de leurs demandes en moyens, il est urgent que la justice et la police définissent ensemble leur rôle dans la lutte contre les exclusions. La démocratie gagnerait à ce qu'une table ronde réunissant, plus que les responsables ministériels, les acteurs représentatifs du terrain soit le support d'un débat public qui viendrait utilement compléter celui que le Parlement doit avoir un jour.

► **Bernard Deleplace est secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; Michel Marcus est ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 : Télex 261311 F MONDSIR

ALGÉRIE : le résultat des élections locales

Le Front islamique du salut a sensiblement diversifié sa clientèle

Les résultats des élections municipales et départementales *indiquent* que le FIS a augmenté spectaculairement son influence dans toutes les couches sociales. La participation a été plus forte qu'annoncé *initialement* : 65,15 % pour les municipales et 64,15 % pour les départementales, selon les chiffres cités par l'AFP. Grignoté dans tous ses fiefs, le FLN a devant lui un avenir sombre.

ALGER

de notre correspondant

En grève depuis deux jours, les éboueurs algérois ont donné l'occasion aux jeunes partisans du FIS d'illustrer par l'exemple leur conception de la solidarité sociale. Jeudi soir, en gandoura ou en pantalon, détendus et friands de contacts avec le journaliste de passage, des groupes de jeunes gens de Belcourt, *Bal-el-Oued* ou de la Casbah, balai et seau d'eau à la main *nettoyaient* les rues de leurs *quartiers*. Tâche particulièrement nécessaire dans une ville surpeuplée comme Alger mais que la municipalité, grève des éboueurs ou pas, se révèle traditionnellement incapable de mener à bien.

Le FIS, lui, agit. A Tipasa, lors du tremblement de terre de l'automne dernier, il était le premier sur les lieux pour porter aide aux sinistrés et suppléer les carences d'un Etat défaillant. Dans des circonstances *moins tragiques il intervient* cette fois à Alger, et cela fait *plus pour sa gloire que mille discours* sur le Coran.

Est-ce l'une des raisons de son succès dans la capitale algérienne ? Conformément aux informations partielles diffusées la veille (*le Monde* du 15 juin), toutes les communes de la willaya d'Alger – circonscription administrative la plus peuplée du pays avec quelque deux millions d'habitants dont plus d'un million d'électeurs inscrits – seront désormais dirigées par le Front *islamique du salut. Le ministre de* l'intérieur, M. Mohamed Salah Mohammedi, l'a finalement confirmé jeudi soir, au cours d'une ultime communication à la presse.

Obligées selon la Constitution de *rendre publics les résultats électoraux* au plus tard quarante-huit heures après la clôture du scrutin, les autorités auront eu du mal à tenir les délais. *« Nous ne dormons plus,* expliquait un collaborateur du ministre. *Nous n'avons pas l'expérience de ce genre d'opération. Nos services ne sont pas toujours capables de se servir d'un clavier d'ordinateur ou d'une calculette. Il y avait trop d'erreurs dans les résultats, nous avons décidé de calculer à la main. Cela va plus vite. »* Ou plutôt moins lentement puisque les chiffres livrés ne tiennent compte que du nombre des communes gagnées par les uns et les autres, mais n'indiquent pas le poids des différents électorats, donnée pourtant *essentielle*.

Sur les 1539 communes dotées maintenant d'un nouveau conseil municipal, 853 « appartiennent » au FIS et 487 au FLN . Soit, respectivement, 55,42 % et 31,64 % des communes. Les autres partis se distribuent les circonscriptions res*tantes : 106 pour les indépendants* (6,81 %), 87 pour le RCD (5,65 %), 2 *pour le* PNSD (0,13 %) *et 2 pour* le PRA (0,13 %).

Gain dans les grosses concentrations urbaines

Tel quel, l'écart entre le FIS et le FLN est de 24 points, ce qui n'est déjà pas mineur. Mais, calculé en nombre d'électeurs, l'écart devrait être encore plus grand dans la mesure où les communes de la willaya d'Alger, communément habitées chacune par près de cent mille habitants, ne pèsent pas le même *poids que celles d'une willaya* rurale de province.

Or le *FIS a gagné la plupart des* grosses concentrations urbaines. Dans 5 willayas sur 48, il prend la totalité des circonscriptions en jeu (Blida, Alger, Jijel, Constantine, Relizane). Il ne manque cet objectif que de peu dans les willayas de Chlef, Tlemcen, Mostaganem, Oran, Boumerdes, Mila, Aïn Defla. Dans 11 autres willayas il distance encore nettement le FLN, empor*tant plus de la moitié des communes.* Tout aussi importante est *la répartition géographique* des voix islamiques. Traditionnellement bien installé dans les grandes agglomérations, le FIS a cette fois réussi son implantation dans les villes d'importance moyenne et dans les campagnes où il levait jusque-là ses meilleures troupes . Plus intéressant encore, la clientèle du FIS s'est diversifiée. Ainsi, à Alger, tous les quartiers ont donné la majorité au FIS, qu'il s'agisse des quartiers populaires de Bab-el-Oued et de Belcourt, ou des quartiers chics que sont Hydra et *El Biar.*

Le temps pas si lointain où les *islamistes représentaient surtout* les exclus et les petits commerçants semble bien *révolu*. Aujourd'hui le maillage islamique couvre tout le pays, constitué de militants, de sympathisants et d'électeurs de toutes catégories sociales. On ne peut mieux symboliser le rejet que suscitait le FLN, formation politique *qui a du souci à se faire* pour son avenir.

Le silence des autorités

Pour le moment l'ancien parti unique est demeuré coi. Aucune de ses notabilités n'a jusqu'ici commenté le séisme politique qui ébranle toute la société algérienne. Alger-la-Rumeur est fidèle à elle même : l'on parle de prochaines démissions, de remaniements dans l'appareil du parti, d'initiatives *propres à donner un nouveau* départ au moribond, mais rien ne *se dit officiellement. Les réunions* se succèdent, mais nul n'en connaît les résultats.

Le gouvernement est, quant à lui, à *peine plus présent* . Jeudi, à l'issue du conseil des ministres, un *communiqué* a appris aux Algériens que tout continuait comme avant. Les dernières élections n'étant qu'un scrutin municipal, déclarait en substance le gouvernement, il n'y a pas lieu de spéculer sur d'éventuels changements de route.

Comme si le domaine de l'Etat échappait aux contraintes qui ont suscité le raz de marée islamique. l'on espère que le FIS se consacrera à la gestion des communes qu'il a enlevées et ne viendra pas jouer dans l'autre cour, celle où se prennent *les grandes décisions qui* affectent la vie du pays. Un calcul *qui paraît bien naïf mais que petits* et grands représentants du gouvernement répètent à satiété, comme s'ils voulaient se convaincre eux-mêmes de la justesse de leurs propos.

Personne, en réalité, ne sait où va ce pays qui se montre quelque peu agacé de l'image extrémiste que donne *de lui la presse étran*gère, notamment les médias français. *C'est vrai que tout y est* calme ; dans les mairies, la transmission des pouvoirs se fait en douceur et les militants du FIS ont visiblement reçu consigne de rentrer leur enthousiasme.

Leurs porte-parole montrent le visage le plus avenant, acceptant même, concession inhabituelle, de débattre à la radio nationale en français contre les représentants des autres partis. C'est à *peine si* l'on saisit les sourdes inquiétudes *de ceux qui, femmes, hommes d'af*faires étrangers ou intellectuels, tentent d'évaluer les retombées de la nouvelle situation sur le futur climat idéologique du pays.

GEORGES MARION

Les réactions dans une famille

« Espérons que cette gifle va nous réveiller »

ALGER

de notre envoyé spécial

« C'est *une gifle, espérons qu'elle va nous réveiller ! »*. Universitaire de trente-sept ans, Malek est laïc – *« pas athée »* tient-il à préciser – et le Front islamiste de salut (FIS) représente pour lui non seulement ce qu'une société peut produire de plus rétrograde mais surtout de plus totalitaire.

Jeudi soir 14 juin, les résultats officiels des élections locales en Algérie tombent. La radio égrène les chiffres. Un seul retient l'attention de Malek, de sa femme Djamilia et de sa belle-sœur Rania : le FIS l'emporte dans plus de 55 % des communes. Cela fait deux jours que les projections des résultats partiels tournent autour de cette majorité, mais les visages restent quand même graves, tou*jours aussi anxieux.*

« Le premier sentiment a été l'angoisse ; de celles qui vous nouent l'estomac à l'idée de l'intrusion de ces gens qui vont gérer votre quotidien ». Pour Rania et Djamilia, la peur est encore plus proche, plus précise, comme le souvenir de la montée de la violence ces derniers mois qui s'est cristallisée sur les femmes. Et le fait que barbes et *hedjab* (voile islamique) se font relativement discrets en ces jours post-électoraux à Alger ne les rassure pas du tout.

Les craintes sont très concrètes. *« Tenir les municipalités peut permettre aux islamistes de renforcer leurs moyens de coercition contre tout ce qu'ils ne jugeront pas dans la ligne. Par exemple,* explique Rania, *qu'est-ce qui les empêchera de bloquer le recrutement des femmes qui ne se conformeront pas à la tenue islamique dans tous les bureaux et les administrations dépendant des municipalités ? »*. Et Malek d'envisager la création d'une sorte de police des mœurs s'immisçant constamment dans la vie privée, organisant la délation et réduisant *au minimum – pour ne pas dire* totalement – les espaces de *liberté*.

« Travail de la jeunesse »

A plus long terme, la position privilégiée que les élections auront accordée au FIS pourra lui permettre de parfaire la technique qui a notamment permis sa montée en puissance : l'intervention *sociale* à chaque instant et à tous les niveaux, mais aussi le *« travail de la jeunesse, son endoctrinement »*, estime Malek *pour qui ce dernier* élément est peut-être le plus grave *car il compromet le plus l'avenir.*

Mais, passée la première angoisse, Malek se force à être optimiste. *« Il s'agit d'un vote sanction contre le FLN et sa faillite. »* Et Malek, professeur d'économie, issu de cette petite bourgeoisie choyée en son temps par le pouvoir en place, avant que celui-ci ne se discrédite à ses yeux – crise économique aidant – essaie de se convaincre que *« la très grande majorité des abstentionnistes est démocrate, le FIS ayant fait le plein de ses voix »*.

Rage et espoir à l'évocation des abstentionnistes

D'où un sentiment mêlé de rage et d'espoir, à l'évocation de ces *abstentionnistes et de ceux qui,* comme Aït-Ahmed, ont appelé au boycottage des élections – *« des traîtres »* ne peut s'empêcher de lancer Djamilia. Car, s'ils ont permis aux islamistes de s'installer aux commandes de la plus grande partie des municipalités du pays avec toutes les possibilités de « noyautage » que cela suppose, ils sont ressentis par Malek – à tort ou à raison – comme un potentiel démocratique capable de bloquer l'offensive du FIS sur un objectif autrement plus important : l'Assemblée nationale.

Malek, lui, n'a pu se résoudre à participer à *« la mise à mort »* du FLN qu'il déteste pourtant cordialement pour son incurie et le système de prébende qu'il a littéralement institutionnalisé en vingt-huit ans de règne sans partage. Mis en présence de deux listes seulement dans sa circonscription, celle du FLN et celle du FIS, *« entre la fièvre et la mort, j'ai choisi la fièvre »*, autrement dit le FLN.

Pourquoi, à côté des mots d'ordre de boycottage, y a-t-il eu cette démobilisation de très nombreux électeurs ? Malek donne deux réponses essentielles : d'une part, les manifestations « laïques » et « démocratiques » organisées en mai après celles, imposantes, du FIS ont conforté nombre d'Algériens dans la certitude – entretenue par le FLN – que les islamistes ne feraient pas beaucoup plus de 30 % et qu'une mobilisation massive n'était donc pas de mise pour les municipales. De l'autre, beaucoup d'*Algériens* – l'habitude aidant – n'ont pas pris au *sérieux les élections de mardi.*

Et maintenant ? *« Empêcher le FIS de prendre l'Assemblée nationale »*. La seule solution, aux yeux de Malek : que les « démocrates » s'unissent pour recréer les conditions d'une mobilisation propre à barrer la route aux islamistes. Une nouvelle fois Malek s'accroche à une note d'optimisme : *« Le FIS a gagné une bataille, pas la guerre. »*

YVES HELLER

TUNISIE

Le temps de diffusion d'Antenne 2 a été réduit

TUNIS

de notre correspondant

Depuis cinq jours la diffusion en direct des programmes d'Antenne 2, inaugurée voilà tout juste un an, a été réduite de quelques heures. Si, au début, la télévision tunisienne a invoqué *« des difficultés techniques », le journal la Presse a expliqué, jeudi* 14 juin, que les engagements d'aide *financière et matérielle* de la chaîne française n'avaient pas été honorés.

La diffusion d'Antenne 2 avait été précédée de la signature d'un protocole financier de 60 millions de francs pour l'acquisition de matériel *et d'un échange de lettres prévoyant* un autre don de 150 millions de francs dont l'application a fait l'objet d'un accord signé, apparemment sans problème, le mois dernier à Paris avec le Quai d'Orsay. En outre, la toute récente visite à Tunis de M. Philippe Guilhaume, PDG d'Antenne 2 et de FR 3, ne laissait pas non plus présager une telle décision qui n'a fait, jusqu'ici, l'objet d'aucune explication officielle.

Aussi peut-on se demander si l'aspect financier avancé – qui ne semble pas se confirmer – justifie à lui *seul cette réduction horaire* qui pénalise du même coup nombre de spectateurs tunisiens. Force est de constater que, depuis quelque temps, une véritable campagne a été déclenchée par certains journaux contre Antenne 2. « Allumez la passion, *c'est se brancher directement sur Israël »*, écrivait récemment *Tunis Hebdo*. Et *le Temps* renchérissait : *« Toutes les émissions qui traitent de l'information et de l'actualité (...) servent des intérêts bien spéciaux, ceux des juifs en général et d'Israël en particulier »* .

Le même journal relevait aussi l'abondance des noms juifs dans les génériques de certaines émissions. En outre, un débat animé – qui n'est pas seulement le fait des islamistes – a lieu parallèlement sur les dangers de la francophonie et de *« l'impérialisme culturel »* pour *« les racines arabo-islamiques »* des Tunisiens.

Le journal *la Presse* indique que l'on souhaite également *« un échange plus égal »* entre Antenne 2 et *la* télévision tunisienne, soulignant dans le même numéro que la chaîne publique italienne RAI (1) va diffuser une fois par semaine, sur l'un de ses canaux, des programmes tunisiens en langue arabe destinés aux pays de la CEE. Ce n'est pas la première fois qu'intentionnellement ou non la France et l'Italie sont mises en concurrence.

Et puis, est-ce seulement une coïncidence ? La décision de la télévision tunisienne est devenue effective dimanche, juste avant le bulletin d'information de la nuit d'Antenne 2 qui devait diffuser un reportage d'une de ses équipes sur les élections municipales qui venaient de se dérouler dans le pays.

MICHEL DEURE

(1) Captée en Tunisie depuis 1960, la RAI a vu son audience chuter après l'arrivée d'A2 sur les petits écrans.

□ **M. Giscard d'Estaing : « faire réfléchir ».** – Le président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, en visite à Washington, a *« espéré »*, jeudi 14 juin, *« que le résultat des élections locales en Algérie fera réfléchir ceux qui proposaient d'accorder le droit de vote aux étrangers en France »*.

□ **M. Roseau : « un drame ».** – Le porte-parole du mouvement du RECOURS-France, M. Jacques Roseau, président de l'Association pour la mémoire des Français d'outre-mer, a notamment déclaré : *« La victoire du FIS est un drame pour l'Algérie. Elle aura dans de très brefs délais les conséquences des plus graves pour la France, avec l'exode assuré de plusieurs millions d'Algériens qui n'accepteront jamais les préceptes de la* Charia *que la future république islamique d'Alger ne manquera pas d'ériger en règles de vie permanentes. »* M. Roseau a annoncé la création d'un *« Observatoire national de l'intégrisme islamique »* pour *« analyser, suivre et prévenir les effets pervers que cette situation va avoir tant sur le plan migratoire que sur celui de l'importante communauté musulmane résidant en France. »*

□ **Rectificatif : Les Touaregs du Niger** - Une erreur de transmission a fait écrire à notre envoyé spécial à Niamey, dans nos éditions du 15 juin, que la communauté des Touaregs du Niger était forte de quelque sept mille personnes. Il fallait lire, bien sûr, « quelque sept cent mille personnes », soit, comme le précisait d'ailleurs l'article, un dixième de la population de ce pays.

Le Parlement européen demande le maintien des sanctions contre Pretoria

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le Parlement européen a demandé jeudi 14 juin aux Douze, par 177 voix pour, 47 contre et *5 abstentions, le maintien des* sanctions contre le régime sud-afri*cain. La veille, le vice-président de* l'ANC, M. Nelson Mandela, avait demandé aux parlementaires, lors de son discours devant l'hémicycle, de *« faire pression sur les gouvernements membres pour maintenir les sanctions économiques contre Pretoria »* .

Après *le Royaume-Uni,* qui a autorisé en février la reprise des investissements en Afrique du Sud, deux ou trois autres Etats membres, notamment le Portugal, sont favorables à une levée partielle des sanctions. Quatre-vingts députés ont signé de leur côté mercredi un projet de texte recommandant la suppression des mesures.

Mais finalement les tenants de la thèse selon laquelle il faut aider *M. Frederik De Klerk* se sont retrouvés moins nombreux à l'is*sue du scrutin.*

Plusieurs députés du centre droit ont même rallié la position défen*due par la gauche et les Verts. Ce* fut le cas de Mme Simone Veil (*libéral*, France) qui continue néanmoins de penser que le sommet de Dublin (25 et 26 juin) devrait faire un geste en direction du premier ministre sud-africain.

Lundi prochain, les ministres des affaires étrangères des Douze auront une réunion préparatoire à ce sujet.

M. S.

OCÉAN INDIEN

La France efface la dette publique de Madagascar à son égard

La France a effacé jeudi 14 juin la dette publique malgache à son égard qui s'élève à 4 milliards de FF, à l'occasion de la visite officielle de M. Mitterrand à Madagascar, la première d'un chef d'Etat français depuis l'indépendance de la Grand Ile il y a trente ans. Cette décision est conforme aux mesures d'annulation de dettes annoncées par la France en mai 1989 lors de la Conférence francophone de *Dakar*.

Cinq autres conventions ont été signées. Elles portent sur l'agriculture, l'environnement, l'information, l'enseignement du français et la formation du personnel navigant technique de la compagnie aérienne Air Madagascar.

Le ministre de la coopération et du développement, M. Jacques Pelletier, a rappelé à cette occasion que l'aide française à Madagascar atteignait désormais le milliard de FF et précisé qu'elle se ferait avec un *maximum* de garanties sur sa destination : *« Les guichets ouverts, c'est terminé »*, a-t-il souligné à l'adresse de tous les pays bénéficiant de l'assistance française.

M. Mitterrand devait quitter *Madagascar vendredi en fin de journée*, concluant ainsi une tournée de cinq jours dans l'océan Indien. – *(AFP.)*

EUROPE

RFA : malgré ses désaccords avec le chancelier Kohl

Le SPD ratifiera le traité d'Etat avec la RDA

Le petit monde politique et médiatique de la capitale ouest-allemande était en émoi jeudi 14 juin, date de la Fête Dieu, chômé dans cette partie catholique du pays. M. Oskar Lafontaine avait choisi ce jour pour faire sa vraie rentrée sur la scène politique après avoir tenu *tout le monde en haleine depuis* sa maison de Sarrebruck, où il se remettait des suites de l'attentat dont il a été victime le 25 avril dernier.

BONN

de notre correspondant

L'opposition resolue de M. Lafontaine au traité d'Etat avec la RDA, et la demande qu'il avait faite au groupe parlementaire social-démocrate de ne pas approuver le texte, le 22 juin au Bundestag, avaient provoque une très grave crise dans le parti. Un moment, on avait pu croire qu'il allait renoncer à être le candidat du SPD à la chancellerie. Le ministre-président de Sarre a en effet hésite très fort, mais l'insistance de ses amis et surtout la perspective d'une possible victoire aux élections de décembre dans la joute qui va l'opposer au chancelier Kohl à l'échelle de toute l'Allemagne l'ont incité à persévérer.

Un texte de compromis, rédigé conjointement par les collaborateurs de MM. Oskar Lafontaine et Johannes Rau a été adopté à l'unanimité moins une voix par le comité directeur du parti. Le SPD votera en faveur du traité au Bundestag et au Bundesrat car « *si l'union monétaire ne s'effectue pas au jour prévu, la réaction de la population de la RDA serait le desespoir, la résignation ou la rage impuissante* ».

Le SPD ne veut cependant pas assumer la responsabilité des conséquences de la méthode employée par le chancelier Kohl pour réaliser l'unité du pays. « *Le chancelier fédéral*, précise le texte, *doit assumer seul la responsabilité de la ligne qu'il a adoptée* ». M. Oskar Lafontaine n'exige donc plus que les députés SPD rejettent le traité – la majorité d'entre eux n'auraient d'ailleurs pas suivi ces consignes – mais le chancelier ne doit pas compter sur la coopération de l'opposition pour le sortir du mauvais pas où l'a engagé sa hâte.

Fusion des partis de l'Ouest et de l'Est

La campagne électorale est désormais bien lancée et plus personne ne doute que les prochaines élections auront lieu dans une Allemagne unifiée en décembre. Un congrès extraordinaire du SPD devrait se tenir en septembre pour réaliser l'unification des partis de l'Ouest et de l'Est. MM. Hans-Jochen Vogel et Oskar Lafontaine, coupant court aux rumeurs qui avaient circulé ces derniers jours, ont laissé ouverte la question de savoir qui serait le président de cette social-démocratie réunifiée. Si M. Lafontaine devait cumuler les fonctions de candidat-chancelier et de chef du parti, cela ne pourrait être que l'aboutissement d'un processus concerté entre les deux hommes, M. Vogel proposant lui-même le Sarrois pour lui succéder.

Les sociaux-démocrates tirent un bilan plutôt optimiste des turbulences de ces dernières semaines : ils ont réussi à focaliser sur eux l'attention de l'opinion publique. La popularité de leur candidat-chancelier ne semble pas avoir souffert des volées de bois vert qui lui ont été infligées, notamment par une partie de la presse, bien au contraire. Le « *parler vrai* » de M. Lafontaine, qui le transforme en une sorte de Cassandre de la réunification, trouve un écho certain, en particulier dans une jeunesse peu sensible à l'exaltation nationale, et pourrait se transformer en un capital électoral décisif si les malheurs annoncés, ou une partie d'entre eux, s'abattaient sur la population de l'ancienne RDA.

LUC ROSENZWEIG

Quel nouveau rôle pour l'Allemagne ?

Suite de la première page

Ce phantasme pouvait avoir quelque consistance quand l'Europe centrale était sous le joug du communisme soviétique. Il n'a maintenant plus aucun sens, et c'est bien pour le chasser définitivement que les dirigeants de Bonn, comme ceux de Berlin-Est, avec l'appui de tous les gouvernements des nouvelles démocraties qui émergent à l'Est sur les ruines du camp socialiste, insistent pour que l'Allemagne future soit membre de l'OTAN, afin que ne se crée pas un vide politique et militaire au centre de l'Europe.

Mais la géographie a ses exigences : l'Allemagne est placée de telle sorte au centre du continent qu'elle est tout naturellement appelée à être un intermédiaire entre la Communauté des douze et cette « autre Europe » qui a été artificiellement coupée pendant plus de quarante ans de ses partenaires privilégiés. Elle jouera un rôle particulier dans l'élargissement de la Communauté, dans laquelle un homme comme M. Bronislaw Geremek, chef du groupe Solidarité au Sénat de Varsovie, voit la solution aux problèmes sociaux et nationaux de l'Europe centrale. Il ne s'agit pas pour l'Allemagne de préférer on ne sait quel « appel de l'Est » aux liens tissés depuis la guerre avec l'ouest de l'Europe. Ces soupçons récurrents n'ont pas de sens et les industriels ouest-allemands ont beau jeu de rappeler que leur commerce avec l'ensemble de l'Europe de l'Est, URSS comprise, est inférieur à leurs échanges avec les seuls Pays-Bas. Que des marchés potentiels importants s'ouvrent à l'Est pour l'économie allemande, c'est *indéniable* : mais cette évidence n'implique pas une réorientation totale des flux commerciaux.

Les Allemands n'en estiment pas moins que dans le domaine économique ils ont une denrée miracle à offrir aux pays d'Europe centrale qui tentent de sortir d'un demi-siècle de dirigisme : l'économie de marché, à laquelle Ludwig Ehrard eut jadis le génie d'accoler l'épithète « *sociale* ». Ils sont bien quelques-uns chez les Verts à l'Ouest et à l'Est et dans l'extrême gauche anciennement communiste, à prôner une « troisième voie » entre le capitalisme et le socialisme, mais ils ne font pas recette. Pour reprendre un proverbe du Schleswig-Holstein cité par Theo Sommer, rédacteur en chef de *Die Zeit*, au lendemain du raz-de-marée chrétien-démocrate en RDA, « *on accueille avec plus de joie l'oncle qui apporte un jambon que la tante qui joue du piano* ». Or l'oncle d'Allemagne de l'Ouest apporte en guise de plat de résistance une monnaie forte, le deutschemark, qui fait des envieux de Paris à Moscou et de Varsovie à Belgrade.

On a beaucoup reproché, en France notamment, aux dirigeants de Bonn d'avoir montré pour proposer l'union monétaire à la RDA un empressement inversement proportionnel à la mauvaise volonté mise à s'engager dans la création d'une monnaie commune européenne. M. Karl-Otto Pöhl, président de la Bundesbank, estime que les deux processus n'ont rien de comparable. Mais il ne faudrait pas beaucoup forcer sa pensée pour conclure que l'extension de la zone deutschemark vers l'Ouest ou vers l'Est est une entreprise plus facile que la création d'une monnaie européenne. Toujours est-il que les Yougoslaves, qui ont lié le destin de leur nouveau dinar à la devise ouest-allemande, ne cessent de se féliciter de leur décision et pourraient faire école. Tout le monde, à l'Est, attend une aide massive de l'Allemagne. Et les Soviétiques ne sont pas les derniers à espérer que les responsables politiques et économiques ouest-allemands sauront manifester concrètement leur reconnaissance à l'URSS pour n'avoir pas fait obstacle à la réunification.

Militairement, l'Allemagne unie, même et surtout si elle fait partie de l'OTAN, peut être un trait d'union entre l'Ouest et l'Est. Sa position sera d'autant moins inconfortable que les négociations sur le désarmement progresseront rapidement et que le système de sécurité collective sera mis en place en Europe, avec l'institutionnalisation de la CSCE. Ce n'est pas douter de la loyauté de la République fédérale que de constater que les Soviétiques y ont trouvé, dans tous les partis politiques, des oreilles attentives à leurs conceptions stratégiques.

Politiquement aussi, l'Allemagne est sollicitée par ses voisins de l'Est. Le fédéralisme qu'elle entend maintenir et élargir avec l'arrivée des nouveaux Lander de la RDA pour tuer dans l'œuf les risques de renaissance d'un Etat national allemand peut faire école dans toute l'Europe. L'unification même de la RFA et de la RDA peut être, selon l'expression de M. Gyula Horn, ancien ministre (communiste) des affaires étrangères de Hongrie, une « *grande expérience* » riche d'enseignements pour l'unification future de l'Europe tout entière.

Toutes ces considérations remettent en mémoire le slogan électoral des sociaux-démocrates en 1976 : « *Modell Deutschland* », traduisible aussi bien par « le modèle allemand » que « l'Allemagne modèle », qui montrait dans quelle estime le chancelier Schmidt tenait alors ses partenaires européens.

C'est un thème que les Allemands savent devoir manier avec prudence. Car à l'envie et à l'admiration se mêlent, face à l'« arrogance », à la puissance, au dynamisme allemands, de vieilles méfiances nourries par la peur de l'inconnu : le « mauvais » Etat est-allemand (par opposition à la « bonne Allemagne ») disparu, que va-t-il subsister ? Une République fédérale, certes agrandie, mais où quarante années de régime démocratique ont consolidé la confiance, ou une entité totalement nouvelle et donc imprévisible ? Comme le remarque encore M. Geremek, le chancelier Kohl et d'autres responsables chrétiens-démocrates n'ont rien fait pour apaiser ces craintes quand ils se sont réfugiés derrière des arguties juridiques pour refuser de reconnaître le caractère définitif de la frontière Oder-Neisse, au contraire du président Richard von Weizsacker, qui prit très vite une position claire et nette.

Par sa position géographique, par son potentiel économique, par son traditionnel rayonnement culturel et linguistique, l'Allemagne est appelée à jouer un rôle essentiel dans la restructuration de la nouvelle Europe. Beaucoup de responsables allemands comprennent qu'elle pourra le faire d'autant plus efficacement qu'elle n'agira pas seule, mais en liaison étroite avec ses partenaires de la Communauté, notamment avec la France. Et d'autant plus facilement qu'elle écoutera M. Willy Brandt lui prêcher la « *modestie* ». Le président d'honneur du SPD a, il est vrai, la partie plus facile dans l'opposition que le chancelier. Kohl qui a plus le goût que le sens de l'Histoire.

DANIEL VERNET

ROUMANIE

Les opposants traqués à Bucarest

Suite de la première page

Encore plus symptomatique, et encore plus écœurant : ces gens, habillés couleur de grisaille, qui applaudissent les mineurs en passant devant eux. La délation a recommencé à Bucarest.

Le siège du Parti national paysan – dirigé par d'honorables vieillards qui ont passé plusieurs années en prison pendant la dictature communiste, il n'a pas dépassé 4 % aux élections du 20 mai – a été totalement dévasté. Plus rien ne reste.

Toujours leurs gourdins à la main, des dizaines de mineurs montent la garde. Ils ont, paraît-il, trouvé là des armes, de la drogue et des faux billets. Qui pourrait les croire ? Sûrement pas ce gamin de quinze ans qui nous prend à part et en étouffant un sanglot, nous dit : « *C'est fini, c'est fini, la Roumanie n'est plus une démocratie* », avant de se fondre rapidement dans la foule. Au même moment, un mineur prend un autre jeune par le blouson et l'emmène dans un car de police.

Limogeage du ministre de l'intérieur

« *Nous sommes venus spontanément défendre l'ordre* », dit un mineur un peu plus âgé que les autres, ingénieur. Certes. Mais le communiqué diffusé par le gouvernement roumain, jeudi, en fin de matinée, était très clair. « *Le gouvernement*, y était-il écrit, *a estimé que la faiblesse de la police l'a contraint à faire appel à la population* », et quelques lignes plus loin : « *Le gouvernement considère que la police a fait une* « fausse interprétation » *de son attitude tolérante* ».

Bref, si les mots ont un sens, M. Ion Iliescu a pris la terrible responsabilité de faire appel aux plus décidés de ses partisans, en leur demandant noir sur blanc de se substituer aux forces de l'ordre. Pour certains observateurs, cette stratégie des autorités roumaines va plus loin que la « simple » répression des manifestations de mercredi et de jeudi.

Peu sûr de sa police et de son armée, le président a peut-être voulu réfreiner dans ces deux corps toute vélléité d'indépendance ou toute tentative de contestation.

Le limogeage du ministre de l'intérieur, le général Chitac, et la dissolution du comité pour la démocratisation de l'armée (CAPA), sorte de syndicat informel des militaires, peuvent sans doute être interprétés dans ce sens. Quant aux opposants, ils se terrent. Ainsi, certains intellectuels du Groupe du dialogue social, qui avaient toujours tenté de jeter des passerelles entre les contestataires et les autorités, ont préféré ne plus dormir chez eux.

Armée sous contrôle

Difficile aussi, voire impossible, de joindre les dirigeants des partis politiques au téléphone. La télévision, à longueur d'émissions, se livre à de violentes diatribes, notamment contre les journalistes « *irresponsables* » et donne la parole aux mineurs, présentés comme des sauveurs. L'agence de presse officielle annonce – conseil ou information ? – que les typographes du principal journal d'opposition, *Romania libera* vont se mettre en grève...

Plus de partis d'opposition, plus d'intellectuels, plus de journaux contestataires, la plupart des leaders étudiants arrêtés, une police et une armée sous contrôle... M. Ion Iliescu a eu 86 % de voix aux élections du 20 mai. Sans doute veut-il atteindre les 100 % lors de la prochaine consultation.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Condamnations dans le monde

Plusieurs pays ont condamné jeudi 14 juin les violences commises à l'égard des contestataires roumains par les mineurs appelés par le pouvoir.

Pour Washington, les autorités roumaines ont réprimé une « *contestation légitime* ». La Maison Blanche a souligné la « *nécessité urgente pour les dirigeants nouvellement élus de Roumanie d'instaurer le régime de la loi et de démontrer par des actes leur engagement affiché pour une démocratisation réelle* ».

A Londres, le secretaire-adjoint au Foreign Office, M. William Waldegrave, a accusé l'équipe de M. Iliescu d'avoir réagi « *trop vivement* ». « *Il semble que le premier test de la démocratie roumaine ait échoué* », a-t-il dit.

La Commission européenne s'est pour sa part déclarée « *choquée et déçue* » par la situation en Roumanie. Le commissaire européen Bruce Millan a averti la Roumanie que l'accord d'association qu'elle souhaite signer avec la CEE suppose qu'elle se conforme aux valeurs démocratiques partagées en Europe.

Enfin, le gouvernement de RDA a exprimé sa préoccupation au chargé d'affaires roumain à Berlin-Est. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : l'opposition réclame la démission du ministre de l'intérieur.** – Les leaders de cinq partis de l'opposition serbe ont réclamé jeudi 14 juin la démission du ministre de l'intérieur de Serbie, M. Radmilo Bogdanovic, à la suite de la dispersion brutale d'une manifestation de l'opposition la veille devant la télévision de Belgrade (*le Monde* du 15 juin). Les présidents des partis démocrate, radical, libéral, social-démocrate et du renouveau serbe ont dénoncé la brutalité de la police, qui a selon eux, « *enfreint la loi* » en intervenant sans avertissement et sans avoir enjoint aux manifestants de se disperser. Selon la version des autorités, la police est intervenue en raison du « *comportement de voyous* » des manifestants. Ceux-ci avaient notamment réclamé la démission du directeur de la télévision de Belgrade, M. Dusan Mitevic, un fidèle partisan de l'homme fort de Serbie, M. Slobodan Milosevic. – *(AFP.)*

RDA

Nouvelles arrestations de terroristes ouest-allemands

La police est-allemande a arrêté dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 juin quatre terroristes présumés ouest-allemands, a rapporté l'agence ADN, citant le ministre est-allemand de l'intérieur, M. Peter-Michael Diestel.

Monika Helbing, trente-six ans, Ekkehard Freiherr von Seckendorff, quarante-neuf ans, Werner Lotze, trente-huit ans, et Christine Duemlein, tous militants de l'ancien « noyau dur » du groupe terroriste d'extrême gauche Fraction armée rouge (FAR), ont été appréhendés à Cottbus et à Francfort-sur-Oder. Ils figuraient sur la liste des vingt-neuf Allemands de l'Ouest les plus recherchés pour terrorisme, et dont les photos ont été récemment affichées dans les lieux publics de nombreuses grandes villes de RDA.

La justice ouest-allemande soupçonne notamment Monika Helbing d'avoir trempé en 1977 dans les meurtres du procureur général Siegfried Buback, du « patron des patrons » Hans-Martin Schleyer et du banquier Jürgen Ponto.

(AFP.)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

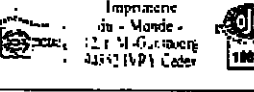
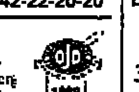
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20


Imprimerie du « Monde » 12 r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex


EUROPE

Un entretien avec le premier ministre de Bulgarie

« L'entente nationale est une nécessité absolue », nous déclare M. Loukanov à la veille du second tour des élections

Le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) dispose, à l'issue du premier tour des élections, de 172 des 400 sièges de la future Assemblée législative-constituante, obtenant 47,15 % des suffrages du scrutin proportionnel, selon les résultats officiels annoncés jeudi 14 juin à Sofia. (La moitié des 400 députés sont désignés au système majoritaire *uninominal à deux tours*, l'autre moitié au système proportionnel.) L'Union des forces *démocratiques* (UFD), obtient 36,20 % et 107 sièges, tandis que le Mouvement pour les droits et les libertés (MDL), sur lequel s'est concentré le vote de la minorité turque, devient la troisième force parlementaire, *avec 21 sièges et 6,03 %. Enfin*, l'Union agrarienne ne dispose que de 16 sièges, bien qu'ayant remporté 8,03 % des voix à la proportionnelle. Au second tour *le 17 juin*, 81 sièges restent à pourvoir, dont une partie significative devrait aller à l'opposition, si le report des voix de l'Union agrarienne et du MDL sur les candidats de l'UFD en ballottage se fait correctement. Le chef du MDL, *M. Ahmed Dogan*, a annoncé jeudi que son mouvement soutenait l'UFD au second tour.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

Dans une interview accordée mercredi 13 juin au *Monde*, l'un des dirigeants réformateurs du PSB, le premier ministre Andreï Loukanov, reconnaît que la situation actuelle risque de mener à l'impasse, dans la mesure où le parti ne souhaite pas gouverner seul et où l'opposition refuse, pour l'instant, toute coalition gouvernementale avec lui. Le président de l'UFD, M. Jeliou Jelev, a simplement émis l'idée d'un gouvernement d'experts.

« Comment expliquez-vous l'agitation qui a régné à Sofia après l'annonce des premiers résultats des élections?

– Le problème principal vient du fait que l'opposition avait, semble-t-il, surestimé ses chances. Elle a donc eu du mal à digérer ce qui n'est pourtant pas une défaite, car ses résultats sont très impressionnants : elle gagne à Sofia, Plovdiv et Varna, les trois plus grandes villes. Etablie maintenant comme une force incontestable du futur Parlement, elle devrait reconnaître ces résultats comme optimaux. Mais ses prévisions incorrectes avaient créé une euphorie préalable et conduit ses leaders à miser sur une victoire totale. Il leur est, maintenant, difficile d'expliquer à leurs sympathisants pourquoi la victoire n'est pas totale et il ne leur reste plus qu'à affirmer que les élections ont été falsifiées, ce qui ne correspond pas à la vérité. On ne prétend pas que les élections ont été parfaites, mais les observateurs les plus exigeants ont reconnu qu'elles s'étaient déroulées correctement. En fait, on nous accuse d'avoir gagné : voilà le crime du PSB. Il faut se calmer un peu et poursuivre la route que nous avons prise le 10 novembre (1).

– Comment expliquez-vous la défaite du PSB dans les grandes villes?

– Nos résultats à Sofia sont très décevants, il faut les analyser. Les forces étaient plus ou moins à égalité, mais les indécis ont basculé vers l'opposition. Peut-être grâce au meeting de l'UFD du 7 juin, qui était très bien fait et très attrayant. En province, en revanche, le parti s'est bien comporté.

– Mais vous-même et plusieurs autres leaders du PSB êtes en ballottage au second tour?

– Oui, c'est un peu inattendu. La polarisation des opinions est le fait le plus saillant de cette élection – les deux forces principales se partagent 80 % des voix – et nous, les dirigeants du parti, avons été touchés par cette polarisation.

– Vous avez dit, avant les élections, que vous ne dirigeriez plus un gouvernement monocolore. Etes-vous toujours du même avis?

– Plus que jamais, après ces trois ou quatre jours, je suis convaincu que nous ne devons pas gouverner seuls. Le pays est très polarisé, il faut guérir ces choses, unifier; et un gouvernement formé uniquement par le PSB ne peut pas le faire. Un gouvernement minoritaire de l'opposition unie serait encore plus handicapé. On risque donc de se trouver dans une situation où il serait impossible de mettre en œuvre toute réforme sérieuse. Nous sommes condamnés à coopérer, tout le monde doit le comprendre. Il est difficile de dire quelle solution on va pouvoir trouver, mais l'entente nationale est une nécessité absolue.

– Ne pensez-vous pas que votre parti paie, aujourd'hui, le fait de ne pas avoir rompu avec son passé et de ne pas avoir reconnu les erreurs du Parti communiste bulgare?

– Notre programme doit évoluer davantage. Dans notre évolution vers un parti classique de la gauche européenne, les différentes tendances au sein du parti vont se déterminer naturellement ; les uns suivront cette voie qui, pour moi, est la seule valable, tandis que d'autres, sans doute, préféreront rester sur les positions d'antan plus dogmatiques et plus conservatrices. A mon avis, la solution optimale pour la Bulgarie, c'est un centre-gauche dans lequel le Parti social-démocrate (*actuellement membre de la coalition d'opposition UFD*) aurait un rôle important.

» Quant à l'analyse du passé, absolument, il faut la faire. Mais, au moment où l'on cherche à dénigrer notre parti, à remettre en question jusqu'à son existence, la réaction naturelle est de défendre les aspects qui fournissent matière à satisfaction. (...) Il faut faire une pause pour reprendre notre souffle après ces sept mois... Je reconnais le rôle de l'opposition, mais c'est quand même le parti qui a porté le poids de ces changements historiques.

Propos recueillis par
SYLVIE KAUFFMANN

(1) Le 10 novembre 1989 est la date du limogeage de M. Todor Jivkov, l'ancien leader du parti.

URSS

Les députés rejettent toute hausse des prix avant l'automne

Le Parlement soviétique a décidé jeudi 14 juin, par 319 voix contre 33, de renvoyer à septembre le débat sur une éventuelle hausse du prix du pain, que le premier ministre, M. Ryjkov, voulait appliquer dès cet été. La veille (*le Monde* du 15 juin), les députés avaient déjà demandé au gouvernement de présenter à la rentrée une nouvelle version de son programme de réformes économiques. Mais leur motivation était alors que le plan proposé n'allait pas assez loin dans le sens de la libéralisation de l'économie.

Les hausses de prix – du pain et de nombreux autres produits – étaient voulues par le gouvernement comme première étape du passage à une *« économie de marché contrôlée »*. Le Parlement avait repoussé à jeudi le vote sur ce volet du plan, le plus sensible et dont l'annonce fin mai avait provoqué un mouvement de panique dans les magasins. L'élu progressiste de Moscou Alexandre Kraïko a déploré que *« le Soviet suprême n'ait pas démontré qu'il sait prendre des décisions peu populaires mais indispensables »*.

Dans la crise balte, le pouvoir central a également essuyé un revers jeudi avec le rejet par le premier ministre estonien, M. Edgar Savisaar, de tout gel de la déclaration d'indépendance de sa République. *« Un gel irait à l'encontre de nos principes. Moscou ne nous a pas proposé un compromis mais lancé un ultimatum »*, a-t-il dit à la presse néerlandaise. M. Savisaar a en outre rejeté, de même que le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, l'idée de participer à une *« Union d'Etats socialistes souverains »*, unis à Moscou par des *« liens différenciés »*. *« L'Estonie n'a jamais fait partie de l'URSS, dans notre cas il ne saurait être question d'une confédération ou d'une fédération »*, a-t-il ajouté.

Les Lituaniens ont observé jeudi, de même que les Lettons et les Estoniens, une journée de deuil à la mémoire des dizaines de milliers de Baltes déportés en juin 1941 par Staline à la suite de l'annexion de leurs Républiques. – *(AFP, Reuter.)*

□ **URSS-ETATS-UNIS : M. Sununu attendu à Moscou pour conseiller M. Gorbatchev sur l'organisation de la présidence.** – Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. John Sununu – le plus conservateur des principaux collaborateurs de M. Bush – se rendra à Moscou pour conseiller M. Mikhaïl Gorbatchev sur l'organisation et le fonctionnement de sa présidence, a-t-on annoncé jeudi 14 juin de source officielle américaine. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le chef du Parti populaire est suspendu de ses fonctions

M. Josef Bartoncik, président du Parti populaire tchécoslovaque (*PPT*), accusé d'avoir été pendant dix-sept ans un agent de la StB, l'ex-police secrète du régime communiste, a été suspendu de ses fonctions jusqu'à *« éclaircissement de l'affaire »* et, au plus tard, jusqu'à la prochaine conférence nationale du PPT prévue en septembre, a annoncé *jeudi 14 juin* la direction du parti à Prague.

La décision a été prise par le comité central du Parti populaire réuni en session plénière pendant plus de huit heures dans la nuit de mercredi à jeudi. Il a également été décidé par *« acclamations »* de ne pas entrer dans le gouvernement fédéral et d'aller dans l'opposition, suivant ainsi la voie du mouvement chrétien-démocrate slovaque.

Le nouveau gouvernement sera constitué principalement de membres du Forum civique et du Public contre la violence, le mouvement du président Vaclav Havel qui a remporté la majorité absolue des sièges aux élections.

La revendication par le Parti populaire de quatre portefeuilles ministériels, dont celui de l'intérieur, a été repoussée par le Forum civique, a déclaré M. Bohumil Svoboda, vice-président du parti. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE : les démêlés du couple présidentiel

Zulema Menem « interdite de séjour » chez son mari

Les portes continuent de claquer à un rythme soutenu dans la résidence présidentielle d'Olivos, et, sortant de sa réserve gênée, l'opinion publique argentine qui trouve que les démêlés *politico-sentimentaux du couple* Menem font mauvais effet à *l'étranger, commence à prendre* parti.

Pour l'instant l'avantage est au président. Après plusieurs semaines d'absence *« stratégique »*, ce dernier a reintégré, mardi 12 juin au soir, la résidence d'Olivos non sans en avoir interdit l'accès-par *décret-à son épouse Zulema* qui l' *« occupait »* avec la dernière *énergie depuis* le début des démêlés du couple il y a plus d'un mois.

Commentaire lapidaire du quotidien des milieux d'affaires, *« Ambito Financiero » : « L'opinion publique commence à considérer comme logique que M. Carlos Menem veuille récupérer la résidence des chefs d'Etat argentins... »* Le président se contentant pour sa part d'expliquer le choix douloureux auquel il venait d'être confronté par cette simple phrase : *« Entre ma famille et ma patrie, je choisis ma patrie... »*

Pourtant, si *« l'opération sauvetage »* ainsi que l'avaient baptisée les hommes du président semble avoir bien fonctionné, permettant à M. Menem de réintégrer son lit de fonction, le *vaudeville présidentiel* ne semble pas prêt de s'achever. *Furieuse de se voir éconduire à* la porte d'Olivos par des sentinelles *armées, Zulema Yoma de* Menem a lancé mercredi un ultimatum de vingt-quatre *heures* à son présidentiel mari pour le faire *revenir sur sa décision*, faute de quoi elle saisirait la justice pour *« violation de contrat de mariage »*.

La réponse est venue sous la forme d'un télégramme publié jeudi par l'agence Notimex dans laquelle Carlos Menem loin de céder, explique en somme à son épouse, qui entre temps l'avait accusé de *« tendances homosexuelles et de se droguer »*, qu'elle peut encore sauver les meubles : *« Quant à tes effets personnels et tes meubles*, écrit-il, *ils restent à ta disposition afin que les personnes que tu indiqueras viennent les retirer en ton nom... »*



COLOMBIE

Un dirigeant du cartel de Medellin abattu par la police

L'un des chefs du cartel de Medellin, John Jairo Arias Tascon, a été abattu par des unités d'élite des forces de l'ordre jeudi *14 juin* à Medellin, a annoncé l'un des responsables de la police colombienne, le général Octavio Vargas. Agé de *vingt-huit ans*, Arias Tascon, dirigeait les équipes de tueurs du cartel de la drogue, *dont le chef* est Pablo Escobar Gaviria, et était accusé de l'assassinat, en 1984, du ministre de la justice, M. Rodrigo Lara, ainsi que de ceux du gouverneur de la province d'Antioquia, M. Antonio Roldan; du commandant de la police d'Antioquia, le colonel Benjamin Franklin Quintero, et du journaliste Jorge Enrique Pulido.

Cinquième dans la hiérarchie du cartel, Arias Tascon, surnommé *« Pinina »*, a été abattu dans le luxueux quartier de El Poblado. La police a précisé que le gouvernement récompensera de 100 millions de pesos (quelque deux millions de dollars) la personne ayant permis à la police de localiser le responsable de l'organisation. – *(AFP.)*

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Les résultats officiels de l'élection présidentielle ne sont toujours pas publiés

Un mois après l'élection présidentielle du 16 mai le Conseil électoral n'a toujours pas officiellement annoncé le nom du vainqueur. Les derniers résultats provisoires, publiés la semaine dernière, *accordent* une avance de vingt-quatre mille voix au président *sortant* M. Joaquin Balaguer. Son principal adversaire, M. Juan Bosch, qui accuse le gouvernement de fraude a estimé, mercredi 13 juin, que le Conseil électoral craignait de proclamer la victoire de Joaquin Balaguer car *« cela provoquerait une explosion de colère populaire »*

Le Conseil électoral a en effet refusé de reprendre le processus de vérification des documents électoraux, comme le lui avait demandé le Parti révolutionnaire dominicain dont le candidat José Francisco Pena Gomez est arrivé en troisième position. Ce processus avait été engagé à la demande de l'ex-président américain Jimmy Carter à la suite des irrégularités constatées. M. Carter avait été accusé à cette occasion *« d'ingérence dans les affaires dominicaines »*. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : après la formation d'un gouvernement ultra-nationaliste

M. Shamir s'efforce de « calmer le jeu »

Passé le tumulte de la formation du vingt-quatrième gouvernement de l'Etat d'Israël, la realpolitik reprend, lentement, ses droits. Elle impose au premier ministre, M. Itzhak Shamir, de s'efforcer de « calmer le jeu » après les craintes suscitées par l'arrivée au pouvoir de cette équipe ultra-nationaliste. Elle impose, surtout, au chef du gouvernement de reprendre contact avec le président Bush et le secrétaire d'Etat Baker qui le boudent ostensiblement.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Situation rare entre *« alliés »* en principe aussi proches : M. Bush n'aurait pas eu une seule conversation avec M. Shamir depuis que celui-ci a rejeté, en mars, les suggestions américaines destinées à organiser un dialogue israélo-palestinien. La *« sortie »* de M. Baker – appelant cette semaine le gouvernement israélien à être *« sérieux »* dans la recherche de la paix – témoigne de l'exaspération des Etats-Unis et de leurs craintes devant l'absence de tout processus de paix dans la région. A Jérusalem, on y répond, mollement, en demandant qu'on laisse un minimum de temps au nouveau gouvernement pour faire ses preuves.

Le premier souci de cette équipe sera assurément de recoller les morceaux avec les Etats-Unis. M. Shamir aimerait être *« invité »* à se rendre à Washington dans les semaines qui viennent – ce qui, apparemment, ne va pas de soi. Auparavant, il lui faut éviter de trop heurter les sensibilités américaines et faire preuve d'une certaine disposition au compromis.

Cela explique l'invitation faite à un collaborateur du secrétaire général de l'ONU à se rendre en visite dans les territoires occupés ; cela explique aussi les déclarations du premier ministre – au *Jerusalem Post* – soulignant qu'il n'y aurait pas de vague de nouvelles implantations dans les territoires.

Des préalables à l'initiative de paix

Mais l'exaspération est réciproque et M. Shamir, dans cette interview publiée vendredi 15 juin, accuse les Etats-Unis d'encourager les Etats arabes à la guerre contre Israël. En critiquant Israël, dit-il, les Etats-Unis laissent entendre que l'alliance entre les deux pays n'est plus ce qu'elle était, ce qui redonnerait confiance aux ennemis arabes de l'Etat hébreu.

Sur le fond, il dit s'en tenir à *« l'initiative de paix »* de mai 1989 – le projet d'élections dans les territoires – mais il l'enveloppe d'une série de préalables qui ne figuraient pas dans l'original et qui la rendent irrecevable pour les Palestiniens. En tout état de cause, explique-t-il, il n'y aura de négociation avec les Palestiniens que le jour où les Etats arabes feront, eux aussi, un geste en direction de la paix.

Dans l'ordre des préoccupations de M. Shamir, la question palestinienne vient après celle des relations avec les pays arabes. Cette définition des priorités est une des grandes différences avec les travaillistes : MM. Pérès et Rabin disent, eux, que les Etats arabes ne bougeront pas d'un pouce tant qu'Israël n'engagera pas, le premier, un début de négociation avec les Palestiniens. Aux conditions posées par M. Shamir, ajoutent-ils, il n'y a pas de processus de paix possible et ils assurent, l'un et l'autre, que l'impasse actuelle ne peut qu'évoluer de manière de plus en plus conflictuelle.

La nouvelle équipe israélienne est qualifiée dans le monde arabe de *« gouvernement qui s'apprête à la guerre »*. Les autorités y voient une campagne pour faire monter la tension. La plupart des responsables, et d'abord M. Shamir, ont multiplié les déclarations apaisantes, assurant qu'Israël n'avait aucune intention hostile à l'égard de ses voisins. Personne n'ignore ici les dangers de cet emballement de la rhétorique guerrière : il y a des précédents inquiétants. Un des éléments essentiels du climat, et qui pèsera le plus, sera la manière dont M. Moshé Arens se comportera face à l'Intifada. Nouveau ministre de la défense, il trouvera une situation de pourrissement caractérisée par un accroissement des agressions individuelles et de ces règlements de comptes inter-palestiniens menés au nom de la lutte contre la *« collaboration »* et qui, en moins de deux ans, ont déjà fait quelque deux cents morts.

ALAIN FRACHON

KOWEIT : l'élection du Conseil national provisoire

Un « Parlement croupion » aux ordres de la famille régnante

Près de quatre ans après la dissolution d'une Assemblée nationale qui était devenue un véritable instrument de contrôle de l'exécutif, le Koweït vient de se doter d'un ersatz de Parlement qui ne sera, dans le meilleur des cas, qu'une chambre d'enregistrement des volontés de la famille régnante des Sabah.

Le Conseil national transitoire, qui a été élu dimanche 10 juin, aura en effet pour tâche principale, au cours des quatre années que durera son mandat, *« d'évaluer l'expérience parlementaire passée et de suggérer des garde-fous pour préserver l'unité nationale »*. Cet organisme, nullement prévu par la Constitution de 1962 qui, théoriquement du moins, régit la vie politique au Koweït dans ses moindres détails, ne sera donc qu'un organe consultatif, semblable aux *Magaless el Choura* (assemblées consultatives) dont sont dotées la plupart des monarchies absolues du Golfe. Le Koweït, qui jusqu'à présent constituait une exception à la règle, semble ainsi s'aligner sur ses voisins conservateurs.

En décrétant en avril dernier ce curieux retour à la démocratie parlementaire, gelée depuis juillet 1986, l'émir régnant, cheikh Jaber, avait apparemment un double objectif : *primo*, réduire au silence le mouvement démocratique qui, sur l'impulsion d'un groupe de trente-deux anciens députés représentant toutes les forces politiques du pays, réclamait un vrai Parlement conforme à la Constitution ; *secundo*, mettre sur pied une formule de rechange qui, à la longue remplacerait le Parlement de 1985 devenu pour la dynastie des Sabah une *« institution hautement gênante »*.

Depuis 1976 – quand l'Assemblée fut dissoute une première fois, – les Sabah rêvent d'une chambre introuvable, habitée de féaux qui accepteraient de jouer aux figurants dans un Parlement croupion dont l'existence ne servirait en définitive qu'à redorer le blason de la famille régnante, sans mettre en cause un pouvoir de plus en plus envahissant et anachronique.

Peu désireux de se prêter à ce genre de *« comédie parlementaire »*, les anciens députés ont appelé le pays à boycotter la consultation électorale, estimant à juste titre qu'elle était anticonstitutionnelle. Cet appel a été appuyé non seulement par les milieux intellectuels et universitaires, mais également par la plupart des grandes familles marchandes, qui – avec à leur tête le tout-puissant président de la Chambre de commerce, Abdel Aziz El Sagr – ont signé le 16 mai dernier une déclaration dans laquelle ils condamnent sans détour ni ambiguïté le Conseil national proposé par l'émir et demandent le retour à la Constitution de 1962, devenue le point de ralliement de tous les opposants.

Boycottage de l'opposition

La campagne de boycottage n'a pas été vaine puisqu'elle a réussi à faire baisser le taux de participation populaire, qui était de 85 % aux élections de 1985 à 62 %. Dans certains centres urbains de Koweït-City et de sa proche périphérie, ce taux a été réduit de près de la moitié. Les votants en revanche, ont été beaucoup plus nombreux dans les villages et les zones habitées en majorité par les tribus bédouines, facilement manipulables. Manifestement gênés par l'importance de l'abstentionnisme, les autorités ont hésité pendant quarante-huit heures avant d'annoncer officiellement le taux de participation, se contentant d'attribuer le tassement du nombre des votants à la canicule...

Le boycottage des élections aurait sans doute été plus massif si l'opposition avait eu accès à la presse – muselée par la censure – et si elle n'avait pas été en butte aux constantes tracasseries et au harcèlement des forces de l'ordre qui, sont allés jusqu'à emprisonner pendant une semaine au début de mai une dizaine de ses dirigeants, dont plusieurs anciens députés. De leur côté, les médias officiels se sont livrés à un véritable *« lavage de cerveau collectif »* en appelant à longueur de journée les électeurs à participer au scrutin. Rien n'a été négligé dans ce but, y compris de généreuses distributions de prébendes.

En présentant fin avril son projet de Conseil national transitoire, cheikh Jaber avait invoqué la nécessité de préserver *« l'unité nationale »*. C'est exactement le contraire qui est en train de se produire avec la mise en place d'une institution parlementaire représentant essentiellement les tribus bédouines, politiquement sous-développées et qui ne sauront rien refuser aux autorités, alors que l'ensemble de la classe politique et intellectuelle du pays, associée à celle des grands et petits commerçants, souhaite manifestement une Assemblée modernisée qui dépasserait les normes traditionnelles de la société koweïtienne et partagerait pratiquement le pouvoir avec la famille régnante des Sabah.

JEAN GUEYRAS

IRAN

Arrestation de personnalités libérales proches de M. Bazargan

Les autorités iraniennes ont annoncé jeudi 14 juin l'arrestation de plusieurs proches de l'ancien premier ministre libéral, M. Mehdi Bazargan, accusés d'avoir joué le rôle de *« cinquième colonne »* pendant la guerre du Golfe.

Parmi les personnalités arrêtées, et dont le nombre n'est pas précisé, figurent le fils de Bazargan, Abdol-Ali, et sept de ses amis, dont l'ancien directeur du plan et du budget, M. Ezzatollah Sahabi, M. Réza Sadr, qui fut ministre du commerce extérieur dans le premier gouvernement de la République islamique, M. Hussein Beni Assadi, ancien vice-premier ministre dans le gouvernement Bazargan, et M. Mir Chamsé Chahchani, ancien procureur de Téhéran.

Selon une déclaration du parquet de Téhéran, les personnes arrêtées *« ont entretenu au cours de ces dernières années des contacts secrets et réguliers avec des milieux étrangers et ont commis des actes de trahison en agissant en tant que cinquième colonne dans l'intérêt des ennemis de la révolution islamique et de la nation iranienne »*. En Iran, l'espionnage est passible de la peine de mort.

[La plupart des personnalités arrêtées avaient adressé en mai dernier une « lettre ouverte » au président Rafsandjani, dans laquelle ils dénonçaient le « despotisme » et la « dynastie cléricale » qui ont mené le pays « au bord du précipice » (*le Monde* du 19 mai). Elles avaient été récemment mises en cause par M. Mohtachemi, le chef de file des « durs » du régime, qui trois jours avant leur arrestation, avait demandé aux autorités d'*« écraser dans l'oeuf le complot de ces libéraux, chiens de garde des Etats-Unis »*.]

DIPLOMATIE

Le désarmement conventionnel

Paris et Varsovie tentent de débloquer la négociation de Vienne

VIENNE

de notre correspondante

La France et la Pologne ont présenté jeudi 14 juin à Vienne dans le cadre des négociations sur le désarmement conventionnel une proposition commune portant sur les définitions et les plafonds pour les chars et les véhicules blindés de combats. Cette initiative a été présentée à la presse par le chef de la délégation française, M. François Plaisant, comme une *« percée »* dans des négociations qui piétinaient depuis plusieurs mois.

M. Plaisant notant que cette initiative n'avait pas soulevé d'objection lors de la séance plénière qui avait réuni dans la matinée les délégations des pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, estimait qu'elle faisait par conséquent *« l'objet d'un accord informel mais complet des 23 pays participant »* aux négociations. Le représentant polonais, plus prudent, n'employa pas le terme d'*« accord »* et nota simplement que *« de nombreux pays de l'Est et de l'Ouest »* appuyaient la proposition franco-polonaise.

Un peu plus tard cependant, on faisait état du côté américain de difficultés soulevées dans le groupe de travail concerné par la partie soviétique qui ne s'était pourtant pas manifestée en séance plénière. Il semble que si les Soviétiques acceptent de considérer le texte franco-polonais comme une base de travail, les discussions doivent encore se poursuivre au niveau technique (élaboration des listes des différents types de chars).

La proposition franco-polonaise porte sur une limitation des chars à chenilles et à roues à 20 000 pour chaque alliance et retient pour cette catégorie d'armes un poids minimum de 16,5 tonnes à vide. Pour les véhicules blindés de combat, elle suggère de fixer le plafond à 30 000 avec un sous-plafond de 18 000 pour les véhicules blindés de combat d'infanterie et les véhicules à armement lourd et un sous-plafond spécial de 1 500 pour les véhicules à armement lourd dont le poids minimum a été fixé à 6 tonnes.

Si cette proposition était retenue, les négociateurs pourraient concentrer leurs efforts sur la question controversée des avions et hélicoptères de combat. L'URSS refuse notamment d'inclure dans la négociation son aviation aéronavale basée à terre, ce qui est inacceptable pour l'OTAN, qui fait valoir l'efficacité d'une aviation moderne pour mener des attaques surprises.

D'autre part, les Soviétiques demandent que soient fixées des restrictions sur les effectifs de la Bundeswehr, et c'est la principale raison du piétinement de la négociation. Les Occidentaux estiment en effet qu'un premier accord sur les matériels doit être conclu avant que soit abordé le problème des effectifs des armées nationales dans une deuxième phase des négociations de Vienne.

WALTRAUD BARYLI

Les ministres de la défense du pacte de Varsovie sont d'accord pour modifier l'alliance

Les ministres de la défense des pays membres du pacte de Varsovie sont unanimes à souhaiter une transformation des accords constituant l'alliance militaire des pays de l'Est, a déclaré jeudi 14 juin à Strausberg, près de Berlin-Est, le ministre est-allemand de la défense et du désarmement, M. Rainer Eppelmann.

A l'issue de la vingt-cinquième réunion du comité des sept ministres de la défense du pacte, M. Eppelmann a déclaré à la presse que *« l'unanimité s'est faite pour que les accords qui nous lient encore aujourd'hui sur le papier soient transformés »*.

Le ministre soviétique, le maréchal Dimitri Iazov, a exprimé son accord complet avec M. Eppelmann. Selon le maréchal, les sept chefs de délégation sont parvenus à un accord sur *« les positions principales »*, à savoir *« le dépassement des blocs et la constitution d'un système de sécurité indépendant des blocs »*.

Tout en reconnaissant *« le droit de l'Allemagne à se réunifier »*, le maréchal Iazov a estimé qu'elle ne pouvait pas appartenir à une des alliances. *« Le peuple soviétique ne comprendrait pas que l'URSS quitte l'Allemagne et que les Etats-Unis y restent »*, a-t-il ajouté. – (AFP.)

Trente ans après sa création

L'AELE entre la métamorphose et le dépérissement

L'association européenne de libre échange a célébré jeudi 14 juin à Göteborg (Suède) son trentième anniversaire. Alors que la réflexion sur la nouvelle architecture de l'Europe met en relief son isolement, l'AELE tente de se rapprocher de la Communauté européenne, les deux entités ayant en vue la création d'un Espace économique européen (EEE).

GOTEBORG

de notre envoyée spéciale

Ils sont six, six pays européens représentant en tout trente deux millions d'habitants et ils ont en commun d'être neutres pour cinq d'entre eux et de n'être ni de l'Est ni de la Communauté européenne... L'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse vivaient une coopération tranquille au sein de l'Association européenne de libre échange. Voilà leur organisation bousculée. Des négociations vont s'engager avec la Communauté européenne qui risquent de métamorphoser l'AELE. A moins, comme disent les mauvaises langues, que ce ne soit le début de la fin pour cette organisation créée en 1960 par ceux qui ne voulaient pas de la CEE mais souhaitaient compenser ses effets.

L'héritage communautaire

A Bruxelles comme à Genève, où siège le secrétariat de l'AELE, chacun fourbit ses armes : les négociations qui doivent commencer fin juin sont supposées mener à l'entrée en vigueur au 1er janvier 1993 de « l'espace économique et européen ». Cet « EEE » regroupant la CEE et l'AELE ne serait rien de moins qu'une sorte de marché commun à dix neuf (1). Si l'idée date de 1984, elle n'a pris forme qu'en janvier 1989, quand, dans un discours au Parlement européen, M. Jacques Delors proposa aux pays de l'AELE une nouvelle forme d'association avec institutions communes et prises de décisions conjointes.

Deux mois plus tard à Oslo les chefs de gouvernement des pays de l'AELE se déclaraient partants. Depuis, les rencontres entre fonctionnaires des deux entités se sont multipliées et l'on espère que lundi les ministres des affaires étrangères des Douze donneront à la Commission européenne mandat de négocier le fameux accord sur l'EEE.

Cette négociation s'annonce ardue. Car il s'agit de faire en sorte que les six pays de l'AELE « héritent » de ce que l'on appelle *« l'acquis communautaire »*, à savoir la législation européenne découlant des quatre fameuses libertés accordées par l'acte unique (libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes), ainsi que des politiques d'accompagnement (cohésion économique et sociale, environnement, recherche et développement, etc.).

Les pays de l'AELE devront donc intégrer dans chacune de leur législation les textes en vigueur chez les Douze. Ils se déclarent prêts à le faire mais en posant plusieurs conditions. Tout d'abord ils ont dressé une liste de domaines pour lesquels ils souhaitent bénéficier d'exemptions ou de phases de transition. A la politique agricole commune, dont il n'a jamais été question qu'elle s'étende à l'ensemble de l'EEE, ils ajoutent notamment des exceptions en matière de libre circulation des personnes (sujet sensible en Suisse et en Scandinavie), de transport ou encore d'environnement, de sécurité des travailleurs et de santé. Trois domaines où les normes sont plus élevées chez eux que dans la Communauté.

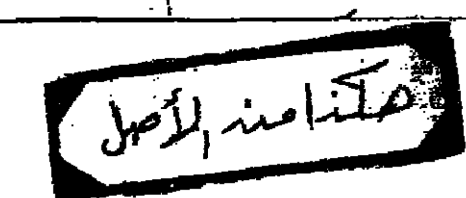
Autrement dit les Six acceptent de rattraper plus de trente ans de retard en matière de législation communautaire, à condition de pouvoir participer, à l'avenir, au processus de décision des Douze. C'est là que l'affaire se complique. En proposant dans son discours devant le Parlement européen que la CEE et l'AELE aient un processus conjoint de décision, M. Jacques Delors avait posé un préalable : le renforcement du processus de décision au sein même de l'AELE. Le mécanisme actuel est celui du consensus. L'abandonner reviendrait, pour les pays de l'AELE, à abandonner une part de souveraineté, ce qui n'est pas du tout à l'ordre du jour.

Nul ne doute cependant que malgré cette pomme de discorde les négociations sur l'EEE aboutiront. Chacun y a intérêt : la Communauté trouve là un moyen de faire patienter les candidats à l'adhésion, de les y préparer ; quant aux Six leur empressement à répondre aux avances de M. Delors correspond à leur sentiment d'être marginalisés par rapport au marché unique. D'ailleurs, si un seul d'entre eux – l'Autriche – a fait acte de candidature à Bruxelles, on sent poindre chez chacun la relance du débat tabou sur l'adhésion.

A Göteborg, Mme Anita Gradin, ministre suédois du commerce extérieur, s'est déclarée « fascinée » par la vision de l'Europe de M. Kohl. Dans un discours à Harvard jeudi 7 juin, le chancelier ouest-allemand avait affirmé : *« Au cours de ce siècle les fondements des Etats-Unis d'Europe seront posés (...). Les Etats-Unis d'Europe doivent être ouverts à des pays comme l'Autriche, la Suède, la Norvège, la Finlande. Ils ne doivent pas repousser des pays comme la Pologne, les Tchèques, les Slovaques, ou la Hongrie, comme ils ne doivent pas exclure d'autres Européens qui souhaitent les joindre. »* Une déclaration qui a fait du bruit chez les Suisses, vexés d'être oubliés ...

MARIE-PIERRE SUBTIL

(1) Le Liechtenstein qui a signé un protocole d'accord avec l'AELE serait partie prenante dans l'EEE.



L'organisation des métiers juridiques et judiciaires

Les intérêts professionnels l'emportent

Les députés ont commencé, jeudi 14 juin, l'examen en première lecture des deux projets de loi relatifs à la réforme des professions judiciaires et juridiques, et à l'exercice, sous forme de sociétés, des professions libérales réglementées, présentés au nom du gouvernement par M. Pierre Arpaillange, garde des Sceaux. Ces deux textes donnent lieu à une impressionnante campagne de *« lobbying »* de la part des professions concernées (avocats, conseils juridiques, notaires, experts-comptables) (*le Monde* du 15 juin). Grâce à l'abstention ou à la non-participation au scrutin de certains membres du RPR, de l'UDF et de l'UDC, la motion de renvoi en commission, déposée par les trois groupes de l'opposition, a été rejetée.

L'intergroupe de l'opposition avait déjà reçu des coups. Jeudi 14 juin, il a pris une gifle. La veille, après d'âpres discussions, les dirigeants RPR, UDF et UDC étaient parvenus à un accord sur le dépôt et le vote d'une motion de renvoi en commission des deux projets de loi relatifs à la réforme des procédures juridiques et judiciaires. Ils avaient même tenu à préciser, dans un long communiqué triomphant, que cette décision avait été adoptée *« à l'unanimité »*.

En recourant à cette procédure, les trois groupes de l'opposition espéraient jeter pudiquement un voile politique « unitaire » sur un texte technique qui suscite de nombreux clivages parmi leurs membres. C'est raté. L'échec est d'autant plus douloureux qu'après quelques hésitations, le groupe communiste avait finalement décidé de joindre ses voix à celles de l'opposition, rendant ainsi mathématiquement possible le succès du renvoi en commission.

Mais jeudi soir la politique n'avait pas droit de cité dans l'hémicycle. Littéralement cernés par les représentants des groupes de pression, qui avaient envahi les tribunes du public et qui prenaient fébrilement des notes sur les débats, les députés semblaient beaucoup plus soucieux de la défense des intérêts professionnels – et contradictoires – des notaires, des avocats ou des conseils juridiques que du respect des consignes de vote de leur parti. Cette pression constante des « lobbies » a d'ailleurs été dénoncée, avec plus ou moins d'acrimonie, par de nombreux orateurs.

Particulièrement virulent, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) a estimé que *« la comédie [avait] assez duré »* et qu'il fallait savoir *« qui, des députés ou de tel ou tel groupe de pression, fait la loi »*. Plus mesuré, le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, avait pour sa part tenu à rappeler, à toutes fins utiles, que *« l'intérêt public ne devait pas être négligé dans cette enceinte »*.

De fait, c'est toujours au nom de l'intérêt « public », voire de l'intérêt « moral », que les députés sont intervenus dans la discussion générale pour approuver ou contester telle ou telle disposition du texte. Mais le problème est que, selon que l'on est avocat, notaire, conseil juridique ou expert-comptable, on a une vision toute particulière de l'intérêt général. Jeudi, la séance a donc tourné au jeu de devinettes.

On se préoccupait moins de savoir quelle était l'étiquette politique du député qui s'exprimait que de la profession qu'il avait exercée ou qu'il exerçait encore, pour comprendre sa position sur l'introduction du salariat chez les avocats, la formation professionnelle, la société de capitaux ou la réglementation des activités de consultation et de rédaction d'actes juridiques.

C'est ainsi que très logiquement M. Claude Wolff (UDF, Puy-de-Dôme), expert-comptable, s'est lancé dans une vigoureuse défense du droit de ces professions à exercer des fonctions de conseil juridique ; que M. Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône), membre du barreau, a plaidé en faveur du rôle irremplaçable et spécifique des avocats dans la tradition juridique française ; ou que M. Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire), conseil juridique, a défendu la motion de renvoi en commission d'un projet qui, dans la perspective de la fusion des deux professions de conseil juridique et d'avocat, fait aux seconds une part trop belle à son goût.

Pour ceux qui n'étaient pas *a priori* concernés directement par la défense d'intérêts professionnels, le choix était plus douloureux. Certains d'ailleurs, comme M. Jean Brocard (UDF), se sont refusés à trancher. Le député de Haute-Savoie est donc monté à la tribune pour lire successivement le texte que lui avait confié le bâtonnier de son département sur les revendications des avocats et celui résumant les préoccupations des experts-comptables de sa circonscription, sans paraître s'inquiéter un instant de leurs caractères largement incompatibles...

Refusant lui-aussi de trancher, mais avant tout soucieux de l'unité politique de l'opposition, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a défendu le renvoi en commission au nom de l'insuffisante préparation du projet de loi et de l'insatisfaction exprimée par les différentes professions concernées. Comble de l'ironie, le député RPR est même allé jusqu'à défendre l'idée très rocardienne d'une *« table ronde »* afin d'élaborer de nouvelles solutions de compromis.

A l'heure du scrutin, les scrupules professionnels l'ont donc emporté sur les considérations politiques. A l'issue de la séance, un député socialiste s'interrogeait avec gourmandise : *« Il va peut-être y avoir de nouvelles exclusions dans l'opposition... »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

L'analyse du scrutin

Par 287 voix contre 269 sur 571 votants, les députés ont rejeté, jeudi 14 juin, la motion de renvoi en commission déposée par les groupes RPR, UDF et UDC. Le détail du scrutin s'établit ainsi :

PS (272 membres) : 272 contre ;

RPR (129 membres) : 128 voix pour ; 1 voix contre : M. Patrick Devedjian ;

UDF (91 membres) : 88 voix pour ; 1 voix contre : M. Paul Chollet ; 1 abstention : M. Léonce Deprez ; 1 non-votant : M. Charles Fèvre ;

UDC (40 membres) : 25 voix pour ; 10 abstentions : M. Bernard Bosson, Mme Christine Boutin, MM. Bruno Durieux, Gérard Grignon, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Paul Virapoullé ; 5 non-votants : MM. Edmond Alphandéry, Raymond Barre, Jacques Barrot, Loïc Bouvard (président de séance), Jean-Jacques Hyest ;

PC (26 membres) : 26 voix pour ;

Non-inscrits (19 membres) : 2 voix pour : MM. Gautier Audinot, Elie Hoarau ; 13 voix contre : MM. Michel Cartelet, Jean Charbonnel, Jean-Marie Daillet, Serge Franchis, Alexandre Léontieff, Jean-Pierre Luppi, Claude Miqueu, Alexis Pota, Jean Royer, Christian Spiller, Bernard Tapie, Emile Vernaudon, Aloyse Warhouver ; 4 abstentions : MM. Léon Bertrand, Maurice Sergheraert, Mme Marie-France Stirbois, M. André Thien Ah Koon ;

□ **Règlement définitif du budget 1988.** – Le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1988 a été adopté, en première lecture, mercredi 13 juin, grâce à l'abstention des députés communistes. Ce projet a été voté par 274 voix contre 257.

La réforme constitutionnelle

Les sénateurs n'ont pas très envie d'aller à Versailles

Le Sénat a adopté, jeudi 14 juin, le projet de loi constitutionnelle instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception. La majorité sénatoriale a voté un texte augmenté, au cours de cette séance, de trois amendements auxquels le gouvernement était favorable : le renvoi automatique devant le Parlement d'une disposition déclarée inconstitutionnelle, la définition des droits fondamentaux par référence explicite au dispositif et au préambule de la Constitution et l'extension du droit de saisine à soixante députés ou soixante sénateurs préalablement à la ratification d'un engagement international. Le groupe communiste – ainsi que M. Jean-Marie Girault (Rép. et Ind., Calvados) – a voté contre. Le groupe socialiste s'est abstenu.

Un projet de loi constitutionnelle, pour être adopté selon la procédure définie par l'article 89 de la Constitution, doit être voté en termes identiques par les deux Assemblées puis soumis à référendum ou au Parlement réuni en congrès à Versailles. Dans ce dernier cas, que M. Mitterrand et le gouvernement avaient en tête, le texte doit être voté à la majorité qualifiée des trois cinquièmes des suffrages exprimés.

Les sénateurs, du moins la grande majorité d'entre eux, ont-ils véritablement envie de faire le déplacement de Versailles ? En préambule à la discussion générale, mardi, le rapporteur du projet, M. Jacques Larché (Rép. et Ind., Seine-et-Marne), avait affirmé, la main sur le cœur, que *« la commission des lois du Sénat a jugé nécessaire d'amender le texte tout en se refusant à présenter des amendements « lourds ». « Aucun de nos amendements ne constitue une fin de non-recevoir »*, avait-il affirmé.

« Cellule de réflexion »

Certaines dispositions adoptées au cours de l'examen du texte, comme le vote conforme des textes organiques ou la procédure de signature automatique des ordonnances par le président de la République, constituent cependant de sérieux obstacles à une adoption du projet en des termes identiques par l'Assemblée nationale (1). M. Michel Rocard avait d'ailleurs estimé devant les sénateurs que certains amendements *« excèdent évidemment les limites de la réforme »*. Les sénateurs ont-ils donc placé délibérément la barre très haut pour disposer d'une grande marge de manœuvre dans d'éventuelles négociations avec les députés, ou bien sont-ils plutôt déterminés à faire échec au projet de réforme?

L'attitude de la majorité sénatoriale incite plutôt à retenir pour l'instant la seconde hypothèse. Cette majorité a travaillé très en amont sur le projet pour éviter à tout prix les *« gamineries »* de l'opposition particulièrement divisée à l'Assemblée nationale. Les sénateurs ont tout d'abord désigné comme rapporteur du projet un de ses détracteurs, le président de la commission des lois, M. Jacques Larché. Pour éviter à tout prix de commettre, selon l'expression d'un ancien président de groupe au Palais Bourbon, *« une faute professionnelle »*, comme à l'Assemblée, la majorité a réuni ensuite ses sénateurs constitutionnalistes au sein d'une « cellule » de réflexion qui a concocté les amendements adoptés ensuite en commission, puis en séance.

On imagine mal, à l'heure actuelle, les sénateurs offrant une victoire politique au gouvernement et au président de la République en cherchant un compromis avec l'Assemblée nationale, alors que leur objectif de départ était, entre autres, de donner une leçon d'opposition à leurs collègues du Palais Bourbon. Comme le résume un ancien ministre membre de la majorité sénatoriale : *« C'est un refus dont l'habillage a été particulièrement soigné. Il ne s'agit pas en effet que le Sénat porte la responsabilité d'un quelconque échec de la réforme. »*

GILLES PARIS

(1) Les députés devraient examiner le 21 juin la mouture du projet issue des travaux du Sénat.

L'élection cantonale partielle de Villeurbanne

Le PS s'efforce de mobiliser contre le FN

Le second tour de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne a lieu dimanche 17 juin. Pendant une semaine, la candidate socialiste, Mme Nathalie Gautier, s'est attachée sur le terrain à lutter contre l'abstention, qui avait touché trois électeurs sur quatre au premier tour. Son concurrent du Front national, M. Pierre Vial, savoure *« l'implosion du RPR »* et les déchirements de la droite. Eliminé au premier tour, le candidat des Verts refuse de se prononcer entre le FN et le PS, tandis que, CNI, approuvé par M. Griotteray (UDF), appelle à voter pour l'extrême droite. M. Griotteray, préfèrerait voter dans une élection présidentielle pour M. Le Pen plutôt que pour un socialiste. Mme Michèle Barzach (RPR) a déclaré, vendredi 15 juin, qu'il fallait *« éviter de faire passer Le Pen quoi qu'il arrive »*.

« Ça va être dur »

LYON

de notre bureau régional

« Si nous, les Algériens, on pouvait voter, Mitterrand il serait président pour toujours ». Voilà déjà un moment que Khaled observe le manège des journalistes, autour de Mme Nathalie Gautier, la candidate socialiste à l'élection partielle du canton de Villeurbanne-sud. Cela fait même précisément trente-sept ans – depuis qu'il est arrivé en France, en 1953, à l'âge de quinze ans – qu'à défaut de pouvoir voter, Khaled attend de pouvoir dire, enfin, son mot, dans un micro : *« Un Français, vraiment d'origine, il a pas peur des immigrés »*. Seulement voilà : *« Les Français, avec nous, ils sont gentils. Mais après, ils ne votent pas tous socialiste »*. Depuis que la France a découvert Villeurbanne, Mme Gautier se prend discrètement, à partager les mêmes rêves que Khaled. Toute jeune dans le métier elle se sait investie d'un rôle sans doute un peu trop vaste pour elle : incarner *« la France républicaine »*. Après le premier tour, la mairie socialiste de Villeurbanne a fait ce qu'il fallait pour l'aider : 20 000 affiches ont été placardées pour rappeler les limites exactes du canton sud. *« Comment voulez-vous que les gens s'y retrouvent, en zone urbaine?* se plaint-elle. *Heureusement, depuis dimanche, la télévision s'intéresse à nous »*. Certains Villeurbannais, en effet, n'ont appris qu'après coup, en regardant la télévision, qu'ils auraient dû voter dimanche dernier...

Mme Gautier se rend dans l'une de ces cités rejetées de l'autre côté du boulevard périphérique. *« Ca va être dur »*, dit-elle. Dans certains bureaux de vote de « Bel-Air », la participation au premier tour n'a pas dépassé 20% et le Front national, du même coup, a frôlé les 40%. L'accueil n'est pas très chaleureux, en effet.

« Il ne faudrait quand même pas que pour fermer les Minguettes, ils nous les envoient tous ici », se plaint un commerçant. Toujours la même complainte des banlieues : les immigrés, le bruit, les vols, la peur, la drogue. *« Ils travaillent pas, et pourtant ils ont des bagnoles, alors? ». « Ca leur ferait pas de mal, aux socialistes, de prendre une bonne calotte, pour qu'ils se souviennent, enfin, des travailleurs ! »*. C'est un vieil électeur communiste qui parle : *« Pour la mairie, c'est pas pareil. Mais au conseil général, un de plus, un de moins, ça change rien »*.

Pendant ce temps, c'est à peine si le candidat du Front national a besoin de faire campagne. La cacophonie, à droite, lui suffit. Eliminé au premier tour, le candidat du RPR a commencé par dire qu'il ne donnerait aucune consigne de vote, avant d'appeler à voter blanc. Dans un communiqué amer, il a publié le coût de sa campagne (92 745 francs) et remercié les quelques élus venus le soutenir : parmi les absents, M. Michel Noir.

Après avoir appelé à l'abstention, dans un souci d' *« exigence morale »*, le maire de Lyon a même annulé précipitamment, jeudi 14 juin, une conférence de presse prévue de longue date sur les dossiers municipaux, sans doute pour ne pas avoir à s'expliquer davantage. *« Entre le PS et le Front national, il n'y a plus rien »*, jubile M. Pierre Vial, qui se présente désormais comme candidat du « Front patriotique », contre *« les agents de l'anti-France »*.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **La « bataille de Port-Fréjus » : M. Léotard engage une action judiciaire.** – M. François Léotard, maire de Fréjus, a décidé d'engager une action judiciaire à la suite des informations publiées sur la polémique relative à l'aménagement de Port-Fréjus (*le Monde* du 13 juin). Dans un communiqué, diffusé jeudi 14 juin, il indique qu'il a chargé Me Jean-Marc Varaut, avocat au barreau de Paris, *« de donner les suites judiciaires que comporte la divulgation d'une plainte avec constitution de partie civile, en violation des dispositions du code de procédure pénale, qui interdit de publier toute information de cette nature avant décision judiciaire »*. M. Léotard *« entend réserver à la justice les explications qu'il lui doit pour établir l'absence évidente de tout fondement à la plainte vindicative qui a été déposée contre la municipalité de Fréjus »*.

□ **M. Evin confirme la préparation d'un Livre blanc sur la retraite.** – Le ministre de la Santé, M. Claude Evin, a confirmé, jeudi 14 juin, à l'Assemblée nationale que le gouvernement préparait *« un Livre blanc sur le problème des retraites »* et qu'il souhaitait engager *« une réflexion sur l'ensemble des régimes de pensions »*. Le ministre a ajouté que *« la classe sociale des retraités est l'une des plus hétérogènes du pays »* et qu'il souhaitait voir *« diminuer ces trop grandes disparités »*. M. Evin a par ailleurs annoncé *« la sortie imminente de trois dossiers de rénovation de la cotation des actes »* concernant des professions para-médicales : *« les actes infirmiers en matière de mucoviscidose, une revalorisation du bilan orthoptique et une refonte complète de la nomenclature des actes d'orthophonie »*.

A Vierzon

Des municipales dans la confusion

BOURGES

de notre correspondant

Depuis la démission du maire communiste de Vierzon, M. Fernand Micouraud (*le Monde* du 23 mai), l'imbroglio politique est à son comble au sein d'une gauche divisée. Sur les cinq listes en présence, dimanche 17 juin, aucune n'appartient à la droite traditionnelle. L'UDF, en soutenant officiellement la liste Rousseau-Albizzati a coupé l'herbe sous le pied du RPR Derrière la liste de M. Roger Coulon (PCF) et celle de M. Jean Rousseau (ex PS), Lutte ouvrière (trotskiste), les Verts (écologistes) et le Front national (extrême droite) tenteront de jouer les arbitres.

M. Rousseau, élu maire lors de la réunion houleuse du conseil municipal du 20 mai, avait été aussitôt désavoué par le PS et mis en congé de parti. Divisée, la fédération socialiste du Cher avait, malgré tout, *« décidé de faire sienne »* la décision nationale. L'alliance de M. Rousseau avec l'équipe de socio-professionnels baptisée Arc-en-ciel etmenée par M. Albizzati a provoqué une mobilisation au plus haut niveau. Gérée pendant plus de trente ans par une municipalité à dominante communiste, la seconde ville du Cher, qui connaît des difficultés économiques, n'est pas seule en cause. Après Saint-Florent qui, l'an passé, avait échappé au PCF, lorsque le PS avait rejoint la liste du maire communiste dissident, c'est Bourges, tenue depuis 1977 par M. Jacques Rimbault, député communiste, qui est dans la ligne de mire.

Mercredi, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, M. Mauroy a indiqué qu'il était intervenu auprès de M. Michel Rocard pour éviter que deux membres du gouvernement, MM. Michel Durafour et Brice Lalonde, sollicités par M. Rousseau, n'apportent leur soutien à ce dernier. Sa démarche a été couronnée de succès. Seul M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, est venu apporter son soutien à la liste « unitaire » à forte coloration communiste.

PATRICK MARTINAT

Débat d'orientation au Sénat

Les demandes des ministres dépassent de 50 milliards de francs l'objectif budgétaire

Le Sénat a entendu, jeudi 14 juin, une déclaration du gouvernement sur le rapport relatif à l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques qui a pour objet de rendre compte des conditions de l'exécution de la loi de finances, six mois après son entrée en vigueur.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, s'étaient déjà longuement exprimés au cours du débat d'orientation budgétaire du 19 avril, à l'Assemblée nationale. M. Bérégovoy a développé à nouveau les axes de la politique destinée à réduire les inégalités.

« Contre la spéculation foncière qui se nourrit du développement insuffisamment contrôlé de l'urbanisation », M. Bérégovoy a affirmé qu'il était prêt à s'engager dans la direction d'une *« taxation des sols à construire dans des périmètres déterminés »*.

Le ministre de l'économie a également évoqué les propositions fiscales faites par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avant de parler de la dépense publique, puissant instrument de réduction des inégalités. Il a cependant fait remarquer que, *« contrairement aux années précédentes, l'exécution budgétaire ne laisse pas prévoir de surcroît de recettes fiscales ». « C'est dire*, a-t-il poursuivi, *que les dépenses supplémentaires doivent être financées par des économies équivalentes »*. Le ministre a indiqué que, outre les grandes priorités définies par le président de la République, un effort s'imposait pour le ministère de la justice et qu'il convenait *« de réaliser des économies ailleurs ». « Aucun budget n'est tabou »*, a dit le ministre avant d'évoquer celui de la défense : *« Un grand pays comme le nôtre doit se doter des moyens d'assurer son autorité, qui dépend aussi de la santé de son économie, de sa monnaie et de sa cohésion sociale. »*

M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission sénatoriale des finances, est ensuite intervenu pour regretter, *« s'agissant du déficit budgétaire, la politique des petits pas »*. Il a appelé de ses vœux une réduction plus drastique de ce déficit et *« une meilleure maîtrise des dépenses publiques »*. M. Roger Chinaud (Rép. et Ind., Paris), rapporteur général de la commission des finances, s'est alarmé du fait que *« la somme des demandes des ministres dépasse déjà de 50 milliards de francs l'objectif de progression des dépenses arrêté »*. Ce chiffre a été confirmé au cours du débat par le ministre de l'économie. M. Chinaud s'est aussi inquiété du *« sort des entreprises du secteur public et de leur financement »*. Il a enfin ironisé sur la multiplication – contestée par M. Charasse – des priorités affichées par le gouvernement, en daubant sur le *« rêve facile du tout prioritaire »*.

G. P.

POLITIQUE

Un entretien avec M. Pierre Mauroy

Suite de la première page.

» Si nous réfléchissons à une nouvelle étape sociale, cela signifie bien qu'il y a déjà eu des avancées. Mais cette classe moyenne, qui entendait parler d'abord de l'exclusion des uns et de l'enrichissement des autres, s'est sentie oubliée (1). Voilà pourquoi elle attend, aujourd'hui, un discours qui s'adresse à elle et qui manifeste une sensibilité sociale.

– Est-ce que vous n'allez pas ainsi à l'encontre de la politique de M. Rocard, qui part du principe que la première inégalité c'est le chômage?

– Non. Il est, bien entendu, nécessaire de traiter le problème du chômage, qui demeure notre priorité comme celle des Français. Le gouvernement a marqué des points en matière de création d'emplois, mais, compte tenu de l'arrivée chaque année sur le marché du travail de nombreux jeunes, l'enjeu, c'est que davantage d'emplois se traduise par une réduction significative du chômage. Cela fait partie intégrante de la nouvelle étape sociale.

– Vous paraît-il normal que, en période de croissance, les revenus des plus performants progressent plus vite que ceux des autres, qui le sont moins ?

– La perception des inégalités par les Français est paradoxale. Ainsi, sur les inégalités de patrimoine, la sensibilité des Français est moins vive qu'il y a quelques années, alors même que la concentration des patrimoines est forte et en augmentation : 10 % des Français les plus riches possèdent, aujourd'hui, 54 % du patrimoine global.

» De même, les Français ne songent pas forcément à ceux qui gagnent le plus lorsqu'ils disent qu'il existe des inégalités de revenus, dont ils subissent les conséquences, puisque la moitié des salariés gagnent moins de 7 000 francs par mois.

» Il faudrait, pourtant, être sourd pour ne pas entendre que les Français souhaitent davantage d'argent, davantage de pouvoir d'achat. Cette revendication, le Parti socialiste l'a portée, le président de la République l'a soutenue, le gouvernement l'a reconnue. Il faut augmenter le SMIC, mais cela ne suffira pas.

« Redéfinir le SMIC »

» Il faut, aussi, redéfinir le SMIC dans le code du travail, et le groupe socialiste déposera une proposition de loi en ce sens. En effet, trop de salariés doivent ajouter diverses primes et indemnités à leur rémunération brute pour atteindre le niveau du salaire minimum interprofessionnel de croissance. Le salarié le moins payé, en France, devrait avoir une rémunération correspondant au minimum au SMIC, ses diverses indemnités et heures supplémentaires venant s'y ajouter !

» Mais il faut surtout, comme je l'ai réclamé, que des négociations de branche s'engagent rapidement pour traiter des bas salaires, des carrières et des classifications. Nous devons organiser la promotion des professions. En augmentant le SMIC, il ne faut pas décourager les P1, les P2, les P3, en écrasant la hiérarchie.

– Est-ce que vous partagez la démarche du premier ministre, qui sous-entend que, si des négociations s'engagent rapidement, le « coup de pouce » pour le SMIC n'aura pas trop d'ampleur ? Vous ne préconisez pas une hausse de 10 % du SMIC, comme vous l'aviez fait en juin 1981 ?

– Je ne regrette pas ce que j'ai fait en 1981. Heureusement que nous avons fait une telle injection de pouvoir d'achat pour rattraper les retards accumulés par les gouvernements de droite... et pour anticiper sur l'accroissement des inégalités intervenu entre 1986 et 1988 sous le gouvernement de Jacques Chirac.

» Si je n'avais pas pris les mesures de 1981-1982, je n'aurais jamais pu faire la politique de 1983 et 1984. Notre politique a favorisé la maîtrise de l'inflation et le retour de la croissance. Maintenant, nous disons au gouvernement que réussite économique et réussite sociale doivent aller de pair. On en a besoin pour la France, mais aussi pour que l'engagement socialiste conserve tout son sens. Pour nous, c'est fondamentalement une question d'identité, de vision de la société.

» Quand il demande l'ouverture de négociations, le gouvernement vise juste, mais à condition qu'il soit entendu par le CNPF et par l'ensemble des fédérations patronales.

« Une nouvelle étape sociale »

– Cela ne suppose-t-il pas le maintien d'une certaine rigueur dans la démarche, car vous risquez d'ouvrir la boîte de Pandore des revendications salariales au sein de cette « immense classe moyenne », très diversifiée, alors même que l'inflation menace toujours?

– Je comprends tout à fait cette préoccupation. La difficulté, dans la situation de premier ministre, c'est qu'il faut savoir tenir compte de toutes les contraintes. Elles ne sont pas seulement économiques. Elles sont, aussi, sociales, et c'est la mission historique de la gauche que de savoir les prendre en compte dans leur diversité et ne pas les opposer.

» Au-delà du chômage et des salaires, la nouvelle étape sociale doit prendre en compte les besoins en formation, les problèmes de logement, la réorganisation et la réduction du temps de travail...

– Le premier ministre a donné deux ans aux partenaires sociaux pour aboutir...

– A l'attente qui existe, il faut pouvoir répondre plus rapidement. Un engagement solennel doit être pris avant la fin du mois. Des progrès sensibles doivent intervenir avant la fin de l'année. Si l'attente était trop longue, nous ne devrions, alors, pas hésiter à augmenter le SMIC plus fortement.

« Nous avons changé »

– Est-ce que vous souhaitez qu'on en revienne à une période comme 1974-1982, où le revenu disponible avait progressé plus vite que la richesse nationale, alors que, de 1982 à 1988, c'est la richesse nationale qui a progressé plus vite que le revenu disponible (15 % au lieu de 8 %) ?

– Ce n'est pas moi, qui ai mis en place la rigueur pour briser l'inflation, qui infirmerai cette évidence : on ne peut distribuer plus que ce que l'on crée.

» Je souhaite que le gouvernement associe une réussite sociale à la réussite économique, car c'est maintenant que se prépare la victoire aux élections de 1993. Mais tout ne dépend pas de lui. Mon message s'adresse, aussi, au patronat. Nous, socialistes, avons changé, et la nouvelle étape sociale ne remet nullement en cause ce changement. Aujourd'hui, beaucoup d'employeurs doivent, également, d'adapter et comprendre qu'une bonne politique salariale est garante de la cohésion sociale et, partant, de la réussite économique.

– Croyez-vous que la réforme du financement de la protection sociale va être un moyen de dégager davantage de salaire direct ?

– Je le pense. Je suis favorable à la contribution sociale de solidarité. D'abord parce que c'est un moyen de conforter la Sécurité sociale. Ensuite parce qu'elle porte sur l'ensemble des revenus, c'est-à-dire à la fois sur les revenus du travail et sur ceux du capital. Enfin, parce qu'elle doit se traduire par une baisse des cotisations ouvrières et, donc, par une progression du salaire net, notamment des catégories modestes.

» Mais, parallèlement à la nécessité de réduire les injustices et les inégalités salariales, il faut agir sur la fiscalité du patrimoine. Le rapport Hollande comporte de bonnes propositions...

– M. Rocard a pourtant paru récemment l'enterrer...

– Non, je ne le crois pas. Le rapport Hollande est raisonnable, et je suis convaincu que c'est un instrument de travail que le gouvernement va examiner attentivement. Il est indispensable de taxer davantage les plus-values, et, notamment, les plus-values immobilières. De même, le rapport contient des pistes intéressantes sur les successions, même s'il faut être attentif à l'extrême sensibilité de l'opinion sur le sujet. Mais l'objectif de réduction de l'imposition des petites successions alliée à une augmentation de l'imposition de la tranche des 10 % des plus grosses successions me semble pouvoir être bien compris.

– Vous avez été le premier, dans la préparation du congrès socialiste de Rennes, à dire : pour financer des mesures sociales, il faut remettre en cause les dépenses militaires. Faut-il le faire dès le prochain budget?

– La remise en cause des dépenses militaires n'est en rien liée au financement des mesures sociales. Elle découle de l'évolution de la situation internationale et des conséquences que nous pouvons en tirer pour notre système de sécurité. La perspective de la réduction du budget militaire est ouverte. Dans quelles proportions ? Peut-être pouvons-nous amorcer dès cette année le mouvement, ne serait-ce que de façon symbolique. L'essentiel, c'est que le Parti socialiste poursuive la réflexion de fond, qu'il a engagée sous mon impulsion, dans la perspective du projet qu'il doit élaborer en 1991.

La tentation d'un « ordre moral »

– Certains, comme M. Jean-Pierre Chevènement, pensent que ce n'est pas au moment où la situation internationale devient plus complexe qu'il faut dégarnir sa défense.

– Il ne s'agit pas de prendre des mesures irresponsables. Il reste que le monde a atteint un niveau d'armement non seulement insupportable, mais, de surcroît, inutile. La menace évolue, et nous ne pouvons pas nous contenter d'être spectateurs des événements de l'Est. Nous devons en tirer un certain nombre de conséquences, en restant très attentifs au déroulement des négociations de Vienne.

– Est-ce la frustration sociale qui nourrit des phénomènes tels que l'abstention ou le vote pour le Front national, ou bien est-ce la recherche du consensus?

– La frustration nourrit, incontestablement, l'abstention et explique, pour partie, la progression du Front national, mais on assiste, en fait, à un phénomène de frustration plus global, qui trouve son origine dans le refus de certains d'accepter les mutations de la société actuelle. La peur fait resurgir un discours nationaliste, anti-européen, xénophobe. On refuse le changement pour se replier sur soi.

» On cherche, même, à reconstituer un ordre moral. Cette tendance prend, parfois, des formes pernicieuses. L'accumulation des réglementations répressives en est une illustration, et la tendance va si loin que même ceux que l'on ne peut soupçonner d'en être complices proposent des idées aussi inattendues que la réouverture des maisons closes pour se protéger du sida !

» En réalité, nous devons prendre conscience que tous ces phénomènes correspondent à un état de crise du monde et de la société, où, comme le disait Gramsci, *« le vieux meurt, mais le neuf n'arrive pas à naître »*. Pour le dépasser, il faut retrouver des repères forts, faire revivre nos valeurs, faire preuve d'imagination comme d'audace. Pour aller résolument vers le neuf. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU
et MICHEL NOBLECOURT

(1) Un sondage réalisé par la SOFRES à la demande du PS, auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus du 1er au 6 juin, montre que, à la question : *« Quelles sont les catégories sociales qui ont le plus bénéficié de l'action de la gauche au pouvoir? »*, 30 % répondent *« les immigrés »* ; 26 %, *« les chômeurs »* ; 24 %, *« les fonctionnaires »* ; 19 %, *« les handicapés »* ; 17 %, *« les retraités »* ; 14 %, *« les familles »* ; 11 %, *« les jeunes »* ; 10 %, *« les femmes »* ; 9 %, *« les agriculteurs »* ; 8 %, *« les ouvriers »* ; 8 %, *« les salariés du secteur privé »* ; 5 %, *« les locataires »*.

Réunion du comité directeur du PS

Le comité directeur du parti socialiste, qui se réunit samedi 16 juin, doit être l'occasion du premier débat de politique générale entre les socialistes depuis le congrès de Rennes, il y a trois mois. Les discussions porteront aussi sur le mode de scrutin pour les élections régionales de 1992. Le bureau exécutif du PS s'était prononcé pour la transposition du système appliqué aux élections municipales depuis sept ans, c'est-à-dire un scrutin proportionnel assorti d'une « prime » garantissant la majorité absolue des sièges à la liste arrivée en tête. Cependant, MM. Laurent Fabius et Jean Poperen restent partisans d'un scrutin majoritaire dans le cadre de circonscriptions nouvelles qui seraient découpées dans les circonscriptions législatives.

Quatre commissions permanentes doivent être créées au comité directeur : sur la politique internationale, la défense et la sécurité ; sur la politique intérieure et les problèmes de société ; sur la politique économique et sociale ; sur la vie interne du parti. Le comité directeur discutera de la préparation du projet qui doit déboucher sur une convention nationale du parti à l'automne 1991. Il doit examiner aussi la situation financière du PS après la fermeture de ses bureaux d'études et l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur le financement de la vie politique.

Décès de Jean-François Pintat, sénateur de la Gironde

M. Jean-François Pintat, sénateur (RI) de la Gironde, est décédé le jeudi 14 juin, à son domicile de Soulac-sur-Mer (Gironde). Grièvement blessé à la tête à la suite d'une chute, il est mort dans l'ambulance qui le conduisait à la polyclinique de Lesparre. – *(Corresp.)*

[Né le 29 juillet 1923, Jean-François Pintat était ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufacture. Il était maire de Soulac-sur-Mer depuis 1959. Il fut conseiller général de la Gironde de 1964 à 1976. Il siégeait au Sénat depuis 1971. En 1989, il avait pris la tête de la liste d'union de la droite pour les sénatoriales en Gironde. Jean-François Pintat était vice-président du conseil régional d'Aquitaine. Il présidait également le comité départemental de l'UDF girondine. C'est M. Gérard César (RPR), conseiller général de la Gironde et maire de Rauzan, qui lui succèdera au Sénat.]

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

EN termes économiques (histoire d'être à la mode), quel parti, s'il était analysé comme une entreprise, ne serait pas menacé par la faillite, ou à tout le moins par le règlement judiciaire ? Lequel ne pourrait être bientôt pourvu d'un syndic dont le rôle, on le sait, n'est pas de veiller au redressement des maisons qui croulent, mais de conduire leur liquidation ? Du moins est-ce l'impression que lesdits partis s'échinent à donner. L'a-t-on assez dit !

On pourrait interminablement filer la métaphore sans que jamais les faits ne viennent en diminuer le bien-fondé. Partout, l'« actif » que représentent les militants est gaspillé sans être remplacé ; ces clients que sont les électeurs désertent la boutique et cessent plus souvent d'acheter le produit qu'ils ne vont se fournir auprès de la concurrence.

Le Parti communiste est le plus gravement atteint, il serait à peine décent de s'y attarder. Enseigne illisible, devanture empoussiérée, personnel revêche, et quant aux heures d'ouverture mieux vaut ne pas en parler : le rideau de fer est baissé plus souvent qu'à son tour.

A terme, ça n'est pas plus brillant ailleurs. Balkanisation, désagrégation, dislocation, tous les synonymes de cet ordre conviennent pour décrire l'état où se trouve la droite. Comment expliquer que, chaque fois que l'on y crie « rassemblement ! », les sympathisants et tout le pays avec eux entendent « sauve qui peut » ?

Chirac-Juppé, Pasqua-Séguin, la Force unie (elle-même en porte-à-faux avec l'initiative de M. Alain Carignon, trop « enfant de Marie » pour être sincère) ; à quoi il faut ajouter, bien que médiatiquement étouffée par le maire de Grenoble, la proposition de M. Edouard Balladur que le futur premier ministre d'une éventuelle cohabitation en 1993 s'engage à ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle : plaignons l'électeur du RPR.

Si le ministre d'Etat que M. Chirac avait donné à la France entendait de la sorte clarifier la situation et l'esprit des citoyens, c'est une réussite. Attendons la suite. Un ministre d'Etat, de surcroît chargé des finances du pays, ça ne peut pas se tromper.

L'UDF, pour sa part, ressemble plus que jamais à ce qu'elle a toujours été : une illusion et un ramasse-voix. A cela près qu'elle est de plus en plus illusoire et qu'elle ne ramasse, en tant que telle, plus guère de voix.

Le Parti républicain attend l'inévitable affrontement de M. Valéry Giscard d'Estaing et de M. François Léotard. Les radicaux sont retournés au néant rendre visite à leurs cousins dits « de gauche ». Les centristes ne savent à quel saint se vouer à défaut d'oser s'adresser à Dieu. Race méconnue, les adhérents directs de l'UDF sont assez nombreux pour organiser un tournoi de crapette.

Nulle part le moindre accord, ni sur les produits à offrir, ni sur les marchés à emporter, ni sur les stratégies à suivre. Rien, en tout cas, qui puisse engendrer la conviction ; la rigolade, beaucoup plus.

Ce qui reste de gauche, le Parti communiste étant à l'agonie alors qu'il aurait un boulevard à sa portée s'il était moins stupide, ne vaut pas mieux. Maintenant que le Parti socialiste n'est plus qu'un appareil dont il importe de faire la conquête pour, cela fait, entreprendre celle de l'Elysée, les vendeurs se disputent autour de rayons vides.

On ne va pas reprendre la litanie des candidats déclarés et de ceux qui pourraient l'être. La désagrégation ne menace pas moins le PS qu'elle n'atteint déjà la droite. Sans tomber dans le paradoxe, on pourrait presque dire que, en ce sens, la droite est plus avancée. Simplement, à gauche, la présence de M. François Mitterrand, là où il est quand il y est, retarde l'évolution, puisqu'elle oblige à respecter un semblant d'ombre d'apparence.

Tapie

QUAND il n'y a plus de partis, ou rien qui mérite vraiment ce nom en incarnant la synthèse d'un ensemble de valeurs, d'idées et de projets, ainsi que les moyens de les faire triompher, l'avenir est à qui veut s'emparer de lui, à qui ne s'embarrasse pas d'idées et veille à n'en heurter aucune, l'avenir est à l'apesanteur politique, l'avenir est à la politique du coup de foudre, ce feu qui brûle sans chauffer, qui éblouit sans éclairer, l'avenir est à M. Bernard Tapie, croit-il.

Pour y parvenir, une méthode éprouvée qui consiste à débiner sa propre personne pour mieux la mettre en valeur, à récuser la politique-spectacle pour mieux en tirer profit (ah ! le gros plan sur ce baise-main à une ravissante handicapée à l'issue de l'émission « L'heure de vérité » à Antenne 2 !), à vanter l'intelligence des Français pour laisser entendre qu'ils sont en majorité des pauvres types qui trouvent leur bonheur dans l'apparition de leur (?) député (?) à la télévision, à soutenir les droits des immigrés pour mieux faire comprendre que les expulsions doivent être pratiquées sans faiblesse, à reconnaître les licenciements dans ses entreprises pour montrer que les salariés y ont gagné, à faire le simple pour être plus impérieux, le gentil pour être plus condescendant, à parler comme un charretier pour mieux s'afficher milliardaire, à accuser pour n'avoir pas à se défendre, à étaler ses relations pour dire que ce sont quasiment des obligés, à s'affranchir du président de la République pour mieux faire valoir ses louanges, à écarter une candidature à l'Elysée pour préciser qu'il reste vingt ans pour s'y préparer, à se présenter, enfin, comme le seul homme capable de ramener le Front national à moins de dix pour cent (ce qui serait encore beaucoup) : nous y voilà ! Oh ! Bonne Mère ! La politique française, c'est l'exaltant spectacle de M. Tapie montant à l'assaut de M. Jean-Marie Le Pen.

A cette fin, la mise en place d'un Forum des citoyens (sur le modèle du Forum civique de M. Vaclav Havel ?) qui ne préfigurerait pas mal, tiens donc ! un réseau de comités locaux qui auraient ultérieurement une autre mission que de mettre à mal l'utile M. Le Pen.

Pourrait alors se profiler le jour bénit où M. Tapie, devenu chef de l'Etat, commencerait sa première allocution de Nouvel An par ces mots : *« Mes chères salariées, mes chers salariés ! »*

SUR ce terrain « présidentiel », sur le thème de la virginité en politique, qui donnerait le droit et le devoir de sauver la France de la politique, il y a déjà eu Coluche, qui n'était pas plus bête que M. Tapie et qui avait l'avantage de faire rire.

Cela n'a pas duré très longtemps. En quoi il ne faut pas trop s'alarmer des transparentes visées du président de l'Olympique de Marseille, même s'il dispose de plus d'argent que n'en avait son prédécesseur et sans doute de moins de modestie. Mais ils auront eu en commun, l'un par la dérision, l'autre au nom de la finance, l'un qui n'attendait rien, l'autre vorace de tout en ce domaine, l'un qui avait le cœur en bandoulière, l'autre qui a son portefeuille, de développer le discrédit qui pèse sur la politique et sur ses acteurs. Les Français se soucient des liens de la politique et de l'argent ; M. Tapie va sauver l'une de l'autre.

Tout de même, en son temps, il y en avait eu plus d'un pour grincer que la politique devait être tombée bien bas pour qu'un amuseur, qui se révéla plus que cela, mais pas toujours d'une finesse à toute épreuve, pût seulement faire semblant d'être candidat à la fonction de président de la République.

Maintenant que l'on sait qu'elle est effectivement tombée bien bas (dans l'opinion, d'ailleurs, plus que dans la réalité), M. Tapie est prêt à la ramasser. Mais il ne fait pas semblant.

Il faut croire de toutes ses forces que, dans ce pays, la politique, quelque critiquable qu'on la sache, quelque décevante qu'elle soit, ne se réduira pas à l'OPA d'un homme d'affaires qui achèterait la France comme une entreprise en difficulté pour la conduire avec les mêmes égards et avec la même considération.

∴

SPÉCIAL COPAINS

Chef-d'œuvre est un de ces mots superlatifs dont il ne faut user qu'avec parcimonie. Il n'est que plus juste d'y recourir pour qualifier le dernier spectacle de la Comédie-Française, mis en scène par Dario Fo, *le Médecin malgré lui*, et son « jumeau » de la comédie italienne, *le Médecin volant*. Pas question de distinguer tel acteur plutôt que tel autre, c'est leur réunion qui compose cette fête. Après *la Vie de Galilée*, entre-temps *Huis-clos*, quelle sortie que celle d'Antoine Vitez ! Mais la sotte idée d'être « sorti ».

∴

PS 1. – Pour faire la nique à Air Inter et son interdiction de fumer... sur les vols sans concurrence, recourez précisément à la concurrence. Utilisez les vols internationaux qui font des escales en France. Pour la région de Mulhouse, c'est encore plus facile, allez à Bâle, c'est le même aérodrome. Evidemment, cela coûte (anormalement) plus cher, mais, un vice aussi répugnant que le tabac, il faut bien le payer.

PS 2. – Il n'était pas juste d'écrire dans l'avant-dernier « Amateur » (« Minimum ») que le Parti socialiste avait le « soutien » de la Ligue des droits de l'homme pour le vote des étrangers aux élections locales. C'est au contraire le PS qui avait repris l'initiative de la Ligue sur ce point. Depuis, on sait ce que vaut ce ralliement.

Un « plan vert » pour la France de l'an 2000

Rompant avec le « bricolage écologique », M. Brice Lalonde propose de doter le ministère de l'environnement de services extérieurs et de doubler les crédits en dix ans

Le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, devait présenter, vendredi 15 juin, son « plan national pour l'environnement ». Ce « plan vert », qui définit une politique pour les dix prochaines années, devrait aboutir à un quasi-doublement des dépenses de la nation – Etat, collectivités, entreprises et ménages – engagées pour la protection de l'environnement (de 80 milliards de francs en 1990 à 155 milliards en 2000). Il devrait être aussi l'occasion d'une profonde restructuration du ministère chargé de l'environnement, avec la création de services extérieurs animés par des fonctionnaires *ad hoc* et la mise en place d'un institut français de l'environnement qui servirait de relais à l'Agence européenne de l'environnement. Le plan Lalonde devrait être débattu au Parlement à l'automne.

Les deux tiers du document qui présente le « plan vert » sont consacrés au bilan de la politique d'environnement menée depuis la création d'un ministère *ad hoc*, en 1971. Bilan sévère. Comparée à ses voisins du Nord (RFA, Benelux, Danemark et Grande-Bretagne, pour ne parler que de pays de la CEE), la France apparaît comme une *« zone de basse pression écologique »* qui a *« quinze ans de retard »*. *« Les modes de gestion mis en place dans les années de crise ont fait leur temps et il faut passer à une nouvelle étape »*, souligne le rapport.

Malgré une pointe d'autosatisfaction (*« Depuis deux ans, la France a repris l'initiative en matière d'environnement »*), le ministre reconnaît que l'arsenal juridique dont dispose l'Etat pour faire appliquer sa politique est *« complexe, cloisonné, difficilement identifiable, parfois contradictoire et trop souvent pas opératoire »*. En fait, *« ni le droit, mal appliqué, ni les incitations économiques ou les sanctions pénales, trop faibles, n'ont réussi à intégrer durablement et en profondeur les préoccupations d'environnement dans la société française »*.

A cette faiblesse intrinsèque s'est ajoutée une dégradation budgétaire presque constante. Entre 1980 et 1990, le budget civil de l'Etat a progressé de 80 %, tandis que l'enveloppe dévolue à l'environnement a baissé d'un tiers (de 0,1 % du budget à seulement 0,06 %). Baisse des moyens budgétaires, manque



de fonctionnaires, immobilisme administratif, tout cela a conduit à *« une faiblesse certaine de l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir sur l'environnement »*.

Efforts sur l'air et l'eau

L'absence de filières de formation a conduit à faire de l'environnement *« une préoccupation minoritaire et marginale »*, sans *débouché pour les jeunes. Réduit à* sa plus simple expression, le ministère s'est d'autre part enfermé dans un *« hexagonalisme »* dommageable. Au total, l'environnement reste en France l'affaire de l'Etat, et n'est donc pas intégré à la société.

Cette situation apparaît d'autant plus regrettable que la France n'est *pas si mal dotée avec son patrimoine* bâti, ses paysages et ses espaces naturels. Le rapport souligne que la France dispose d'une surface équivalant à 12 % du territoire de la *Communauté européenne*, recèle 40% de sa flore (autant de variétés dans les seules Alpes-Maritimes que dans toute la Grande-Bretagne !) et qu'elle arrive en deuxième position en Europe, derrière l'URSS, pour la diversité de ses mammifères.

Elle se situe en bonne place pour la consommation d'eau ou d'énergie *par habitant ou franc produit*, pour la superficie d'espaces naturels disponibles, pour sa capacité de traitement des déchets industriels toxiques, la salubrité de ses plages ou l'exposition aux pluies acides. Elle se situe dans la moyenne pour la consommation d'engrais *et de pesticides* à l'hectare, le traitement des déchets ménagers, la qualité de l'eau des rivières et celle de l'air dans les villes. Mais, sur ce dernier point, elle se fait actuellement rattraper.

En revanche, la France est aujourd'hui en retard pour la pollution par les transports (essence sans plomb et pots d'échappement catalytiques), pour la lutte contre le bruit, l'assainissement (deux tiers des Français sont dans des habitations non raccordées à une station d'épuration), la prévention *des incendies de forêts et la mise* en *« protection forte »* (parcs nationaux, réserves naturelles) de parcelles de son territoire.

Pour pallier ces carences, le « Plan vert » se propose plusieurs objectifs d'ici à l'an 2000. D'abord, réduire les émissions de dioxyde de soufre. Ensuite, stabiliser les émissions de gaz carbonique grâce à une fiscalité renforcée, pour ne pas renforcer le fameux « effet de serre ». Un effort particulier sera fait sur l'assainissement. A raison de 7,5 milliards de francs injectés *en plus chaque année*, on se propose de doubler la proportion des habitants raccordés à une station d'épuration (d'un tiers à deux tiers, comme en RFA). Cet effort devrait se traduire par un doublement du prix de l'eau au cours de la *prochaine décennie.*

S'agissant des déchets, le plan prévoit l'arrêt de l'incinération des résidus industriels toxiques en mer et la réduction de moitié des rejets en mer des boues d'assainissement. Un millier de « déchetteries » (centres d'accueil des « encombrants » qui ne vont pas dans la poubelle) seront installées. *On prévoit de* recycler 15 % des ordures ménagères *collectées en ville et 50% des* déchets industriels, contre 30% aujourd'hui.

R. C.

Des moyens accrus pour un grand ministère

Le ministère de l'environnement compte moins de cinq cent, personnes à l'administration centrale et ne dispose pas de services extérieurs qui lui soient propres. Il partage, en effet, avec les ministères de la culture et de l'équipement la tutelle des directions régionales à l'architecture et à l'environnement (DRAE). Il ne contrôle pas des organismes spécialisés comme l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), *le CEMAGREF (qui étudie* notamment les milieux aquatiques), le Muséum national d'histoire naturelle (éducation nationale) ou l'Office national des *forêts (ONF), qui dépend du* ministère de l'agriculture.

Le Plan vert prévoit donc la création de *« directions régionales et interdépartementales de l'environnement »*, qui se chargeraient des installations *classées, de la sûreté nucléaire*, de l'inspection des sites, des enquêtes publiques pour les grandes infrastructures. La police de l'eau serait confiée à *une cellule départementale uni*que, rattachée au préfet.

Il est prévu, à terme, de créer dans chaque région une structure également unique, regroupant les services territoriaux de l'ANRED (Agence nationale *pour la récupération et l'élimina*tion des déchets), de l'AQA (Agence pour la qualité de l'air), de l'AFME et des six agences financières de bassin. Cette *agence unique aurait aussi com*pétence pour les problèmes de bruit.

Le plan propose de confier le contrôle total du risque industriel et de la sûreté nucléaire au ministère de l'environnement (et *non plus à l'industrie)*. Dès 1995, le ministère de l'environnement disposerait ainsi de 3 300 agents dans son administration centrale et dans ses *services extérieurs.*

Le rapport annuel sur l'état de l'environnement sera confié à un collège de quinze membres présidé par une personnalité extérieure. Il sera consulté sur *« les grandes programmations d'infrastructures »*. Ce collège remplacera le Haut Comité de l'environnement *« qui n'a pas répondu aux objectifs qui lui étaient assignés »*.

Outre la création de filières de formation spécifiques dans le *cadre de l'éducation nationale*, il est proposé de créer un corps d'inspecteurs de l'environnement recrutés à bac+5 (catégorie A) par un concours commun, ouvert à de multiples formations (juristes, économistes, *géographes, écologues, ingé*nieurs, paysagistes, biologistes, chimistes).

L'accent sur la recherche

Le plan Vert propose la création d'un Institut français de *l'environnement* (IFE), dont l'étude préliminaire avait été confiée à M. Jacques Varet, chargé de mission au ministère de la recherche. Cet institut *deviendrait la « clé de voûte » du* dispositif technique permettant à l'Etat de fonder rationnellement sa politique d'environnement. Il servira à la fois d'observatoire, de banque de données, de bureau de mesures et d'*études économiques*.

Pour relancer l'effort consenti *pour la recherche/développement* en environnement (moins de 4 % de la recherche publique et environ 2 % de la recherche globale), le Plan admet qu'il faudra un jour créer un grand institut de recherche, *comme aux* Etats-Unis, au Japon, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas (60 % de la recherche mondiale en environnement sont actuellement *menés dans deux pays* : Etats-Unis et RFA !). Mais, dans l'im*médiat*, le rapport préconise de *« mieux valoriser et coordonner le potentiel existant »* pour ne pas *« démobiliser »* les organismes déjà en place.

L'objectif est *que, d'ici à* 1995, le pourcentage des *dépenses* publiques et privées de recherche en environnement se rapproche de celui de la RFA – environ 5 %. Soit un quadruplement du volume de recherche.

R. C.

Une brassée de taxes nouvelles

La mise en œuvre du plan Vert *« devrait*, dit le rapport de M. Lalonde, *conduire à un accroissement de 50% de la dépense affectée par la France à l'environnement en 1995 et à un quasi-doublement en l'an 2000, soit un passage de la dépense globale en volume de 80 milliards de francs en 1990 à un peu plus de 115 milliards en 1995 et près de 155 milliards en 2000 »*. Par rapport au produit intérieur brut, cela correspond à une progression de 1,3 % à 1,9 %.

Pour la rallonge de 35 milliards préconisée d'ici à 1995, ce plan prévoit divers moyens de financement. D'abord, *« la solidarité nationale »*, c'est-à-dire le recours à l'impôt. Ensuite, *« faire payer l'usager »*, *par exemple en augmentant* le prix de l'eau. Enfin, étendre le principe « pollueur-payeur » à de nouveaux partenaires, par exemple les agriculteurs. Mais *la proposition Barnier de « taxe* à la valeur écologique » additionnelle à la TVA n'est pas retenue.

La redevance perçue par les agences de bassin va doubler (de 0,8 F par mètre cube à 1,60 F) d'ici à 1996, ce qui portera le montant de la recette à près de 6 milliards de francs. *On étendra le paiement de la* redevance à certains agriculteurs et aux responsables de la pollution par eaux fluviales (villes, aéroports, grandes surfaces). Le plan *préconise en* outre une taxe sur les producteurs et importateurs d'engrais au prorata du tonnage mis sur le marché.

A partir de 1992, la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique sera étendue à de nouveaux polluants : oxyde d'azote, acide chlorhydrique (notamment avec l'*incinération* des ordures ménagères), hydrocarbures, solvants et poussières. Le produit de la taxe devrait ainsi passer de 74 millions de francs en 1989 à 200 millions en 1992. Une nouvelle revalorisation aura lieu en 1995.

Pour la gestion des déchets, le plan prévoit la création d'une *redevance sur les décharges*, acquittée par leurs gérants au prorata du tonnage et de la toxicité. A cela pourraient s'ajouter des taxes sur certaines catégories de produits. Des déductions seraient accordées aux industriels qui investissent pour réduire leur production de *déchets*. Enfin, il est proposé une taxe départementale sur les ordures ménagères qui serait payée par les contribuables. L'ensemble de ces mesures rapporterait 1,2 milliard de francs.

En matière de bruit, le plan suggère une *« taxe d'atténuation des nuisances phoniques au voisinage des aérodromes »*, payable par les compagnies aériennes pour tout décollage d'un avion de plus de six tonnes.

Pour financer la politique de *préservation des paysages, une* taxe régionale sur l'affichage *serait instituée*. Les droits d'homologation des produits phytosanitaires seront relevés pour financer l'étude des effets sur le milieu. Une redevance sur les *études d'impact permettrait de* financer des expertises indépendantes menées par les comités régionaux d'évaluation de l'environnement.

Enfin serait créé un *« Fonds d'intervention pour le partenariat écologique »* disposant en 1992 de 1,5 milliard de francs, *fournis par le budget et une* série de nouveaux prélèvements : taxe renforcée sur les granulats (exploitation des sables et graviers), taxe sur la circulation autoroutière (un centime par kilomètre), taxe sur les grandes *surfaces commerciales* et enfin sur les unités touristiques nouvelles.

R. C.

Prudents bouleversements

par Roger Cans

SURVENANT deux mois après le rapport Barnier (*le Monde du 12 avril*), *le Plan vert de* M. Brice Lalonde ne pouvait rester en retrait, sous peine d'apparaître timide ou frileux. Le député RPR de la Savoie proposait de doubler les crédits *du ministère de l'environ*nement, qui ne se comptent pour l'instant qu'en millions de francs. Le Plan vert demande le doublement de la dépense globale de la nation pour l'environnement, qui se compte, elle, en milliards.

Mais le Plan vert porte aussi la marque d'un fonctionnaire soucieux de ne pas déstabiliser l'appareil d'Etat. Le rédacteur principal *du plan, M. Lucien Chabason*, est un vétéran de la protection de la nature et des paysages au sein de l'administration. S'il préconise un effort redoublé pour la recherche, conformément à la volonté d'un ministre toujours porté à l'innova*tion*, il refuse de fondre les organismes existants en une structure nouvelle. De même, il ne propose pas comme M. Michel Barnier de fusionner les ministères de l'environnement et de l'équipement, ni de dépouiller le ministère de l'agri*culture de la gestion des eaux et* forêts.

On retrouve dans le Plan vert deux suggestions auxquelles tient beaucoup M. Lalonde : mieux répartir la charge « pollueur-payeur » en faisant payer aussi les *agriculteurs*. Et *laisser au ministère* de l'environnement le contrôle de la sûreté nucléaire.

Sur un point, le secrétaire d'Etat a complètement changé d'avis depuis son arrivée au gouverne*ment*. Il soutenait à l'époque que le véritable ministre de l'environnement était le premier ministre, et qu'il était en quelque sorte son secrétaire. Après s'être cogné aux *murs pendant deux ans*, M. Brice Lalonde soutient aujourd'hui la mise en place d'un « grand » ministère, capable de faire avancer ses propositions au sein du gouverne*ment et de les faire appliquer*. La balle est maintenant dans le camp des parlementaires, qui ne vont pas manquer d'éplucher une à une les nouvelles taxes proposées.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès de M. Rolf Dobbertin, accusé d'espionnage, devant la cour d'assises spéciale de Paris

Dialogue de sourds

Le procès de M. Rolf Dobbertin, chercheur au CNRS, soupçonné d'avoir fourni des renseignements scientifiques à la République démocratique allemande pendant près de vingt ans, se résume, depuis le mercredi 13 juin, à un dialogue de sourds entre le physicien, qui soutient n'avoir livré aucun document secret de nature à nuire aux intérêts de la France, et l'accusation qui lui reproche d'avoir eu des « intelligences » *avec des agents étrangers en* agissant clandestinement (*le Monde* du 15 juin).

Etrange « audience » que celle où chacun parle sans écouter l'autre. Jeudi 14 juin, à la cour d'assises de Paris spécialement composée de magistrats, chacun a sa vérité. Pour M. Raymond Nart, sous-directeur à la Direction de la surveillance du territoire (DST), M. Dobbertin est un *« cas d'école »*. L'officier traitant du physicien étant passé à l'Ouest en livrant tous les renseignements sur son agent, M. Nart ne cache pas sa satisfaction en évoquant le premier interrogatoire : *« C'est la première fois que l'on procédait à une audition avec le dossier de la partie adverse. »*

« Les intelligences sont établies »

Et le policier raconte en détail comment les Allemands avaient donné à M. Dobbertin le nom de *code de « Sperber » (L'épervier)* dans la Section 13 du ministère de la sécurité d'Etat (MSF), spécialisée dans l'espionnage scientifique et technique, en précisant : *« Bien sûr, à l'arrière-plan il y avait les Soviétiques avec le KGB... »*

Précis, le fonctionnaire de la DST explique les méthodes utilisées pour la transmission de renseignements telles que l'usage de carbone blanc et les rendez-vous opérés par le biais de messages radio codés. Il ajoute que, selon le dossier du transfuge, les Allemands de l'Est semblaient très contents des services de M. Dobbertin, et il en déduit : *« Les intelligences sont établies »*.

M. Raymond Jancel, directeur de recherche au CNRS, ne regarde que la nature des documents auxquels le physicien avait accès : *« Tout le monde pouvait se les procurer. Sur les listes officielles des destinataires, il y avait de nombreux laboratoires étrangers, en URSS, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Hongrie. »*

La RDA ne figurait pas mais M. Jancel, imperturbable, suit son raisonnement : *« En recherche fondamentale, l'échange d'informations entre collègues est un élément moteur capital. Il doit se faire dans le délai le plus court. C'est pourquoi tous les laboratoires s'échangent leurs résultats, même avant la publication, sous forme de préprint. »*

M. Dobbertin aussi a son opinion : *« Jusqu'ici personne n'a démontré que j'aie fait quelque chose d'interdit. J'ai seulement fait quelque chose qui a déplu à la DST. »* A ses yeux, ce n'est pas la clandestinité qui fait l'espion mais la nature du document fourni.

Les magistrats devront trancher en rendant leur verdict, vendredi 15 juin. Mais M. Dobbertin, *manipulé par les uns, n'est-il pas* exploité par les autres ? Lors de son arrestation, la communauté scientifique avait protesté contre *« une incroyable ingérence dans leurs libertés »* et beaucoup de chercheurs craignent d'être enfermés dans un carcan construit par des policiers qui leur dicteraient leur conduite.

MAURICE PEYROT

Déboutant deux familles de l'Hérault

Un juge de Montpellier refuse une adoption d'enfant à l'amiable

Une jeune mère de Montpellier (Hérault), désirant choisir elle-même une famille adoptive pour son enfant, s'oppose à un refus de la part de la direction de la solidarité de l'Hérault, responsable des services d'aide sociale à l'enfance. Le tribunal de grande instance a rejeté un premier recours, jeudi 14 juin, mais la jeune fille a décidé de faire appel.

Une mère peut-elle choisir elle-même une famille adoptive pour son enfant ? Oui, affirme un avocat de Montpellier, Me Jean-Robert Phung, au nom de sa cliente, Béatrice, 16 ans. Non, répond M. André Ruiz, vice-président du conseil général de l'Hérault, responsable de la direction de la solidarité départementale (DSD). Oui et non, estime enfin Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille.

Lucile, née le 4 avril dernier, a été confiée par le juge de Montpellier à l'Aide sociale à l'enfance. Ne voulant pas garder son bébé, Béatrice, sa mère, appuyée par ses parents, de Palavas-les-Flots (Hérault), était entrée en contact, par l'intermédiaire d'un médecin de famille, avec un couple de la *ville, les T., qui avait accompli* toutes les formalités nécessaires auprès des services sociaux en vue d'une adoption. Pour que tout se passe dans la légalité, la famille de Béatrice s'était même assuré les services de Me Phung.

L'avis nuancé de Mme Dorlhac

Pour cet avocat, qui s'appuie sur les articles 348-4 et 348-5 du code civil, deux possibilités s'offrent à des parents qui ont reconnu leur enfant, mais souhaitent le faire adopter. Ils peuvent le confier à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou à une œuvre, qui chercheront une famille adoptive. Ou bien, ils choisiront eux-mêmes la famille qui accueillera l'enfant, *en le notifiant* par acte devant un notaire, un juge de tribunal d'instance ou un agent consulaire ou diplomatique. Dans cette seconde hypothèse, si l'enfant a moins de deux ans, les parents naturels doivent tout de même passer par une oeuvre ou par l'ASE, dont la mission se résume à vérifier si aucune illégalité (contrepartie monétaire, par exemple) n'entache la procédure.

C'est cette interprétation qui est contestée par la direction de la solidarité du département de l'Hérault. Quand, quelques jours après l'accouchement, Béatrice et son avocat entreprirent les démarches pour démarrer le processus d'adoption prévu, ils s'opposèrent en effet à un refus de la part de l'administration sociale de Montpellier. *« Si la loi oblige les parents à confier l'enfant de moins de deux ans à l'Aide sociale à l'enfance ou à une œuvre, c'est bien pour que ces dernières choisissent elles-mêmes la famille d'adoption »*, estime M. Ruiz, responsable de la direction de la solidarité (DSD) de l'Hérault.

Estimant qu'il y avait là une entrave à l'exercice du droit de sa cliente, Me Phung avait donc déposé un recours auprès du tribunal de grande instance. Celui-ci a *été rejeté jeudi 14 juin, le tribunal* confirmant que seuls les services de l'enfance pouvaient choisir les parents adoptifs. Béatrice a donc décidé de faire appel et son avocat devrait déposer dans les prochains jours une plainte contre les fonctionnaires de la DSD qui refusent de recevoir sa demande de remise d'enfant en vue d'une adoption.

Interrogée sur cette affaire, Mme Hélène Dorlhac donne un avis nuancé. S'il est exact que des parents peuvent choisir la famille adoptive de leur enfant même âgé de moins de deux ans, il appartient à l'Aide sociale à l'enfance ou à l'œuvre qui reçoit le bébé de vérifier que son intérêt est bien préservé et donc de repousser le choix parental si elles l'estiment nécessaire. En tout état de cause, c'est le *juge qui aura le dernier mot* en donnant son accord pour l'adoption définitive.

M. Ruiz, reconnaît que la famille adoptive présentée par Béatrice n'est pas en cause : elle a reçu un agrément de ses services et figure sur la liste d'attente des familles souhaitant un enfant. De même est-il convaincu de l'honnêteté de l'accord passé entre les deux familles. Les interrogations portent surtout sur la jeune fille, sa liberté de décision par rapport à ses parents et son exacte détermination quant à l'abandon du bébé.

Est-il bon pour l'équilibre de l'enfant que sa famille adoptive vive dans la même ville que sa famille naturelle ? N'y a-t-il pas un risque de voir plus tard Béatrice s'immiscer dans la vie des T. ? Ces questions méritent certainement d'être posées. On peut toutefois s'étonner qu'elles ne surgissent pas dans les cas, fréquents, d'enfants adoptés par des membres de leur famille naturelle (grands-parents, oncles, tantes, cousins...).

A la DSD de l'Hérault comme au secrétariat d'Etat à la famille, on se demande si, dans ce cas précis, l'adoption simple, qui conserve les liens avec la famille naturelle, ne serait pas plus appropriée qu'une adoption plénière. Mais ce choix appartient à Béatrice et à elle seule. Anxieux et impatients, les T. attendent « leur » bébé. Témoins muets et impuissants, ils comptent les jours.

CHRISTIANE CHOMBEAU

ÉDUCATION

Les directeurs d'écoles d'ingénieurs envisagent le doublement de leurs effectifs

La conférence des directeurs d'écoles et de formations d'ingénieurs (CDEFI), qui regroupe les 80 établissements sous tutelle du ministère de l'éducation, formant chaque année 9 000 des 15 000 ingénieurs français, a examiné, le 13 juin, les possibilités de développement des formations d'ingénieurs. Deux semaines après la « sortie » du président de la République sur les grandes écoles (*le Monde* du 2 juin), les directeurs d'école estiment que la perspective d'un doublement du nombre des ingénieurs formés en France d'ici l'an 2000 est un défi raisonnable.

Mais pour préserver la qualité de leurs diplômes, ils souhaitent répondre aux besoins spécifiques de chaque branche professionnelle. Ils vont donc réaliser, d'ici la fin de l'année 19990, une étude sectorielle fine permettant d'adapter l'offre de formation à la demande industrielle. Les directeurs d'écoles d'ingénieurs soulignent, d'autre part, que le développement rapide de leurs effectifs suppose un renforement des moyens mis à leur disposition par le ministère de l'éducation. Mais ils n'écartent pas la possibilité de partenariats, voire de fédérations entre établissements.

Trente-trois départements pilotes pour la rénovation de l'école

La rénovation de l'école élémentaire, inscrite dans la loi d'orientation de 1989, va débuter à la rentrée prochaine dans trente-trois départements pilotes dont le ministère de l'éducation nationale vient de dresser la liste.

Il s'agit des départements suivants : Ardèche, Aude, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Côte-d'Or, Deux-Sèvres, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Haute-Corse, Haute-Garonne, Haute-Marne, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Haute-Vienne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Loire, Loir-et-Cher, Martinique, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Pas-de-Calais, Réunion, Sarthe, Savoie, Seine-Maritime, Somme, Val-de-Marne, Var, Yvelines. Dans les écoles de ces départements, l'horaire hebdomadaire sera réduit de vingt-sept à vingt-six heures et, dès le mois de janvier 1991, ces établissements devront avoir élaboré leur « projet d'école » et mis en place l'organisation en cycles de trois ans.

La réunion du groupe TREVI de la CEE à Dublin

Le Parlement européen demande aux Douze de ne pas signer une convention sur le droit d'asile

Des difficultés de dernière minute ont surgi, jeudi 14 juin, à Dublin, au cours de la réunion des ministres de l'intérieur ou de la justice de la CEE dans le cadre des recontres semestrielles du groupe TREVI, à propos de la signature d'une convention sur le droit d'asile et le statut des réfugiés. Trois pays – Danemark, Pays-Bas et Belgique – ont fait savoir qu'ils ne signeraient vraisemblablement pas ce texte.

La présidence irlandaise des Douze n'en propose pas moins que la convention soit signée demain par ceux des pays qui le souhaitent.

Présentée par les groupes socialiste, communiste et des Verts, une résolution adoptée jeudi par le Parlement européen de Strasbourg demande aux Douze de ne pas signer cette convention car elle *« comporte des risques pour les libertés individuelles »*, en raison principalement des échanges d'informations entre polices. Les députés européens ont également demandé que les cinq pays signataires de l'accord de Schengen (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, RFA et France) ne signent pas, lors de leur réunion du 19 juin, le protocole additionnel de cet accord, en raison du rôle qui y est dévolu à Interpol. – (*AFP.*)

Les raisons d'une grève

Le Syndicat de la magistrature ne veut pas de « solution-rustine » à la crise de la justice

Le Syndicat de la magistrature (gauche), qui réunissait une conférence de presse à Paris le jeudi 14 juin, ne veut pas de *« solution-rustine »* à la crise de la justice. Le premier à avoir lancé un mot d'ordre de mobilisation pour le 21 juin, le Syndicat de la magistrature est aussi le premier à s'en expliquer publiquement, afin de se différencier des deux autres organisations – l'Union syndicale des magistrats (modérés) et l'Association professionnelle des magistrats (droite), – qui lui ont emboîté le pas sans pour autant appeler, comme lui, à la grève.

Pour un système d'aide légale

Le Syndicat de la magistrature ne peut plus *« tolérer qu'à l'heure où les valeurs démocratiques sont mises en péril, il ne soit pas accordé à la justice sa véritable place au sein des institutions républicaines »*. Le syndicat exige, en conséquence, *« un budget digne de la justice »*, *« un accès au droit pour tous »* et *« une réforme du statut de la magistrature »* .

Le Syndicat de la magistrature s'alarme du fait qu' *« après les promesses du premier ministre de faire de 1991 « L'année de la justice ». (...) le président de la République n'ait pas mentionné la justice (...) dans ses dernières déclarations sur les priorités du budget 1991 »*. Il réclame l'instauration d'un système d'aide légale qui permette à tous les justiciables de bénéficier d'une défense efficace et une réforme des procédures telle que *« la justice ne soit plus une jungle semée d'embûches »*. Enfin, le syndicat prône la création d'un *« conseil de justice »* qui se substituerait à l'actuel Conseil supérieur de la magistrature (CSM) .

Le syndicat reproche à celui-ci d'être toujours régi par des dispositions qui fragilisent l'indépendance des juges, dispositions que M. François Mitterrand s'était engagé à réformer avant son élection, en 1981. Parmi ces dispositions, il en est une qui empêche, en principe, les magistrats de faire grève : *« Est (...) interdite toute action concertée de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement des juridictions »*. Le Syndicat de la magistrature interprète cette disposition en expliquant qu'il n'entre pas dans ses intentions de paralyser, le 21 juin, la machine judiciaire . Ses adhérents, explique-t-il, apporteront leur concours, ce jour là, aux dispositions qui pourraient être décidées par les chefs de juridiction pour assurer un service minimum.

EN BREF

□ **Une seconde victime dans l'accident d'hélicoptère de Pau.** – Après la mort du capitaine Philippe Lugnié, officier chef de bord de l'hélicoptère Puma qui s'est écrasé, mercredi 13 juin, à proximité du terrain de Pau-Uzein (*le Monde* du 15 juin), le pilote de l'appareil, le maréchal des logis-chef, Ghislain Hullier, est décédé jeudi 14 juin à l'hôpital de Pau des suites de ses blessures. Le mécanicien du Puma a aussi été blessé au cours de cet accident survenu au cours d'un vol d'entraînement.

□ **Coopération franco-britannique sur la guerre électronique.** – La filiale Marconi Defence Systems du groupe britannique GEC et la société française Dassault-Electronique ont conjointement obtenu du ministère britannique de la défense un contrat pour la conception de leurres électroniques antimissiles destinés à la protection de bâtiments de la Royal Navy. Depuis la guerre des Malouines, en 1982, la marine britannique cherche à améliorer la défense antimissiles de ses navires et elle s'est adressée à Dassault-Electronique pour le développement, en association avec Marconi Defence Systems, de « leurrages » électroniques en 1995.

□ **Des équipements d'artillerie français pour les Pays-Bas.** – Le secrétaire d'État néerlandais à la défense, M. Berend Jan Van Voorst, a annoncé, jeudi 14 juin, l'achat par son pays à la société française SAGEM de systèmes NSM 20 pour coordonner et guider les tirs de l'artillerie. Ces matériels seront montés sur des véhicules blindés. Le contrat est estimé à 125 millions de francs. En raison des circonstances internationales, qui vont dans le sens d'une réduction des armements, selon M. Voorst, la commande néerlandaise a été réduite de 20 % par rapport aux prévisions (quatre-vingt-trois systèmes au lieu de cent quatre).

□ **Fermeture du réacteur A3 de la centrale de Chinon.** – La tranche A3 de la centrale nucléaire de Chinon a été arrêtée vendredi 15 juin à 11 heures. Le réacteur sera totalement déchargé à la fin de 1991 et son démantèlement prendra plusieurs années. Ce réacteur graphite-gaz aura finalement produit 31,5 milliards de kilowatts en l'espace de vingt-quatre ans.

□ **Précision.** – Le commissaire principal chef de la circonscription de police urbaine de Lourdes (Hautes-Pyrénées) nous précise que le montant des rémunérations annexes qu'il a perçues au cours des dernières années le place dans une *« fourchette moyenne, voire basse »* au sein du corps des commissaires – et non pas à la tête d'une circonscription *« particulièrement fructueuse »*, comme nous l'indiquions dans l'article « Les commissaires contre leurs privilèges » (*le Monde* du 22 mai). Les sommes reçues au titre des vacations funéraires par M. André Senaud se sont élevées à 30 662 francs en 1989, dont 20 % ont été reversés au fonctionnaire qui l'a assisté dans ces opérations.

□ **Deux skinheads inculpés et écroués.** – Les deux skinheads interpellés à Brest, dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juin, alors qu'ils inscrivaient des graffitis antisémites (*le Monde* du 15 juin), ont été inculpés, jeudi 14 juin, de provocation et incitation à la haine raciale et détérioration volontaire de biens appartenant à autrui, et écroués. Christian Cheveaux, âgé de vingt-deux ans, et Guy Kirkbride, vingt et un ans, ont reconnu être proches du Parti nationaliste français européen

□ **Précision.** – Le principe d'une journée *« portes fermées »*, prévue pour attirer l'attention publique sur la dégradation des conditions de travail au palais de justice de Reims, a été voté lors d'une *« assemblée générale plénière des magistrats et fonctionnaires »* le 23 avril, et non pas à l'initiative de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), comme pouvait le laisser croire notre information publiée dans *le Monde* du 13 juin.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Robert Faurisson

Après la publication d'un article intitulé « L'université Lyon-III demande des sanctions contre M. Bernard Notin » *dans* le Monde *du 17 mai, nous avons reçu de M. Robert Faurisson la lettre suivante* :

Pour mieux chasser de son université mon collègue Bernard Notin, on ose invoquer les conditions dans lesquelles j'aurais été, selon vos propres termes, *« écarté de l'université Lyon-II pour des raisons similaires »*, c'est-à-dire essentiellement pour délit d'opinion révisionniste. Selon vous, j'aurais *« voici quelques années* (fait) *formellement la demande »* de ma mutation au Centre national d'enseignement à distance (CNED) et, depuis ce temps-là, j'émargerais *« toujours »* à ce centre. En réalité, je n'ai jamais demandé ma mutation au CNED, je n'y ai jamais enseigné et j'ai toujours émargé à l'université Lyon-II ; j'ai pu continuer mes activités de recherche (un peu à la façon de certains chercheurs du CNRS), mais je n'ai pas pu exercer mes activités d'enseignement à cause des menaces dont je suis l'objet et qui se sont soldées par six agressions physiques ou tentatives d'assassinat. Il y a onze ans, mon « détachement » au CNED avait été envisagé, avec, bien entendu, conservation de ma chaire d'enseignement à Lyon, mais aucune suite n'avait été donnée à ce projet. En revanche, par une décision sans précédent, M. Jospin vient de me priver de ma chaire d'enseignement à Lyon et de me muter d'office au CNED, sans mon consentement, sans consultation du Conseil national des universités, sans procédure disciplinaire (même de simulacre). Il a usé d'un tour de passe-passe (...). Je déplore que vous n'ayez pas vérifié des renseignements sur mon compte qui ont été probablement puisés au ministère et que vous ayez, de surcroît, passé sous silence l'ukase que ce même ministère a pris à mon encontre.

[L'information publiée dans notre édition du 17 mai avait été, naturellement, vérifiée. En mai 1979, M. Faurisson avait demandé à être détaché au Centre national de télé-enseignement (CNTE) – ancêtre du CNED – par une lettre adressée au ministre de l'époque. Aucun poste budgétaire n'étant disponible au CNTE, M. Faurisson avait été mis à disposition de ce centre tout en restant administrativement rattaché à l'université Lyon-II. Cette situation s'est prolongée dix années pendant lesquelles M. Faurisson n'a assuré aucun cours et n'a participé aux activités d'aucun centre de recherche à l'université Lyon-II. En février 1989, la Cour des comptes a exigé du ministère de l'éducation nationale une remise en ordre générale des emplois dans l'enseignement supérieur, et notamment des mises à disposition. C'est *ainsi* que M. Faurisson a été informé que son emploi serait transféré au CNED en exécution de la loi de finances de 1990.]

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• L'Afrique en vedette : le Cameroun, première équipe qualifiée pour les huitièmes de finale • Un succès pour le joueur Milla et le président Biya • Inquiétude pour le tournoi de 1994 aux Etats-Unis : les Américains ne connaissent pas le foot • Au pays de la cocaïne, un goal qui joue libero • Les commentaires d'un ancien, Just Fontaine •



Les Lions indomptables et leur « officier de réserve »

A trente-huit ans, Roger Milla, joueur le plus populaire du Cameroun a inscrit les deux buts face à la Roumanie. Il offre à son pays une qualification historique

• GROUPE B :
Cameroun b. Roumanie : 2-1.

BARI

de notre envoyé spécial

Le vieux brigand ! On le croyait usé, fini, oublié. On l'assurait condamné à la retraite. Et le voilà qui revient, superbe grognard des terrains de football, avec ses trente-huit ans, son sourire filou et ses jambes de jeune homme.

En marquant les deux buts du Cameroun contre la Roumanie (2-1), jeudi 14 juin à Bari, Roger Milla n'a pas seulement qualifié son pays pour les huitièmes de finale de la compétition (une première pour une équipe d'Afrique noire), il s'est offert l'un des plus étonnants *come back* de l'histoire de ce sport. N'avait-il pas fêté ses adieux en 1988 lors d'un jubilée grandiose, chez lui, à Yaoundé ? Et trahi l'inévitable déclin de son talent en acceptant, en 1989, dans un ultime sursaut, une dernière aventure à Saint-Pierre de la Réunion en... division d'honneur ?

Roger Milla – «Miller» pour l'état civil, «Roger» pour les gamins de Yaoundé – est donc revenu. Pour un nouveau contre-pied à la logique du jeu et du temps. Pour une de ces feintes imprévisibles dont seuls ses colliers fétiches connaissent le secret. Sans doute aussi afin d'effacer cette image de surdoué passé à côté de la consécration.

Car il ne mérite certainement pas une telle étiquette. Cette grande carrière, il l'a *menée à bien. Mieux* : de Monaco à Bastia, de Saint-Etienne à Montpellier, il l'a dévorée, comme une revanche contre l'époque où, débarquant du Cameroun à Valenciennes, en 1977, avec pour seul bagage son «Ballon d'or» de meilleur joueur du continent africain, il *avait été logé dans un taudis du centre-ville* et payé 3 000 francs par mois.

Bien qu'il s'en défende (*J'ai marqué des buts plus importants*), ses deux tirs victorieux de Bari constituent le point culminant d'une carrière à laquelle il manquait justement cette reconnaissance internationale, au-delà des faubourgs de Douala et de Montpellier. Pourtant, avant le début de la Coupe du monde, même ses admirateurs les plus fidèles souriaient lorsqu'il lâchait, un brin nostalgique : *« Je suis un officier de réserve, un petit vieux qui peut rendre encore service »*. Quant à ses détracteurs, très rares dans un pays où il fait figure de héros, ils certifiaient que sa présence n'était due qu'à une intervention de la présidence de la République camerounaise, soucieuse de tout tenter pour sauver de la *débâcle une sélection qui semblait* destinée aux pires déboires lors du Mondiale.

Deux buts marqués en dix minutes (*soixante-seizième et quatre-vingt-sixième*) ont suffi à faire taire les sceptiques et à conforter Roger Milla dans son statut d'inébranlable patriarche des «Lions indomptables», surnom des joueurs camerounais. L'homme est si populaire que, lors de certaines élections, il se trouve toujours des supporters assez *admiratifs pour inscrire son nom sur* les bulletins de vote, même s'il se *refuse à disputer ce type de match* !

L'entraîneur français Claude *Leroy, ancien sélectionneur de* l'équipe du Cameroun, dit de lui que *c'est un joueur «phénoménal»*, un professionnel exemplaire – *« il ne boit pas ne fume pas »*, – doublé d'un *« caractériel attachant »*. Sous une apparante bonhomie, ce patriote convaincu (*« je suis fier de servir mon pays depuis vingt ans »*) cache en effet une rage de vaincre hors du commun. Qu'il dispute un tournoi de plage ou la finale de la Coupe du *monde, il fait preuve du même engagement*, de la même hargne, au point de *passer pour un fieffé râleur sur* tous les terrains de France et d'Afrique.

« Qu'il ait changé d'avis à propos de sa retraite est secondaire, seuls les médiocres le critiqueront pour ce revirement », souligne Claude Leroy, qui aime à rappeler qu'en 1985, à son arrivée à la tête de la sélection, certains dirigeants lui déconseillaient déjà d'aligner ce Milla jugé *« vieillissant »*. Cinq ans plus tard, à l'approche de la quarantaine, l' *« officier de réserve »* s'apprête à disputer les huitièmes de finale du Mondiale avec des «Lionceaux» qui pourraient être ses fils.

PHILIPPE BROUSSARD

Les klaxons de Yaoundé

La population de Yaoundé a accueilli dans la liesse les deux buts de Roger Milla et la qualification de l'équipe nationale camerounaise pour les huitièmes de finale. Les taxis ont commencé leur traditionnel concert de klaxons quelques minutes après la fin de la rencontre, arborant le drapeau national, feux de détresse et phares allumés.

Dans toutes les villes du pays, la victoire des Lions indomptables a provoqué des explosions de joie. Bien que l'après-midi n'ait pas été décrétée chômée, beaucoup d'amateurs s'étaient rassemblés devant les téléviseurs installés dans les bureaux et certains lieux publics. – (*Reuter.*)

Higuita le martien

Drôle d'oiseau dans la cage colombienne. Un gardien qui n'a qu'un rêve : marquer un but

• GROUPE D :
Yougoslavie b. Colombie : 1-0.

BOLOGNE

de notre envoyé spécial

Quand, aux terrasses des cafés de Bogota, on cherche tout de même à se distraire de la cocaïne, de sa guerre et de ses meurtres, une question parvient toujours à se faufiler entre les verres, à agiter tous les esprits, à taper sur tous les nerfs. *« Higuita est-il fou ? »*

Cela fait bien des saisons que ça dure : *José-René Higuita*, c'est l'attraction arrière de cette attachante équipe de Colombie, ange ou démon, ou peut-être les deux, de cette formation si heureuse d'avoir pu trouver un ticket pour ce Mondiale. Un privilège qui ne lui était plus arrivé depuis vingt-huit ans.

C'était en 1962 au Chili. A l'époque, le môme Higuita n'était pas né. Tant mieux car l'énergumène *est fait pour le direct*. Les téléspectateurs ont découvert, depuis une semaine, ce martien du football. A première vue ils pourraient, on le conçoit, avoir été tentés de zapper, pensant s'être trompés de programme, au spectacle de cet olibrius balayant leur écran, paraissant sorti tout droit d'un clip, *plutôt que d'un vestiaire de stade*.

C'est vrai que, s'il ne portait culotte courte, on pourrait se méprendre sur ce gaillard davantage équipé *a priori* pour contrôler une guitare électrique qu'un ballon rond. Coiffure afro, petite taille, petite moustache, dégaine de sale gosse, maillot d'artiste qu'on imagine *confectionné dans un atelier* de Vasarely. Si le règlement acceptait l'entorse, on pourrait le voir un jour équipé d'un baladeur pour, entre deux ovations du public, s'assourdir des rangaines de Tina Turner, son idole.

Heureusement, il y a ses gants. Des gants si larges qu'ils pourraient bien un jour l'empêcher de courir mais qui restent la distinction suprême de son honrable fonction : gardien de but, plus de cinquante fois international, payé par saison 100 000 dollars au soleil de son club, Athletico National de Medellin, suffisant pour l'empêcher, pour l'instant, d'aller voir ailleurs.

Car Higuita a beau être une vedette au pays, le débat reste ouvert : a-t-il un grain ou pas ? Jeudi encore, *contre* les Yougoslaves qui ont fini par remporter la victoire, on l'a vu passer le plus clair de son temps à plus de trente mètres de son but, planté tranquillement sous le parasol de sa tignasse d'ébène. On l'a vu tel un libéro relancer le jeu, balle au pied, jongler dans sa surface d'exhibition, tirer un corner, s'interposer de la tête, noire musaraigne, courant de guingois devant son filet.

A-t-il un grain ou pas?

A-t-il un grain ou pas ? En fait, aux terrasses des cafés de Bogota, les avis sont partagés. Depuis des années, la Colombie se cherchait un grand gardien. Elle tient le phénomène. Depuis toujours on aime, là-bas, l'audace, toujours l'audace ! Higuita est devenu le symbole vivant de ce football offensif dont la Colombie vient encore de faire la *démonstration*. Sur le but yougoslave, il fut fusillé. Mais le *pénalty qu'il arrêta ensuite* empêcha l'humiliation.

Mais ce gardien fantasque a ses *détracteurs* qui parient qu'un jour toutes ses fantaisies se paieront. Il se *souviennent* d'un match de l'année dernière contre le grand Brésil. *José-René Higuita* musardait encore dans les quarante mètres. *Cette vie aventureuse en dehors* des surfaces a failli, ce jour-là, lui coûter *cher. On crut qu'un lob* parti du camp adverse allait définitivement le jeter *dans les ténèbres* de la honte. La chance, encore une fois, mais aussi *beaucoup de vent* le sauvèrent.

Une autre fois, on le vit en *championnat rater*, de peu, une reprise de volée devant le but adverse. *Depuis, tout* le monde, en Amérique du Sud, attend le petit coup de poisse *mesquin qui* viendra briser les ailes de ce gardien volant.

Mais l'intéressé semble s'en soucier comme de son premier maillot. Il a débarqué en Italie avec une idée fixe en tête : être le premier *gardien* de l'histoire de cette Coupe du monde à marquer un but, *non pas un pénalty* – il y est habitué – mais un vrai, un beau but ! *Il y a décidément*, dans cette cage colombienne, un drôle d'oiseau !

DANIEL CARTON

Touristes américains incongrus

Les Etats-Unis ont tenu tête à la Squadra italienne
Mais au pays du base-ball, le ballon rond n'a pas beaucoup d'adeptes

• GROUPE A
Italie b. Etats-Unis : 1-0

ROME

de notre envoyé spécial

Le pouce vers le sol, Rome demandait qu'on en finisse. Le public s'était déplacé pour un sacrifice de pure routine, un rituel obligé sur la route du *Paradis. Livrés en pâture*, les onze Américains n'avaient pas *une chance de s'en tirer*. Encore moins de quitter l'arène romaine *en levant des bras vainqueurs*.

L'honneur du football *made in USA est cependant resté sauf*, à peine éraflé par le but de Giuseppe *Giannini (douzième minute)*. Ce coup porté très tôt aurait dû être le signal de la curée. Une heure plus tard, c'était le match qui agonisait. Même l'entrée de Salvatore Schillaci, le petit gladiateur de Sicile qui avait estoqué les Autrichiens quatre jours plus tôt, ne put mettre fin au martyre des 75 000 spectateurs. *La Squadra Azzura* tournait autour de sa proie, empruntée, aussi impuissante qu'un chien de chasse devant un hérisson.

Le coach américain, Bob Gansler, après la débâcle du premier match, avait en effet modifié son dispositif. *« Les entraîneurs, comme les femmes, ont le droit de changer d'avis »*, répondait-il, plutôt pète-sec, à *un Italien qui* l'interrogeait sur sa tactique défensive. *« Cette fois, nous avons montré qui nous sommes »*.

En meublant sa surface de réparation avec des armoires normandes, *il a barré* le passage à des Italiens bien fébriles. A-t-il travaillé pour autant à la propagande du football américain, hôte de la prochaine Coupe du monde ?

Correspondant de ABC Radio à Rome, Wolfgang Atchner avait choisi pour cette soirée de gala une cravate bleu nuit ornée de drapeaux américains. Insoupçonnable, donc, d'anti-américanisme dans ses commentaires d'après-match. En dépit du résultat, cet Américain élevé en Europe a la dent dure pour ses compatriotes, dont la présence à ce *niveau est, selon lui, « une anomalie »*. Sans l'*élimination du Mexique* en effet, sanctionné pour avoir présenté de fausses licences lors d'un match de juniors, jamais ce groupe de touristes n'aurait posé ses valises en Italie.

Ses critiques ne visent pas les joueurs eux-mêmes. *« Si on alignait des Pygmées dans le championnat NBA de basket-ball, faudrait-il se moquer des Pygmées ? »*, dit-il. C'est la politique de la fédération américaine qu'il dénonce. Cette sélection vient des collèges et des universités, alors que, selon lui, le vrai vivier, totalement inex*plicablet dans les rues et les parcs*, du côté de Brooklyn. Dans les *communautés hispaniques* et chez les immigrants récents, qui n'ont *pas perdu leur culture footballistique*.

Le pouvoir de la télévision

Une manière de faire rebondir la polémique déclenchée à la veille du match par Giorgio Chinaglia dans les colonnes de *la Gazetta dello Sport*. Ancien joueur et président du Cosmos de New-York, aux temps bénis où le *soccer* – surnom anglo-saxon du football – se jouait sur un tapis de dollars, ses avis sont écoutés à Rome. N'a-t-il pas longtemps et brillamment défendu les couleurs de la Lazio avant d'en devenir président ?.

Organiser le Mondial aux Etats-Unis en ce moment est, selon lui, une *« stupidité »*. Les Américains auraient été *« inconscients »* et *« présomptueux »* en acceptant. Non pas qu'ils soient incapables d'organiser l'événement, mais celui-ci a besoin d'une assise populaire. *« Le soccer n'a rien à voir avec la réalité de la vie des gens là-bas*, soutient Wolfgang Atchner. *Il n'est pas dans la culture des Américains. Envoyez un balle à un jeune Européen, il tentera de la contrôler avec la poitrine, le pied ou la tête. Instinctivement. Un gosse américain, lui, s'en saisira à deux mains et esquissera un dribble de basket. »*

Depuis l'échec de la North American Soccer League (NASL) en 1984, ce sport a été rayé de la carte des Etats-Unis. Certes, près de quinze millions de jeunes, garçons et filles, tapent dans un ballon, mais il ne s'agit que de football de cour d'école. Plus tard, on passe aux *sports sérieux, c'est-à-dire ceux* qui ont été plus ou moins inventés aux Etats-Unis. Ce sont le base-ball, le basket-ball, et surtout le football – américain, – le vrai, le seul. Des sports qui offrent aux plus doués des possibilités de promotion sociale, contrairement au *soccer*. Des sports sur mesure pour un public friand de statistiques et de scores fleuves.

Des sports que l'on peut, de surcroît, saucissonner en tranches fines pour insérer de la publicité *télévisée. La chaîne câblée de Ted* Turner, qui a acheté les droits de vingt-six matches du Mondiale, a ainsi jugé bon d'introduire des écrans publicitaires en cours de partie. Sous le déluge de coups de téléphone, elle y a renoncé. Provisoirement. Car le projet que M. Havelange veut faire aboutir d'ici à 1994 ne vise pas autre chose. Il s'agit, tout simplement, de découper les rencontres de football en quatre périodes de vingt-cinq minutes...

Aux Etats-Unis en effet, un sport n'existe que par la télévision. C'est par elle qu'arrivent les sponsors, seuls bailleurs de fonds potentiels. Pour la Coupe de 1994, NBC a fait *une offre de 4 millions de dollars* pour quatre ans à la FIFA. Une *aumône minable* que la FIFA a rejeté.

La même chaîne a proposé 401 millions pour les Jeux olympi*ques de Barcelone et* 600 millions pour quatre ans de basket-ball professionnel. Pour la même durée, CBS paie plus de un milliard de dollars pour retransmettre les matches de base-ball. Et les contrats signés dernièrement par la National Football League avec les principaux réseaux nationaux de télévision frôlent les 1 500 milliards de dollars. Pour voir réguliè*rement du foot à la télévision*, il n'y a que la chaîne de langue espagnole Univision.

La route est courte jusqu'en *1994 pour creuser les fondations* d'un sport de masse. La fédération vient de réunir les deux ligues semi-professionnelles de l'est et de l'ouest en un seul championnat. Elle essaie de structurer les compétitions de jeunes. Mais les télévisions qui boudaient déjà la NASL de Pelé, Beckenbauer et consorts *s'éveilleront-elles au soccer* ?

« Je serais très surpris si une grande chaîne achetait les droits du Mondial 94 », affirme le journaliste Atchner. De plus, une vingtaine de matches disputés par an n'aguerriront pas l'élite. D'ailleurs, les joueurs qui avaient accepté de se consacrer à plein temps à la sélection nationale pour moins de 140 000 francs par an brûlent de revenir négocier leurs maigres talents en Europe, dans des clubs de deuxième ou de de troisième division.

JEAN-JACQUES BOZONNET

HORS-JEU

L'œil de « Justo »

BOLOGNE

de notre envoyé spécial

Dans l'histoire de la Coupe du monde, les anciens de 1958 sont un peu devenus les anciens de 1914. L'épopée de l'équipe de France en Suède fournit encore les plus *belles pages de légende du* grand livre du football français. *C'était l'époque des* Kopa, Piantoni, Colonna et *Fontaine*.

Présent en Italie depuis une semaine, Just Fontaine, «Justo» pour les intimes, ne passe jamais inaperçu puisqu'il peut, de surcroît, se targuer d'être toujours le meilleur buteur de cette Coupe du monde, avec 13 buts en six matches.

« Le problème le plus important, commente-t-il, *est de savoir si les équipes européennes qui sortent à peine de leur championnat pourront récupérer physiquement. Actuellement, il ne s'agit que d'éliminer huit équipes sur vingt-quatre. C'est dans trois semaines qu'il faudra être bon. Pour gagner cette Coupe, il ne faut pas être en forme trop vite., »*

Les performances des équipes comme le Costa-Rica, l'Egypte ou le Cameroun ne le surprennent pas. Lui qui entraîna un temps l'équipe du Maroc, sait *« que, dans tous ces pays, on consacre tout à l'équipe nationale et que, placé petit à petit dans des conditions de préparation nationale, on va s'apercevoir que, dans ce sport, il n'y a pas de supériorité de race sur une autre »*.

Pour l'heure, «Justo» a deux regrets : l'absence, évidemment, de l'équipe de France, d'autant plus navrante, fait-il remarquer, après les défaites de l'Ecosse et de la Yougoslavie, les deux équipes qui ont éliminé les Bleus.

Enfin, l'ancien avant-centre de l'équipe de France ne peut pas ne pas avoir une pensée émue pour son vieux et cher Stade de Reims, dont la relégation en troisième division vient d'être annoncée : *« C'est comme si on vous disait ici que l'Inter de Milan met la clé sous la porte*.

D. C.

Le point

GROUPE A

Italie b. Etats-Unis 1-0.

Classement : 1. Italie, 4 pts ; 2. Tchécoslovaquie, 2 pts ; 3. Autriche, 0 pt ; 4. Etats-Unis, 0 pt.

GROUPE B

Cameroun b. Roumanie 2-1.

Classement : 1. Cameroun, 4 pts ; 2. Roumanie, 2 pts ; 3. Argentine, 2 pts ; 4. URSS, 0 pt.

GROUPE D

Yougoslavie b. Colombie 1-0.

Classement : 1. RFA, 2 pts ; 2. *Colombie, 2 pts ; 3. Yougoslavie*, 2 pts ; 4. Emirats arabes unis, 0 pt.

A LA TÉLÉVISION

Vendredi 15 juin : Autriche-Tchécoslovaquie, à 17 h (la Cinq). RFA-Emirats arabes unis, à 22 h 35, *en différé* (TF 1).

Samedi 16 juin : Brésil-Costa-Rica, à 17 h (TF 1). Angleterre-Pays-Bas, à 21 h (A 2). Suède-Ecosse, à 22 h 45, en différé (la Cinq).

CULTURE

THÉATRE

La ligne Lavelli

Deux ans et demi d'auteurs du vingtième siècle au Théâtre de la Colline, et ça continue

La saison 1990-1991 de la Colline suit la ligne engagée par Jorge Lavelli quand il ouvrit ce nouveau théâtre national, le 7 janvier 1988. Celle des auteurs du vingtième siècle. Ligne difficile, mais récompensée cette année par neuf nominations et cinq prix aux Molières. En 1989, il y a eu trois Molières, plus un prix de la Critique pour la pièce de François Billetdoux *Réveille toi, Philadelphie*. Le public également a répondu : 15 % d'augmentation de la fréquentation en 1990.

« *Ce n'est pas un pari gagné*, dit Jorge Lavelli, *puisque, au théâtre, rien n'est jamais gagné. Mais ce qui paraissait embryonnaire il y a deux ans dessine aujourd'hui dans la géographie théâtrale une image plus nette, plus claire, capable de s'inscrire durablement dans les esprits. Autrement dit, l'identité du théâtre se précise. Nous le constatons par le courrier, et par le nombre de spectateurs qui demandent la Carte Colline. Ils s'abonnent à huit spectacles, c'est-à-dire qu'ils acceptent le risque de ne pas en aimer certains. C'est-à-dire que notre politique est perçue. Elle part d'une idée à laquelle je tiens. Quand j'allais au TNP, dans les années 60, je voyais Marivaux ou Brecht, je pouvais préférer l'un à l'autre : j'y allais de toute façon pour suivre les étapes de la ligne Vilar. Je voudrais que le public vienne à la Colline dans des dispositions semblables.*

« Ces plaies qui ne sont pas guéries »

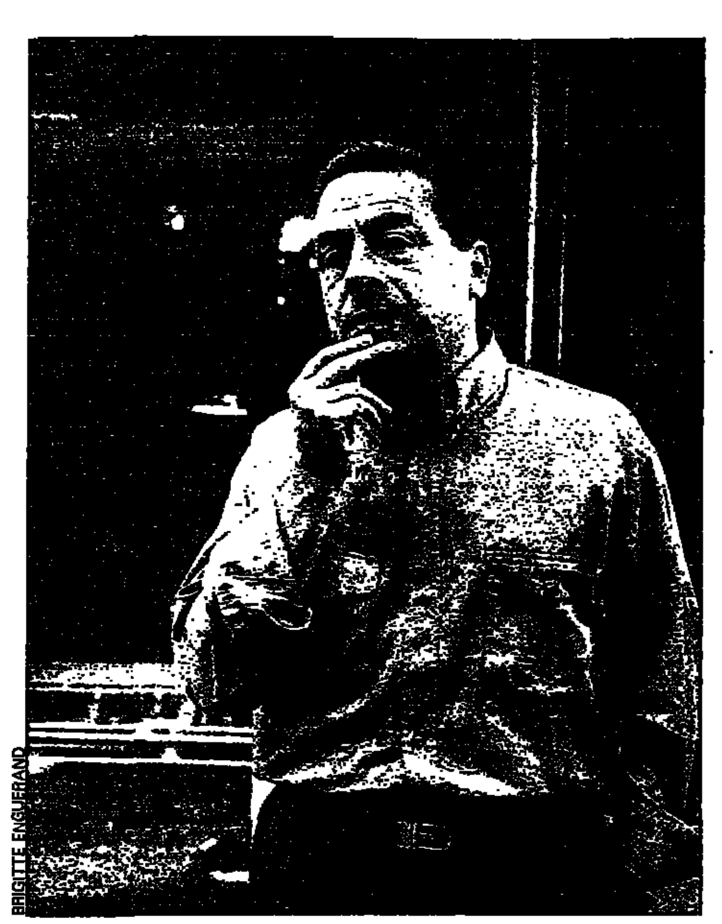
» *Notre ambition qui, au départ, restait un peu abstraite prend corps. Il se produit dans ce théâtre quelque chose qui lui appartient en propre. Mon travail personnel, finalement, compte moins que l'ensemble de ce qui s'y passe. Il en fait partie. Je ne suis pas modeste du tout, je veux au contraire ne pas dévier de cette ligne « auteurs du vingtième siècle ». C'est un espace que, depuis toujours j'ai choisi, même si j'ai monté, et avec passion, Corneille ou Shakespeare.*

» *L'important, dans mon travail, est d'équilibrer les textes nouveaux d'auteurs connus avec d'autres à révéler en France. Comme nous l'avons fait avec* Greek *et Stephen Berkoff, comme nous allons le faire avec* la Nonna *et Roberto Cossa. Avec Valle Inclan aussi et les* Comédies barbares, *pour l'année suivante. La Colline n'est pas un laboratoire, c'est un théâtre national avec un cahier des charges et l'obligation de présenter un budget sain, nous y sommes parvenus. Il pose le problème du service public, en même temps qu'il sollicite un esprit aventurier. Notre ambition n'est pas encyclopédique, je sais que nous devons passer par des moments de tension, et tant mieux. Ce sont les plus sains. Chercher jusqu'où on peut aller en compagnie d'intelligences alertes est excitant. Elaborer un projet, l'amener jusqu'à sa réalisation, c'est un formidable plaisir.*

» *La Colline n'est pas un cercle fermé ni une chapelle. La contradiction ne me fait pas peur, elle m'intéresse. Il existe de multiples formes pour dire ce que nous avons vécu et que nous n'avons pas résolu. La saison prochaine est centrée sur ces problèmes, sur la grande blessure de la guerre, l'errance juive, sur ces plaies qui ne sont pas guéries, sur l'Europe en quête de son identité... Il ne s'agit pas d'une saison à thème, mais ce n'est pas un hasard si des auteurs aussi différents que René Kalisky, Thomas Bernhardt ou Edward Bond, de ça, chacun à sa manière, plus ou moins directement, d'ailleurs.*

» *Ils mettent au jour des points douloureux. Ils le font avec hargne, avec humour, avec tendresse selon les cas. Ils le font dans un langage qui n'est pas archaïque, ils donnent des points de vue différents, opposés, complémentaires. Le théâtre est le dernier refuge de la liberté, la dernière arme contre la bêtise, la banalité, la médiocrité.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD


BRIGITTE ENGUERAND

Jorge Lavelli : « La contradiction ne me fait pas peur. »

Programme du Théâtre de la Colline

GRANDE SALLE :

La Nonna, de Roberto Cossa, par Jorge Lavelli : du 28 septembre au 15 novembre.

Zone libre, de Jean-Claude Grumberg, par Maurice Benichou : du 28 novembre au 20 janvier.

Helden Platz, de Thomas Bernhard, par Jorge Lavelli : du 6 février au 4 mars.

Le Pilier, d'après Yachar Kemal, par Mehmet Ulusoy : du 13 avril au 19 mai.

PETITE SALLE :

L'Eté, de Weingarten, par Gildas Bourdet : du 12 septembre au 21 octobre.

Aida vaincue, de René Kalisky, par Patrice Kerbrat : du 17 novembre au 30 décembre.

La Tanière, de Botho Strauss, par André Steiger : du 24 janvier au 3 mars.

Summer, d'Edward Bond, par René Loyon : du 27 mars au 28 avril.

▶ **Renseignements : Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Tel : 43-66-43-60.**

Un certain esprit catalan

Depuis vingt-deux ans, le théâtre a rendez-vous au Festival de Sitges, le plus ancien d'Espagne

SITGES

de notre envoyée spéciale

Madrid peaufine son rôle de capitale culturelle européenne, Barcelone prépare les Olympiades culturelles, Séville l'Exposition universelle, et l'Espagne tout entière la célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique. Mais c'est au Festival de théâtre de Sitges, petite cité balnéaire, que revient le droit d'aînesse. Née sous Franco, la manifestation est restée par tradition le rendez-vous des compagnies indépendantes. C'est là, pour ne parler que des années les plus récentes, que Zingaro s'est produit bien avant d'être consacré à Avignon, ou qu'on a découvert la Furia del Baus, une des jeunes compagnies espagnoles les plus connues hors frontières, avec la Cubana, le Tricycle...

De surcroît, Sitges fut le haut-lieu de résidence des peintres et des écrivains au début du siècle, et dans un joli musée en surplomb de la mer s'entassent en vrac dessins et tableaux, dont une *Corrida* du jeune Picasso, au ciel jaune Van Gogh. Aujourd'hui, la ville se préoccupe surtout de tourisme, et de commerce. Seule une petite salle à l'italienne témoigne encore de sa passion d'hier pour la culture. Pour le reste, le festival doit se contenter de lieux assez inconfortables, mal équipés.

Varier les langages

Depuis 1987, il est dirigé par Toni Cots, membre de l'Odin théatre, la compagnie d'Eugenio Barba, jusqu'en 1985. Aujourd'hui, il a crée à Barcelone le théatre Obert (théatre ouvert), dont la production présentée à Sitges était à frémir d'ennui. Mais une erreur ne fait pas un festival. Toni Cots s'attache bon an mal an à varier les langages, ainsi celui de la danse. Mark Tompkins et son spectacle attachant inspiré de Gertrude Stein (*Nouvelles*), le Ballet contemporain de Belgique, beaucoup moins convaincant. Le programme de vidéo-danse a été très suivi. Tous les jours, il y eut aussi des rencontres avec les créateurs et un colloque, très sérieux, sur *« L'homme et le spectacle : archaïsme et complexité »*. Les compagnies sont invitées à rester toute la durée du festival, et elles le font.

Le public est professionnel, au sens large, ou curieux, venu de Barcelone pour un soir. Les touristes, eux, préfèrent la plage. Doté d'un budget équivalent à environ 2 millions de francs, soutenu par la généralité de Catalogne (centre droit) le ministère de la culture (PS), la mairie de Sitges et la *diputacion* de Barcelone (l'équivalent, à peu près, de notre département), le festival, à l'image semble t-il de la vie culturelle espagnole dans son ensemble, souffre d'abord d'un manque de structures, des querelles de la classe politique et d'une politique de prestige, certes indispensable, mais dit-on trop soucieuse des retombées médiatiques.

C'est d'Amérique latine que venait cette année la nouveauté, avec trois spectacles, dont un brésilien *Mary Stuart*. On a vu *El Bar de la calle Luna* du Taller de Artes de Medellin, une équipe de musiciens, peintres et acteurs créée en 1987. Joué dans un bar entrecoupé d'un tour de chant mené par un impassible crooner latino le visage caché sous un ample sombrero, le spectacle est une dérive au fil des conversations que mènent des comédiens disséminés parmi les spectacteurs. Samuel Vasquez dirige le Taller. Il est peintre avant tout, et fut le commissaire de la Biennale des Arts de Medellin et de la Biennale de Montevideo ; pendant longtemps le Taller a vécu de la vente de ses peintures. La troupe a perdu le petit lieu de cent dix places où elle jouait, à Medellin, et s'est produite un peu partout, dans les bars surtout, jusqu'à il y a peu. Manuel Vasquez raconte : « *En Colombie, la rue est de moins en moins un espace démocratique, alors nous nous enfermons. Les bars longtemps nous ont servi de refuge, jusqu'au jour où des groupes dits de* limpieza social (propreté publique) *ont surgi et mitraillé l'assistance. Nous, nous continuons, mais désormais, il y a la peur.* »

De Buenos-Aires, le Deportivo Argentino a envoyé ses *Postales Argentinas*, de Ricardo Bartis : une critique sarcastique, belle, souvent inventive, avec tango interprété en direct, des tares de la société argentine férue de psychanalyse. Les jeunes compagnies espagnoles aimeraient sortir des frontières, se faire connaître. L'Arena organise ainsi un festival à Murcie, depuis un an. Et il faut compter désormais avec le Festival de Grenade, avec encore le Festival d'automne de Madrid, et celui de Barcelone, que dirige un comédien, Mario Gas. L'an passé, il a invité notamment Jorge Lavelli et Mathias Langhoff. Cet automne, Znorko, le Katona, Min Tanaka, le Cinoberni Club de Prague ou Edith Clever, autant de créateurs que l'Espagne va découvrir. Le Festival de Sitges est un survivant de l'esprit qui a marqué celui de Nancy, mais le contexte a changé. La plupart des artistes espagnols pensent qu'il doit survivre, avec son esprit d'aventure. « *Sitges* dit Mario Gas, *est à 39 kilomètres de Barcelone, autant dire, pour comparer avec la France, à 800 kilomètres de Paris, car ici on ne voyage pas.* »

ODILE QUIROT

MUSIQUES

Virtuoses à découvrir

Les grands prix internationaux sont à l'auditorium des Halles. Où est le public ?

Il n'est pas facile pour un jeune artiste de faire carrière à Paris. A moins d'être le poulain d'une « multinationale » du disque, il lui faut décrocher l'invitation de quelque grande maison, Radio-France, Théâtre de la Ville, Châtelet...

Encore faut-il que le public joue le jeu : une demi-salle, récemment, pour Dezsö Ranki, lors des concerts de 18 h 30 au Théâtre de la Ville, qui naguère refusaient du monde. Le Châtelet n'est pas plus heureux, qui a mis sur pied ces jours-ci une brillante série de onze concerts, donnés par des grands prix des concours internationaux, à 19 heures, à l'auditorium des Halles.

Est-ce la crainte d'un lieu qui a gardé une mauvaise réputation, aujourd'hui imméritée ? Toujours est-il qu'il n'y avait que deux cents personnes, mercredi, pour Qian Zhou, la merveilleuse petite violoniste du prix Long-Thibaud, et jeudi pour Jean-Yves Thibaudet, prix du concours de Tokyo. Il ressemble à un personnage de Watteau, enveloppé de rêve, grand, le visage fin, presque diaphane sous les cheveux blonds. Sa main légère, son jeu tressaillant et spirituel dessinent une délicate estampe avec le *Menuet antique*, et donnent une saveur particulière aux pastiches du même Ravel, les *A la manière de... Borodine*, d'un « charme slave » un peu salonnard, et de *Chabrier* chantant la romance de Siebel (de *Faust !*) avec une irrésistible bonne humeur.

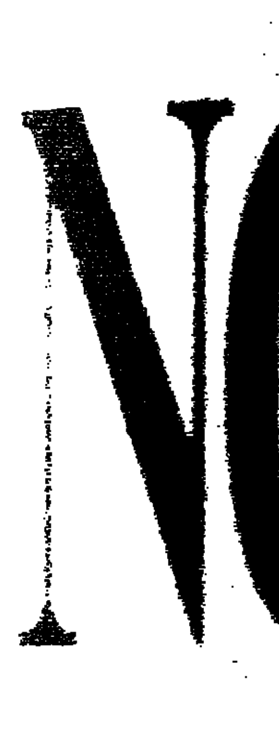
Le tempérament poétique de Thibaudet est peut-être moins accordé aux visions mystérieuses et terribles de *Gaspard de la nuit*, un Ravel d'eau-forte. S'il déploie une virtuosité prestigieuse dans *Scarbo*, il ne semble pas percevoir toute la signification troublante des « notes inégales » d'*Ondine*, cette « mousseline » aquatique, et met trop d'intention (presque un petit *sforzando* à chaque fois) dans la note répétée du *Gibet*, qui doit rester impassible, comme morte et pourtant inévitable, obsédante dans le paysage sinistre.

Les pages romantiques très tendres des *Klavierstücke* op.119 de Brahms convenaient mieux aux élans du jeune homme, qui allumait d'éblouissants feux d'artifice dans les *Variations Paganini* du même Brahms et les *Jeux d'eau de la Villa d'Este* de Liszt.

Il ne faudra pas manquer les quatre derniers concerts du cycle : Gary Hoffmann, prix Rostropovitch, vendredi 15 ; Abdel Rahman El-Bacha, prix de piano Reine-Elisabeth, le 19 ; Raphaël Oleg, prix de violon Tchaïkovski, le 20 ; Marc Laforêt, lauréat du concours Chopin de Varsovie, le 21 juin.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Porte Saint-Eustache, auditorium du Forum des Halles, à 19 heures. Tél : 40-28-28-40.**



BOUEL/BDDP

VENEZ NOUS VOIR !

Une centrale nucléaire, ça se visite.

Chaque année pour votre confort vos transports, votre travail vous consommez plus de 380 milliards de kilowatt-heures. D'où vient toute cette énergie ? De nos centrales nucléaires qui produisent 75% de l'électricité. Nous vous invitons à venir les voir. Cette visite vous fera découvrir comment nous travaillons pour votre bien-être et répondra à vos interrogations sur le fonctionnement et la sécurité d'une centrale.
En 89, près d'un demi million d'entre vous sont venus nous voir. Pour mieux organiser votre visite prenez contact avec le service des relations publiques de la centrale de votre choix. Nous vous souhaitons la bienvenue. **Les centrales nucléaires, ça se visite !**



BELLEVILLE
Cher
Tél. 48 54 50 92

BLAYAIS
Gironde
Tél. 57 33 32 03

BUGEY
Ain
Tél. 74 34 30 09

CATTENOM
Moselle
Tél. 82 51 70 07

CHINON
Indre-et-Loire
Tél. 47 98 97 07

CHOOZ
Ardennes
Tél. 24 42 20 96

CIVAUX
Vienne
Tél. 49 91 40 00

CREYS MALVILLE
Isère
Tél. 74 80 27 30

CRUAS
Ardèche
Tél. 75 51 49 09

DAMPIERRE
Loiret
Tél. 38 29 70 04

FESSENHEIM
Haut-Rhin
Tél. 89 26 51 23

FLAMANVILLE
Manche
Tél. 33 08 95 38

GOLFECH
Tarn-et-Garonne
Tél. 63 29 39 06

GRAVELINES
Nord
Tél. 28 68 42 36

NOGENT
Aube
Tél. 25 39 32 60

PALUEL
Seine-Maritime
Tél. 35 57 57 89

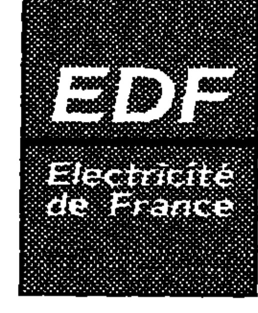
PENLY
Seine-Maritime
Tél. 35 40 60 77

PHENIX-CEA EDF
Gard
Tél. 66 79 60 48

SAINT-ALBAN
Isère
Tél. 74 29 44 29

SAINT-LAURENT DES EAUX
Loir-et-Cher
Tél. 54 44 84 09

TRICASTIN
Drôme
Tél. 75 50 37 10



CULTURE

CINÉMA

La banane infernale

Les « Leningrad cow-boys » vont en Amérique

Dans les vastes plaines de la toundra, des musiciens bien au chaud dans leurs houppelandes de fourrure, chantent *Plaine, ma plaine*, chant folklorique fort célèbre. Ils en ont fait un arrangement vaguement rock, portent des lunettes noires, des chemises à col large, des cravates flamboyantes, et sont coiffés banane. Une banane extravagante, agressive, longue comme une épée ondulée. Ce sont les « Leningrad cow-boys » du film de Aki Kaurismaki, ceux qui vont en Amérique, parce qu'en URSS on n'en veut pas, ils sont trop mauvais.

Visages de pierre

Les voilà donc à New-York, où on n'en veut pas non plus, puis sur les routes pour rejoindre le Nouveau-Mexique, où ils doivent animer un mariage. Ils achètent une Cadillac dans laquelle ils s'enfournent, tous, plus un cercueil contenant le cadavre de l'un d'eux entouré de glaçons, plus des boîtes de bière qui en profitent pour rafraîchir. Depuis le début, ils sont suivis de loin par un innocent quasiment chauve, qui tente de se coiffer lui aussi en banane. Mais tout ce qu'il obtient est un petit plumeau minable. Ne pas voir là d'allusions grivoises, il n'est pas question de sexe dans ce film qui avance par séquences plus ou moins brèves, comme une bande dessinée aux planches irrégulières.

Les cow-boys se font un peu d'argent en se produisant dans des bistrots miteux, mais eux sont encore plus miteux. Pleins de bonne volonté, pourtant, ils s'adaptent aux styles qui leurs sont demandés, de celui d'Elvis au hard rock. Les flops les tourmentent moins que la faim. Leur manager les exploite et ils se révoltent. Toujours bien au chaud dans leurs houppelandes de fourrure en dépit de la température, et le tout sans s'énerver ni sourire. La lenteur des réactions décalées, les visages de pierre, impavides au milieu des situations les plus excentriques, sont à la source du comique de Kaurismaki.

Dans son précédent film *la Fille aux allumettes*, il pousse ce principe jusqu'aux frontières de l'humour noir et de la vraie méchanceté. Un délice. *Leningrad cow-boys* est plutôt bon enfant. Metteur en scène et comédiens s'amusent à leur manière, qui consiste à désamorcer ce que la vie a de plus sinistre. Une manière insolite, insolente et efficace.

C. G.

Aki Kaurismaki le mauvais garçon

Un cinéaste finlandais n'est pas chose courante. La plupart, comme Jon Donner, doivent émigrer en Suède pour faire carrière. Mais à eux deux, les frères Kaurismaki, Aki et Mika, remplacent une tribu. A la fois mini-moguls et réalisateurs minimalistes, en dehors de leurs propres productions pour la télévision et le grand écran – ils dirigent leur maison, Villealfa Filmproduction, en hommage à l'*Alphaville* de Jean-Luc Godard – ils distribuent en Finlande des films d'indépendants européens ou américains. De plus ils animent en juin le Festival du Soleil de Minuit.

Tous deux s'intéressent aux marginaux – plongeurs, chauffeurs de taxi, caissières de supermarché, bouchers, éboueurs, sont leurs héros. Tous deux s'appuient sur les codes du film noir, mais les films de Mika sont plus romantiques, ceux d'Aki plus cyniques, ironiques.

Aki est un géant qui tient l'alcool. Il a débuté comme acteur et scénariste, et s'est rapidement lancé dans la mise en scène après avoir, en 1981 coréalisé, avec son frère, un documentaire rock, un long métrage *The Saima Gesture*. Dans *Calamar Union* (1984) dix-sept protagonistes, tous nommés Franck, imitent Robert de Niro dans *Taxi Driver*. Dans *Crime et Chatiment* (1983) Raskolnikov travaille aux abattoirs d'Helsinki. *Hamlet Goes Business* (1987) est une paraphrase noire, désespérée.

C'est la « trilogie finnoise » qui attire l'attention internationale sur Aki Kaurismaki. Assez proche du *Marchand de quatre saisons* de Fassbinder, *Shadows in Paradise* (1986) montre un éboueur désabusé et une caissière qui fume comme un pompier, agressivement ordinaires et rêvant d'un ailleurs, tout comme *Ariel*. Puis vient *la Fille aux allumettes* qui, dit-il, *« donne le coup de grâce à ce qui reste de la culture finnoise. » « Pour moi,* ajoute-t-il, *trouver de l'argent a toujours été facile. Je peux tourner demain matin, et tourner ce que je veux. Je fais des films à bon marché,* Leningrad Cow-Boys *a coûté environ 750 000 dollars. »*

HENRI BÉHAR

LETTRES

• Paule Constant, grand prix du roman de l'Académie française
• Jean-François Deniau, prix Paul-Morand

L'Académie française a attribué jeudi 14 juin son grand prix annuel du roman, doté de 100 000 F, à Paule Constant pour *White Spirit* (Gallimard) par quatorze voix contre dix à André Brincourt pour *la Parole dérobée* (Grasset). Le prix Paul-Morand, doté de 300 000 F, est revenu à Jean-François Deniau pour l'ensemble de son œuvre.

C'est pour son cinquième livre, et son quatrième roman que Paule Constant vient d'être couronnée par l'Académie française. Après *Ouregano, Balta, Propriété privée*, et un essai sur l'éducation des jeunes filles, *Un monde à l'usage des demoiselles*, (tous chez Gallimard), *White Spirit* est *« une fable développée et compliquée à dessein, une invitation au décryptage »*, dans une étrange Afrique *(voir l'article de Philippe Dagen dans* « le Monde des livres » *du 6 octobre 1989)*.

Cette Afrique, celle du « village modèle » et de Port-Banane, qu'est-elle sinon le produit du croisement du *Voyage au bout de la nuit* et de *Tintin au Congo ?* se demandait Philippe Dagen avant de conclure : *« L'exotisme trafiqué des sous Morand et des faux Pierre Benoît du jour, leurs rhétoriques, leurs tragédies métaphysiques, tout cela est soluble dans le* White Spirit. *Cet alcool est un excellent antidote. »* En récompensant Paule Constant, l'Académie renoue avec une tradition qui a longtemps été la sienne, celle d'encourager des écrivains exigeants, au lieu d'aller au devant de succès faciles comme elle l'a fait ces dernières années.

En distinguant Jean-François Deniau, c'est tout autant un homme qu'une œuvre que l'Académie française entend saluer. A soixante-et-un ans, Jean-François Deniau est de ces énarques cultivés qui ont fait un parcours sans faute. Depuis les années 50, la liste de ses fonctions, diplomatiques et politiques, est impressionnante. Il fut notamment, avec M. Maurice Faure, l'un des négociateurs du traité de Rome. Il fut plusieurs fois ambassadeur, occupa de nombreux postes dans des cabinets ministériels avant d'être ministre du commerce extérieur de 1978 à 1981. Jean-François Deniau est député UDF du Cher.

Ses activités politiques et les diverses missions dont il a été chargé, notamment au Liban, ne l'ont pas empêché de se livrer à ses deux passions, la mer et la littérature, et de lier parfois les deux comme dans *La mer est ronde* (Gallimard, 1980) ou *la Désirade* (Orban 1988), un roman d'aventures qui porte le nom d'un brick goélette commandé par un flibustier.

Jean-François Deniau, dont le dernier livre *l'Empire nocturne* vient de paraître aux éditions Orban, a également publié *l'Europe interdite* (Seuil 1977) où il tire les leçons de sa longue expérience d'homme politique et de diplomate, *Deux heures après minuit* (Grasset 1985), une série de reportages en Erythrée au Cambodge, au Nicaragua, en Angola, en Afghanistan, et *Un héros très discret* (Orban 1989), un savoureux roman sur *« un combattant du petit malheur » (voir l'article d'Alphonse Boudard dans « le Monde des livres » du 15 décembre 1989)*.

Jo. S.

ARCHITECTURE

La cour d'appel de Paris a examiné l'affaire du Théâtre des Champs-Elysées

Le 4 avril, le tribunal de grande instance de Paris avait rejeté la demande de l'ordre des architectes, appuyée par certains héritiers du créateur du Théâtre des Champs-Elysées, qui réclamaient la destruction du restaurant construit sur le toit du bâtiment par son propriétaire, la SITCE, filiale de la Caisse des dépôts et consignations (voir *le Monde* du 6 avril). Les plaignants avaient fait appel.

Devant la première chambre de la Cour d'appel de Paris, le 13 juin, le représentant du ministère public, M. Bernard Delafaye, s'est interrogé : *« L'une des questions qui se posent (...) est de savoir si cette harmonie générale voulue par l'architecte est aujourd'hui compatible avec la construction de cet édifice parallélipipèdique de 7 ou 8 mètres de hauteur (les parties se contredisent), de dix-huit mètres de largeur et de 1 000 mètres carrés de superficie. »* Il a conclu par la négative et a demandé à la cour d'infirmer le jugement du tribunal.

L'avocat général a estimé que la cour avait le choix entre trois solutions : *« Ou bien, considérant que cette atteinte* [à l'oeuvre de l'architecte, Auguste Perret] *est réelle mais loin d'être intolérable, vous vous contentez d'accorder le franc symbolique sollicité ; ou bien, cherchant une voie médiane, vous exigerez que la construction soit réduite et réalisée de telle façon que son harmonie avec la façade du théâtre soit atteinte, ce qui laissera subsister cependant la violation à la fois de principe et de fait du droit moral de l'auteur ; ou bien, enfin, vous ordonnerez la restauration à l'identique de l'œuvre telle qu'elle avait été initialement conçue par les frères Perret, Bourdelle et quelques autres. Vous avez compris que c'est vers cette solution qu'incline votre ministère public, qui souhaite vivement que des garde-fous sérieux soient dressés contre le n'importe quoi, n'importe comment, à n'importe quel prix, afin que la basilique de Fourvière ne puisse jamais s'orner d'un cube de béton utile aux pèlerins, que le dôme du palais Garnier ne soit pas transformé en lieu de bronzage pour les touristes et que le dernier chapitre de* Madame Bovary, *parce que c'est triste et que ça se vend moins, soit un jour réécrit... »*

L'arrêt de la cour d'appel sera rendu le 11 juillet.

E. de R.

Hanovre organisera l'exposition universelle de l'an 2000

BONN

de notre correspondant

Mme Birgit Breuel, ministre des finances du gouvernement régional de Basse-axe,aura eu une dernière joie avant de céder la place à un membre de la nouvelle équipe de gauche vainqueur des dernières élections : Hanovre, capitale de ce Land, a été choisie jeudi 14 juin pour organiser l'exposition universelle de l'an 2000. Après le retrait de la candidature de Venise, Hanovre l'a emporté d'une petite voix (21 contre 20) sur Toronto. C'est la première fois qu'une cité allemande est appelée à organiser et a accueillir l'exposition universelle. Hanovre, 500 000 habitants, est l'une des villes d'Allemagne qui a le plus souffert des destructions de la seconde guerre mondiale. Sa reconstruction après-guerre en avait fait une ville marquée par une architecture utilitaire. Les promoteurs de l'exposition veulent modifier l'image de leur ville en célébrant le thème de la « réconciliation de l'homme avec la nature ».

L. R.

Le Monde

SANS VISA

Le Pérou du bout du lac

Entre pluies diluviennes et sécheresses catastrophiques, comment vivent les paysans indiens au bord du lac Titicaca et sur ses îles.




PHILIPPE MOULIN

AU petit matin, une brune laiteuse se dissipe doucement sur la lagune de Puno et dévoile à une centaine de mètres de la rive une vaste prairie de roseaux. Dans des barques ventrues arrimées aux gros rochers de la jetée, des Indiens, hommes et enfants, quelques fillettes, se réveillent d'une nuit passée sur des sacs de farine qu'il va falloir maintenant décharger, pieds nus sur les graviers coupants. Ficelée au mât d'eucalyptus, la grande voile latine s'est muée en toile de tente et retient encore un peu de la pluie nocturne.

Si l'automne austral ouvrage de splendides aurores sur le Titicaca, la nuit subit le plus souvent le règne d'Illapa, le dieu des éclairs et du tonnerre, le dispensateur des pluies, manne essentielle de ces Andes du sud (18° sous l'Equateur) toujours dans la crainte d'une sécheresse dévastatrice. Par chance et avec une ponctualité de paysan consciencieux, chaque soir de ce mois de février, de lourdes nuées plombées arrivent par l'ouest, zébrées d'éclairs, galopant parmi les roulements furibonds du tonnerre, effaçant des sommets de plus de 4 000 mètres. Après un crépuscule d'ocres et de bronzes incandescents, tout s'effondrera dans le gris, le ciel comme le lac dissous par une pluie rêche et drue, froide comme l'ichu, l'herbe sauvage et pauvre de la puna, cette steppe de l'Altiplano.

Au matin, cependant, rien n'entrave la toute-puissance d'Inti, le dieu Soleil qui remplace encore le Christ ici ou là pour mener à bien l'espérance de quelques rites propitiatoires. Les eaux du lac sont à peines ridées, de grosses mouettes planent au-dessus des parcs à truites qu'il faut protéger du vorace pejerrey (1), l'habitant principal de ces eaux froides et fortune des pêcheurs depuis la découverte du coton, qui permit de tisser les premiers filets il y a cinq mille ans.

Les rives abruptes, toutes en courbes et criques sculpées par les colossales terrasses incas, découpent une infinité de plans avant d'ouvrir un horizon pareil à celui d'un océan, lent et si lointain qu'on ne sait s'il atteint l'autre bout du monde ou l'origine des temps. La baie de Puno est aussi vaste qu'un lac européen, mais la berge opposée du Titicaca en demeure éloignée de plus de 80 kilomètres.

Avec ses 180 kilomètres de long, ce vieux lac sacré des peuples andins, qui héberbe une demi-douzaine d'îles habitées, est presque une mer intérieure, comme portée à bout de bras, plaquée par la cordilière à 3 812 mètres d'altitude contre le ciel et à portée de doigts d'Inti.

Foyer, entre le sixième et le onzième siècle de notre ère, de la prestigieuse civilisation de Tiahuanacu-Wari, berceau originel de la religion du Soleil bien avant que les Incas, au quinzième siècle, ne le conquièrent et ne l'intègrent à leur panoplie mythique, la grosse moitié nord du lac est aujourd'hui péruvienne et le sud est bolivien.

En fait, cette partition contemporaine du Titicaca n'a avec la réalité que des rapports aléatoires. Du côté bolivien, quelques abris soigneusement blanchis et une demi-douzaine de vedettes au potentiel incertain sont contemplées hors de l'eau par une poignée de soldats affligés par tous les stigmates de l'ennui. C'est la pompeusement nommée Armada Navale, point de sensibilité bolivienne depuis que le Chili a conquis le couloir menant au Pacifique.

La frontière se borne à des postes routiers, sur la voie côtière qui relie Puno à La Paz. A Yungyo, une bourgade en torchis vaguement blanchi, la route péruvienne goudronnée s'interrompt net sous une arche en pierre et débouche dans un vaste champ quotidiennement transformé en un marché de tous les trocs, grand fournisseur de contrebandes diverses sous le regard équivoque des militaires, douaniers et civils du service de l'immigration, qui savent depuis des lustres conjuguer l'art de la paperasse avec celui de la corruption. Après les négociations d'usage, l'entrée en Bolivie se fait en cahotant entre les étals et les cantines de fortune approvisionnés par d'accortes Indiennes à chapeau melon. Une marmaille affairée vend tout et n'importe quoi : un épis de maïs cuit, des vêtements ou une roue de camion. Selon l'état des inflations respectives, le marché passe d'un bord à l'autre de la frontière. Ensuite s'amorce une piste dont on ne sait d'abord si elle conduit au bas du champ suivant ou vers quelque destination référencée.

Demeurer fier et austère

Quoi qu'il en soit, le pourtour du lac est tout un. La frontière demeure une abstraction, un entêtement colonial et, au bout du compte, un point virtuel dans l'espace illimité. Le pourtour du Titicaca est une des régions les plus peuplées des Andes mais certes pas par les « créoles » (Blancs de souche coloniale) et à peine par les métis. Les Espagnols n'ont fait qu'y apporter, comme dans le reste de la sierra, une mauvaise histoire à laquelle il est aussi impossible d'échapper qu'à une cicatrice, mais qui est loin pour autant de raconter l'histoire et la vie d'hier et d'aujourd'hui.

Les champs et les terrasses hérités des Incas s'étendent à perte de vue et sont encore cultivés jusqu'aux sommets les plus abrupts, couverts de fèves, de fleurs mauves et blanches des pommes de terre ou d'épis de quinua, une céréale forte en protéines et irremplaçable à cette altitude. Cette prodigieuse géométrie de sillons tendus avec la régularité d'un tissage est toujours travaillée au sein des ancestrales communautés familiales élargies, les ayllus, et à l'aide d'un seul outil, la taccla, la bêche andine inchangée depuis des siècles, lourde houe dont le fer (après avoir été toute de bois pendant des millénaires) forme un angle si fermé avec le manche qu'elle oblige les paysans à travailler littéralement pliés en deux.

Les Indiens du Titicaca sont essentiellement des Aymaras tandis que le reste des Andes demeure en grande majorité quechua. La langue n'est pas la même, les femmes portent ce fameux chapeau melon, toujours trop petit et cependant maintenu par une grâce céleste jamais prise en défaut, même par ce vent glacial et violent qui peut soulever du lac vagues et marées. Mais, surtout, on dit ici qu'être Aymara c'est demeurer fier, austère, et somme toute plus tenace dans ses coutumes et son identité que les Quechuas. Difficile de démêler la légende et les inévitables susceptibilités entre voisins qui se côtoient depuis maintenant quatre ou cinq millénaires.

La région a subi une sécheresse catastrophique en 1983. En décembre, les terres autour de Puno se craquèlent, le Titicaca se retire comme il peut le faire sur plusieurs mètres, ne laissant que du sable. Les vaches et les moutons, qui paissent d'ordinaire les algues et les herbes de la rive, doivent être abattus. Non seulement les récoltes sont perdues mais les paysans, pour survivre, doivent manger les semences. En décembre 1984, ce sont des pluies diluviennes qui gonflent le lac, créant des crues apocalyptiques qui détruisent pour plusieurs années des milliers d'hectares de cultures et de pâturages. Les Indiens sinistrés se comptent par centaines de milliers.

L'Etat péruvien ignore la catastrophe, et fournit sur un plateau tous les ingrédients nécessaires à l'installation du Sentier lumineux (2) dans la campagne autour de Puno. Pour signaler son arrivée, le mouvement terroriste fusille et mutile sept militants de l'APRA, le parti du nouveau président Alan Garcia. Dans les années précédentes, la réforme agraire attendue depuis deux siècles a transformé les latifundias en immenses coopératives. Tour de passe-passe qui ne change rien à la vie de la plupart des paysans : vingt mille familles vivent sur 1 800 000 hectares tandis que les cent mille familles qui forment les communautés traditionnelles *(ayllus)* demeurent sur moins de 1 400 000 hectares. A la suite de la catastrophe, les paysans démunis décident une première occupation pacifique d'une coopérative en décembre 1985. L'Eglise soutient le mouvement : « *La situation de misère et de famine dont souffre la majorité des habitants de la communauté,* déclare Mgr d'Alteroche, *a été à l'origine de ce coup de force.* » Alan Garcia tente d'enrayer la spirale en publiant un décret de redistribution des terres. Mais les responsables locaux de l'APRA et les administrateurs des coopératives se refusent à l'appliquer et utilisent l'armée « préventivement » contre les paysans. La « guerre » se poursuit. Mais, d'une manière comme d'une autre, la vie est ici et elle continue à Puno plutôt plus sereinement qu'à Cusco ou à Juliaca, les deux grandes villes proches.

Les enfants et les Indiennes vont s'asseoir dans l'après-midi sur le trottoir devant les postes de télévision du magasin « hi-fi » de la calle Arequipa. L'image sautille, le dessin animé s'enrobe de couleurs inattendues, mais la boîte magique contient un peu de la vie des nantis.

JEAN-DANIEL BALTASSAT

Lire la suite page 16

(1) Poisson blanc, sorte de suche.

(2) Le Parti communiste Sentier lumineux (PCP-SL), mouvement de guerilla armée, a été fondé par A. Guzman. Il déclenche une guerre ouverte avec l'Etat péruvien au début des années 80. Particulièrement meurtrier avec les civils mais se « fournissant » dans l'inépuisable réservoir des jeunes Indiens qui n'ont plus rien à perdre, le Sentier contrôle aujourd'hui un tiers des Andes péruviennes. Voir l'excellent ouvrage d'A. Labrousse et A. Hertoghe : *Sentier lumineux, un nouvel intégrisme dans le tiers-monde*. La Découverte, 1988.

SANS VISA

LA TABLE

Niçoise...

Soyons francs, c'est une salade qui est toujours meilleure chez soi qu'au restaurant

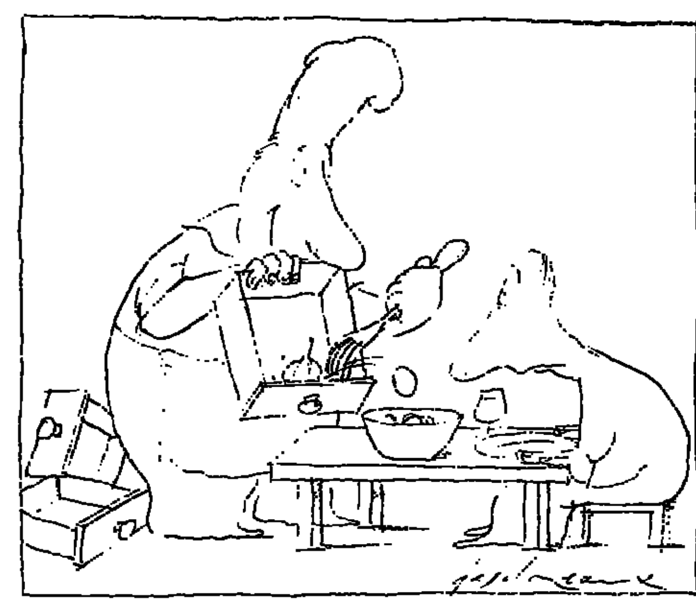
JE lisais l'autre jour un papier de mon ami Nicolas de Rabaudy *sur les restaurants de Cannes.* Bien qu'il en eût répertorié plus de trois cents, il n'osait dire que c'était la ville la plus gourmande de France, ajoutant : « *Méfiez-vous des salades niçoises !* »

Et certes Cannes, malgré ses places célèbres, ses étoiles et ses toques (Jacques Chibois, le chef du *Gray d'Albion*, est bien le meilleur cuisinier du coin, mais ne songe-t-il pas à partir ?), malgré des appellations aussi ridicules que la rémoulade d'asperges à la tête de veau et homard sur la carte du *Martinez*, propose plus souvent au touriste moyen ces salades niçoises bidon qui feraient rugir d'indignation les tenants de l'admirable cuisine niçarde.

Il en est de même à Paris (et quelquefois à Nice). Car s'il est un mets falsifié, détourné de sa pureté première, c'est bien celui-là.

Première règle – et inviolable –, car ce serait double erreur, de goût comme historique : rien de cuit dans la niçoise, les œufs exceptés. Cela exclut à l'avance les pommes de terre autant que les haricots verts, par exemple.

Deuxième règle : pas de vinaigre ! Le jus issu des tomates, qui doivent être salées à trois reprises, et l'huile d'olive, avec aussi un peu de poivre, voilà l'assaisonnement idéal.



Troisième règle : n'y jamais ajouter ensemble anchois et thon. Primitivement, il s'agissait d'anchois, d'un prix abordable, le thon n'intervenant que dans les riches occasions. Les anchois, donc, seront coupés (chaque filet en trois ou quatre morceaux), et le thon, si thon il y a, bien émietté.

Donc, la « *salada nissarda* » (comme on dit encore dans les familles autochtones et aux séances de la Capelina d'or, association de cuisiniers défenseurs du folklore gourmand) se présente ainsi : une tomate et demie par personne ou deux si elles sont petites, coupées en quartiers et salées une première fois sur la planche ; des œufs durs (un *pour deux personnes) en quartiers ou* en rondelles ; les filets d'anchois (deux par convive) ou le thon ; un petit concombre épluché et coupé en rondelles minces, un poivron vert, des oignons frais émincés en fins anneaux, des petites fèves fraîches.

Dans un grand saladier (d'olivier, ce serait parfaitement « en situation ») bien frotté, fond et parois, d'une gousse d'ail, verser tous les ingrédients sauf les tomates. Celles-ci, d'abord égouttées, seront légèrement resalées avant d'être jointes à la salade. Salade qu'il ne vous restera plus qu'à « ensaucer ». Mais cette sauce doit être l'objet de toute votre attention, faite de larges cuillerées d'huile d'olive (de première pression à froid, bien entendu, et les Niçois connaisseurs l'achètent chez *Alziari*, 14, rue Saint-François-de-Paule), avec basilic finement ciselé, poivre et sel. Bien la rafraîchir au réfrigérateur avant de la verser sur la salade, puis terminer enfin avec des petites olives noires de Nice. C'est divin !

Mais, soyons francs, c'est là un plat qui sera toujours meilleur préparé chez soi qu'au restaurant. A moins de le compter, sur carte, au prix du caviar !

LA REYNIÈRE

SEMAINE GOURMANDE

Faucher

Il s'agit de la neuve enseigne de Nicole et Gérard Faucher, dont la petite maison du 15e était bien connue des gourmets. Ils viennent de reprendre l'antique Saint-Jean-Pied-de-Port, devenu Alain Morel, dans cette partie calme du 17e élégant (merveilleux plaisir de la terrasse les *soirs d'été !*). *Transformations* considérables rendant double le charme des découvertes gourmandes que ce cuisinier précieux et sage qu'est Gérard nous promet. De la soupe de tomates glacée avec œuf poché au caviar au gâteau de pommes Maxim's et cuisses de grenouilles à l'ail doux, du haddock aux lentilles au saltimbocca de merlan, du plat de côtes cuit en pot-au-feu, beurre de truffe au ris de veau croustillant sur glace de porto, j'en passe... Les fromages sont de chez Alain Dubois, les pains de Poujauran, la carte des vins raisonnable...

Même si le quartier n'en manque point, voilà certes une table avec laquelle on devra compter. Aux déjeuners, un menu : 2 plats, fromage et dessert, change tous les jours (180 F), un menu dégustation est à 350 F et la carte (350/400 F) augurent bien de l'avenir rive-droitier de ce couple très professionnel.

▶ *FAUCHER*
123, avenue de Wagram.
75017 Paris.
Tél. : 42-27-61-50.
Fermé samedi midi et dimanche.
Voiturier. Carte bleue.

Laurent

Ici, ce n'est point le lieu qui change mais le cuisinier. Jacques Rolancy a en effet remplacé Bernard Guilhaudin, installé à son compte (je l'ai signalé).

Avec la carte de saison et outre les classiques « maison », on notera une tarte aux maquereaux, la petite lotte rôtie à la moutarde, l'agneau de lait des Pyrénées en croûte d'herbes, la joue de bœuf au raifort.

Je ne cite ici que des plats « de mon plaisir », mais sachez que le foie gras au torchon est à la gelée de vieux sauternes, la soupe de homard aux écorces de concombre, la côte de veau « sous la mère » accompagnée d'une exquise galette de pommes de terre, etc.

Et il faudrait encore parler des vins (sélectionnés par Philippe Bourguignon), du service (sous la houlette de Guy Tessandier), des desserts et du charme de la terrasse-jardin élyséenne. Un menu aux déjeuners (370 F) et la carte : compter 550/650 F.

▶ *LAURENT*
41, avenue Gabriel.
75008 Paris.
Tél. : 47-23-79-18.
Fermé samedi midi et dimanche.
Salons. Voiturier. CB - AE - DC.

L. R.

VOYAGES

Le Pérou du bout du lac

Suite de la page 15

La plaza de Armas n'a aucune grâce et la façade baroque de la cathédrale n'en est que plus impressionnante. A bien la regarder, on pourrait encore croire que l'enfer du Ciel est pire que celui de la Terre.

Sans doute histoire de compenser les hallucinations de l'art plateresque (3), un conseiller municipal a ordonné la taille des cyprès de la place selon les calmes règles de l'art topiaire. Cela va de la soucoupe renversée à la silhouette de lama. Le résultat n'est pas assuré, mais au moins l'ombre sied aux cireurs de chaussures et aux écrivains publics, qui désormais œuvrent sur des machines à écrire.

Certes, Puno n'est pas une belle ville. Maisons d'adobe et de torchis ou béton nu, rues grises, toits en tôle serrés entre des pentes à couper le souffle, et les embrayages des VW et des américaines qui mériteraient depuis longtemps la retraite. Seule le Parque Pino, place toute peinte en bleu jusqu'à l'église San-Juan, n'est pas sans charme.

Puno n'a pas de raison d'être belle : on la créa en 1888 pour y expatrier des mineurs rebelles. Mais c'est l'unique grande ville du bord du lac, et son marché est aujourd'hui très actif. Tout ici se vend, par camions ou au détail, de la papaye aux montres thaïlandaises. On peut baguenauder des heures dans ce marché informel, temple de l'économie parallèle qui fait vivre désormais le Pérou.

Touristes peu nombreux

« Dans des pays comme le Pérou, le problème n'est pas l'économie parallèle, mais l'Etat lui-même. Le secteur parallèle est une réponse spontanée, créative et populaire à l'incapacité de l'Etat à satisfaire les aspirations les plus élémentaires de son peuple. » C'est M. Vargas Llosa qui écrivait ces lignes d'un bel humanisme il y a deux ans (4).

En attendant, les touristes sont trop peu nombreux à Puno et trop fugaces pour apporter suffisamment de dollars. Ils passent en coup de vent pour aller, en groupes serrés, jeter un œil sur les îles Uros. Les Uros, qui vivaient sur des îles flottantes, un entassement de roseaux assez épais pour porter hommes et huttes, ont disparu au début du siècle, emportant avec eux une langue unique et énigmatique qu'aucun sémiologue n'eut le temps d'étudier. Mais pour que les touristes et donc les dollars ne disparaissent pas tout à fait, des Indiens Aymaras jouent aux Uros et tout le monde est content.

Dommage, car l'excursion la plus extraordinaire sur le Titicaca depuis Puno, c'est l'île de Taquile. Elle accumule à l'envi les exotismes spatio-temporels. Il faut trois heures et demie de bateau (à moteur recyclé d'une déjà longue carrière terrestre sous le capot d'une défunte américaine) pour atteindre sa côte occidentale. Le soleil tape et brûle, la houle de lac n'est pas négligeable. L'ouest de l'île est presque une falaise, somptueusement verte, opulente, décorée de terrasses.

Quelque chose comme un coin de paradis perdu, vraiment perdu, un peu méditerranéen, terriblement bucolique. Parvenu (en soufflant fort !) au sommet du col par l'unique sentier, on découvre le pueblo, les fermes de torchis, éparses entre les champs, et les sentiers de pierres qui utilisent chaque pouce du versant est, moins abrupt. C'est splendide de calme et d'équilibre. Mais le col est aussi la « frontière ».

En pénétrant sur l'île, on entre dans une communauté indienne quechua, mystérieuse, préservée des ravages colonisateurs et vivant le moins mal possible dans une parfaite autonomie. Une autogestion naturelle du « bon sauvage » à faire pâlir Montaigne lui-même.

L'arrivant est dirigé par les responsables élus et temporaires de la communauté vers l'un des habitants (1 500 au total) qui l'hébergera pour la nuit dans une des cases au milieu des fèves ou des pommes de terre. Coût de la nuit : 7,50 F. Il faut acheter sa chandelle à l'unique « magasin », l'eau est celle d'une des innombrables sources. Le droit de loger les étrangers est établi par roulement de manière qu'un jour ou l'autre tout le monde en profite.

Car, en dehors de l'agriculture, les femmes produisent un savant tissage (laine et teinture de l'île), tandis que les hommes tricotent d'époustouflants jacquards. Le costume traditionnel est de rigueur. Les femmes sont sans chapeau, mais couvertes d'un voile indigo très arabisant. Les hommes portent un pantalon court tenu par des ceintures tissées, une chemise de laine tissée blanche et un gilet à pavés noirs, une sorte de grand bonnet de meunier sur la tête, leur propre et savant ouvrage. Ils vont ainsi, filant ou tricotant sans cesse, en marchant, discutant ou plaisantant, mâchant des kilos de feuilles de coca. Seuls les travaux des champs ou d'entretien de l'île, qui s'effectuent toujours en groupe et par roulement, interrompent cet obsédant tricotage.

Ni police ni armée. La communauté se charge d'expédier les éventuels fautifs à Puno. Les élections se font à main levée (sans les femmes, mais avec leur avis). La communauté vend les productions de l'île et redistribue chaque mardi l'argent des caisses. Le niveau de vie est bas, mais les enfants rieurs, les champs gras, et les troupeaux ne manquent de rien. Le tableau est bien près de l'idyllique. Notre hôte, Julian Quispe, s'est essayé un temps à la vie ailleurs. Mineur ou maçon quelque part au Pérou. Un mauvais souvenir. Il est revenu se marier sur l'île et il n'en bougera plus. *« J'aimerais bien avoir plus de dollars, mais ici, c'est si tranquille ! »*

Fêtes pieuses et magiques

Ceux qui partent sont rares. Et ce qu'on apprend dans l'île, de père en fils et de mère en fille, tissage ou tricotage, n'a de vraie valeur qu'ici. Pour l'âme, l'immensité du lac apaise les petites chamailleries familiales et les fêtes pieuses sont nombreuses, magiques et attentives, copieusement arrosées de chicha. Quand il le faut, nul n'oublie de monter aux ruines incas faire des offrandes de coca aux esprits des ancêtres.

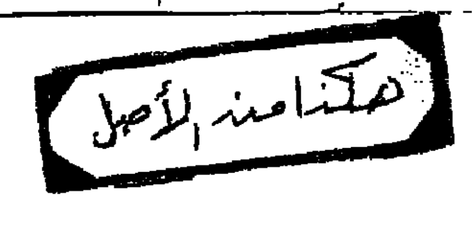
De fait, l'île est un conservatoire jaloux d'antiques coutumes, et ses habitants, probablement des Quechuas victimes de la *mimtimae* (déplacement punitif) des Incas.

Les habitants de Taquile sont fiers de leur particularisme, et se doutent que c'est là depuis longtemps leur meilleure protection contre les violents soubresauts du Pérou, d'une économie et d'une politique qui ne les a jamais concernés. Taquile est vraiment ailleurs, autant dire nulle part ou seulement là, en plein centre du Titicaca, une île vraiment.

A deux kilomètres au nord, une autre île quechua, Amantani, vit selon les mêmes règles et pratiques communautaires. Seulement, là-bas, les hommes déjà ne portent plus le costume traditionnel. Ils sont habillés comme « tous les autres ». « *Ils sont déjà un peu comme les autres, et les femmes sont moins belles, c'est triste* », constate Julian, pensif. La communauté débat depuis des années de la construction d'un hôtel « normal ». On ne pense pas aboutir bien vite. Mais, cet hiver 1990, l'île importera son premier groupe électrogène, un téléphone, et peut-être bien la télévision. En somme, puisque ici la voiture est vraiment impossible, la quintessence suffisante du vingtième siècle.

JEAN-DANIEL BALTASSAT

(3) Renaissance espagnole très en vogue dans les Andes fraîchement conquises.
(4) *Lettre internationale* n° 18.

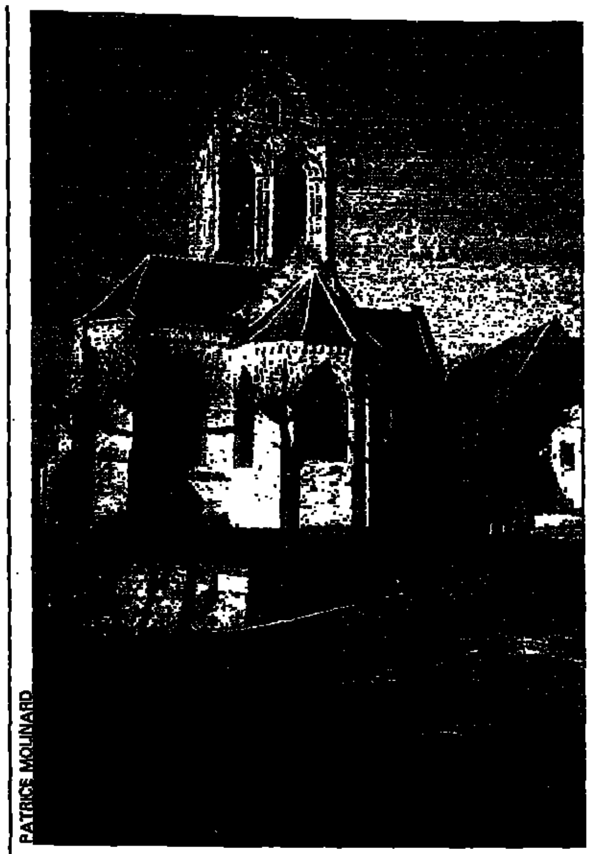


SANS VISA

ESCALES

La France de Van Gogh

A ceux qui n'auront pas la possibilité de se rendre aux Pays-Bas pour visiter les expositions organisées à l'occasion du centenaire de la mort de Vincent Van Gogh, la France, où il a peint plus de 700 des 900 toiles qu'on lui attribue, offre les lieux, les paysages et les lumières – qui souvent n'ont guère changé – dans lesquels évolua l'artiste : champs de blé, cyprès et oliviers saisis par le mistral, ruelles provençales gorgées de soleil, jardins et chemins de l'Ile-de-France.



PATRICE MOLINARD

Ainsi l'office de tourisme de Saint-Rémy-de-Provence (Tél : 90-92-05-22) organise jusqu'au 15 octobre un circuit promenade de 1 h 30 qui permet de découvrir les sites où Van Gogh posa son chevalet en 1889-1890. L'office de tourisme d'Arles (Tél : 90-96-29-35) propose toute l'année des visites de deux heures « Sur les traces de Van Gogh » ainsi que des circuits d'une journée « Van Gogh en Provence » qui conduisent également dans les *Alpilles, à Saint-Rémy,* aux Saintes-Maries-de-la-Mer et en Camargue.

A signaler, au départ de l'aéroport de Marseille, un week-end en Provence, en groupe ou en individuel, *mis au point par* Top-Voyages (Tél : 91-49-03-03) à partir de 1 750 francs par personne. Quant à l'office du tourisme du charmant village d'Auvers-sur-Oise (Tél : 30-36-10-06), il organise, jusqu'au 29 juillet, « Un été à Auvers », une série de spectacles, d'expositions et de concerts destinés à célébrer le souvenir d'un artiste qui y a peint 70 toiles en soixante-huit *jours, avant de se donner* la mort.

Un billet général (réservation par minitel 3615 Billetel et 3615 Fnac, aux guichets des Fnac et à la mairie - Tél : 34-48-04-48) permet d'accéder à plusieurs de ces manifestations dont la remarquable exposition « Sur les motifs d'Auvers », *à la salle polyvalente.* Ce parcours fléché, conçu par l'association La mémoire des lieux, présente les lieux peints par Van Gogh mais aussi par Cézanne, Pissarro et Daubigny. Une brochure permet de parcourir à son rythme ce véritable musée *en plein air.*

Parmi les autres formules proposées, citons les croisières sur l'Oise organisées *le samedi au départ* de Paris par Cityrama (Tél : 42-60-30-14), à bord d'un bateau à aubes (avec visite de la maison de Monet à Giverny), et par Voyages et Création (Tél : 42-71-84-26), avec concert dans le cadre du festival de musique local (clôturé le 30 juin par Julia Migenes). Sur place, Bateau Daphné (Tél : 34-90-04-04) propose une *croisière avec repas et* exposition au fil de l'eau, visite guidée du village, du cimetière (où reposent *côte à côte Vincent et son* frère Théo) et de l'atelier de Daubigny. Enfin, les mercredis et vendredis, un circuit d'une journée avec *France Tourisme (Tél* : 42-60-30-01) fait découvrir Giverny, Auvers et le musée du Prieuré, à St-Germain-en-Laye.

L'Italie au crible

Tourné jusqu'à présent vers l'Asie et les Amériques, Voyageurs du Monde accueille aujourd'hui un pays, l'Italie, auquel la beauté des paysages et l'exceptionnel patrimoine artistique ont valu de figurer, depuis longtemps déjà, au « hit-*parade » des destinations* touristiques. Un pays à redécouvrir donc, avec, par exemple, la brochure très complète élaborée, en col*laboration avec Alitalia, par* Voyageurs en Italie (12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris, tél : 42-86-16-32) et son directeur, Italo Rossetti, spécialisé sur cette destination depuis 1961. Une expérience qui explique la variété des formules proposées : des week-ends dans les villes d'art aux circuits classiques en passant par des séjours balnéaires, notamment à l'hôtel-club Helios, en Sicile, avec une semaine tout compris pour 3 690 F par personne (4 440 F du 3 *au 17 août*).

En vedette, des mini-circuits insolites qui, sur des thèmes variés, égrènent *« les quatre saisons de l'Italie ». Citons, en juillet,* une découverte de la Grande Grèce, cette partie méridionale de la péninsule italienne colonisée par les *Grecs au milieu du huitième* siècle (6 jours 5 820 F), en août, une plongée dans le monde des Etrusques (7 *jours, 6 050 F), en novembre,* un circuit autour du thème de l'huile d'olive (7 jours, 6 470 F) et, au printemps prochain, une immersion romaine et un itinéraire sur les traces de Michel-Ange.

A glisser dans une poche, *Vacances pratiques en Italie,* le premier des nouveaux guides touristiques des éditions Marabout, rédigé de main de *maître par Aude Congnard,* ainsi que le Guide bleu *Italie du Nord et du Centre,* remis à jour avec, notamment, de nouveaux itinéraires de promenade dans les grandes villes.

Sables et soie

Le nom – Orients, au pluriel – est *déjà* une promesse de dépaysement : c'est celui d'un voyagiste nouveau (29, rue des Boulangers, 75005 Paris, tél. : 46-34-29-00) qui présente, dans un catalogue noir et sable plus attrayant *que toutes les couleurs* de la terre, des circuits minutieusement préparés En ouverture, sur deux pages, une carte de la route de la soie qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les possibilités *offertes, de la* Turquie à la Chine.

« Du désert du Taklamakan au pied du Pamir » est la plus complète de ces routes. De Pékin, elle se rend à Xian – visite de la « forêt des stèles », véritable bibliothèque de pierre, et de la célèbre armée de sept mille cavaliers et fantassins en grandeur nature, – Tiansnui, *jadis relais des* caravanes, non loin des grottes bouddhiques de Maijishan. Xiahé, où se trouve la plus importante lamaserie de Chine, avant le monastère Labrang. Dunhuang est, dit-on, la *perle* de la route de la soie, le point de convergence des pistes venant du sud et du nord. Kachgar, autre étape importante, est fameuse pour son bazar et le mausolée d'Abakh Hodja.

Mais ce qui constitue l'attrait de cette route, *outre les longues heures* en train de jour et de nuit, indispensables pour prendre le rythme du pays, c'est Hotan, tout juste ouverte aux voyageurs étrangers. L'oasis de *Hotan, point de départ* vers le désert du Taklamakan, est peuplée de Ouïgours . Son jade, sa soie et ses tapis sont très appréciés. Après une excursion dans le désert, on gagnera *Istanbul. Plusieurs départs* en août, septembre et octobre, 25 700 F ou 26 200 F, tout compris, pour 23 jours.

Mentionnons aussi une méharée dans le désert du Taklamakan (28 500 F, du 20 septembre au 12 octobre) et des « week-ends *Orients » à Londres,* Venise, Leningrad, Berlin et Istanbul, pour visiter les collections d'art oriental de ces villes.



P. J. GRIFFITHS/MAGNUM

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1389

LE RENARD MÉFIANT

(Tournoi international de Beersheba, 1990)

Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : A. GREENFELD

Partie anglaise

1. ç4	Cf6	21. Cxa8	Fxa8
2. Cç3	ç5	22. Fb2(n)	Tg8
3. Cf3	é6	23. Fxé5	Ré7
4. g3	b6(a)	24. Tf1	Cd7(o)
5. Fg2(b)	Fb7	25. Cxf7	bxç5
6. 0-0	Fé7	26. Fd6+	Ré8
7. b3(ç)	d6	27. Fç7	Ré7
8. d4	çxd4	28. Tf4	Fç6(p)
9. Dxd4	Cb-d7	29. Rf2	Tg7
10. Cb5!(d)	Cç5	30. Cé5	Cxé5
11. Td1	*Cf-é4(é)*	31. Fxé5	Tg6
12. Dxg7!!(f)	Ff6	32. Th4	h6
13. Dh6	Fxa1	33. Ff4	Fb7
14. Cg5!	Fé5(g)	34. Ré3	Fa6
15. b4!(h)	Df6(i)	35. Fxh6	é5(q)
16. Dxf6	Cxf6	36. Rd3	Td6+
17. f4!!(k)	Fxg2	37. Rç3	abandon(r).
18. fxé5(l)	dxé5		
19. bxç5	Fç6		
20. Cç7+	Rf8(m)		

NOTES

a) Entrant dans une sorte de « défense ouest-indienne ».

b) 5. é4 est jouable : 5..., Fb7 ; 6. Dé2, Cç6 ; 7. Fg2, d6 ; 8. 0-0, Fé7 ; 9. Td1, a6 (si 9..., Cd4 ; 10. Cxd4, çxd4 ; 11. Cb5, é5 ; 12. Cxd4!, éxd4 ; 13. é5!) ; 10. d4, çxd4, 11. Cxd4 ; 12. Txd4, Dç7 ; 13. Fé3 avec un petit avantage aux Blancs.

ç) Ou 7. d3 ; 7. Té1 ; 7. d4.

d) Les Blancs ont le choix entre 10. Fa3 ; 10. é4 et 10. Cb5. L'attaque directe du C est une idée chère à Kortchnoï qui la plaça contre Hjatarson lors du match de St John en 1988.

é) Une réplique intéressante, bien supérieure à la suite de la partie précitée 11..., d5, qui laissa aux Blancs après 12. çxd5, éxd5 ; 13. Fh3! un bel avantage, qu'on trouve dans la partie Hjatarson-Kindetmann de Munich, 1988 : 12. Dé3, a6 ; 13. Cb-d4, Cf6 ; 14. b4, Cç-d7 ; 15. Fb2, 0-0 avec une égalisation rapide.

f) Kortchnoï connaît sans aucun doute la superbe réponse jouée par Andersson contre Greenfeld lui-même lors de l'Olympiade de 1988 : 12. b4!, avec la suite 12..., Ff6 ; 13. Dé3, Fxa1 ; 14. bxç5, bxç5 ; 15. Cg5!, Fd4 ; 16. *Cxd4, çxd4 ; 17. Txd4. Cç5 ; 18. Fxb7.* Cxb7 ; 19. Cxf7!, Rxf7 ; 20. Df3+, Rg8 ; 21. Dxb7, Tb8 ; 22. Dé4! avec une position gagnante. Cependant, Kortchnoï, en vieux renard, se méfie d'une possible préparation de son adversaire et place sa propre analyse en laboratoire, avec un double effet de surprise.

g) Si *14..., Cxg5 ;* 15. Fxg5, f6 ; 16. Cxd6+, Ré7 ; 17. Dg7 mat. Si *14..., Ff6 :* 15. Cxé4, Cxé4 ; 16. Fxé4, Fxé4 ; 17. Cxd6+, Ré7 ; 18. Fa3! D'autres idées comme *14..., Cxf2* ou *14..., Cç3* ou *14..., Tg8* sont insatisfaisantes. De même, si *14..., Df6 :* 15. Cxé4!, Dxh6 (15..., Fxé4? ; 16. Cxd6+, Ré7 ; 17. Fg5) ; 16. Cbxd6+, Ré7 ; 17. Fxh6, Fé5 ; 18. Cxb7, Cxb7 ; 19. f4, Fb2 ; 20. Fg5+, f6 ; 21. Cxf6, Fxf6 ; 22. Fxf6+, Rxf6 ; 23. Fxb7, Ta-d8 ; 24. Td3 avec trois pions pour la qualité.

h) Après ce coup de pion, de nombreuses variantes tactiques apparaissent, toutes favorables aux Blancs.

i) Si *15..., Cxg5 ;* 16. Fxg5, f6 ; 17. bxç5, Fxg2 ; 18. Cxd6+, Fxd6 ; 19. Fxf6! et si *15..., f6* ; 16. bxç5, fxg5 ; 17. Fxé4, Fxé4 ; 18. Cxd6+, Fxd6 ; 19. Txd6. Si *15..., Ff6* ; 16. bxç5, Fxg5 ; 17. Fxg5, Dxg5 ; 18. Dxg5, Cxg5 ; 19. Fxb7, Tb8 ; 20. ç6! Ou encore *15..., Cç3* ; 16. Cxç3, Fxg2 ; 17. bxç5, Fxç3 ; 18. Rxg2, bxç5 ; 19. Cé4!

j) Si 16..., Fxf6 ; 17. bxç5, Fxg5 ; 18. Fxg5, Cxg5 ; 19. Fxb7, Tb8 ; 20. ç6!

k) La vraie pointe décisive. Après 17. bxç5, Fxg2 ; 18. Rxg2, dxç5 ; 19. Cf3, Tb8, les Blancs n'ont pas grand-chose.

l) Attaquant trois pièces.

m) Et non 20..., Ré7 ? à cause de 21. Fa3!

n) Et pourquoi pas simplement 22. çxb6, axb6 ; 23. Td8+, Rg7 ; 24. Txh8, Rxh8 ; 25. Cxf7+, et 26. Cxé5 ?

o) 24..., Tg6 est aussi à examiner, mais les Noirs sont en zeitnot.

p) 28..., Fb7 menaçant 29..., Fa6 était juste.

q) Si 35..., Fxç4 ; 36. Txç4, Txh6 ; 37. Txç5, Txh2 ; 38. Tç7+ et 39. Txa7.

r) Si 37..., Td4 ; 38. Fé3!, Txh4 ; 39. Fxç5+ et 40. gxh4 gagnant encore le *pion ç7.*

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1388

A. KUZNETSOV et O. PERVAKOV (1987)

(Blancs : Rh1, Cg2, Fç2, Pa2, g5, g6. Noirs : Rf7, Cd5, Fa6, Pa2, g6.)

1. Fb3, Ré6 ; 2. Cf4+, Rd6 ; 3. Fxd5, Ré5 ; 4. Cé6, Fç8 ; 5. Cç7, Rd6 ; 6. Ca8, Fxg4 ; 7. Cb6, Rç5 ; 8. Cç4, Fé2 ; 9. Cé3, Rd4 ; 10. Cg2!, Rxd5 ; 11, Cf4+, et les Blancs gagnent.

Si 2..., Ré5 : 3. Cxg6+, Rd4 ; 4. Rg2 avec gain.

Si 3. Cxg6?, Cé3 nulle.

Si 4..., Rxd5 ; 5. Cç7+

Si 6..., Rxd5 ; 7. Cb6+ et si 6..., Fd7 ; 7. Cb6 ou 6..., Fa6 ; 7. Rh2.

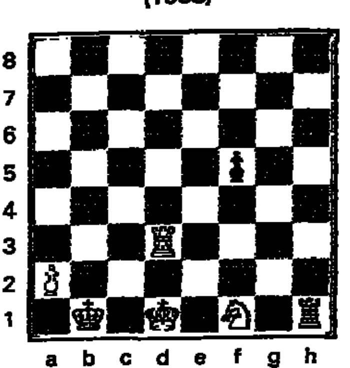
Si 7. Fb3 ?, Ff3+ et si 7. Fé4 ?, Fé6.

Si 8..., Rxd5 ; 9. Cé3+.

Un parcours fantastique du C blanc, le grand tour via f4-é6-ç7-a8-b6-ç4-é3-g2 retour à la case départ -f4.

ÉTUDE N° 1389

I. FRITZ (1953)



BLANCS (4) : Rd1, Td3, Cf1, Pa2.
NOIRS (3) : Rb1, Th1, Pf5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1287

PROBLEME LES CLEFS DU BRIDGE

« Les clefs du bridge » sont une collection éditée par Grasset et dont le plus récent ouvrage est *la Défense et ses secrets*, par Berthe et Lebely. Il contient 37 donnes très instructives expliquées dans le style « pas à pas » que Robert Berthe sait si bien exploiter pour faciliter la tâche du lecteur.

Chaque donne étant au début présentée à deux jeux, cachez les mains d'*Est (votre partenaire)* et de *Sud* (le déclarant) pour vous mettre dans la situation où vous seriez à la table :

Nord : ♠ D 7 6 3 2 ; ♡ R 9 6 2 ; ♢ 4 ; ♣ D 7 5
Ouest : ♠ 9 4 ; ♡ 8 5 3 ; ♢ A D V 9 7 6 3 ; ♣ 2
Est : ♠ R V 8 5 ; ♡ 7 ; ♢ 8 5 2 ; ♣ A 10 9 8 3
Sud : ♠ A 10 ; ♡ A D V 10 4 ; ♢ R 10 ; ♣ R V 6 4

2 Ann : N. don. E-O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
–	–	passe	passe
1 ♡	2 ♢	2 ♡	contre
4 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle, Est a pris avec l'As et a rejoué le 10 de Trèfle. *Comment Ouest doit-il jouer* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

RÉPONSE

« Le 10 de Trèfle demandant de retourner la couleur la plus chère, Pique, allez-vous obtempérer ? Pas immédiatement, car aucune signalisation au monde ne doit jamais se substituer au raisonnement... Après tout, rien ne vous dit que la rentrée d'Est soit directe, peut-être détient-il Roi Valet de Pique et non l'As.

– Qu'arrivera-t-il dans ce cas ?

– Le rire tournerait rapidement aux larmes. Le déclarant prendrait la main à l'As de Pique, ôterait les atouts restants en deux tours et *défausserait le 4 de Carreau de Nord* sur l'une des cartes maîtresses de sa main... Assurément, il s'agit d'un honneur à Trèfle. Souvenez-vous qu'Est a pris l'entame avec l'As ; il n'a donc pas le Roi, et il a continué du 10 déniant automatiquement le Valet. Conclusion : le déclarant possède encore *le Roi et le Valet de Trèfle.*

– Existe-t-il une parade ?

– Oh que oui, et il est urgent de la mettre en œuvre : *encaissez l'As de Carreau* sans perdre une seule seconde. Les Piques, dont Sud sera dans l'impossibilité de se débarrasser, peuvent attendre, les Carreaux, non... »

La Défense et ses secrets (édit. Grasset), prix 110 F. D'autres donnes de flanc jouées par des champions figurent dans le précédent ouvrage de la collection des « clefs du bridge » *Mesurez-vous aux champions*, par Le Dentu et Berthe - prix 98 F.

LE CHELEM DE CANNELL

En attendant les Olympiades par paires qui vont se dérouler à Genève en septembre, voici une des belles donnes des précédentes Olympiades qui ont eu lieu à Miami en 1986. Le coup a été raconté par le Français Drieu qui était assis en Ouest contre le déclarant.

Nord : ♠ D 10 5 4 ; ♡ A 8 3 ; ♢ V 7 2 ; ♣ D V 5
Ouest : ♠ 9 7 6 3 ; ♡ 7 6 4 ; ♢ 10 9 6 4 3 ; ♣ 2
Est : ♠ 8 ; ♡ 9 2 ; ♢ A R 8 5 ; ♣ R 10 9 8 4 3
Sud : ♠ A R V 2 ; ♡ R D V 10 5 ; ♢ D ; ♣ A 7 6

Ann : E. don. N-S vuln.

Ouest Drieu	*Nord* Gupta	*Est* Henonin	*Sud* Cannell
–	–	passe	1 ♡
passe	2 ♡	3 ♣	4 SA
passe	5 ♢	contre	6 ♡
passe	passe	passe	

« J'ai finalement, explique Drieu, entamé Carreau. Henonin prit avec le Roi de Carreau et joua atout. Alors Cannell exécuta le coup à cent à l'heure ! »

Comment Cannell a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Quand le partenaire n'a déclaré que « 2 Cœurs » sur l'ouverture de « 1 Cœur », il semble exclu de chercher un chelem. C'est pourtant ce que Sud a fait avec l'espoir : 1) que Nord aurait un singleton à Trèfle ; 2) qu'il n'y aurait pas de « points perdus » à Carreau (Est ayant contré « 5 Carreaux »)...

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 382

QUADRUPLE OPPOSITION

Festival de Cannes Open international, février 1990

Blancs : DIALLO (Sénégal)
Noirs : GUINARD (France)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22	31. 49-33	12-17
2. 39-33	11-17	32. 37-32	9-13
3. 44-39	6-11	33. 45-40	13-18
4. 50-44	1-6	34. 33-28(k)	8-12
5. 31-26(a)	19-23(b)	35. 43-39	3-8
6. 32-28	23-32	36. 42-37	7-11!(l)
7. 37x28	20-24(c)	37. 48-42(m)	17-22!(n)
8. 29x20	15x24	38. 28x17	11x31
9. 41-37	10-15	39. 37x26	18-22
10. 37-32	5-10	40. 26-21(o)	16x27
11. 46-41	16-21(d)	41. 32x21	8-13
12. 41-37	11-16	42. 42-37	13-18
13. 34-30	14-19(e)	43. 21-16	6-11
14. 37-31	7-11!(f)	44. 16x7	12x1(p)
15. 30-25	10-14	45. 37-31	1-7
16. 31-27	22x31	46. 47-41	7-12
17. 36x27	17-22(g)	47. 39-33	23-28!(q)
18. 28x17	11-31	48. 40-34	28x39
19. 26x37(h)	2-7	49. 34x43	12-17
20. 40-34	18-23	50. 38-32	24-29!
21. 34-29	23x34	51. 41-36	29-33!(r)
22. 39x30(i)	13-18	52. 32-27	15-20!(s)
23. 33-28	21-26	53. 31-26*(t)	22x31
24. 44-39	18-23	54. 36x27	17-22!(u)
25. 39-33	9-13	55. 27-21	22-27!(v)
26. 37-31	26x37	56. 21x32	33-38(w)
27. 32-41(j)	23x32	57. 43-39	38x27
28. 38x27	13-18	58. 39-33	18-23
29. 41-37	4-9	59. 33-29	23x34
30. 43-38	18-23	60. 30x39	20-24
			Abandon (x)

NOTES

a) Continuation usuelle dans ce début recherché par de nombreux *maîtres. Au championnat de France,* 1982, Issalène, qui conduisait les Blancs face à... Guinard, joua 5. 32-28 et les Noirs parvinrent assez rapidement à une position avantageuse 5. ... (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) ; 7. 35-30 (16-21) ; 8. 40-35 (13-18) ; 9. 31-26 (9-13), etc.

b) Ou 5. ... (20-25) puis 6. 37-31, b1 (14-20) ; 7. 31-27 (22x31) ; 8. 26x37 (20-24) ; 9. 29x20 (25x14) ; 10. 36-31 (15-20) comme dans la cinquième partie du match mondial Clerc-Gantwarg, 1985.

b1) Les Blancs et les Noirs s'engagent fréquemment dans la dynamique variante Dukel : 6. 29-23 (19x28) ; 7. 32x23 (18x29) ; 8. 34x23 (13-18)! ; 9. 39-34 (18x29) ; 10. 34x23 (14-20)!, position très confortable pour les Noirs.

Autre variante très en vogue : 5. ... (16-21) ; 6. 32-28 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (23-28) ; 10. 40-35 (20-25) ; 11. 24-20, etc. [Wal-Stokkel, docteur Bronstring-Clerc, championnat des Pays-Bas, 1984].

c) L'enchaînement par leur centre droit conjugué avec cet échange incisif placent les Noirs en position d'attaque et d'exercice d'une pression sur le centre droit adverse.

d) Interdit 12. 36-31 (18-23) ; 13. 28x30 (22-27) ; 14. 31x22 (17x46), dame, +.

e) Le maître français connaît la théorie des débuts modernes sur le bout des doigts.

f) Autre coup juste.

g) Coup très incisif, considéré comme plus fort que (18-23).

h) Jeu égal suite à cet échange.

i) Le maître sénégalais pratique une stratégie très classique dans ce début maintes fois passé au crible de l'analyse.

j) Suite d'échanges qui cassent le jeu d'une manière bien frileuse.

k) Toujours très sagement, le maître sénégalais ne s'écarte pas des sentiers battus.

l) Alors que les Blancs ne possèdent aucune colonne d'attaque, les Noirs sont parvenus à se doter de trois formations d'attaque : pions à 23, 18, 12, et surtout, parce qu'ils s'épaulent, les pions à 17, 11, 6 et les pions à 17, 12 et 8.

m) Toujours défensif.

n) La dynamique de l'une des trois colonnes d'attaque : chassés du centre, les Blancs subissent un second handicap dans l'isolement d'un pion à 26.

o) Sans doute pour parer (22-27) 32x21 (16x27).

p) Contrôlant souverainement le centre, le conducteur des Noirs conforte son avantage positionnel par ce précieux pion joker.

q) Les Noirs contraignent les Blancs à perdre encore du temps, alors que dans cette position, à l'orée de la fin de la partie, une thérapeutique inverse s'imposait à ces derniers.

r) Sur cette nouvelle avancée Diallo fait eau de toutes parts.

s) S'oppose à 30-24.

t) Forcé.

u) L'ultime raffinement de Guinard : attaque précédant un gambit qui ouvrira le passage à dame.

v) Le premier temps du gambit : sacrifice d'une pièce.

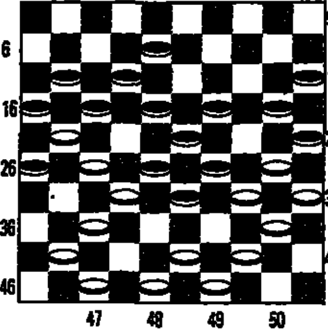
w) Second temps du gambit : attaque irrésistible.

x) Puisque si 39-33 (19-23), gain par quadruple opposition !

● SOLUTION : 44-39! (33x44) 37-31!! [*l'une des clefs les plus inattendues*] (28x46) [si (26x46), suite analogue] 43-38! [premier temps de repos] (26x37) 47-42! [second temps de repos] (17x26) 42x31 (26x37) 48-42 [nouvel envoi à dame] (37x48) 38-32 (46x28) 27-21 (16x27) 49-43! (48x39) 40x49!! [le cœur du mécanisme] (29x40) 35x2!! [dame] (25x34) 2x29! une combinaison en douze temps! (20-24) 29x20 (15x24) 49-44, etc., + par opposition.

PROBLÈME

P. GARLOPEAU
Tonnay-Charente (1990)



15 pions noirs ; 14 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Maître problémiste, P. Garlopeau a composé, pour les lecteurs du *Monde*, ce problème très élaboré, très pédagogique par le naturel de la position, la pureté et la haute complexité du mécanisme.

JEAN CHAZE

mots croisés

N° 616

Horizontalement

I. Liberté et égalité ne sont pas ses *thèmes favoris.* – *II. Espagnol.* A nos pieds. – III. Hanséatique. Donne un siège en un de ses états. – IV. Parvient le plus souvent à ses fins. Servit l'entrée. – V. Vient. Venue. Là, elle est tout à fait rétro. – VI. Il a de quoi. Apparemment victime de la tempête. – VII. La Fontaine le voulait véritable. Il n'a peut-être pas de mau*vaise intention. Note. – VIII. Sous* le capot. Elles vont dans le même sens. – IX. Perd de son charme ou le fait perdre. Nom de père. – *X. Provoque un bruit inoubliable.*

Verticalement

1. Convertis, bon gré mal gré. – 2. On croirait un écureuil. Un Crétois le fait-il ? C'est tout le problème. – 3. Le fait-il de peur ou de joie ? – 4. Se croit poète. Conjonction. – 5. On l'a beaucoup rencontré, et même à l'Opéra. Fait une drôle de tête. – 6. Possessif. Se croit tout changé. Se paiera. – 7. Préposition. On le faisait chez les voisins d'en face. – 8. Trouva une raison, souvent mauvaise. – 9. Oiseau. Est dans la poche. – 10. Patronne de Strasbourg. On y est expéditif. – 11. Valait une calculatrice. Pronom. – 12. L'un d'eux fut fatal à son possesseur. Note inversée. – 13. Sceau.

SOLUTION DU N° 615

Horizontalement

I. Gestionnaire. – II. Aperçu. Ecran. – III. Réduits. Cric. – IV. Drus. Revue. – V. Editée. Elgin. – VI. Mus. Recteurs. – VII. Ase. Ourlée. – VIII. Nanties. Ai. – IX. Giton. Sciene. – X. Emeutier. Ron. – XI. Restaurèrent.

Verticalement

1. Garde-manger. – 2. Éperdu. Aime. – 3. Séduisantes. – 4. Trust. Stout. – 5. Ici. Ereinta. – 6. Outrée. Iu. – 7. Se. Cosser. – 8. Ne. Vêtu. Cre. – 9. Acculerai. – 10. Irrégulière. – 11. Rai. Ire. Non. – 12. Recensèrent.

FRANÇOIS DORLET

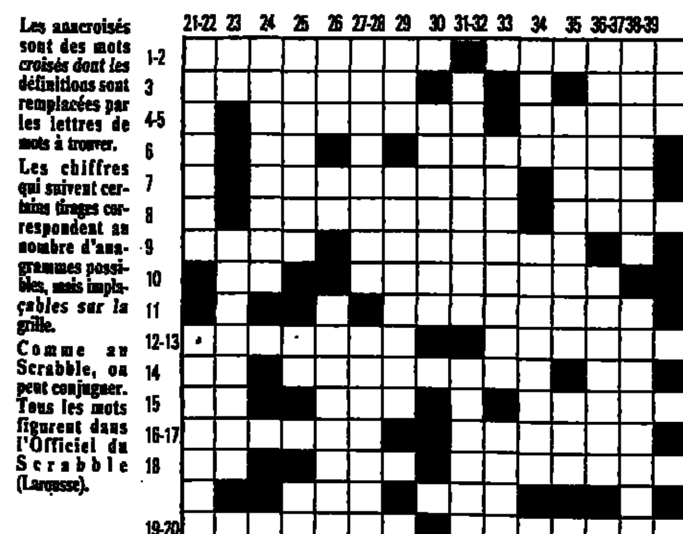
anacroisés®

N° 618

Les anacroisés sont des mots *croisés dont les* définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



Horizontalement

1. ACCINOPU. – 2. ACEINRR (+ 3). – 3. AAIMNOT. – 4. AEELLNS. – 5. BCEEEH. – 6. AAHINPR. – 7. AEFGIMNU. – 8. AAEISTTT (+ 2). – 9. EIOOPST. – 10. ADEEEFLR. – 11. EELLQSSU. – 12. AAILMRT (+ 2). – 13. EEISTUV. – 14. CEEEHMPR. – 15. EEIMRS (+ 6). – 16. ACERSS (+ 7). – 17. EIPTTU. – 18. EENPRSSS. – 19. EEMOSSU (+ 1). – 20. AEERSSSS.

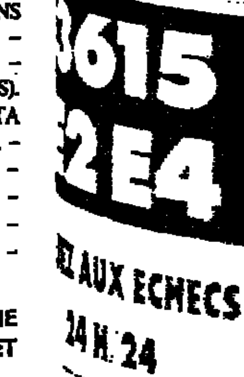
Verticalement

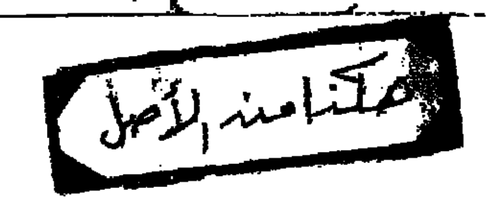
21. ACEENNY. – 22. BCEIMOR. – 23. AEILNORU (+ 1). – 24. AEFFINPT. – 25. ALMSTUU. – 26. ABEIMNST. – 27. AEFIIRTT. – 28. AACEHPS. – 29. EEGILLSS. – 30. DEEIOPS (+ 1). – 31. AEINSSTU (+ 1). – 32. AEHPPR. – 33. EEOQRRTU. – 34. AEEPRTUV. – 35. EEEEGLNR (+ 1). – 36. ACCHOU (+ 1). – 37. EEEILMS. – 38. ACEEGHN (+ 1). – 39. AERRSSTT. – 40. AEEELSS. – 41. EIIOSSST.

SOLUTION DU N° 617

1. CANTALOU. – 2. PISCINE. – 3. MOLAIRES (LARMOIES MARIOLES MORALISE). – 4. ROSACEES (ECOSSERA). – 5. SAUTERIE (ESTUAIRE). – 6. EPANOUIS. – 7. SYSTOLE. – 8. EPEISMES, escrime à l'épée. – 9. ASTIQUER (ETRIQUAS TIQUERAS). – 10. ETUVANT. – 11. EUBAGES, prêtre celte (BAGUEES BAUGEES). – 12. LOCALIER, journaliste (COLLERAI RECOLLAI ROCAILLE). – 13. URANYLE. – 14. NONUPLE. – 15. YTTRIUMS. – 16. INEXPIE. – 17. EXULTERA. – 18. APEURES (EPEURAS APUREES RAPEUSE PAREUSE). – 19. CORTEGE. – 20. EOLIPYLE. – 21. PATRONAT. – 22. NESCAFE. – 23. VIAGER (VAIGRE...). – 24. ALCYONS (CLAYONS LYCAONS). – 25. NEIGEUSE. – 26. OBESITE (OBEITES). – 27. BRUISSA (RASIBUS SUBIRAS). – 28. POETISES . – 29. GRANITA (GRATINA GRAINAT GARANTI). – 30. SACRISTI (CRISSAIT) . – 31. SAYNETE (SEYANTE). – 32. IRRESOLU (ROULIERS). – 33. STEPPER, trotteur. – 34. ESSUYEUR. – 35. PELEENS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET





AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 15 JUIN

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Prix spécial du jury, Cannes 1978 : Rêve de singe (1977), de Marco Ferreri, *16 h* ; Cannes à Paris Un certain regard : 1871 (1989), de Ken McMullen, *19 h* ; *Afrique du Sud : cinéma sous influence* : Have you seen drum recently (1988, v.o. s.t.f.), de Jurgen Schadeberg, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le *Cinéma* des pays nordiques : la Nourrice bleue (1985, v.o. s.t.f.), de Markku Lehmuskallio, 14 h 30 ; les Voyous (1949, v.o. s.t.f.), d'Arne *Skouen et Ulf Greber, 17 h 30 ; les* Amoureux (1966, v.o. s.t.f.), de Maï Zetterling, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Café, cafés : Café des copains : Faut qu'ça roule (1989) de Mourad Hallouche, Ca va ça vient (1970) de Pierre Barouh, 14 h 30 ; Café repaire : A Propos de Neige de J. Berto et J.-H. Roger, Neige (1981) de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 16 h 30 ; Café affrontement : *Comme il faut (1980)* de H. Bérard, On n'arrête pas le printemps (1971) de *René Gilson, 18 h 30* ; Café rencontres : les Veuves de quinze ans (1966) de Jean Rouch, Masculin-Féminin (1966) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : *UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : *UGC Normandie, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36)* ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Opéra*, 9e (45-74-95-40).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, *6e (46-33-10-82)*.

BLAZE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)* ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, *11e (48-05-51-33)* ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé *Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, *6e (45-44-57-34)* ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONNEMARA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois *Luxembourg, 6e (46-33-97-77)*.

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; *Les Nation*, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59)* ; *UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; *Pathé Wepler*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-*des-Arts I, 6e (43-26-48-18)*.

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Par*nasse, 6e (43-26-58-00)* ; *Saint-André-*des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE *CONVOITERAS PAS LA FEMME* (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : *Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, *19e (46-42-13-13)*.

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE *(Brés., v.o.)* : *Latina, 4e (42-78-47-86)*.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia *Champollion*, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Bastille, *11e (43-07-48-60)*.

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) *(Austr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

AU BONHEUR DES CHIENS. Film italien de Duccio Tessari, v.o. : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)* ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DARK ANGEL. Film américain de Graig R. Baxley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; *UGC* Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-*94-95)* ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ÉTÉ DES ROSES BLANCHES. Film yougoslave de Rajko Grlic, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

***LENINGRAD COW-BOYS GO* AMERICA.** Film finlandais d'Aki Kaurimaski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, *6e (46-33-79-38)* ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR. Film américain de Bruce Beresford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC *Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81)* ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-*Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43)* ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASSE-PASSE. Film franco-suisse de Nicolas Gessner, v.o. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-*31-56-86)*.

TUMULTES. Film franco-belge de Bertrand van Effenterre : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 *Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; *La* Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-84-50)* ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE CHANCE POUR TOUS. Film américain de Douglas Day Stewart, v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

***VOULEZ-VOUS MOURIR AVEC* MOI ?** (*) Film français de Petra Haffter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *Pathé Wepler II* (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

GLORY (A., *v.o.*) : *Bretagne*, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : *Hollywood Boulevard*, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

***HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE* TOUS** (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES *LUNES* *(Fr.)* : *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-*56-31)* ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé *Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38).

LE JEU DU RENARD (Fr.) : Panthéon, *5e (43-54-15-04)* ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26)* ; *v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)*.

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) *: Cinoches, 6e (46-33-10-82)* ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, *14e (43-21-41-01)*.

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, *6e* (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36)* ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

***MEURTRE DANS UN JARDIN* ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36)* ; *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN *MAI* (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gau*mont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC *Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; *UGC Maillot*, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)*.

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e *(45-61-10-60)* ; *Bienvenüe Montparnasse*, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia *Champollion, 5e (43-26-84-65)*.

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA *(Fr.)* : *Rex (le Grand Rex), 2e* (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; *Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Miramar, 14e (43-20-*89-52)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE *(Fr.-Suis.)* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; *UGC* Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)* ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

***QUAND HARRY RENCONTRE* SALLY** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-*72-80)* ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)*.

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-*62-20-40)* ; *Max Linder Panorama, 9e* (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81)* ; *Escurial, 13e (47-07-28-04)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, *6e (43-26-48-18)* ; *Républic* Cinémas, 11e (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *Studio 28, 18e (46-06-36-07)* ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TREMORS (A., v.f.) : *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e *(43-20-12-06)*.

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le *Triomphe, 8e* (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA *(It.-Fr.,* v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

L'HOMME ASSIS. Atelier (46-06-49-24) (dim.) 21 h (13).

MATA HARI. Théâtre du Tambour-Royal *(48-06-72-34)* (dim. soir, lun.) 21 h 15 ; dim. 18 h, (13).

ZAZIE DANS LE METRO. TLD. *Les Déchargeurs (42-36-00-02)* (dim., lun.) 21 h ; sam., 17 h (13)

LE SILENCE DE LA MER. Tour*tour (48-87-82-48) (dim., lun.)* 20 h 30 (13).

LES NOCES DE L'ETE. Cinq *Diamants (45-80-51-31) 20 h 30* ; dim., 15 h (14).

LES FOURBERIES DE SCAPIN. *Parc du Pré-Catelan. Jardin* Shakespeare (42-72-00-33) (dim. soir) *20 h*, sam., dim. 15 h (15).

MEAUX EN MARCHE VERS L'EUROPE. Meaux (64-34-90-11) (ven., sam.) 22 h 30 (15).

MÉDÉE. *Cartoucherie. Atelier du* Chaudron (43-28-97-04) 20 h 30 ; dim., 16 h (16).

DON JUAN REVIENT DE GUERRE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de *Mai (48-05-67-89)* (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim., 17 h (17).

LA PROVOCATION OU LE *PROCÈS DE CEAUSESCU.* Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim., 16 h (15).

MONSIEUR SONGE. Œuvre (48-74-42-52) 21 h (19).

LES CAFARDS. *Guichet Montparnasse* (43-27-88-61) (dim., lun.) 20 h 30 (19).

***RUVF L'ESPACE OU SOUFFLE* LE VENT.** Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (dim., lun) 20 h 30 (19).

OPÉRA

HOTEL LUTÉTIA (45-44-05-05). La Poule noire. 20 h 30, ven. sam., lun., *mar., 17 h, dim. Farce lyrique de* Manuel Rosenthal et Nino. Mise en *scène Jacques Auffray. Fuminori* Tanada (piano), Myriam Guez (soprano), Philippe Tigeot (ténor), Mylène Padoan (mezzo-soprano), Jacques Auffray (baryton).

CONCERTS

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre du Club musical de Paris, *20 h 30, ven. Dir. Marcel Adès.* Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart.

MAIRIE DU VIe ARRONDISSEMENT. Contempo Ensemble de Venise, 18 h 30, ven. Œuvres de Scelsi, Berio, *Bussotti, Bassanese. Dans le cadre du* Festival foire Saint-Germain.

***MAISON DES CULTURES DU* MONDE** (45-44-41-42). Tambours rituels des Boni, 20 h 30, ven., 19 h. Percussions traditionnelles de Guyane.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). *Gérard Siracusa, 18 h 30,* ven. Perc. Œuvres de Cavro, Gabriele, *Vérin. Grand auditorium.*

Frédéric Stochl, Daniel Teruggi, 20 h 30, ven. Clb, syster. Œuvres de Fort, Miereanu, Tosi, Savouret. Grand auditorium.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Rêves de cantates, 17 h. Dir. mus. *Dominique Visse. Mise en scène Mireille* Larroche. Ensemble les Festes galantes, Dominique Visse (haute-contre), Sophie Boulin, Béatrice Cramoix (sopranos), Philippe Cantor (baryton). Œuvres de Campra, Clérambault, Bernier, Boismortier, Bourgeois, Grandval, De Lagarde.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les trompettes de Versailles. Les 15, 17, 19, 22, 24, 26 juin, 21 h, ven., dim., mar. Œuvres de Purcell, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

SALLE PLEYEL *(45-63-88-73).* Orchestre national de France, 20 h 30, ven. *Dir. Eliahu Inbal, Miklos Perenyi* (cello). Œuvres de Chostakovitch, Mahler.

ZÉNITH (42-08-60-00). Orchestre philharmonique de Paris, 21 h, ven. Dir. *Lalo Schifrin. Placido Domingo (ténor),* Nikita Storojev (basse), Conchita Julian *(soprano), Martha Felix (contralto).* Œuvres de Schifrin, Ravel, De Falla. *Téléphone location* : 43-46-12-21.

MUSIC-HALL

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). *Le cabaret des trois continents* 21 h. Jeunes artistes de Québec, Ant*illes, Belgique, Suisse. Dans le cadre du* Festival de Paris de la jeune chanson francophone. Téléphone location : 43-03-37-84.

BATACLAN (47-00-30-12). I Muvrini 20 h 30. *Téléphone location : 47-00-55-22.*

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Francesca Solleville 20 h.

LA CIGALE (42-23-38-00). Philippe Léotard 20 h.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Franklin *Attali 20 h 30. L'Opéra de quat'sous* 22 h 30.



PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 JUIN

« La Cour des comptes et son fonctionnement », *10 heures, 13, rue* Cambon (E. Romann).

« L'hôtel de Lassay », 10 h 30, grille de la Chambre des députés, quai d'Orsay. Carte d'identité (Paris et son histoire).

« Montmartre, cités d'artistes, *ruelles et jardins* », *11 heures et* 14 h 30, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Autour de Van Gogh, le post-impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« L'enclos tragique de Picpus », 14 h 15, 35, rue de Picpus (Art pour tous).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second *Empire* », *13 h 30, en haut* des marches (Tourisme culturel).

« *La basilique de Saint-Denis et les* tombeaux des rois », 14 h 15, sortie *métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).*

« Hôtels du Marais, de l'hôtel Séguier à l'hôtel de Sens », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M. Pohyer).

« L'hôtel de Mondragon, siège de Paribas », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand.

« L'ancien hospice de Bicêtre : l'enfermement au *dix-septième siècle* », 15 heures, entrée de l'hôpital Kremlin-Bicêtre *(Monuments historiques)*.

« Saint-Eustache et les Halles d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« *L'étrange quartier de Saint-Sulpice* », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice *(Résurrection du passé)*.

« Promenade du quartier de l'Horloge au CARAN », 15 heures, métro Rambuteau (Approche de l'art).

« Sur les pas des templiers », *15 h 30, sortie métro Temple* (I. Haulier).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 h 30, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Sorbonne (amphi Bachelard), 17, rue de la Sorbonne, 15 heures : « La science et l'âme du monde », avec M. Cazenave et P. Solié (Espace expression).

Cité des sciences et de l'industrie à La Villette (salle Louis-Armand), 16 h 30 : « Fragilité de l'identité mas*culine et autonomie* », par G. Comeau.

47, rue Raynouard, 17 h 30 : « Hommage à George Sand et à Georges Lubin », avec « Les Amis de George Sand » (Les samedis de *la maison* de Balzac).

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Brigitte et François MARTINEAU ont la joie de faire part de la naissance de

Alexandre,

le 3 juin 1990, à Tassin-la-Demi-Lune.

4, rue de la Piémente,
69009 Lyon.

– M. Pierre LE MORVAN
et Mme, née Françoise VORMS,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Félix,

le 11 juin 1990.

56, rue Sedaine,
75011 Paris.

– Georges Yves
et Agathe DANSETTE
laissent à
Lucie
la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

à Lyon, le 31 mai 1990.

Mariages

– **Anne Martijn KIST**
et
Gilles LACAN

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré à La Haye (Pays-Bas), le 9 juin 1990.

– M. et Mme Pierre PAGE,
Mme AUDRAIN,
ont eu la joie de célébrer le mariage de leurs enfants,

Colette et Philippe,

le samedi 9 juin 1990, en l'église de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

37, rue Oberkampf,
75011 Paris.

– M. et Mme MALIBERT,
M. et Mme PHILIPPE,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Madeleine et Vincent,

qui a été célébré le vendredi 15 juin 1990, en l'abbaye Saint-Victor de Marseille.

130, boulevard Baille,
13005 Marseille.

M. et Mme L. ENNAIFER,
M. et Mme A. ANNABI,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants

Nadia et Karim,

célébré à Paris, le 14 juin 1990.

Décès

– Mme Germaine Morlat,
sa mère,
M. René Desnoux,
son époux,
Jean-Christophe, Pierre-Jean, Catherine,
ses enfants,
M. et Mme Roger Bluzat,
M. et Mme Yvon Desnoux,
ses frères, sœurs,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Michèle DESNOUX,
née Morlat,
directrice d'école honoraire,

survenu le 13 juin 1990 dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée aujourd'hui, vendredi 15 juin, à 14 h 30, en la cathédrale de Luçon.

L'inhumation suivra au cimetière de Cosne-Cours-sur-Loire (58), le samedi 16 juin, à l'issue de la messe qui aura lieu à 10 heures, en l'église de Cours.

Fleurs naturelles seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue du Mûrier,
85400 Luçon.

– Mme Simon Khaiat,
M. et Mme Robert Khaiat
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Khaiat
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon KHAIAT,

survenu le 14 juin 1990 après une longue maladie.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Claire Périgois,
son épouse,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard PERIGOIS,
administrateur des PTT à la retraite,

survenu le 11 juin 1990, à Buis-les-Baronnies.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Pierrelatte (Drôme), dans la plus stricte intimité.

– Le doyen du groupe d'inspection générale de physique-chimie,
Ses collègues inspecteurs généraux de l'éducation nationale,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. l'inspecteur général
Maurice RAVAILLE,**

survenu à Suresnes, le 11 juin 1990.

Remerciements

– Sa compagne, sa famille,
remercient les très nombreux amis venus accompagner

Boudjéma BOUHADA,
artiste,

à sa dernière demeure, samedi 9 juin 1990, au cimetière du Montparnasse.

Honorons sa parole, son œuvre.

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les messages de sympathie qui leur ont été adressés,
Madeleine Guicheney
et ses enfants,
remercient tous ceux qui, si nombreux, ont partagé leur peine à la mort du

docteur Pierre GUICHENEY.

Si vous voulez rendre hommage à son action, vous pouvez contribuer à la poursuite de la formation médicale « Santé et sciences humaines » qu'il avait créée à Rennes.

La Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, recueillera vos dons.

62, rue Saint-Gilles,
53410 Le Bourgneuf-la-Forêt.

Anniversaires

– Il y a six ans,

Monique EMORINE,

nous quittait.

« Toujours il nous manque la même part de nous-mêmes. »

Le 16 juin 1984.

– Le 16 juin 1989, à Bastia

Michel FABRIKANT

quittait les siens et ses nombreux amis.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

[Né le 5 septembre 1912, à Nice, Michel Fabrikant, haut fonctionnaire de la marine, passionné de voile et de montagne, avait créé le sentier de grande randonnée (GR 20) qui traverse la Corse et participé à la création du parc régional. Il avait organisé de nombreux tours du monde. Il était l'auteur d'un *Guide des montagnes corses*.]

– Il y a un an, le 19 juin 1989,

Gilbert MORELLE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Une messe sera célébrée, le 19 juin 1990, à 11 h 30, en l'église du Père-Lachaise.

– Il y a cinquante ans, le 16 juin 1940,

Jean SIDOS,
aîné des « frères Sidos »,

tombait au milieu de ses tirailleurs sénégalais du 12e RTS (La Rochelle) au combat de Bouglainval (Eure-et-Loir).

Il repose au cimetière Saint-Eloi de La Rochelle, aux côtés de son père, héros de Verdun, tombé pour sa fidélité au maréchal Pétain, et de son frère Henri, tombé pour l'Algérie française, dans les rangs du 8e RPIMA.

Leurs parents, compagnons d'armes et amis qui n'oublient pas.

Messes anniversaires

Le 21 juin 1989,

Gilbert MAURIN

quittait ses amis.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 23 juin 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas, à Clairefontaine-en-Yvelines, où il repose.

Avis de messe

– **L'Association des Français libres** fera célébrer un service solennel de recueillement le 18 juin, à 11 heures, en la cathédrale Notre-Dame (portes ouvertes) pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'Appel du général de Gaulle et honorer sa mémoire ainsi que celle des combattants de la France libre morts au champ d'honneur.

Par ailleurs, une plaque de l'Appel sera inaugurée, à 17 heures, à l'Arc de Triomphe par le président de la République, et la flamme ranimée à l'issue de cette cérémonie par le général d'armée Jean Simon, président de notre association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

Communications diverses

– Vente de charité au profit de la Pologne : vendredi 15 juin, samedi 16 juin, dimanche 17 juin, au 18, rue Claude-Lorrain, Paris-16e, métro Exelmans (10 heures à 19 heures), dans la cours de l'église Sainte-Geneviève, organisée par l'équipe polonaise de Saint-Vincent.

– La conférence organisée par le *Centre juridique, économique et politique* (CEJEP), le 21 juin, à l'Institut catholique, rue d'Assas, Paris-6e, sur le thème « La parole, expression et prolongement de l'homme », est annulée, le conférencier ayant dû être hospitalisé.

Soutenances de thèses

– Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), le mardi 19 juin, à 9 heures, tour centrale, 14e étage, Mlle Valérie Doyère : « Le rôle de la potentialisation synaptique et de son déclin à long terme dans l'acquisition et l'oubli d'un apprentissage associatif ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le jeudi 21 juin, à 10 heures (Sorbonne), salle 126, galerie Claude-Bernard, escalier P (rez-de-chaussée), 1, rue Victor-Cousin, Mlle Chantal Garcia : « Les instituteurs et la culture technologique. Etude sociologique ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le jeudi 21 juin, à 14 heures, centre Henri-Piéron, salle 106, 28, rue Serpente, M. Lionel Nadaud : « Actualité de la pensée d'Alfred Adler ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le lundi 25 juin, à 14 h 30 (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Laila M. Haidara, épouse Maiga : « Les structures d'encadrement rural au Mali. Le cas de la CMDT ».

PHILATÉLIE

Cluny

La Poste mettra en vente générale, lundi 25 juin, un timbre à 2,30 F consacré à Cluny (Saône-et-Loire).

La charte de fondation de l'abbaye Saint-Pierre-et-Saint-Paul, donnée par Guillaume-le-Pieux à l'abbé Bernon, fut signée en 910. Par la suite, Cluny devint le centre de la réforme monastique en Occident.



Le timbre, au format 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

▶ **Vente anticipée à Cluny les 23 et 24 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle des Griottons, rue des Griottons ; le 23 juin, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Cluny.**

▶ **Souvenirs philatéliques : renseignements et commandes auprès de J.-P. Chemarin, les Noisetiers, Vitry-en-Charolais, 71600 Paray-le-Monial (tél. : 85-81-14-62).**

Rubrique réalisée
par la rédaction
du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20

En filigrane

● **Pierre Béquet à l'honneur.** – Le dessinateur-graveur de timbres-poste Pierre Béquet s'est vu remettre, le 11 juin, les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite. Pierre Béquet est l'auteur du timbre sur le cinquantenaire de l'Appel du 18 juin 1940 (vente générale le 19 juin) ainsi que d'une série de deux timbres, émis par le Luxembourg le 28 mai dernier, consacrés à des édifices postaux.



● **Français primés au Japon.** – Le ministère des postes et télécommunications du Japon a organisé en début d'année un concours mondial pour la réalisation de deux timbres-poste sur le thème des « peuples du monde entier », doté d'une centaine de prix. Les deux premiers grands prix, édités dès le 1er juin sous forme de timbres, reviennent à Angelika Winkhaus (RFA) et Keiki Yoshikawa (Japon). Puis figurent, parmi les dix prix d'excellence suivants, Michel Gouju, et les cent prix restants Jean-Paul Véret-Lemarinier. Près de 32 000 participants étaient en course, dont 11 000 de l'étranger (et 1 048 en France).

● **Ventes.** – Phila-Luc (BP 2608, 75362 Paris cedex 08. Tél. : 48-58-42-99) s'est spécialisé dans la vente des « moutons à cinq pattes » : défauts d'impression, perforations décalées, non dentelés... Le catalogue de sa septième vente à prix nets disperse ainsi près de 1 500 lots de « variétés » en tous genres.

Une vente aux enchères se déroulera, mercredi 20 juin, à Strasbourg (Pavillon Joséphine) à 18 heures, par le ministère de Me Groell. Au programme, plus de deux cents lots de France et du monde entier (renseignements auprès de l'expert, Xavier Pigeron, à Paris, au (1)45-48-86-16).

● **Manifestations.** – L'Association philatélique de Montgeron organise jusqu'au samedi 24 juin, à la Maison Jean-Ardouin à Montgeron, une exposition sur le thème de Charles-de-Gaulle. De Gaulle encore, à l'île de Sein, dont l'appel du 18 juin sera l'objet d'une commémoration avec un bureau de poste temporaire le 18 juin (souvenirs philatéliques : ACF, F. Antoine, 23, route Nationale, 80480 Dury).

Exposition philatélique et cartophile sur la bataille de France, les 16 et 17 juin, à la mairie de Cazaux (Gironde).

Le rassemblement des constructeurs d'avions sera accompagné, dimanche 17 juin, d'une exposition philatélique avec bureau de poste temporaire à l'aérodrome de Courcelles-lès-Montbéliard (Doubs). (Souvenirs philatéliques : M. Michelin, BP 35, 25600 Sochaux).

Le Club philatélique nazairien organise une exposition avec bureau de poste temporaire à l'hôtel de ville de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le 17 juin, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'évasion du *Jean-Bart*.



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir : ■■ Ne pas manquer : ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 15 juin

TF 1

20.35 **Variétés : Avis de recherche.** Les meilleurs moments de la Une.
22.35 **Sport : Football.** Coupe du monde : RFA-Emirats arabes unis, en différé de Milan.
0.20 **Magazine : Spécial sports.** Club Mondiale 90.
0.45 **Journal.**

A 2

20.40 **Série : L'ami Giono.**
21.35 **Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Vive les écrivains ! Invités : Mario Vargas Llosa (*Eloge de la marâtre*), Fernando del Passo (*Des nouvelles de l'empire*), Pierre Citron (*Biographie de Jean Giono*), Léon Edel (*Henry James*), Pierre Hedey (*l'Esprit NRF*).
22.55 **Journal et Météo.**
23.35 **Cinéma : la Punition ■** *Film français de Jean Rouch* (1962).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Bora-Bora.
21.35 **Magazine : Spécial Regards de femme.**
22.35 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Faut pas rêver.**
0.00 **Musique : Carnet de notes.**
0.20 **Documentaire : Aventures de l'esprit.**

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : L'énigme de la disparition du vol Brisbane-Sydney.**
22.20 ▶ **Documentaire : La colo des petits gros.**
22.45 **Flash d'informations.**
22.55 *Magazine : Dontact.*
23.00 **Cinéma : Après la guerre ■■** Film français de Jean-Loup Hubert (1988).
0.45 **Cinéma : Force majeure ■■** *Film français de Pierre Jolivet* (1988). Avec Patrick Bruel, François Cluzet...

LA 5

20.40 **Série : *Sur les lieux du crime.***
22.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.30 **Soko, brigade des stups** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Soko, brigade des stups** (suite).
0.20 **Rediffusions.**

M 6

20.35 **Téléfilm : A chacun sa méthode.**
22.10 *Série : Clair de lune.*
23.05 **Série : Les années coup de cœur.**
23.30 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.15 **Six minutes d'informations.**
0.20 **Informations : *Dazibao.***
0.25 **Capital.**
0.30 **Sexy clip.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Musée d'Orsay** (4).
21.00 **Théâtre : Dialogue des carmélites.** Pièce de Georges Bernanos.
23.20 **Court métrage : Le rêve de Paris.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Pizella au Québec.
21.30 **Musique : Black and blue.** Nouveautés du blues et du rhythm'n'blues.
22.40 **Nuits magnétiques.** L'Allemagne, une affaire personnelle.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 novembre 1989 au Grand Auditorium) : Oberon, ouverture, de Weber ; Concerto pour cor et orchestre nº 3 en mi bémol majeur K 447 de Mozart ; Symphonie nº 4 en ut mineur op. 43, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
22.20 **Musique légère.** Pierres sonnantes, de Pichaureau ; Arbres d'îles, de Rauber ; Concertino pour trompette et orchestre, de Heifuzth.
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 Poissons d'or.

Samedi 16 juin

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Le général a dit, de François Lanzenberg et Brigitte Matron.
13.50 **La Une est à vous.**
13.55 **Feuilleton : Salut les homards !**
14.30 **La Une est à vous** (suite).
16.55 **Sport : Football.** Coupe du monde : Brésil - *Costa-Rica, en direct de* Turin.
18.50 **Jeu : Bookmatch.**
18.55 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal.**
20.40 **Variétés : Sébastien, c'est fou !**
22.40 **Magazine : Ushuaïa.** De Nicolas Hulot. Sommaire : *Désirs d'ailes ; Le pou du ciel* ; Le cercle des poètes volants.
23.40 **Magazine : *Formule sport.*** Club Mondiale 90 ; Automobile : Les 24 Heures du Mans.
0.35 **Journal et *Météo.***
0.55 **Série : Enquêtes à l'italienne.**

A 2

13.20 **Magazine : Animalia.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Océanopolis ; Dauphins mélomanes ; L'hippocampe : une mère poule ; Et Dieu créa l'eau ; les baleines en sursis.
14.15 **Série : Un duo explosif.**
14.45 **Magazine : Sports-passion** *Football : Coupe du monde ;* Rugby : Nouvelle-Zélande-Ecosse.
17.05 **Série : La loi c'est la loi.**
18.10 **Club sandwich.**
19.30 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Animé par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Magazine : Antipasti.** Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 **Sport : Football.** Coupe du monde : Angleterre-Hollande, en direct de Cagliari.
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Série : Les brigades du Tigre.**
0.00 ***Magazine :* Lunettes noires pour nuits blanches.**
1.30 **Histoires courtes.** Amnésie, de Pierre-Henry Salfati.

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Magazine : Rencontres.** Spécial Algérie.

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— De 20.00 à 0.00 La Sept —

0.00 **Série rose : Traitement justifié.** De Walerian Borowczyk.

CANAL PLUS

13.05 **Magazine : 24 heures.** D'Hervé Chabalier et Erik Gilbert.
14.00 **Téléfilm : Ouragan sur le Caine, le procès.** De Robert Altman.
15.40 **Sport : Automobile.** *Les 24 Heures du Mans*
17.30 **La boutique d'Antoine de Caunes.**
17.55 **Cabou cadin.**
18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 **Flash d'informations.**
19.33 **Sport : Automobile.** Les 24 Heures du Mans.
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : Le vol du siècle.**
22.00 **Sport : Automobile.** *Les 24 Heures du Mans.*
22.10 **Magazine : Bizarrozoom.** D'Amélie Chevalier et Loïc Jugue.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Phantasm 2. □** Film américain de Don Coscarelli (1988). Avec James Le Gros, Reggie Bannister, Angus Scrimm.
0.33 **Sport : Automobile.** Les 24 Heures du Mans.
0.45 **Sport : Golf.** US Open de Medina.
2.20 **Téléfilm : Billard à mort.** De Lex Marinos, avec Steve Bisley, Gary Day.

LA 5

13.00 **Journal.**
13.30 **Série : Arabesque.**
14.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.55 **Téléfilm : Double identité.** De Michael Pressman.
17.35 **Feuilleton : Nuits secrètes.** De Billy Hale, avec Arielle Dombasle, Brooke Adams (1er épisode).
18.55 **Journal images.**
19.00 **Drôles d'histoires.**
19.45 *Journal.*
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Haut les mains !**
22.15 **Magazine : Désir.**
22.45 **Sport : Football.** *Coupe du monde : Suède-Ecosse, en direct de Gênes.*
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Sport : *Football* (suite).**
0.35 **Sport : Voile.** Kouros Cup.
0.40 **Drôles d'histoires.**

M 6

13.20 **Série : *Cosby show*** (rediff.).
13.50 **Série : Commando du désert.**
14.20 **Série : Laramie.**
15.10 **Série : Les envahisseurs.**
16.05 **Magazine : Adventure.**
16.15 **Série : Brigade de nuit.**
17.05 **Série : Vegas.**
18.00 ***Informations :* M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 ***Six minutes d'informations.***
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Série : Hongkong connection.**
21.30 **Série : Les cadavres exquis.**
22.25 ***Téléfilm :* Le jeu de la mort.** De Joseph Merhi, avec Chard Hayward, Cynthia Killion.
0.00 ***Six minutes d'informations.***
0.05 **Série : Le prisonnier.**
1.00 **Magazine : Culture pub remix.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (15).
15.00 **Magazine : Imagine.**
15.30 ***Documentaire :* Miss Saarema.** De Marc Soosar.
16.15 **Documentaire : Jonas Mekas en Lituanie.**
16.25 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films** (1). *De Denis Derrien.*
17.00 ▶ **Documentaire : Glasgow, capitale.**
18.00 **Magazine : Mégamix.**
19.00 **Documentaire : Four american composers.** (Robert Ashley, v.o.). De Peter Greenaway.
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
21.05 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.** De Robert Pansard-Besson.
22.10 **Soir 3.**
22.25 ▶ ***Documentaire :* Glasgow, capitale.**
23.55 **Cinéma d'animation :** Images.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Martine Segonds Bauer, directrice de la Maison des écrivains.
20.45 **Dramatique.** Doublages, Erwartung, de Jean-Paul Wenzel et Arnold Schoenberg.
22.35 **Musique : Opus.**
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Opéra** Luisa Miller, de Verdi, par le Chœur et l'orchestre Teatro Massimo, dir. Nino Sansogno ; sol. : Giuseppe Di Stefano, *Antonietta Stella*, Mac Neil.
23.08 **Les enfants de Palerme.** Œuvres de Arrigo, Mascagni, Rossini, Scarlatti, Mannino, Pucini, Verdi.
0.30 **Notes de voyages.**

Dimanche 17 juin

TF 1

10.40 **Hit NRJ-TF1.**
11.20 **Magazine : Auto-moto.**
11.50 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 ***Météo* et *Journal.***
13.20 **Série : Un flic dans la Mafia.**
14.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?**
15.40 **Série : Côte Ouest.**
16.30 **Tiercé à Auteuil.**
16.40 ***Dessins animés :* Disney parade.**
18.00 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : Umberto Eco.
20.00 **Journal.**
20.35 **Magazine : Spécial sports.** Mondiale 90.
20.55 **Sport : Football.** Coupe du monde : Belgique-Uruguay, en direct de Vérone.
22.50 **Jeu : Bookmatch.**
22.55 **Magazine : Ciné dimanche.**
23.00 **Cinéma : Cross. ■** Film français de Philippe Setbon (1986). *Avec Michel Sardou*, Roland Giraud, Marie-Anne Chazel.
0.30 **Magazine : Spécial sports.** *Club Mondiale 90.*
0.55 **Journal et Météo.**
1.15 **Concert.** Concerto pour violon et orchestre, de Mendelssohn, par l'Ensemble instrumental de France, dir. : Philip Bride.

A 2

9.00 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emissions israélites.**
9.30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 **Messe,** en l'église Saint-Léon à Paris.
12.05 **Dimanche Martin.** Comme sur un plateau.
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite). Le monde est à vous, avec la Compagnie créole.
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.50 **L'école des fans.** Invité : Gilbert Bécaud.
16.50 **Sport : Football.** Coupe du monde : Irlande-Egypte, en direct de Palerme.
18.50 **Magazine : Stade 2.** Automobile : Grand Prix d'Espagne à Jerez ; Cyclisme : Le Midi libre et le Tour de Suisse ; Escrime : National d'Amiens ; Football : Coupe du monde ; Golf : US open ; Natation : Meeting international de Canet ; Rugby : Nouvelle-Zélande-Ecosse ; Les résultats de la semaine.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Le Gorille.** de Denys Granier-Deferre.
22.15 ***Magazine :* L'œil en coulisses.** Sommaire : Adelaïde 90, Danielle Darrieux ; *Huis-clos à la Comédie-Française ; Bisous, bisous* de Marc Camoletti, au Théâtre Michel ; *Tout contre un petit bois,* de Jean-Michel Ribes, au Théâtre de la Renaissance.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Série : Rush.**

FR 3

10.02 **Jeu : Play bac.**
10.30 **Magazine : *Mascarines.*** Présenté par Gladys Say.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Cycle Franz Schubert.
14.30 **Magazine : *Sports 3 dimanche.*** Golf : La Hennessy ladies cup ; Football : Coupe du monde (résumé) ; Natation : *Meeting international* de Canet.
17.30 **Magazine : Montagne.** La vallée condamnée, de Ber*nard Choquet.*
18.00 **Amuse 3.** Les tortues.
18.30 **Soirée spéciale Europe centrale.** D'Eric Cloué. L'Europe centrale de A à Z
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Série : Soirée spéciale Europe centrale** (suite). Chaos 1900-1945. *Archives et inédits.*
21.10 **Soirée spéciale Europe centrale** (suite). KO 1945-1990.
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Sport : Football.** Coupe du monde : Corée-Espagne, en différé de Vérone.
0.40 ▶ **Cinéma : Othon. ■** *Film franco-italien de Jean-Marie Straub* et Danièle Huillet (1969). Avec Adriano Apra, Anne Brumagne, Ennio Lauricella.
2.05 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

8.30 **Sport : Automobile.** Les 24 Heures du Mans.
8.45 ***Cinéma :* Etroite surveillance. ■** Film américain de John Bacham (1987).
10.35 ***Sport : Automobile.*** Les 24 Heures du Mans.
10.45 **Cinéma : Après la guerre. ■** Film français de Jean-Loup Hubert (1988). Avec Richard Bohringer, Antoine Hubert, Julien Hubert

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 **Magazine : Rapido.** Présenté par Antoine de Caunes.
12.55 **Flash d'informations.**
13.03 **Sport : Automobile.** Les 24 Heures du Mans.
13.05 **Magazine : Mon zénith à moi.** Invité : Richard Berry.
14.00 **Sport : Athlétisme.** Les meilleurs moments des championnats américains, en différé de Norwalk (Californie).
15.35 **Sport : Automobile.** L'arrivée des 24 Heures du Mans.
16.15 **Documentaire : Menace sur les éléphants d'Afrique.** *De Philip Cayford.*
17.05 **Magazine : 24 heures.** Rediffusion du 16 juin.
18.00 **Cinéma : Mignon est partie. ■** Film franco-italien de Francesca Archibugi (1988).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Dessins animés : Ça cartoon.**
20.30 **Cinéma : Monsieur Hire. ■■** Film français de Patrice Leconte (1989).
21.45 **Flash d'informations.**
21.50 **Cinéma : Les belles de nuit. ■■■** *Film franco-italien* de René Clair (1952). Avec Gérard Philipe, Gina Lollobrigida, Martine Carol.
23.15 ***Sport : Golf.*** US Open de Medina, en direct.
1.15 **Cinéma : Massacre *à la tronçonneuse* 2. □** Film américain de Tobe Hooper (1986).

LA 5

11.05 **Série : Wonder woman.**
12.05 **Série : La belle et la bête.**
13.00 **Journal.**
13.09 **Sport : Moto.** Grand Prix de Yougoslavie.
14.00 **Série : Supercopter.**
15.00 **Sport : Moto** (suite).
16.00 **Sport : *Victoire sur l'Annapurna.***
16.55 **Feuilleton : Nuits secrètes** (2e épisode).
18.40 **Sport : Cyclisme.** Arrivée du Midi-Libre.
18.55 **Journal images.**
19.00 **Spécial Drôles d'histoires.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 Cinéma : **Que la bête meure. ■■** Film français de Claude Chabrol (1969). Avec Jean Yanne, Caroline Cellier, Michel Duchaussoy.
22.50 **Cinéma : *Les seins de glace.* ■** Film français de Georges Lautner (1974). Avec Alain Delon, Mireille Darc, Claude *Brasseur.*
0.40 **Journal de minuit.**
0.50 **Sport : Voile.** Kouros Cup

M 6

10.30 Dessins animés.
11.00 **Série : L'île fantastique.**
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 Informations : **M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Dessins animés.**
12.40 **Série : Les routes du paradis.**
13.25 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.50 **Série : *Commando du désert.***
14.20 **Série : Daktari.**
15.10 **Série : Laramie.**
16.05 **Magazine : Adventure.**
16.15 **Série : Brigade de nuit.**
17.05 **Série : Vegas.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Magazine : Culture pub remix.**
19.30 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Cinéma : Le bon plaisir. ■■** Film français de Francis Girod (1983). Avec Catherine Deneuve, Michel Serrault, Jean-Louis Trintignant.
22.15 **Magazine : Sport 6.**
22.20 **Capital.**
22.30 **Cinéma : La femme pervertie. □** Film italien de Joe d'Amato (1984).
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (14).
15.00 **Téléfilm : La comédie des comédiens ou Joséphine en tournée** (2). De Jacques Rozier.
16.30 **Documentaire : *Les instruments de musique et leur histoire*** (2). De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
17.00 **Documentaire : Musée d'Orsay** (4). *De Pierre Dumayet.*
18.00 **Théâtre : Le dialogue des carmélites.** Pièce de Georges Bernanos.
20.20 **Documentaire : Le rêve de Paris.** De Johannes Flütsch et Thomas Tanner.
21.00 **Série : Mister Pye.** De Michael Darlow.
22.40 **Documentaire : *Réminiscences* d'un voyage en Lituanie.** De Jonas Mekas.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Jacques Rebotier.
22.35 **Musique : Le concert.**
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Manchester) : Six lieder op. 68 ; Don Juan, poème symphonique op. 20 ; Quatre derniers lieder, de R. Strauss, par l'orchestre philharmonique de la BBC, dir. : Georg Solti ; sol. : Kiri Te Kanawa, soprano.
23.05 **Climats.** Musiques traditionnelles. Rwanda II.
0.30 **Archives dans la nuit.** Le vingtième siècle d'Ernest Ansermet.

Audience TV du 14 juin 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.8	Santa Barbara 20.2	Pub 3.1	Actual rég 14.9	Nulle part 2.2	Reporters 4.3	Cathy et Aline 1,7
19 h 45	48.1	Roue fortune 21.4	Dessinez 7.3	19-20 infos 9.6	Nulle part 3.3	Bandes ann 3.9	Dis donc... 2,2
20 h 16	60.3	Journal 23.1	Journal 13.2	La classe 10.9	Nulle part 2.6	Journal 4.8	Cosby show 4.6
20 h 55	66.1	Paparoff 14.4	Commun. 16.8	Cage folles 19.0	Chimère 2.0	A corps... 8.7	Princess.. 5.6
22 h 6	59.8	Paparoff 11.9	Mondiale 23.8	Pub 10.1	Bande ann. 1.1	A corps... 9.3	Princesse 4.2
22 h 44	39.2	Mondiale 1.9	Mondiale 23.6	Soir 3 5.9	Police... 0.9	Flics Miami 3.5	Brigade nuit 3.4

AGENDA

LE WEEK-END DU CHINEUR

Samedi 16 juin

Drouot-Richelieu, 14 heures, tableaux, bijoux.

Dimanche 17 juin

Drouot-Richelieu, 14 heures, tableaux modernes, photographies.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 16 juin

Corbeil, 14 heures, flacons de parfum ; **Dreux**, 14 heures, livres, gravures ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 20 h 45, tableaux, sculptures ; **Mantes**, 10 heures, mobilier, objets d'art.

Dimanche 17 juin

Chartres, 10 h 30 et 13 h 30, TSF ; **Provins**, 14 heures, archéologie ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures, mobilier, objets d'art ; **Senlis**, 14 h 30, mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 16 juin

Boulogne, 21 heures, tableaux ; **Dijon**, 14 heures, mobilier, objets d'art ; **Gien**, 14 h 30, grands vins, alcools ; **La Rochelle**, 14 heures, tableaux modernes ; **Marseille** (Prado), 9 heures et 14 h 30, mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30, souvenirs historiques ; **Moulins**, 14 heures, mobilier, objets d'art ; **Orléans**, 14 h 30, timbres ; **Pau**, 14 h 30, mobilier, orfèvrerie ; **Tarbes**, 14 h 30, livres ; **Toulon**, 9 heures et 14 heures, mobilier, tableaux.

Dimanche 17 juin

Avignon, 14 h 30, Haute Epoque, mobilier ; **Avranches**, 14 heures, mobilier, tableaux ; **Besançon**, 10 heures et 14 heures, mobilier, objets d'art ; **Biarritz**, 10 heures et 14 h 30, grands vins ; **Castres**, 14 h 30, tableaux ; **Châteaudun**, 14 h 30, tableaux ; **Dijon**, 14 h 30, mobilier, objets d'art ; **Eu**, mobilier, tableaux ; **Le Havre**, 15 heures, tableaux ; **Lons-le-Saunier**, 15 heures, art contemporain ; **Moissac**, 14 h 30, mobilier, tableaux ; **Nancy**, 14 heures, tableaux ; **Reims** (rue de Chativesle), 14 heures, mobilier, argenterie ; **Reims** (rue du Temple), 14 h 30, archéologie ; **Rouen**, 14 heures, tableaux, mobilier ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30, mobilier, tableaux ; **Soissons**, 14 h 30, atelier ; **Valence**, 14 h 30, mobilier, objets d'art.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 juin à 0 heure et le dimanche 17 juin à minuit.

Les conditions météorologiques sur la France s'améliorent. La fraîcheur et les nuages qui règnent sur le nord de la France depuis maintenant plusieurs jours vont laisser la place au soleil. Toutefois une nouvelle dégradation se produira dimanche sur toute la moitié Ouest, mais il fera beau sur la moitié Est.

Samedi : soleil sur le pays.

Sur la Bretagne, les Pays de la Loire, la Normandie, le Bassin parisien, Poitou-Charentes, l'Aquitaine, le Centre, le Massif Central et le Languedoc-Roussillon, après dissipation des brumes matinales, la journée sera bien ensoleillée.

Sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera nuageux le matin puis de belles éclaircies apparaîtront l'après-midi.

Sur les Alpes, la vallée du Rhône, Provence-Côte d'Azur, ainsi que la Corse, le temps sera peu nuageux et le soleil brillera. Les nuages resteront abondants sur les Pyrénées avec une évolution orageuse en soirée.

Les températures seront en hausse, et se rapprocheront des normales saisonnières pour un mois de juin.

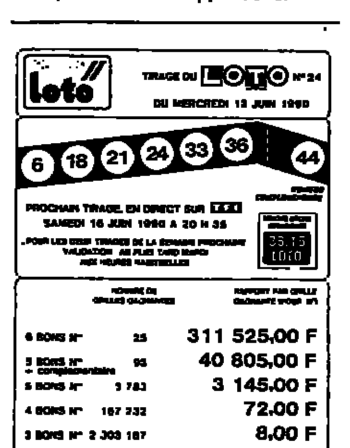
Dimanche : soleil à l'Est, nuages à l'Ouest.

Le matin, après dissipation des brumes matinales il fera beau sur toute la moitié Est du pays. De la Bretagne à l'Aquitaine et aux Pyrénées, le ciel sera très nuageux et le soleil ne fera que de timides apparitions.

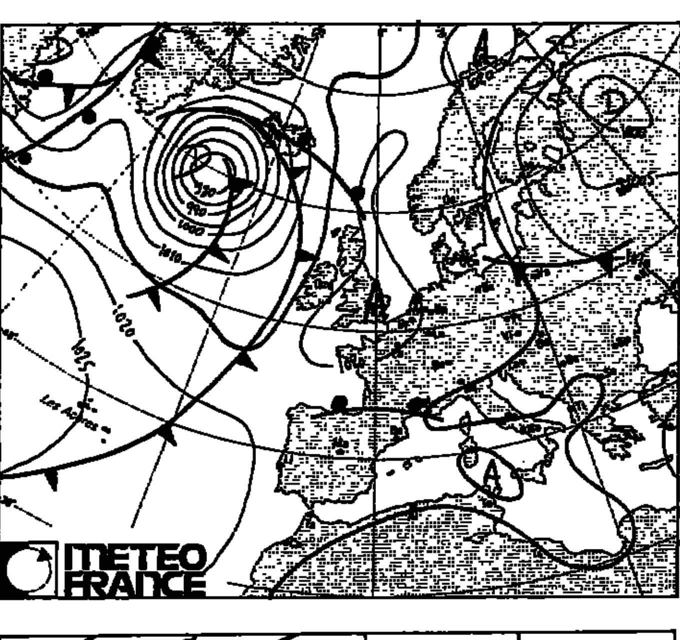
L'après-midi, sur l'Aquitaine et les Pyrénées, le temps deviendra orageux et des orages pourront éclater. De la Normandie, à la Bretagne, au Limousin, des nuages menaçants couvriront le ciel. En fin de journée, la zone orageuse s'étendra du sud de la Loire au Massif Central et aux Pyrénées et le ciel deviendra nuageux du Nord-Pas-de-Calais à la vallée du Rhône.

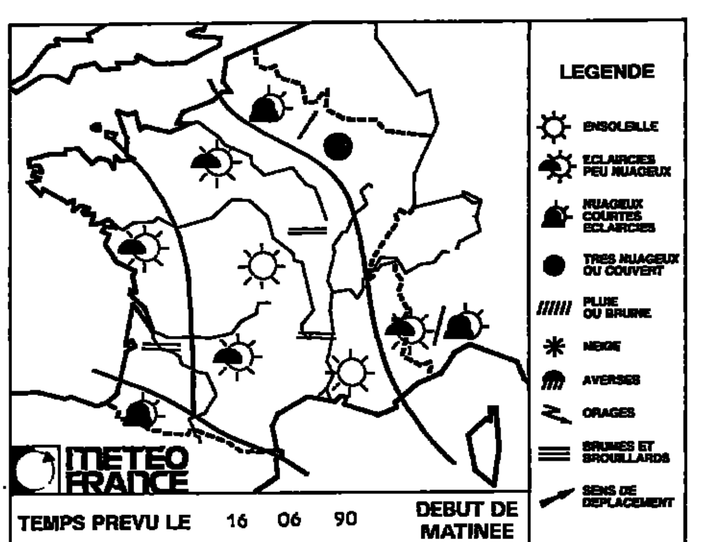
Le soleil continuera de briller du Nord-Est aux Alpes et au Sud-Est.

Les températures seront en baisse sur l'ouest du pays et resteront assez élevées sur l'est.

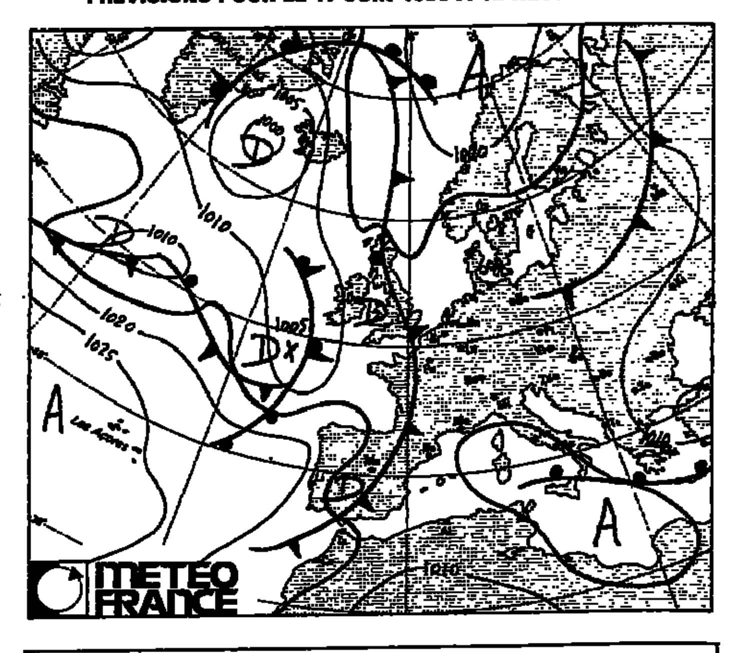


SITUATION LE 15 JUIN 1990 A 0 HEURE TU





PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 1990 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-6-90 à 6 heures TU et le 15-6-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	24	15	c
BIARRITZ	18	13	D
BORDEAUX	26	12	D
BOURGES	19	11	N
BREST	17	10	D
CAEN	16	9	C
CHERBOURG	16	14	C
CLERMONT-FER.	22	8	N
DIJON	20	11	C
GRENOBLE-SM-H	24	11	D
LILLE	16	9	N
LIMOGES	21	11	D
LYON	22	11	D
MARSEILLE-MAR.	24	12	D
NANCY	18	10	N
NANTES	21	11	D
NICE	22	15	N
PARIS-MONTS	17	15	N
PAU	20	13	N
PERPIGNAN	18	16	P
RENNES	21	12	N
ST-ETIENNE	21	9	B
STRASBOURG	17	10	C
TOURS	18	7	N
TOULOUSE	21	15	C
POINTE-A-PITRE	32	25	N

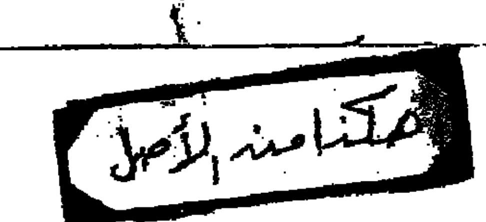
ÉTRANGER

ALGER	29	17	D
AMSTERDAM	16	10	C
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	24	17	N
BELGRADE	23	14	C
BERLIN	19	9	N
BRUXELLES	17	9	C
LE CAIRE	38	26	D
COPENHAGUE	20	11	N
DAKAR	27	22	D
DELHI	41	28	D
DJERBA	28	20	D
GENÈVE	21	9	-
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	23	17	D
JÉRUSALEM	29	21	D
LISBONNE	23	14	D
LONDRES	17	10	N
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	17	11	C
MADRID	28	11	C
MARRAKECH	28	17	N
MEXICO	26	14	B
MILAN	24	15	O
MONTRÉAL	28	18	C
MOSCOU	19	7	D
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	27	17	P
OSLO	21	9	D
PALMA-DE-MAJ.	25	15	D
PÉKIN	31	19	N
RIO-DE-JANEIRO	25	18	D
ROME	25	16	D
SINGAPOUR	32	32	C
STOCKHOLM	17	7	D
SYDNEY	19	17	D
TOKYO	28	21	P
TUNIS	32	18	N
VARSOVIE	23	11	A
VENISE	23	17	N
VIENNE	23	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



BILLET

Les quatre voies de la discorde

Dans le dossier autoroutier, M. Pierre Bérégovoy fait l'union : il a contre lui tous les autres ministres, députés, maires, ingénieurs des Ponts et chaussées et entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.

On se souvient qu'avec une remarquable continuité, les gouvernements Chirac et Rocard avaient arrêté en 1987 et 1988 des schémas directeurs autoroutiers qui, aux alentours de l'an 2 000, devaient valoir à la France 11 800 kilomètres d'autoroutes ou de routes à deux voies sans carrefours, soit 4 900 kilomètres de plus qu'aujourd'hui. Il convenait donc de lancer chaque année trois cents kilomètres de voies nouvelles.

Mais le ministre de l'économie et des finances met son véto : cela représenterait pour l'année 1990 un programme de onze milliards et pour 1991 de quatorze milliards de francs qui, même gagés sur le péage, risqueraient de contribuer à l'assèchement du marché financier. La perspective de financer les autoroutes par des emprunts à l'étranger ne lui sourit guère plus. Le Fonds de développement économique et social (FDES) a donc limité à 200 kilomètres les chantiers autorisés en 1990, c'est-à-dire au même rythme que précédemment.

La réplique à M. Bérégovoy est en cours : M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, ne se résigne pas à la fin de non recevoir de son collègue... et le 21 et le 22 juin au Conseil économique et social se tiendra un colloque ad hoc sur le thème *La France et ses autoroutes* présidé par Mme Yvette Chassagne, présidente de la Prévention routière. Les différents ateliers prévus dans cette manifestation – organisée par le Conseil national des économies régionales et de la productivité et par la Confédération française pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire – démontreront qu'il n'est pas de développement économique régional et européen sans le désenclavement autoroutier, et que le maintien des péages en francs constants permettrait de ne pas recourir plus qu'aujourd'hui au marché financier malgré l'accélération des mises en chantier.

Pour trancher cette dispute, il faudra l'arbitrage des plus hautes instances de l'Etat. Le président de la République a déjà fait plier le ministère de l'économie qui ne voulait ni du TGV Atlantique ni de l'extension des voies d'eau. Pour peu que l'on respecte les arbres, son goût avéré pour les infrastructures de transports devrait le porter à ne pas se désintéresser des autoroutes très rurales qui sont en balance en Auvergne, en Bretagne ou en Normandie.

AL. F

Malgré l'opposition de M. Mitterrand

La CGE prend 52 % de Framatome

La Compagnie Générale d'Electricité (CGE) a décidé de finaliser les accords conclus à la fin du mois de mars avec Dumez qui lui donnent 52 % de Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires. Quitte à s'attirer les foudres du président de la République, dont on sait depuis une semaine, qu'il souhaite un maintien de Framatome dans le secteur public.

Comme certains le redoutaient, la journée du jeudi 14 juin a marqué un tournant dans le dossier Framatome : au cours du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale de l'entreprise, le président de la CGE, M. Pierre Suard, a informé les autres administrateurs du constructeur de chaudières nucléaires qu'il allait finaliser le soir même les accords noués avec Dumez à la fin du mois de mars. De plus gros actionnaire, la CGE devient majoritaire en s'arrogeant 52 % du capital de Framatome, face aux actionnaires publics qui en détiennent 45 % (via le Commissariat à l'énergie atomique pour 35 % et EDF pour 10 %) et au personnel (3 %).

Ce faisant, M. Suard lance indiscutablement un défi au chef de l'Etat, sans pour autant tomber dans la provocation. En effet, il y a une semaine, une indiscrétion a permis d'apprendre que M. François Mitterrand avait tranché dans ce dossier – ouvert depuis neuf mois – et qu'il entendait que Framatome demeure dans le secteur public. Du coup, le président du Crédit Lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, se trouvait conforté dans ses efforts pour réunir des actionnaires capables de faire barrage aux appétits de la CGE... tandis que la tentative de compromis de Matignon et du ministère de l'industrie visant à équilibrer très exactement (à 50/50) le poids des actionnaires publics et privés était remisée.

On avait attendu vainement, alors, la réponse de M. Suard, en déplacement à l'étranger au moment de la fuite. Jeudi 14 juin, elle est tombée, brutale : loin de plier, le patron de la CGE persiste et finalise les accords du mois de mars. A première vue, il s'agit d'un comportement inhabituel de la part d'un grand patron du *privé qui ose défier le président* de la République. Les spécialistes ne se souviennent pas de précédent dans l'industrie française : *devant les injonctions en haut* lieu, les patrons s'exécutent généralement, même de mauvaise grâce. C'est mal connaître M. Suard, un homme ayant des sympathies RPR, réputé pour son inflexibilité, sa « *pugnacité* » titrait récemment l'hebdomadaire *l'Usine Nouvelle*.

Un examen attentif des propos du patron de la CGE incite pourtant à la modération : au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte, à peine le conseil d'administration de Framatome terminé, il s'est attaché à laisser des portes ouvertes. « *La prise de majorité dans Framatome de la CGE ne présage pas de l'avenir* », a-t-il assuré, se déclarant « *ouvert à toute proposition* ». « *Une solution raisonnable peut-être trouvée* », a poursuivi M. Suard, en repoussant « *les aspects politiques ou personnels de ce dossier* ». Mais avec un humour qui n'appartient qu'à lui, il s'est pourtant déclaré « *très content de la situation actuelle* » ...

Autre élément incitant à la pondération : quelques minutes avant d'annoncer la finalisation de l'accord avec Dumez, l'assemblée générale de Framatome (et donc M. Suard) avait renouvelé sa confiance en M. Jean-Claude Leny, le président du constructeur de chaudières nucléaires, parti en croisade contre la CGE... En d'autres termes, s'il a *pris* le contrôle de Framatome, M. Suard n'a pas pris le pouvoir au sein de cette entreprise en limogeant un *président jugé trop turbulent*. Si tel avait été le cas, on serait glissé du défi à la provocation.

Riposte graduée

Reste que cette riposte graduée met la CGE en position de force dans la négociation et lui permet, entre autres, de faire monter les enchères... Nul doute qu'en cas de succès des négociations avec M. Haberer, elle vendra fort cher ses titres. Cela tombe bien : la CGE vient de racheter pour 640 millions de dollars (3,6 milliards de francs) 7 des 37 % détenus par ITT dans Alcatel. Pourtant, *M. Suard prend un risque* énorme : celui de déclencher une nouvelle bataille politique autour de son groupe en rouvrant le dossier des nationalisations-privatisations. Historiquement, née dans le sein d'un groupe privé, Framatome a fait plusieurs aller-retours entre les secteurs public et privé. Pourtant, force est de constater que, lors du dernier épisode, c'est bien la privatisation – contestée – de la CGE qui a fait basculer le constructeur nucléaire dans le privé. Or, à quoi assiste-t-on aujourd'hui, si ce n'est à une manifestation d'indépendance d'un patron du privé qui se sent assez fort pour tenir tête à l'Etat ? Cette situation aurait été inimaginable avec un groupe nationalisé !

Bien sûr, la CGE profite des largesses de la République : les chantiers de l'Atlantique, implantés à *saint-Nazaire (dont* M. Claude Evin était le député avant d'être ministre de la santé), viennent de recevoir une commande de deux bateaux, largement subventionnée. De même, 535 millions de francs viennent d'être débloqués pour le TGV du futur, un projet soutenu par le ministre des transports... Et à chacun de ses déplacements à l'étranger, le ministre des PTT aide à la vente des matériels d'Alcatel.

L'Etat, réaliste, ne se bat donc pas tellement avec la CGE, au demeurant bien plus internationalisée qu'au début du premier septennat grâce au rachat du téléphone d'ITT et de l'alliance anglaise avec GEC dans l'électrotechnique. Aucun gouvernement ne prendrait le risque de voir un groupe de 144 milliards de francs de chiffre d'affaires fermer des usines en France parce que l'Etat cesserait brusquement de l'aider, et de porter un coup fatal à l'industrie française... d'autant que dans chaque cas, il s'exposerait à une levée de bouclier des élus.

A l'inverse, l'Etat ne peut perdre la face ainsi, sur un dossier aussi sensible que le nucléaire, devant un patron d'un autre bord politique que lui. Le chemin de la négociation entre la CGE et les pouvoirs publics s'annonce étroit, et jalonné de péripéties.

FRANÇOISE VAYSSE

Engagés dans plusieurs contrats en Finlande

Les fabricants français profiteraient de la vente de la Chapelle Darblay

La cession de la Chapelle Darblay est une heureuse nouvelle pour... Thomson-CSF. Le groupe français spécialisé dans l'électronique de défense devrait remplir plus rapidement les engagements contractés vis-à-vis d'industriels finlandais en contrepartie d'un fabuleux contrat militaire emporté en juillet 1988.

A l'époque, Thomson-CSF associé à Matra obtient à l'arraché la réalisation du système de défense anti-aérienne à courte portée de la Finlande, grillant des offres concurrentes italiennes et britanniques. Le montant du contrat n'est pas alors divulgué. Accord de compensation classique dans le domaine de l'armement : Thomson-CSF doit en retour entreprendre des actions dont les retombées économiques pour les industriels nordiques égalent en valeur le montant du contrat.

Première interaction avec le dossier Chapelle Darblay : Thomson-CSF va jouer les recouvreurs de créances auprès du groupe papetier dont l'ardoise à l'égard des constructeurs finlandais de machines avoisine les 400 millions de francs . Ces impayés sont à l'origine d'un certain agacement du côté de la Finlande qui fait, alors, du règlement de ce contentieux financier un préalable à toute négociation commerciale . Persuasif, le groupe Thomson obtiendra de François Pinault et du groupe Cascades – qui pilotent alors ensemble la Chapelle Darblay – un engagement précis sur le règlement de ces échéances, contractées dans le cadre d'un ambitieux plan de modernisation par le précédent repreneur, l'homme d'affaires canadien John Kila. Seul en piste après avoir évincé le groupe Cascades, François Pinault honorera ses promesses. « Civisme » ou intérêt bien compris, en tout cas, l'industriel breton a permis à Thomson CSF d'emporter le contrat.

Ce dossier épineux bouclé, Thomson CSF obtient d'Helsinki la possibilité d'inclure dans la compensation qui lui est réclamée les achats d'équipement auxquels pourrait procéder à l'avenir la Chapelle Darblay en Finlande. Cette disposition s'annonce fructueuse aujourd'hui puisque le groupe papetier finlandais Kymmene – qui vient de racheter la Chapelle Darblay (*le Monde* du 12 juin) – a promis aux pouvoirs publics de consentir à des investissements supplémentaires. Le nouveau propriétaire de la Chapelle envisage, semble-t-il, de construire une nouvelle machine de papier magazine pour l'usine de Saint-Etienne du Vouvray qui sera vraisemblablement commandée au fabricant finlandais Valmet.

L'autorisation accordée à Kymmene par les pouvoirs publics s'inscrit dans le cadre d'une coopération commerciale devenue plus sereine. Le 23 avril dernier, Thomson CSF et Matra ont conclu l'accord définitif portant sur la livraison à Helsinki de missiles anti-aériens Crotale et de radars longue portée, dans le cadre de l'appel d'offres remporté en juillet 1988.

Par ailleurs, Dassault est sur les rangs pour équiper en Mirage 2000 une armée de l'air finlandaise dont la flotte aérienne doit être renouvelée dans les trois ans à venir.

C. M.

L'étrange ascension de M. Gian Carlo Parretti

Face à l'opacité des montages financiers du « condottiere d'Orvieto » M. Pierre Bérégovoy a décidé d'interdire le rachat de Pathé-Cinéma

Qui est vraiment M. Gian Carlo Parretti, l'homme qui entendait prendre simultanément le contrôle de *Pathé-Cinéma* et de la *Metro Goldwyn Mayer* pour la bagatelle de 8 milliards de francs? Un financier exceptionnellement brillant aux méthodes peu orthodoxes? Un aventurier aux fréquentations dangereuses blanchissant un argent douteux? Un mercenaire travaillant pour renflouer les caisses du Parti socialiste italien? Un simple prête-nom couvrant les opérations de quelques grands groupes de communication ?

Ces questions ont longtemps préoccupé M. Pierre Bérégovoy,confronté à une décision délicate sur le rachat de Pathé-Cinéma. Elles ont suscité des enquêtes administratives en France, en Espagne, aux Pays Bas, des poursuites judiciaires en Italie. Mais elles n'ont pas empêché M. Parretti de se diversifier dans le tourisme et l'immobilier, de mener grand train dans sa villa de 9 millions de dollars à Berverly-Hills, bourrée de toiles de Miro, Goya ou Picasso, de lancer des offres d'achat sur une dizaine d'entreprises de cinéma ou de télévision, de briguer aujourd'hui un brevet ultime de respectabilité avec la propriété d'un des plus célèbres studios hollywoodiens.

Quand on pose ces questions à M. Parretti lui-même, l'homme d'affaires perd sa gouaille et son calme : *« Vous faites du racisme anti-italien. Vous n'oseriez jamais interroger ainsi un patron américain ou un technocrate français. Ou si j'étais l'héritier d'une grande fortune. Il y a ceux qui naissent avec de l'argent et pas de tête et ceux qui naissent sans argent mais qui savent se servir de leur tête. Je suis de la seconde catégorie.»*

Trois ans et dix mois de prison

Un fait, au moins, est incontestable : Gian Carlo Parretti n'a pas de fortune familiale. A dix-sept ans, il est simple garçon de café dans sa ville natale à Orvieto en Ombrie. La suite ressemble, si on l'en croit, à une partie-éclair de Monopoly ou à un roman de Sulitzer. A force de travail et d'épargne, le serveur d'Orvieto devient propriétaire de deux hôtels à Syracuse, les échange contre deux compagnies d'assurances, Ausonia et Intercontinentale, appartenant à un financier milanais, Guiseppe Cabassi. En 1983, il charge M. Florio Fiorini, ancien directeur financier de l'ENI et président du holding suisse SASEA, de vendre Ausonia et Intercontinentale. Une fois déduite la commission de M. Fiorini (près de 50 %), il investit 60 millions de dollars dans Interpart, un holding constitué avec son épouse et la SASEA au Luxembourg.

Interpart acquiert en Espagne une société immobilière, Renta, et une agence de tourisme, Melia. En 1985, Gian Carlo Parretti participe à la production d'un film sur sainte Thérèse et se passionne subitement pour le cinéma. Il rachète la société américaine Cannon, distributeur de son film, qui se trouve alors au bord de la faillite. Les profits de ses sociétés et l'aide de la filiale de Rotterdam du Crédit lyonnais, banquier de Cannon, lui permettent de se porter acquéreur de Pathé-Cinéma.

Las, il se heurte à l'incompréhension des autorités françaises qui bloquent l'opération. Soucieux de démontrer la bonne foi de son engagement aux côtés du cinéma européen, il se lance, au nom de Pathé, dans le rachat de la Metro Goldwyn Mayer.

Ainsi résumée par M. Parretti *lui-même, et confirmée à quelques* détails près par M. Fiorini, la fulgurante ascension du condottiere d'Orvieto paraît d'une exemplaire limpidité. L'ennui est que cette autobiographie comporte quelques lacunes et de nombreuses contre-vérités.

M. Parretti ne s'étend guère sur ses démêlés avec la justice italienne. Le 4 avril 1990, un tribunal de Naples l'a pourtant condamné à trois ans et dix mois de prison pour banqueroute frauduleuse dans l'affaire de *Diaro*, un groupe de journaux siciliens lancés par M. Parretti en 1978.

Le magazine américain *Spy* vient de révéler que, pour faire face à des dettes de plus de 2,3 millions de dollars, l'ancien serveur d'Orvieto avait contacté, dès 1981, Florio Fiorini pour monnayer des bons d'épargne d'un montant de 3 milliards de lires. Le financier le recommande auprès d'une banque sicilienne mais le bon se révèle falsifié par l'ajout de trois zéros! Une version confirmée à *Spy* par Florio Fiorini qui assure néanmoins que son *ami n'était pas le faussaire.*

Holdings au Luxembourg

Après cette mésaventure, Gian Carlo Parretti disparaît quelque temps à Hongkong dans une conserverie de poissons. On le retrouve, en 1983, à Paris où il se fait passer pour le représentant du Parti socialiste italien et exhibe des cartes de visite à l'adresse du siège du PS, rue de Solférino. Ces liens avec le PSI seront démentis au *Monde* par M. Bettino Craxi en 1989. Mais, entre-temps, M. Parretti s'est servi de son «identité» socialiste pour voler au secours du *Matin de Paris* aux côtés de M. Paul Quilès.

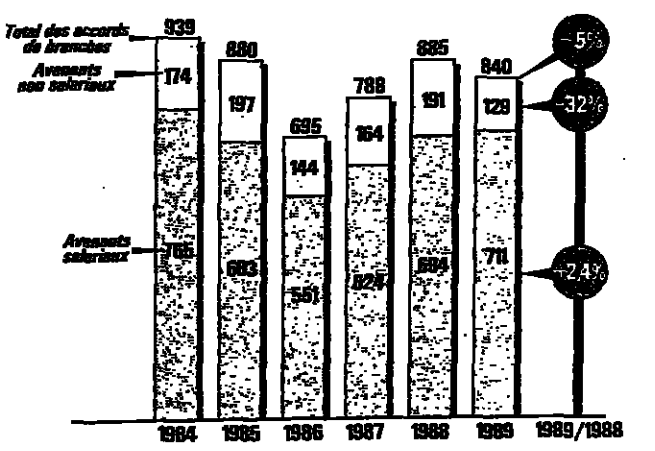
De 1983 date aussi la création à Luxembourg du fameux holding Interpart, cœur de l'empire de M. Parretti. L'enquête de *Spy* conteste la version qu'en donne l'homme d'affaires.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 26

Baisse des accords sociaux des branches professionnelles en 1989

La publication du «bilan annuel de la négociation collective» pour 1989 fournit de précieuses indications sur l'activité conventionnelle des partenaires sociaux . Contrairement à la tendance observée en 1988, 1989 enregistre une baisse des avenants ou des accords de branche professionnelle (869) et, en revanche, un regain des accords d'entreprise (5 793). Mais, dans les deux cas, la négociation sur les salaires progresse et reste le principal sujet sur lequel employeurs et syndicalistes parviennent à signer des textes (85 % des textes contre 78 % en 1988) .



Cependant, 1989 a été dominée par de nombreuses négociations interprofessionnelles, dues au renouvellement de conventions telles que celle de l'assurance-chômage, mais surtout par la signature d'accords d'orientation dans le cadre de la politique développée par le CNPF. Au sein d'un ensemble portant sur la modernisation des entreprises, trois documents ont été signés, sur l'aménagement du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail et l'égalité professionnelle. Qualifié de «pari difficile», cette méthode a été suivie par «peu de branches», souligne le rapport.

Ce bilan annuel sera examiné par les partenaires sociaux lors de la réunion de la commission nationale de la convention collective, le 26 juin, qui émet un avis sur la revalorisation du SMIC au 1er juillet .

INSOLITE

Hôtes indésirables

Il paraît couramment admis que l'implantation d'une institution internationale est particulièrement recherchée par toute capitale digne de ce nom. Ce n'est pas toujours le cas.

Le gouvernement Tchécoslovaque souhaiterait vivement le départ, de Prague, du siège de la FSM (fédération syndicale mondiale), l'internationale syndicale d'obédience communiste et très liée aux démocraties populaires, ou ce qu'il en reste.

Apprenant la nouvelle, M. Guy Drilleaud, secrétaire général de la CFTC, « *alerté par des organisations syndicales libres des pays de l'Est* », a aussitôt réagi, pour écarter la menace d'un déménagement à Paris, la CGT étant l'une des adhérentes occidentales de la FSM.

« *Je suggère que cette organisation aille s'établir à Cuba ou à Pékin, afin de rejoindre l'un des derniers musées de l'histoire du marxisme* », a ironisé M. Drilleaud.

Autrement dit, il y a de bonnes et de mauvaises institutions internationales. Et il est infamant d'en accueillir certaines.

RFC



Lettre des Présidents d'Eurotunnel S.A. ("ESA") et d'Eurotunnel P.L.C. ("EPLC") aux actionnaires, et, pour information uniquement, aux détenteurs de bons de souscription et d'options de souscription d'Unités.

Cher Actionnaire,

le 4 juin 1990

Ce document a pour objet d'expliquer le contexte des autorisations qui seront demandées aux actionnaires d'ESA et d'EPLC afin de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ("l'augmentation de capital"), de convoquer les assemblées d'actionnaires nécessaires et de fournir aux actionnaires les dernières informations sur le Projet et son financement, qui ont été communiquées aux Banques du Syndicat et aux Garants Standby de l'augmentation de capital visés ci-dessous.

Condition requise pour un financement complémentaire

Notre lettre du 20 avril faisait référence à des pourparlers avec les Banques Agents sur l'octroi d'une augmentation des crédits bancaires. Nous avons maintenant convenu avec les Banques Agents des propositions devant permettre l'augmentation des Crédits Bancaires existants de FRF 50 à FRF 70 milliards et des modifications contractuelles qui doivent y être apportées. Il est demandé aux Banques du Syndicat d'augmenter leurs crédits au prorata de leurs engagements actuels et d'accepter les modifications proposées. L'Annexe 1* contient, notamment, un résumé des modifications les plus significatives qui devraient être apportées aux Crédits Bancaires.
Jusqu'à la date de mise à disposition des fonds, conformément aux stipulations de la Convention de Crédit Révisée, Eurotunnel poursuivra, sous réserve de certaines conditions, les tirages sur les Crédits Bancaires existants, à la faveur d'une prorogation de la dérogation initialement accordée par les Banques du Syndicat en février 1990. La prorogation de ladite dérogation était soumise à la réalisation de conditions préalables qui ont déjà été remplies, notamment, du fait de l'engagement d'Eurotunnel de réaliser une augmentation de capital et du fait de la conclusion du Contrat de Garantie Standby de l'augmentation de capital, décrit à l'Annexe 2.* Toutefois, cette dérogation prendra fin, si, au plus tard le 30 juin 1990, Eurotunnel n'a pas obtenu de ses actionnaires les autorisations nécessaires pour la réalisation de l'augmentation de capital (tel que prévu dans les Avis de Convocation aux Assemblées qui figurent dans ce document) et si les engagements pour les Crédits Bancaires Supplémentaires en cours de syndication avec les Banques ne sont pas obtenus pour des montants prédéterminés à la fin juillet et à la fin août 1990. Cette dérogation expirera également si le Contrat de Garantie Standby, ou tout autre accord de garantie qui s'y substituerait, est modifié sans l'autorisation préalable des Banques, ou se trouve résilié.
Eurotunnel s'est engagé vis à vis des Banques à réaliser une augmentation de capital par émission de nouvelles Unités pour lever au moins la contrevaleur de FRF 2,5 milliards et £250 millions et à lancer l'augmentation de capital, sauf dans certaines circonstances particulières liées au marché, le 23 octobre 1990 au plus tard et en tout état de cause avant le 26 février 1991. Cet engagement est conditionné à la mise à disposition de Crédits Bancaires Supplémentaires et à l'obtention des autorisations des actionnaires visées ci-dessus.
Le Contrat de Garantie Standby de l'augmentation de capital a été consenti par un groupe de banques et d'investisseurs. Sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions concernant principalement, la mise à disposition des Crédits Bancaires Supplémentaires et le respect des dispositions légales et réglementaires applicables en France et au Royaume-Uni, le Contrat de Garantie Standby garantit à Eurotunnel l'obtention d'un montant minimum de souscription. Le Contrat de Garantie Standby mentionne un prix initial de souscription garanti de FRF 38,18 par Unité, mais prévoit également un prix plancher de FRF 22,88 par Unité si certains événements (concernant principalement les conditions liées au marché boursier et les aspects économiques du Projet) survenaient. Eurotunnel, ayant la possibilité de passer de nouveaux accords de garantie d'augmentation de capital à un prix différent après le 1er octobre 1990, ni le prix initial de souscription garanti, ni le prix plancher ne doivent absolument être considérés comme indicatifs du prix de souscription sur la base duquel l'augmentation de capital sera effectivement réalisée.
Un résumé de la procédure prévue pour l'augmentation de capital figure à l'Annexe 3.* Le Conseil d'Administration d'EPLC a l'intention d'octroyer des avantages tarifaires pour l'utilisation du Système aux personnes physiques souscrivant à l'augmentation de capital. La nature exacte et le champ d'application de ces avantages n'ont pas encore été arrêtés par le Conseil. Les détails en seront communiqués au moment de la réalisation de l'augmentation de capital.

Avancement du Projet

Dans notre lettre du 20 avril 1990, nous vous avions promis de vous donner, début juin, plus de détails sur l'avancement du Projet et sur les prévisions de coûts. Dans le cadre de la syndication des Crédits Bancaires Supplémentaires, Eurotunnel a fourni aux Banques du Syndicat des informations détaillées sur l'état d'avancement du Projet et, sur la base des hypothèses des Banques, des prévisions à jour de coûts du Projet jusqu'à l'achèvement, ainsi que sur les revenus et sur les charges d'exploitation à compter de l'ouverture du Système. Ces informations, ainsi que les prévisions de revenus et de coûts établies cette fois essentiellement sur la base des propres hypothèses d'Eurotunnel, et les prévisions de trafic et de revenus préparées par les consultants indépendants d'Eurotunnel en la matière, ont également été remises aux Garants Standby de l'augmentation de capital pour les besoins du Contrat de Garantie Standby.
L'Annexe 1* de ce document contient un résumé des principales informations qui ont été données aux Banques du Syndicat et aux Garants Standby, ainsi qu'un résumé des principaux amendements proposés aux Crédits Bancaires. Dans ses prévisions financières, Eurotunnel a pris comme hypothèse que les Crédits Bancaires seraient portés de FRF 50 à FRF 70 milliards sur la base des propositions convenues avec les Banques Agents et que FRF 5 milliards supplémentaires seraient levés sous forme d'augmentation de capital.

Démarche à suivre pour les Assemblées Générales

Actionnaires nominatifs
Vous trouverez jointes aux annexes* les formules de pouvoir pour les Assemblées Générales Extraordinaires d'ESA et d'EPLC. Si vous n'avez pas l'intention d'assister aux Assemblées en personne, vous pouvez exercer vos droits de vote pour ESA et EPLC en complétant les formules de pouvoir et en les renvoyant conformément aux instructions décrites au verso. Si vous avez l'intention d'assister en personne aux Assemblées, veuillez vous munir de vos formules de pouvoir.

Actionnaires au porteur
Les instructions à suivre pour les Actionnaires au porteur qui souhaitent assister et/ou voter aux Assemblées Générales Extraordinaires d'ESA et d'EPLC sont données dans l'Avis de Réunion et l'Avis de Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ESA. Elles sont aussi décrites dans les Avis de Convocation des Assemblées publiés dans la presse et sur la formule de pouvoir.

Vote par correspondance
Les Actionnaires nominatifs et au porteur peuvent aussi voter par correspondance pour l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ESA. Les instructions et la formule de vote nécessaires sont jointes aux formules de pouvoir.

Recommandation

Les Conseils d'Administration d'ESA et d'EPLC considèrent que les propositions de financement complémentaire décrites dans ce document répondent au mieux aux intérêts des actionnaires et, en conséquence, les Conseils d'Administration recommandent unanimement aux actionnaires d'ESA et d'EPLC de voter en faveur des résolutions qui seront proposées aux Assemblées Générales Extraordinaires, comme les Administrateurs ont l'intention de le faire au titre de leurs propres participations qui s'élèvent globalement à un nombre total de 32.701 actions d'ESA et 32.701 actions d'EPLC.
En raison des quorums requis pour la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'ESA, nous nous permettons d'insister pour que vous ayez l'obligeance de remplir la formule de pouvoir ou de vote par correspondance et de la renvoyer le plus rapidement possible, à la banque ou à l'intermédiaire financier où sont déposés vos titres. Si vous avez l'intention de voter en personne à l'Assemblée, veuillez vous munir de votre formule de pouvoir. Nous vous remercions par avance de votre coopération.
Nous vous prions d'agréer, Cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

André Bénard
Président
Eurotunnel S.A.

Alastair Morton
Président
Eurotunnel P.L.C.

***Pour obtenir les annexes et les documents concernant ces Assemblées – y compris les formules de pouvoir et de vote par correspondance – il vous suffit d'écrire à RFC, 120, avenue des Champs-Elysées 75008 Paris ou de vous adresser à votre banque habituelle.**
Les Assemblées Générales auront lieu : le mercredi 27 juin 1990 à partir de 15 h à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique 75007 Paris.

ÉCONOMIE

SOCIAL

La modernisation de l'Agence pour l'emploi

Le personnel de l'ANPE aura un nouveau statut

Pour l'ANPE, la course d'obstacles s'achève. Le projet de modernisation du statut du personnel a été approuvé par deux organisations syndicales et accepté par le comité consultatif paritaire puis par le conseil d'administration. Le décret devrait être publié prochainement et entrer en application le 1er juillet. Annoncée de longue date, la réforme de l'agence devient maintenant réalité.

Des trois phases à réussir pour réformer l'ANPE, la plus délicate vient d'être franchie avec l'adoption définitive du projet de modernisation du statut du personnel de l'agence. Le décret, désormais approuvé, entrera en vigueur le 1er juillet et le nouveau dispositif sera ensuite précisé par d'autres accords-cadres. Les tâches et les compétences de l'agence ont déjà été clarifiées par plusieurs circulaires, publiées depuis novembre 1989.

Ainsi prend fin un grand toilettage rendu nécessaire par la nouvelle situation du marché du travail qui a lui-même permis de toucher à un tabou, celui de la situation du personnel de l'ANPE, qui n'avait pas été examinée depuis dix ans.

Une couverture supplémentaire

Autour du statut, des négociations entre les syndicats et la direction générale se sont achevées par la signature de la CFTC et de la CGC, minoritaires dans l'établissement. Mais les oppositions se sont progressivement atténuées, ainsi qu'en témoignent les taux de participation aux mots d'ordre de grève : environ 45 % le 3 avril dernier, 15 % lors de la journée d'action de la fonction publique, et 8 % le 31 mai, à l'appel de la CFDT et de la CGT.

Lors du vote d'adoption par le comité consultatif paritaire, la CFDT et FO ont admis que le texte comprenait des *« avancées non négligeables »*. Le conseil d'administration, où figurent des représentants des confédérations et du patronat, s'est à son tour prononcé en faveur du projet, à l'exception de deux de ses membres.

Le désaccord, modeste, persiste sur le remodelage des primes qui ouvrirait la voie, selon ses détracteurs, au salaire au mérite ou individualisé. Une partie fixe des indemnités est liée à la présence, différente selon les catégories. Elle est attribuée, y compris lors de congés de maladie ou de maternité, ce qui n'était pas le cas auparavant. Mais le décompte pour sa suppression éventuelle se fera désormais de telle sorte que l'absentéisme de courte durée sera pénalisé. Une partie variable, composée d'une base garantie, sauf cas disciplinaire, est versée en fonction de la manière de servir.

Après aménagement, les autres points soulèvent moins d'objections. Agents non titulaires de l'État, les salariés de l'agence ne disposaient pas d'un régime sur-complémentaire de retraite et de protection sociale, à moins d'une adhésion individuelle coûteuse.

Dans le nouveau système, une couverture supplémentaire sera possible dont les cotisations seront prises en charge à 60 % par l'ANPE, le solde étant supporté par les bénéficiaires. L'objectif est d'atteindre un revenu de retraite équivalant à 75 % du salaire brut antérieur, comme dans la fonction publique.

De même, il sera dorénavant possible de recourir plus facilement, dans la limite de 75 % des recrutements pour les catégories les plus basses, à des embauches extérieures, alors qu'elles rencontraient beaucoup d'obstacles.

Une plus grande fluidité est introduite dans la gestion du personnel qui peut espérer des évolutions de carrière, allongées, et des changements d'activité. Les agents de l'ANPE peuvent même obtenir des détachements, qui donneront lieu à des remplacements au sein de l'agence quand il s'agira de nominations dans les missions locales ou les structures de mise en œuvre du RMI par exemple, ou le droit à exercer temporairement une activité dans des entreprises. A leur retour, il sera tenu compte de leurs nouvelles compétences.

L'ensemble de ces dispositions modernisées, plus proches de la réalité par la souplesse qu'elles procurent, se retrouve enfin dans la simplification de la grille des classifications. Aux 14 échelles et aux 41 types d'emploi, selon une définition devenue sclérosante avec le temps, sont substituées 5 grandes catégories (assistants de gestion, conseillers adjoints, conseillers, conseillers principaux et administrateurs) qui correspondent à chaque fois à un niveau de recrutement allant du BEPC à Bac + 4.

A terme, et compte tenu de la répartition des tâches, 83 % des postes sont destinés à être occupés par des agents titulaires du baccalauréat, au moins. Il y aura élévation de la qualification et des fonctions exercées pour la plupart des 12 000 personnes employées.

Le passage d'une grille à l'autre se traduira, dans l'immédiat, par une augmentation de 5 % de la masse salariale, y compris les indemnités, soit 100 millions de francs, et par une hausse de 10 % à moyen terme, avec une dépense supplémentaire de 200 millions de francs d'ici trois ou quatre ans.

Il reste maintenant à mettre en place la rénovation de l'ANPE, but final de la réforme. Ce sera le travail de ces prochaines semaines avec l'élaboration d'un contrat de progrès entre l'Etat et l'ANPE, pour les trois ans à venir, qui fixera les droits et les devoirs. Et les moyens : outre la modernisation des équipements et des locaux, il est question d'autoriser la création de 300 emplois par an, pour s'adapter aux besoins actuels.

ALAIN LEBAUBE

LOGEMENT

L'accueil des immigrés dans le logement social

Le maire de Sartrouville attaque la SCIC et les organismes d'HLM

Au moment où se tient à Marseille le 51ème congrès HLM, M. Laurent Wetzel, maire (CDS) de Sartrouville, attaque la SCIC (filiale immobilière de la Caisse des Dépôts) et les organismes d'HLM, leur reprochant de refuser de loger les immigrés et les Français de couleur. Lui-même refuse de signer les « certificats d'hébergement » permettant aux étrangers d'être en situation régulière.

Tout a commencé quand plusieurs maires de la région parisienne ont reproché au maire de Sartrouville, M. Laurent Wetzel, de refuser de signer les *« certificats d'hébergement »* qui donnent aux étrangers droit de cité.

Celui-ci argue que réglementation et législation sont mal adaptées et qu'il convient de les modifier. Sartrouville, ancienne municipalité communiste, compte environ 20 % d'immigrés.

Très vite la réplique de M. Wetzel s'amplifie. Dans un Point de vue publié dans nos colonnes (*Le Monde* daté 27-28 mai), puis dans une interview au *Figaro* (le 31 mai), il attaque les organismes du logement social-et particulièrement la SCIC, filiale de la Caisse des Dépôts-qui, refusant de loger immigrés et Français de couleur, *« mettent en œuvre en toute immoralité et en toute illégalité une « politique de quotas » à caractère social »*.

En fait, un salarié de la SCIC a commis l'erreur de refuser un logement à un étranger et d'écrire au maire de Sartrouville qu' *« un appartement libéré par un Français doit obligatoirement être reloué à un Français »*. C'est la règle non écrite du *« un pour un »*, pratiquée ici et là avec une grande rigueur. Pour une fois, le non-dit devient explicite.

Cette attaque pique au vif M. Frédéric Pascal, président de la SCIC, qui reconnait que cette lettre *« malheureuse »* est *« inacceptable »*, qu' *« elle est cependant l'expression maladroite de la pression qu'exerce la majorité des maires de France »*, et souligne que *« le Groupe SCIC est à la pointe du combat pour l'intégration des différentes communautés qui vivent dans ses grands ensembles »*. Il ajoute que son groupe a été le premier à avoir relogé des familles et des enfants qui campent depuis plusieurs semaines place de la Réunion, et que *« tous les bailleurs sociaux (...) cherchent depuis toujours à produire des logements décents pour les pauvres et les moins pauvres, pour les Blancs et les Noirs, pour ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas, afin qu'ils vivent une relation fraternelle dans le respect de leurs différences »*.

M. Pascal souligne aussi *« la gravité du déséquilibre de répartition du logement social entre les communes d'Ile-de-France »*, les maires *« surchargés d'HLM »* observant l'égoïsme des communes voisines qui *« ont su ou pu se « préserver » de la construction de logements sociaux »* et refusant d'en construire. Il est vrai que bien des maires d'Ile-de-France font flèche de tout bois pour repousser vers les communes voisines des locataires jugés indésirables et exercent à cette fin sur les bailleurs sociaux des pressions en tout genre. Et cela, M. Wetzel en fait peu état. Il se borne, dans une lettre au président de la République, à sommer les pouvoirs publics soit d' *« officialiser »* et de réglementer la politique des quotas, soit, parce qu'ils estiment qu'une telle politique est contraire *« aux principes, aux lois et aux traditions de la démocratie française »*, de trouver une *« politique de substitution »* en sanctionnant les résidents, Français ou non, Noirs ou Blancs, *« qui transgressent les règles de vie indispensables à une cohabitation harmonieuse et paisible »*.

Cette polémique n'aura à la limite qu'un avantage : faire sortir au grand jour les vrais problèmes de voisinage de populations aux modes de vie différents, et des pratiques subrepticement devenues courantes. Elle pourrait peut-être favoriser la mise en oeuvre d'une politique d'aménagement du territoire qui prenne mieux en compte le phénomène de l'immigration et la nécessité d'insertion des plus pauvres dans la ville. Ce qui irait bien au-delà des grandes déclarations de principe, qu'il faut sans cesse réaffirmer mais qui sont impuissantes à résoudre les problèmes concrets.

JOSÉE DOYÈRE

EUROPE

En lançant une OPA sur ASD

Usinor Sacilor muscle son négoce en Grande-Bretagne

Le renforcement de l'activité négoce est bel et bien un axe stratégique majeur pour Usinor-Sacilor. Le sidérurgiste français a ainsi annoncé jeudi 14 juin qu'il lançait une OPA sur 20 % du capital d'ASD, le numéro deux du négoce d'acier en Grande-Bretagne avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs (205 millions de livres) en 1989 et 1300 salariés. Selon *Usinor-Sacilor, cette opération se* fait en plein accord avec la société de commerce Stemcor, principal actionnaire d'ASD dont elle détient 77,7 % du capital.

L'OPA, qui porterait sur la partie de capital résiduelle, devrait permettre au groupe de M. Francis Mer d'affermir ses positions sur le marché britannique. Usinor Sacilor n'entend pas laisser le champ *libre à British Steel qui vend 37 %* de l'acier consommé Outre Manche depuis l'acquisition en octobre dernier du négociant C. Walker and Sons. Si l'OPA est autorisée par les autorités de Bruxelles, le groupe de Francis Mer disposera Outre Manche d'un pôle négoce constitué par ASD, Daval et Ugine UK-deux filiales plus anciennement implantées d'Usinor Sacilor-et enfin par Alpone Stainless Steel, une petite société de stockage de produits *inox acquise très récemment. Par* ailleurs, Usinor Sacilor et ASD ont déjà annoncé qu'ils allaient construire un centre de découpe et de négoce de produits plats dans la banlieue de Londres.

Le dossier britannique réglé, le *sidérurgiste français va pouvoir se* consacrer entièrement à ses menées transalpines. Usinor sacilor négocie – en concurrence avec le groupe *public italien Ilva* – une alliance avec Falck, le premier sidérurgiste privé de la péninsule.

Le gouvernement britannique refusant toute aide publique

Pas de liaison ferroviaire rapide entre Londres et le tunnel sous la Manche

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique a repoussé à un lointain et hypothétique avenir la construction d'une liaison ferroviaire rapide entre Londres et le tunnel sous la Manche. Mme Thatcher avait préparé l'opinion à ce recul. Le ministre des transports, M. Cecil Parkinson, a porté le coup de grâce en annonçant jeudi 14 juin devant les Communes qu'il n'était pas question de subventionner le projet laborieusement mis au point par un consortium composé de British Rail (les chemins de fer nationalisés) et d'intérêts privés.

Les firmes privées ont aussitôt fait savoir qu'elles se retiraient. Le gouvernement a estimé que ce projet mixte, dont le coût n'a cessé d'augmenter pour atteindre 3,8 milliards de livres (36,5 milliards de francs), n'était pas viable à moins d'une injection massive d'argent public, de l'ordre de 2 milliards de livres. Le gonflement du devis est dû surtout aux exigences des défenseurs de l'environnement. British Rail reste donc seul chargé d'envisager cette liaison rapide, sans calendrier et sans fonds adéquats.

C'est un échec de la politique gouvernementale qui consiste à chercher à faire financer certains grands travaux publics par le secteur privé. Le consortium mis en place à cette occasion aurait pu en effet servir de modèle pour la construction d'autoroutes à péage. British Rail devra rembourser aux entreprises privées impliquées dans cette affaire – Trafalgar House et BICC – plusieurs millions de livres à titre de dédommagement pour les études qu'elles ont effectuées.

La seule promesse du gouvernement est d'améliorer les lignes existantes et les gares londoniennes de Waterloo et de King's Cross, où devraient arriver les voyageurs lors de l'ouverture du tunnel, prévue en 1993. M. Parkinson a réagi vivement à la critique exprimée à la télévision par M. André Bénard, président d'Eurotunnel, selon lequel Waterloo sera un « cul-de-sac ». Il a affirmé que British Rail prévoyait des liaisons évitant Londres, aussi bien pour les voyageurs que pour les marchandises, et que des trains pourront par exemple aller directement d'Ecosse jusqu'à Folkestone, à l'entrée du tunnel.

Mme Thatcher avait réaffirmé ces derniers jours que l'acte de naissance du tunnel interdisait toute subvention publique. L'idée sans cesse répétée ici est qu'il n'appartient pas à l'Etat de favoriser tel type de transport au détriment d'un autre. Malgré les prévisions contraires de British Rail, le résultat prévisible est cependant que les trains venant du continent seront obligés de ralentir considérablement lorsqu'ils sortiront du tunnel du côté britannique. Ils devront se fondre en effet dans le réseau sud-est de British Rail, déjà surchargé, et aligner nécessairement leur vitesse sur celle des trains en service entre Londres et Folkestone.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'étrange ascension de M. Gian Carlo Parretti

Suite de la page 23

Selon le magazine américain, M. Cabassi affirme que l'ancien serveur d'Orvietto *« n'était pas en mesure de lui vendre ces hôtels »* appartenant en fait au sénateur de Palerme Graziano Verzetto, exilé depuis 1975 au Liban à la suite d'ennuis avec la mafia. De plus, l'une des deux compagnies d'assurances que M. Parretti affirme avoir achetée puis revendue reste la propriété du groupe Cabassi jusqu'en 1986.

Quelle est alors l'origine du million de dollars déposé en 1984 dans Interpart, suivi de 4 millions de dollars en avril 1985 et de 55 millions de dollars en décembre 1986 ? Toutes sommes investies en cash dans le holding luxembourgeois.

La question se pose à nouveau lorsqu'en 1987 M. Parretti rachète une autre société qui sommeillait depuis des années à la Bourse de Luxembourg, Finatourinvest. L'homme d'affaires italien la rebaptise du nom d'Interpart et décide d'augmenter de plus de trente fois son capital social. Les autorités boursières luxembourgeoises s'inquiètent, suspendent la cotation du titre et demandent des garanties sur la provenance des investissements. Faute de réponse satisfaisante, la société est – fait exceptionnel – radiée de la cote le 28 février 1989.

Même si ces changements de noms continus ne facilitent guère l'analyse de la nébuleuse Parretti, il semble bien qu'aujourd'hui les deux Interpart jumelles se soient fondues en une seule société : Comfinance. C'est elle qui détient Pathé France holding et tente, par son intermédiaire, de racheter Pathé-Cinéma. C'est elle qui finance pour 368 millions de dollars le rachat de la Metro Goldwyn Mayer. Sans que l'on ait la moindre information fiable sur la composition de son capital et l'origine de ses investisseurs.

L'empire du condottiere d'Orvieto présente donc une curieuse physionomie. Au sommet, une source de financement aussi mystérieuse qu'abondante. A la base, des activités souvent déficitaires. Cannon, rebaptisée Pathé Communications, affiche un déficit cumulé de 167 millions de dollars sur les trois derniers exercices, Mélia a perdu 150 millions de francs en deux ans. Chiffres qui doivent être analysés avec précaution car la comptabilité du groupe de M. Parretti a une forte tendance à illustrer la théorie des vases communicants.

D'ou vient donc l'argent de M. Parretti et l'étonnant crédit dont il dispose auprès de certains établissements bancaires, la filiale hollandaise du Crédit Lyonnais notamment ? En l'absence de toute transparence financière, on en est réduit aux conjectures.

Le Liberia et la Libye

Dans une longue enquête publiée le mois dernier, le quotidien italien *Corriere della sera* évoque une étrange piste libérienne. Il est vrai que M. John Beh, ancien ministre du Liberia et proche collaborateur du président Samuel Doe, est administrateur de Comfinance. De plus, M. Parretti serait actionnaire à 49 % d'Air Liberia et propriétaire de deux hôtels dans la capitale, Monrovia. Enfin, lors d'un entretien avec le magazine américain *Forbes*, l'homme d'affaires aurait exhibé un passeport diplomatique libérien à son nom avec le titre d'ambassadeur itinérant de la république du Liberia.

Une autre piste fait de M. Parretti l'homme-lige de Florio Fiorini, dirigeant du holding suisse Sasea. Les deux hommes se connaissent de longue date. Leurs groupes ont eu de nombreuses participations communes, notamment dans Mélia et Renta. Trois dirigeants de Sasea, dont M. Fiorini lui-même, ont siégé au conseil d'administration d'Interpart. Enfin, et surtout, les deux groupes ont une totale complicité dans les opérations d'envergure. La Sasea apparaît derrière Comfinance dans le rachat de la Metro Goldwyn Mayer. C'est elle encore qui en 1988 sauve le groupe Rivaud de l'OPA tentée par Duménil Leblé et la banque Stern pour négocier, en échange, la cession de Pathé-Cinéma à M. Parretti.

Beaucoup plus discret que son compatriote, M. Fiorini est un homme d'affaires tout aussi mystérieux. En 1982, il perd son poste prestigieux de directeur financier du grand holding public italien ENI. Raison officielle du départ : avoir proposé, sans autorisation du conseil d'administration de l'ENI, un plan de sauvetage de la banque Ambrosiano.

Mais on découvre ensuite que M. Fiorini a confié à la banque Ambrosiano 160 millions de dollars de l'ENI, somme qui s'est volatilisée dans le krach de la banque. La justice italienne a longtemps soupçonné, sans pouvoir apporter de preuves formelles, qu'une grande partie de l'argent disparu dans le krach servait à financer des formations politiques et notamment la célèbre loge P2.

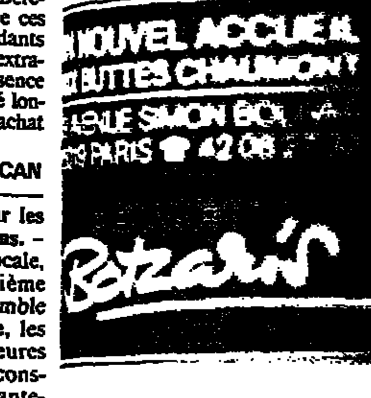
SERGUEï

M. Fiorini a entretenu également des relations suivies avec la Libye. Le magazine américain *Spy* affirme que l'ENI assurait un débouché italien au pétrole libyen en échange d'avantages financiers conséquents. Le holding d'Etat ne payait immédiatement que 60 % et taisait fructifier le reste dans de discrètes filiales bancaires aux Caraïbes. Jusqu'en 1982, ces opérations auraient porté sur plus de 3 milliards de dollars. Or, en 1986, M. Fiorini, désormais à la tête de la Sasea, favorise le rachat de Tamoil, filiale pétrolière italienne d'Amoco, par la Libyan Arab Foreign Investment Company et prend lui-même 20 % des parts de Tamoil.

L'ancien directeur de l'ENI se sert-il des holdings luxembourgeoises de Gian Carlo Parretti pour poursuivre ses placements offshore et recycler discrètement certains profits ? Rien de tangible ne permet de l'affirmer.

On comprend que M. Pierre Bérégovoy, confronté à l'opacité de ces montages, aux indices concordants sur des filières de financement extra-européennes mais aussi à l'absence de preuves définitives, ait hésité longuement avant d'interdire le rachat de *Pathé*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN



□ **Une télévision locale pour les Vingt-Quatre Heures du Mans.** – TV 24, chaîne hertzienne locale, transmettra pour la deuxième année consécutive, sur l'ensemble du département de la Sarthe, les épreuves des Vingt-Quatre Heures du Mans. Créée pour la circonstance, la chaîne assurera soixante-douze heures d'émissions, dont vingt-neuf heures de direct. Elle a ouvert son antenne le 13 juin, à 17 h 30, et cessera ses émissions dimanche 17 juin à l'issue de la compétition.

Première journée de grève après l'annonce des suppressions d'emplois

Les syndicats de la SFP mettent en cause le gouvernement

La Société française de production (SFP) a connu, jeudi 14 juin, sa première journée de grève au lendemain de l'annonce par son PDG, M. Jean-Pierre Hoss, d'un « plan de sauvetage » entraînant la suppression de cinq cents emplois (*le Monde* du 15 juin). *En fin d'après-midi*, les syndicats ont annoncé un *« durcissement du conflit »*, un *« affrontement avec le pouvoir politique »* et laissé prévoir *« des formes de contestation sortant de l'ordinaire »*. Une nouvelle assemblée générale des personnels devait avoir lieu vendredi matin.

« Fossoyeur ! » « Corbeau ! » « Dehors ! » C'est une foule hostile, tendue qui, jeudi matin 14 juin, fait face à son PDG venu, non sans courage, lui expliquer son plan de restructuration. Dans ce studio sombre des Buttes-Chaumont, les altercations sont vives, les propos sarcastiques, les appels à la raison accueillis avec mépris. Les salariés adoptent sans coup férir une motion réclamant le *« départ »* de M. Hoss et de son équipe. *Mais le cœur n'y est pas.*

Encore abasourdis par la nouvelle – redoutée pourtant depuis des mois, – scripts, décorateurs, cadreurs, monteurs suivent les consignes de leurs organisations syndicales et votent à la quasi-unanimité *« la grève générale et immédiate »*. Mais lorsqu'il s'agit de décider l'occupation des locaux, la salle fait le gros dos, rares sont les mains qui se lèvent.

Profondément divisés, les syndicats, qui se livrent depuis des semaines un combat sans merci pour le contrôle du comité d'entreprise – perdu pour la première fois par la CGT au profit d'une coalition réunissant la CFDT, FO et la CGC, – refont hâtivement leur unité. Chacun pressent, en effet, qu'au-delà de l'émotion et des premiers slogans le combat sera difficile. Que le moment choisi par la direction pour ouvrir les hostilités est favorable, après Roland-Garros et à quinze jours du démarrage du Tour de France. Qu'une grève longue aurait toutes les chances de s'enliser, comme celle de 1979, *dont les leçons ne sont pas oubliées.*

« Il nous faudra faire preuve d'imagination », reconnaît ce délégué syndical. Et compter aussi, sans doute, sur la solidarité des autres sociétés de l'audiovisuel public. La présence aux Buttes-Chaumont de dirigeants syndicaux venus de FR 3 ou de l'INA, les premières prises de position des fédérations dénonçant *« l'incohérence d'une politique culturelle amorcée lors de l'éclatement de l'ORTF »* (FO), ou l'Etat actionnaire *« patron de droit divin »* (CFDT), montrent bien la dimension presque symbolique du conflit.

Les griefs formulés à l'encontre du PDG quant à son *« zèle »* devant les consignes gouvernementales et son *« inexpérience »*, les incertitudes qu'il laisse planer, au-delà des suppressions d'emplois, sur le statut futur des salariés sont finalement peu de chose. Ce n'est pas tant sa personne, ses idées que l'on met en cause que la politique suivie depuis des années par les pouvoirs publics. *« Ce n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement »*, entonne en pleine assemblée l'un des leaders de la CFDT, Jean Lavie.

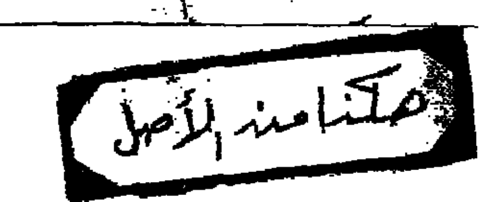
Pour le personnel, en effet, pas de doute. Ce ne sont ni les corporatismes ni les lourdeurs de la SFP qui sont à l'origine de son insupportable déficit (800 millions de francs cumulés, pour un chiffre d'affaires qui a diminué de 30 % en quatre ans, repassant ainsi sous la barre du milliard de francs). Les coupables se trouvent dans les cabinets ministériels, accusés de saborder sciemment, depuis des années, l'outil public de production.

« Le statu quo est sans issue, affirme M. Jean Voirin, secrétaire général de la Fédération du spectacle CGT. *La responsabilité de l'Etat est fondamentale. Il faut revenir sur la logique libérale qui guide les politiques successives depuis des années, reconstruire un grand service public unifié. »* La SFP n'y perdrait-elle pas ses clients privés ? L'argument est balayé d'un revers de main : *« Il faut aller au bout de cette nouvelle logique et renationaliser TF1. La légitimité des chaînes publiques disparaîtrait avec la SFP. »*

L'argumentation est irrecevable au ministère de la communication, où l'on estime au contraire que l'Etat fait son devoir. *« C'est la première fois*, insiste-t-on dans l'entourage de Mme Catherine Tasca, *que les pouvoirs publics s'engagent aussi fortement en faveur de la SFP. L'Etat s'apprête à apporter à la SFP 590 millions de francs, alors que ses déficits ont été jusqu'ici comblés par des prélèvements sur les excédents de publicité réalisés par les chaînes publiques. »* A la direction de l'entreprise donc de négocier avec ses salariés les modalités des suppressions d'emplois. Reste à savoir s'il y a réellement quelque chose à concéder.

PIERRE-ANGEL GAY





Le Monde
AUTOMOBILE



ALFA ROMEO

75 Twin Spark, août 88, mod. 89, gris métal., int. noir, freins ABS, radio, téléphone, direct. assist., gl. électr., alarme, pns récents, pr. m. 52 000 km. 92 500 F. Onillon 49-65-69-01 province, 49-65-43-35 dom.

75 1.8 Turbo America, oct. 89, noir, int. cuir gris foncé, t.o. électr., radio, gl. électr., ferm. électr., pr. m. 29 000 km. 100 000 F. Labaye 60-23-06-20 bur., 60-22-59-91 19 h 30.

AUDI

80 1.8 s., mai 90, bordeaux métal., int. noir, ferm. électr., alarme, becquet, jantes alu., pr. m. 3 200 km. 89 000 F. Geneviève 34-81-10-66 bur., 39-54-78-28 ap. 20 h.

80 Dies. Tbo, confort, juil. 88, mod. 89, gris métal., int. gris foncé, gl. teint., ferm. électr., confort, pr. m. 60 000 km. 92 000 F. Petit 42-80-63-72 p. 277, 43-74-66-89 ap. 19 h.

80 Diesel Turbo, juil. 89, mod. 90, blanc verni, int. noir, attel., radio, pr. m. 18 000 km. 99 000 F. Michel 43-85-49-42 dom.

BMW

524 Diesel Turbo, juil. 87, blanc, int. gris, climat., alarme, freins ABS, rétros électr., 86 900 km. 93 000 F. Cabirol 92-97-03-75 province.

316 4 p., nov. 89, mod. 90, gris métal., int. bleu, gl. teint., alarme, radio K7, pr. m. 6 600 km. 93 000 F. Grasser 88-31-10-96 bur., 88-32-75-22 ap. 18 h province.

316 i 2 p., août 89, mod. 90 Diamant schwartz métal. verni, int. gris anthracite, pré-équip., radio, gl. teint. + rétros électr., ferm. élect., alarme, pr. m. 9 300 km. 92 000 F. Ganer 60-16-27-23 ou 43-72-65-18 dom.

CADILLAC

Séville Autom., jan. 82, blanc, int. cuir blanc, cruise control, climat., sièges, ant. et gl. électr., 2 pneus neufs. 128 000 km. 98 000 F. Baconnet 43-79-99-15 bur., 43-74-67-86 ap. 20 h 30.

Séville Autom., -84, bordeaux, int. cuir. 96 000 km. 100 000 F. 34-74-72-32 p. 44-06.

CHEVROLET

Chevrolet Camaro 89, série limitée, ttes options, 9 000 km, rouge, toit amovible, occasion unique. 220 000 F négociable. 47-55-92-32 apr. 20 h.

CITROEN

BX TZ Diesel Turbo, jan. 90, rouge furio, int. velours noir, pack Vip, gl. teint., becquet, direct. assist., ferm. électr., rétros électr., sièges ar. rabat. séparés, pr. m. 3 500 km. 99 000 F. Cerisier 60-16-08-17.

XM 2.0 Séduction, jan. 90, blanc, int. gris, tatouage, pr. m., 8 400 km. 102 000 F. Lombard 45-52-20-08 bur., 30-72-17-28 ap. 19 h.

BX TR Diesel Turbo, nov. 89, mod. 90, blanc verni, int. gris bleu, direct. assist., radio K7, gl. et ferm. électr., tatouage, pr. m., 14 000 km. 94 000 F. Egu 62-61-46-30 bur., 62-63-05-08 dom., province.

DATSUN-NISSAN

Vanette 2.0 Diesel, juil. 89, mod. 90, bronze métal. verni, siège central pivotant, radio, attel., 7 pl., pr. m. 6 000 km. 92 000 F. Bonnelie 43-02-96-71 dom.

Prairie 2.0 SLX mars 90, gris/noir métal. verni, int. gris, radio K7, gl. et ferm. électr., rétro électr., pr. m. 8 200 km. 100 000 F. Guillermou 47-58-51-09 bur.

FIAT

Tipo IE 16 V, fév. 90, vert bouteille métal., int. gris, radio, sièges ar. rabat. séparés, pr. m. 3 500 km. 90 000 F. Goubin 96-28-70-36 bur., 96-26-26-11 dom. province.

Fiat Croma, blanc verni, int. gris, mod. 89, état neuf, gl. teintées, ferm. électr., sièges arrière rabat., radio-cass. stéréo neuf, 4 jantes alu. neuves, tatouage, écrou antivol, 26 000 km. 88 500 F. De Metos, 47-23-72-00, soir 45-84-11-48.

Vds FIAT TIPO IE 16 V, déc. 1989, 8000 km, directement assistée, toit ouvrant élect., sièges AR séparés, rétros électriques. Rouge Racing. 93 000 F. T. 60-75-51-35 ap. 18 h.

FORD

Accord 2.0 Exi Autom., déc. 88, mod. 89, champagne métal. verni, int. beige, alarme, radio K7, freins ABS, direct. assist., pr. m. 24 000 km. 95 000 F. Migiarese 43-74-40-35 bur., 43-37-18-89 ap. 20 h.

Coupé Accord Aerodeck Exi, juil. 89, mod. 90, champagne métal. verni, int. velours gris, freins ABS, direct. assist., t.o., gl. et rétro électr., radio K7. 47 000 km. 97 000 F. Rouau 80-57-54-77 dom. province.

Prélude 2.0 4 WS, juil. 89, mod. 90, gris graphite métal. verni, int. gris clair, radio K7, freins ABS, direct. assist., t.o. électr, gl. et ferm. électr., pr. m. 24 000 km. 98 000 F. Person. 32-59-71-31 bur., 32-59-23-98 ap. 20 h, province.

Delta HF Intégrale, fév. 88, noir métal. verni, int. beige, alarme, plip, kit Koni Sport, pns neufs. 53 650 km. 92 500 F. Galvan 76-54-52-36 bur., 76-25-60-30 dom., province.

HONDA

CIVIC 1,4 GL 16S, juil. 89, m. 90, blc, int gris, radio, alarme, gl. teint., volant régl. 24 000 km. 70 000 F DUBOIS 64-33-11-40, p. 157 64-30-45-60, ap. 20 h

JAGUAR

JAG DAIMLER

3.6 L, 89, 17 500 km, garantie constructeur, nbreuses options, parfait état. Prix : 285 000 F. 48-82-06-06 h.b., 48-78-87-95 voit.

LANCIA

Delta HF Intégrale, jan. 89, blanc verni, int. Recarro, pns neufs, pr. m., 23 000 km. 100 000 F. Buzenet 50-65-43-12 bur., 50-27-76-66 ap. 20 h, province.

MERCEDES

280 SE Autom, déc. 82, mod. 83, argent métal. verni, int. anthracite, tempomat., gl. teint., climat., freins ABS, 65 000 km. 110 000 F. Chicheportiche 42-65-73-76 bur.

190 Diesel 2.5, août 86, mod. 87, blanc verni, int. bleu marine, confort, alarme, gl. et rétro électr., prééquip. radio. 120 000 km. 93 000 F. Rodionoff 45-22-19-08 perm.

230 E Autom, sept. 87, mod. 88, champagne métal., climat., freins ABS, gl. teint., pr. m., 130 000 km. 99 500 F. Sté Jules Roy 47-92-46-02 p. 502, 30-61-17-19 soir.

230 E, avr. 87, brun métal. verni, int. noir, jantes alu., tatouage, gl. teint. + ferm. électr., direct. assist., radio K7, 91 500 km. 110 000 F. Antoine 42-98-96-30 p. 9830, 48-58-54-85 ap. 19 h.

190 E Autom., jan. 87, gris bleu métal., int. bleu, gl. et rétro droit électr., alarme, tatouage. 60 000 km. 85 000 F. Bedke 39-80-10-83.

Part. vd MERCEDES 300 E automatic 89, gris métal., clim. 70-67-88-55, 48-74-69-03.

OPEL

Vectra GT, août 89, mod. 90, anthracite métal., int. gris, direct. assist., radio, ordi. bord, ferm. et gl. électr., pr. m. 20 000 km. 91 000 F. Legoutte 73-91-76-55 p. 41, 73-79-05-67 ap. 18 h, province.

Omega 12 0 GLS, juil. 89, mod. 90, gris métal. verni, int. velours gris, freins ABS, radio K7, AB, ordi. bord, sièges réglables, banquette ar. rabat. séparée, pr. m. 18 000 km. 100 000 F. Kossmann 45-78-73-36 dom., 32-37-38-64 w.e.

KADETT I 2,0 GSI 3P, juil. 88, m. 89, blc, int. gris, direct. assist., AB, gl. électr., alarme, gl. tatouées, radio, pr. m., 34 000 km. 65 000 F. PICHENE 30-54-83-77, bur. 30-45-29-29, ap. 18 h

PEUGEOT

405 MI 16, oct. 88, mod. 89, gris anthracite métal. verni, int. gris/rouge, climat., gl. électr., direct. assist., AB, freins ABS, 43 000 km. 92 000 F. Lebon 37-52-73-01 bur., 37-52-07-56 dom. province.

405 MI 16 mai 88, blanc, int. cuir noir, alarme, radio, t.o., gl. blindées, garantie longue durée, pr. m., 59 000 km. 100 000 F. Chezbardon 45-90-01-11 bur.

PEUGEOT
Darl'mat
146, BD DE GRENELLE
75015 PARIS ☎ 45 75 62 80
DARLMAT

PORSCHE

924 S, déc. 85, mod. 86, gris métal., int. noir, alarme, tatouage, radio K7, pns nfs. 51 000 km. 85 000 F. Bouchon 42-42-52-19 dom.

944 L, juin 84, Golf, métal., int. marron, radio, alarme, pns nfs. 70 000 km. 93 000 F. Bénichou 40-68-92-66 bur., 45-74-88-68 dom.

RENAULT

R25 GT Diesel, jan. 90, gris argent métal. verni, int. velours gris cendre, tatouage, direct. assist., rétro droit, gl. et ferm. électr., plip.-essuie-gl. ar., pr. m. 3 300 km. 105 000 F. Laroche 30-91-71-81 bur., 30-42-61-85 ap. 18 h.

A vendre Renault 21 2 ABS, turbo, grise, impeccable. 33 000 km, 90 000 F. Impeccable. 48-21-09-25.

R21 TXE 4 p., déc. 89, mod. 90, argent métal., gl. teint., tatouage, pr. m. 6 000 km. 92 000 F. Jaboulay 40-99-73-48 bur., 39-13-48-70 18/24 h.

R21 DX Diesel Turbo 5 p., déc. 89, mod. 90, beige verni, int. bleu, gl. teint., minichaîne AB pr. m. 9 800 km. 101 000 F. Lambert 44-27-31-99 bur. province. 30-35-31-71 dom.

R25 Diesel Turbo, juil. 89, mod. 90, tungstène, int. gris gl. teint., rétro droit, pr. m. 10 000 km. 109 200 F. Moumni 30-91-59-53 p. 5553. 30-99-09-76 17 h 30.

SUPER 5 GT TURBO, 1986, blc, int. gris, TO, alarme, tatouage, gl. teint. élect. pré-équip. radio, échap. neuf, 48 000 km. 37 000 F WERBROUCK 45-78-79-50, bur. 47-85-84-01, dom.

R19 TXE 5P, mai 89, argent mét. verni, int. velours cendre, pack 1, pack ergo, gl. teint., rétro droit, essuie gl. AR, sièges AR rabat. séparés. 8 000 km. 66 500 F THILLET 42-03-89-38. bur.

SUPER 5 SAGA AUT. 5P. déc. 89, mod. 90, tungst. mét. verni, pr. m., 5 500 km. 63 000 F DELEUZE 46-09-33-97, bur. 42-63-21-43, 19 h.

ROVER

820 Si 16 S, août 88, mod. 89, gris métal. verni, alarme, radio K7, tatouage, air cond., direct. assist., t.o., pr. m., 25 000 km. 108 000 F. Basquin 64-22-01-57 dom.

820 Si Fast Back, jan 89, marron métal., int. marron, t.o. électr., gl. électr., radio K7, direct. assist., rétro électr., alarme, pr. m., 23 000 km. 95 000 F. Chenu 39-46-89-86 bur., 39-56-34-24 ap. 20 h.

825 Sterling Autom., juil. 88, mod. 89 gris métal., int. beige, t.o. et ferm. électr., gl. teint., alarme, radio K7, pré-équip. téléphone, pr. m 39 000 km 95 000 F. Soprec Maurel 46-50-34-80 bur

TOYOYA

TOYOTA LITEICE

1983
85 000 km, 8 cv, 7 places. Pneus et freins neufs. Très bon état. 38 000 F. Tél. : (16) 38-45-19-56.

VOLKSWAGEN

Golf 3 p., juil 89, mod. 90, noir verni, int. noir, radio, pr. m. 27 500 km. 98 000 F. Merlet 33-65-20-90 bur., 33-65-63-32 dom. province.

Golf GT Diesel, jan. 90, gris métal., int gris/blanc, pré-équip. radio, gl. et ferm. électr., pr. m. 8 000 km. 95 000 F. Tassery 23-96-06-42 bur., 23-96-29-96 dom. province.

GOLF MEMPHIS 90 3P, nov 88, m. 89, gris mét., int gris, calandre 4 phares, tat. ecrous antivol, pr. m., 19 000 km 65 000 F DOS SANTOS 89-49-15-91, 20 h.

VOLVO

740 GLE DIESEL TURBO, jan. 85, blanc, int. velours bleu, TO, ant élect., direct. assist gl. teint., sièges chauf. pr. m., 192 000 km. 65 000 F KERLEAU 48-26-43-70, p. 40





Le Monde des Cadres

Société privée à Paris

cherche

UNE JEUNE RÉCEPTIONNISTE/HÔTESSE DE L'AIR,

parlant français-anglais avec possibilité d'être formée comme hôtesse de l'air. Disponible pour voyager, très bonne présentation. Envoyer C.V. avec photo, sous référence.

T 18-118657, PUBLICITAS CH-1211 Genève 3.

ECOLE PRIVÉE HC

recherche

PROFESSEURS

Temps partiel 2e, 1re, ter. A, B, ttes disciplines.

Envoyer lettre manusc. + C.V. sous n° 8934. Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Cherche

PROFESSEUR DE BIOLOGIE

1re S - TCD
Tél. : 47-07-12-90 de 9 h à 17 h.

Fondation recrute

PROFESSEUR FLE

Cours d'été. Approche communicative. Public international. Maîtrise. Adr. C.V. + photo à F.M., 10t, r. Amelot, 17000 La Rochelle.

ECOLES DE GESTION ET DE COMMERCE INTERNATIONAL
(Ets supérieurs, chambre de commerce et d'industrie)
recherchent

PROFESSEURS ET INTERVENANTS

A TEMPS COMPLET OU PARTIEL
dans les domaines suivants :
- marketing fond. et int.,
- techniques de vente,
- finances,
- fiscalité nat. et int.,
- communication,
- gestion,
- comptabilité,
- mathématiques,
- statistiques,
- droit des stés et int.,
- langues.

Env. lettre + C.V. au SERVICE DU PERSONNEL 1, rue du Port-de-Valvins 77210 AVON Fontainebleau.

VILLE DE GARGES-LES-GONESSE
+ de 40 000 habitants
recrute

• CHARGÉ DE MISSION
Urbanisme et affaires économiques. Niveau maîtrise.
• INFIRMIÈRE
Responsable de mini-crèche.
• CADRES JURIDIQUES (Niv. maîtrise droit).
• RÉDACTEURS
pour services administratifs (Bac et bac +2).
• SECRÉTAIRE
pour le service secrétariat général. Connaissance de Word 4 et traitement de textes.

Envoyer c.v. à : Monsieur le Maire, 8, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

secrétaires

Cabinet médical recherche SECRÉTAIRE DÉBUTANTE Niveau bac. Accueil. Téléphone sens de l'organisation. Entretien du cabinet. Doit être disponible. Adr. C.BV. + photo + lettre manuscrite au Dr BENADI 7, rue de Boccador 75008 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

Recherche emploi dans cabinet médical pour accueil des patients, téléphone, r.-v. + papiers S.S. Très bonnes références, perdu emploi par licenciement économique. Mme RIEHL Denise, résid. La Plante aux Flamands, 8, rue HANS-Andersen, 95350 St-Brice-sous-Forêt.

ASSOCIATIONS

Session appel

VACANCES LEO LAGRANGE
Provence Alpes Méditerranée informe ses adhérents que son Assemblée générale aura lieu jeudi 19 juin 1990, à 17 h à Vacances Léo Lagrange 87 La Canebière 13001 MARSEILLE
Ordre du jour :
- Quitus moral et financier,
- Montant des cotisations,
- Orientation et développement de Vacances Léo Lagrange.

Session conférence

Mardi 19 juin, 20 h 30
ROSE-CROIX D'OR :
« Le Temple de Feu de la Rose-Croix », IPAG, 184, bd St-Germain, Paris-6e, entrée libre et gratuite.

JOURNALISME RADIO

Pour personnels de communication et presse écrite. Du 2 au 29 juillet 1990. Agréé Afr. financement. Région CFD - Tél. 42-41-58-59.

Session et stages

COURS D'ARABE

INTENSIFS/EXT. JUIN à SEPT. AFAC 42-72-20-88.

Le centre artistique de Calvisson, fondé en 1975, offre en Provence des stages de peinture tous niveaux, pension complète en chambre particulière de une belle demeure du 16e siècle. Documentation gratuite. Atelier Calvisson. 30420 CALVISSON. Tél. : 66-01-23-91.

Pour un art de l'homme : découvrir la parole dans sa réalité physique.
LA TECHNESTHÉSIE
(technique sensorielle et motrice du langage écrit et parlé).
Stage d'été 20 au 23 août Institut Technesthésie 12, chemin des Centurions 34170 Castelnau-le-Lez 67-79-62-38

Immersion en anglais. Ecole d'anglais familiale au Pays de Galles. Cours intensifs + équitation, tennis, canoë, informatique, etc. On ne parle qu'anglais. Tous âges bienvenus. Tél. : (19-44) 874-89-212.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Peinture

ARTISTE

Peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies. Si vous êtes intéressé, écrire à : A. Corbeni, 13, rue Sainte-Anne, 78000 Versailles.

Vacances Tourisme Loisirs

ROCHER, SOLEIL, CANNES, MARINA

Résidence hôtelière de grand standing.

Du studio au 3 pièces climatisés, entièrement équipés : salle de bains, kitchenette, télévision couleur... Restaurant, bar, boutique, salon, salle de gymnastique, salle de jeux pour enfants, saunas, piscine, tennis...

Les vacances approchent, réservez en appelant le :

40-08-68-58

PÉRIGORD campagne part. loue sa maison : 5 chb., 2 s.d.bs., 24/07, 14/08. T. (16) 53-05-03-85.

PARIS 17e
Appt à louer : juillet et (ou) août, 4 chbres, double living sur jardin privatif. 15 000 F MS. 46-27-87-35.

Vacances intelligente. Cadre détente Isère. Accroître vos capacités. Prof. init. et perfect. à la micro-informatique. Tt texte. Tableur base donnée. 6 jrs hebergem. inclus 5 500 F Or. form. prof. micro-maître. DOMAINE DE PIN 38110 LA TOUR-DU-PIN 74-97-04-50

Huit stages divers d'art dramatique pendant le Festival du Jeune Théâtre d'Alès, du 17 au 27 juillet, animés par des professionnels reconnus : Hélène AVICE, Stéphane BRAUNSCHWEIG, François DEBARY, HERVEZ-LUC, Gérard LEBRETON, Louis-Guy PAQUETTE, Jean-Pierre ROSSFELDER et Pascale SCHULER.

ATP, 13, Centre Culturel 30100 ALÈS TEL. 66-52-56-81.

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

12e arrdt

Me MICHEL-BIZOT
P. de taille. Asc. Rue et cour, vrai 3 P., tout confort. 1 500 000 - 43-44-43-87.

14e arrdt

Près MAIRIE. Plein soleil, bel imm. 1900, 6e asc. Atelier 6 m haut. + 4 chbres 140 m². A rénover. Tél. : 46-44-98-07.

15e arrdt

Marché Immobilier des Notaires

CHAMPS-DE-MARS

SUFFREN N° 92
5 p., 4e ét., 154 m² + 2 serv. per not. 42-66-43-07, Réf. SR.

16e arrdt

Me JASMIN

Imm. p. de t. Tt conft. Liv., dble, 4 chbres, cuis., 2 bains, 156 m² + service. 15, rue de l'Yvette Samedi, dim. 15 h-18 h.

Me RANELAGH

Pierre de t., tt cft, 3e ét. Liv. 1 chbre, cuis., bns, petit bureau 60 m². Parking. 62, rue de l'Assomption. Sam., dim. 14 h à 17 h.

17e arrdt

ENTRE PLAINE MONCEAU ET BATIGNOLLES
PART. vend appartement 130 m². Bien exposé dans immeuble standing, 4e étage. Ascenseur. Double séjour 35m², cheminée + balcon + 3 belles chambres. Nombreux rangements. Ch. Service, cave. Tél. : 43-80-94-95.

BATIGNOLLES
Me Pl. de Clichy
Part. vd 2 P. gd cft. 800 000. Vis. samedi, dim. 9/19 h. 15, rue Lacluse, 4e étage.

PRIX INTÉRESSANT Me COURCELLES

Bel imm. p. de t., stand. Duplex en r.-d.-c. 191 m² s/r. et cour anglaise 6/7 P. 2 bns, cuis. équipée. 119, rue de Courcelles. Samedi, dim. 14 h-17 h.

92 Hauts-de-Seine

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

VILLA VICTOR HUGO BOULOGNE

UN INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL

STUD. ET 2 PIÈCES

Près du métro Jean-Jaurès Grand standing sur parc. Loi Méhaignerie possible.

Bureau de vente 92, rue de Paris, Boulogne.

Tél. : 48-25-64-05

Province

BIARRITZ

Studio 30 m²
1er étage, kitchenette équipée, s.d.bns séparée. Bien situé. PRIX 235 000 F Tél. : (1) 42-04-06-63.

RENNES
Studio avec kitch. S.d.b. complète. Calme. Sur jardin. Pkg ext. Quartier résidentiel. T. : (16) 96-78-41-33 (17-20 h)

appartements achats

RECH. URGT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT Tél. : (1) 48-73-35-43.

locations non meublées offres

Paris

SANS COMMISSION

Résid. MANIN-CHANTECOQ 159, rue Manin, loue NEUF, libre de suite, 2 pces 50m², loyer 3 900 F, chges 153 F, 3 pces 83 + balc. 9 m² + cave, 1 730 + charges. 566 chff. indiv. élect. Appartement témoin ouvert lundi, mercredi et samedi de 10 à 12 et 14 à 17 h. Rens. 45-65-37-02 H. de bx.

maisons individuelles

BOULOGNE BOIS

Hôt. part. récp. + 4 ch. Gar. Terr. Gérant 42-33-04-30.

pavillons

A 15 km de RENNES
Maison récente. 5 chbres. dble séjour. Cuis. équipée. Jardin. Sous-sol total. Dans village agréable. Tél. (16) 96-78-41-33 (soir)

PRÈS RER BRY-S.-MARNE
Pav. séj. dble, 3 chb. cuis., bns. Jd. 400 m². Gar. 1 500 000 F, à débattre. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette 94 LE PERREUX. 43-24-17-63

propriétés

RECHERCHONS

POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX. EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE. Demander personnellement ÉMILE GARCIN Tél. (16) 90-92-01-58 FAX (16) 90-92-39-57 TELEX 432 482 F

immeubles

DOUDIN-DORESSAY

ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS Intermédiaire bienvenu. 46-24-93-33, FAX 47-45-75-08

viagers

LIBRE ST-MAUR bel im., gd 3 P. Park. Soleil. Femme 87 ans. Rente 3 800 F + bouquet 690 000 F. Viagers. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Locations

VOIRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

Constitution de sociétés et ts services. 43-55-17-50.

PRÈS CHAMPERRET
1 133 F m² AN + chges Très beaux burx s/2 nvx. Libres de suite, 650 m² + 8 parkings. Exclusiv. H. BERNARD Immobilier 47-64-01-52

AGENDA IMMOBILIER

Villa / apartments at the top[1]

Ce projet exceptionnel se situe "at the top"[2] du Domaine Privé du Grand Duc, gardienné 24 heures/24.
Des appartements d'un niveau de finition de haut standing vous offriront une vue d'une rare beauté sur la baie de Cannes et les parcours de golf de Mandelieu qu'ils dominent.
De plus, vous bénéficierez d'un environnement privilégié car, outre les spacieuses terrasses verdoyantes dont ils seront dotés, ces appartements seront au cœur de luxuriants jardins.

Vous voulez en savoir plus, 2 solutions:
☐ Je désire recevoir une documentation, sans aucun engagement de ma part.
☐ Je désire recevoir une cassette vidéo (VHS - Secam) Pour cela, je joins un chèque de 50 F établi à l'ordre de "A Touch of Golf" qui me sera remboursé lorsque je vous retournerai la cassette.

LES JARDINS DES GOLFS DE MANDELIEU

Nom: ....
Adresse: ....
....
Tél.: ....
Fax: ....

A Touch of Golf s.a.r.l.
21, allée des Saules
83230 Bormes-les-Mimosas / France
Tél.: 94.71.77.65 - Fax: 94.71.12.05

1. Votre appartement au sommet du Grand Duc
2. au sommet

ESPAGNE
COSTA BRAVA - COSTA DEL AZAHAR
COSTA BLANCA - COSTA CALIDA

MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER
EN TOUTES SAISONS
INFORMATIONS ELIPCE FRANCE
4, quai des Etroits
69321 Lyon cedex 05
TÉL. (16) 78 42 19 80
ELIPCE ESPAGNE
Tél. 19 34 72 15 03 84

Nom.......... Adresse..........
.... Tél..........

MARCHÉS FINANCIERS

Assemblée générale de la filiale de la BNP

La BIAO est mise en liquidation « amiable »

A une très large majorité, les actionnaires de la BIAO (Banque internationale pour l'Afrique occidentale), réunis jeudi 14 juin, en assemblée générale extraordinaire, ont voté *« la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable »*.

C'est M. Jacques Piot, ancien directeur de la Banque française pour le commerce extérieur (BFCE) et ancien président du Tribunal de commerce qui, en sa qualité de liquidateur, sera chargé de vendre les actifs de la BIAO et d'assurer la sécurité des dépôts. M. Piot est bien connu de la BNP, actionnaire principal de la BIAO, puisqu'il a déjà opéré comme liquidateur de l'Union mediterranéenne de banque (UMB) en janvier 1985, un établissement consortial franco-algérien . C'est donc avec lui que la BNP négociera au cas par cas, le rachat des filiales africaines de la BIAO – celles du Sénégal, de Côte d'Ivoire, et du Cameroun exceptées – pour ensuite les fusionner avec les banques de son réseau africain, les BICI (Banques internationales pour le commerce et l'industrie). Autant d'opérations complexes qui devront tenir compte d'une forte rivalité entre établissements traditionnellement concurrents, rivalité qui s'incarne souvent dans le fait que les salariés de chaque établissement appartiennent à des ethnies différentes.

La BIAO Gabon envisage cependant de porter plainte contre la BNP pour *« abus de confiance »* et aurait *confié le dossier à Mᵉ Jacques Vergès.*

Y. M.

Révisant à nouveau ses prévisions

Philips annonce un bénéfice annuel « très bas » en 1990

AMSTERDAM

de notre correspondant

Pour la deuxième fois, en l'espace de six semaines, philips a révisé à la baisse ses prévisions de bénéfices, au terme de l'exercice en cours. le niveau des gains sera, cette année, *« très bas »*, a indiqué, jeudi 14 juin, la direction de la multinationale. sans attendre la fin du second trimestre, philips a, en effet, annoncé que les résultats de ses opérations, au mois d'avril, mai et juin, seraient *« considérablement inférieurs »* à ceux enregistrés à la même époque l'an dernier.

Le bénéfice net tiré de l'activité normale de l'entreprise s'était alors établi à 179 millions de florins (537 millions de francs). Les résultats définitifs du trimestre en cours seront rendus publics le 9 août prochain, mais Philips a préféré annoncer, dès maintenant, la couleur, en se basant sur le marché – visiblement chaotique – des affaires en avril et en mai .

Dans la foulée, la multinationale prévient que, sur l'ensemble de l'année, son bénéfice net, hors plus-values exceptionnelles, sera inférieur à ce qui avait été annoncé . Début mars, le président Van der Klugt, avait prévu une progression d'ensemble des résultats par rapport à 1989. Mais, début mai, Philips avait mis un premier bémol, en annonçant que l'amélioration du bénéfice net, provenant de l'exploitation normale, *« serait difficile »*. Ce bénéfice s'était élevé, l'an dernier, à 792 millions de florins (2,37 milliards de francs), en augmentation de 49 % par rapport à 1988. Cette année, la tendance sera inverse et le bénéfice s'établira *« à un niveau très bas »*.

Comme seule explication, la firme d'Eindhoven invoque le coût *« des mesures de restructuration »* que doit annoncer M. Jan Timmer, le nouveau président, dans les semaines à venir . Certains journaux néerlandais en déduisent que M. Timmer se prépare à financer la réorganisation de l'entreprise en une fois, pour obtenir de meilleurs résultats dès 1991.

En attendant, la Bourse d'Amsterdam n'a pas su gré à la multinationale d'avoir, cette fois, joué cartes sur tables : l'action Philips a perdu 4,46 %, clôturant à 32,10 florins (96,30 F), soit une dépréciation d'environ 25 % par rapport au début avril.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Jacobs Suchard rachète le chocolatier britannique Lesme.** – Le groupe suisse Jacobs Suchard a convaincu le groupe britannique alimentaire Ranks Hovis McDougall de lui céder Lesme, spécialiste du chocolat de nappage. C'est la division Van Houten de Suchard qui intègrera Lesme, selon le communiqué publié jeudi 14 juin par le groupe suisse à Zurich. La transaction qui doit encore être soumise à l'approbation du Commerce et de l'Industrie devrait avoisiner les 67,5 millions de livres (environ 650 millions de francs) mais est encore susceptible d'ajustements, précise Suchard. Implanté à Banbury, dans l'Oxfordshire, le chocolatier Lesme a réalisé l'an passé (exercice clos en septembre 1989) un résultat net de 7,1 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 71 millions.

NEW-YORK, 14 juin ⬇

Nouvelle consolidation

Deuxième séance de consolidation, jeudi, à Wall Street. Une nouvelle vague de ventes bénéficiaires a déferlé sur le marché, mais la Bourse new-yorkaise a bien encaissé le coup. Mieux, un instant, elle réussissait à battre son record d'altitude. Finalement, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 928,21, soit à 1,74 point en dessous de son niveau. En séance, il avait atteint le niveau 2 943,56. Le bilan de la journée est toutefois d'une qualité inférieure à ce résultat, puisque, sur 1 960 valeurs traitées, 903 ont baissé, 551 seulement ont monté tandis que 506 ne variaient pas.

L'annonce d'une hausse de 0,3 % des prix de gros en mai n'a eu aucun effet particulier sur le marché. En revanche, les opérateurs ont été attentifs aux révisions en baisse des bénéfices des entreprises faites par les analystes. En particulier, dans le collimateur, les valeurs technologiques ont été assez éprouvées. Cela étant, un certain attentisme s'est fait jour autour du « Big Board » en prévision de la publication, vendredi, de l'indice des prix de détail pour mai. Selon les analystes, un bon chiffre *pourrait relancer l'espoir d'un assouplissement* de la politique de crédit du Fed. Le volume des transactions a diminué. Il a porté sur 135,70 millions de titres contre 158,91 millions la veille.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Alcoa	67 1/8	66 3/4
ATT	43 1/4	42 3/8
Boeing	59 3/4	60 1/8
Chase Manhattan Bank	25 1/4	24 1/8
Du Pont de Nemours	39 3/8	39 1/4
Eastman Kodak	41 3/4	42 1/8
Exxon	48 1/8	48 1/8
Ford	46 1/2	46 3/8
General Electric	70 1/4	69 5/8
General Motors	50 1/8	49 5/8
Goodyear	34 1/8	34 3/4
IBM	121 1/4	120 7/8
ITT	59 1/4	59 1/8
Mobil Oil	62 5/8	62 1/4
Pfizer	65 3/4	65 5/8
Schlumberger	57 1/2	57 1/4
Texaco	58	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	156 5/8	155 3/4
Union Carbide	20 1/4	20 1/4
USX	33 1/2	33 1/8
Westinghouse	37 1/4	37 1/4
Xerox Corp.	47 7/8	48 7/8

LONDRES, 14 juin =

Consolidation

Après la forte progression mercredi (1,45 %) ayant permis à l'indice Footsie de repasser au-dessus de la barre des 2 400 points, l'heure était à la consolidation à la City. Cet indice a terminé en léger recul (2,4 points) à 2 403 sur un marché qui s'est montré plutôt actif avec 551,4 millions de titres échangés contre 607,2 millions la veille. Les cours des valeurs ont reviré légèrement à la baisse en fin de séance, jeudi, au Stock Exchange, dans le sillage de l'ouverture faible de Wall Street avant la publication, vendredi, des chiffres de l'inflation en Grande-Bretagne et de la balance commerciale américaine. La fermeté du marché à terme et l'espoir d'une entrée prochaine de la livre dans le Système monétaire européen avaient initialement soutenu la tendance. Les immobilières, les magasins et les bancaires se sont effrités tandis que les pétrolières et les mécaniques sont restées fermes. Racal Electronic s'est nettement replié à la suite de commentaires défavorables après la publication de ses résultats mercredi. Le constructeur de sous-marins VSEL s'est envolé à la suite de l'annonce d'une hausse de 80 % de son bénéfice annuel.

PARIS, 14 juin ⬆

Coup de frein à la hausse
Baisse de l'or

Pour la troisième journée consécutive, la tendance s'est mise à la hausse, jeudi, Rue Vivienne. Mais une hausse de type « yo-yo ». Alors que la veille le mouvement s'était accéléré, cette fois, il s'est ralenti, pour s'inverser, après que l'on eut pu croire un instant qu'il allait suivre une évolution comparable. Tout juste positif à l'ouverture matinale (+ 0,03 %), l'indice CAC-40 avait enregistré vers 11 heures une progression de 0,45 %. Mais son avance se réduisait ensuite et, à 13 heures, elle n'était plus que de 0,29 %. Plus tard dans l'après-midi, l'indicateur passait deux fois dans le rouge avant d'achever sa course à 0,12 % au-dessus de son niveau précédent.

Hésitation ou attentisme ? L'annonce dans la matinée d'une hausse de l'indice des prix de détail de 0,2 % seulement en mai (contre 0,3 % le mois précédent) avait produit une excellente impression sous les lambris. Mais la publication, peu après, de l'état de la balance des paiements courants pour avril, avec le retour d'un déficit de 4,2 milliards de francs (contre un excédent de 1,6 milliard en mars), a quelque peu rafraîchi l'atmosphère. Dans ces conditions, nombre d'opérateurs ont préféré se réfugier dans l'expectative. *D'importantes statistiques* économiques doivent encore tomber aux Etats-Unis, et, vu la multiplication des signes de freinage sévère, beaucoup attendent confirmation du phénomène. Jeudi, c'était l'indice des prix à la production pour mai qui était attendu. A la veille du week-end, les prix à la consommation pour le même mois devaient être rendus publics.

L'événement de la journée à été la nouvelle et forte baisse du prix de l'or à Londres, lourdement retombé à 346,75 dollars l'once (contre 350,50 dollars mercredi en fin d'après-midi).

A Paris, le lingot de 1 kilo a perdu d'un coup 1 650 francs à 63 350 francs, et le napoléon 11 francs à 380 francs.

TOKYO, 15 juin ⬇

La baisse revient

Après deux journées de hausse modérée, la baisse est revenue, vendredi, sur le marché japonais. La séance s'était pourtant ouverte sur une note encore relativement ferme puisqu'en fin de matinée l'indice Nikkei enregistrait une avance de 296,4 points. Mais il devait reperdre tout le terrain gagné initialement et même au-delà pour s'établir en clôture à 32 538,40, soit à 129,71 points (– 0,40 %) en-dessous de son niveau précédent. Hausses et baisses ont été d'un nombre à peu près comparable (443 contre 477), 198 valeurs n'ayant, d'autre part, pas varié d'un pouce. Ce tassement en fin de parcours était généralement attribué au manque d'affaires (450 millions seulement de titres échangés, comme la veille). Bien des investisseurs attendent, en effet, la publication des dernières statistiques économiques américaines sur les prix de détail pour avoir une idée plus précise sur l'évolution des taux.

VALEURS	Cours du 14 juin	Cours du 15 juin
Akai	1 100	1 120
Bridgestone	1 550	1 520
Canon	1 770	1 780
Fuji Bank	2 620	2 680
Honda Motors	1 780	1 750
Matsushita Electric	2 170	2 170
Mitsubishi Heavy	1 070	1 070
Sony Corp.	8 570	8 510
Toyota Motors	2 580	2 560

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc reçoit l'Oscar de l'exportation.** – Le groupe Rhône-Poulenc, *numéro un français de la chimie*, vient de se voir décerner par le Centre français du commerce extérieur (CFCE) et *le Nouvel Economiste* le titre d'exportateur de l'année 1990. Le prix a été remis, mercredi 13 juin, à M. Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, par M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur.

□ **Standard and Poor's baisse la notation financière de Chrysler et Ford.** – L'agence de notation financière Standard and Poor's a annoncé, jeudi 14 juin, un abaissement de la notation de la qualité de la dette des constructeurs automobiles Chrysler et Ford Motor Co. confrontés à une crise des ventes sur le marché automobile. Standard and Poor's a toutefois maintenu à son niveau actuel la notation du premier constructeur automobile américain, General Motors.

□ **Dolisos prend 35 % dans Pharmaplantes.** – Les laboratoires homéopathiques français Dolisos ont pris une participation de 35 % dans le capital des laboratoires Pharmaplantes, spécialisés dans la phytothérapie, a indiqué, jeudi 14 juin, le président de la firme, M. François Lévy. Pharmaplantes (15 millions de francs de chiffre d'affaires) sera également détenue à 35 % par la société allemande Martin Bauer, leader européen dans les plantes. Dans les deux prochains mois, Dolisos fera *une nouvelle opération de l'importance* de celle de Pharmaplantes.

□ **L'Oréal : dividende de 60 francs et division du nominal par dix.** – Les actionnaires du groupe L'Oréal ont approuvé, jeudi 14 juin, en assemblée générale la division par dix du nominal des titres ainsi que le versement au titre de l'exercice 1989 d'un dividende de 60 francs par action.

□ **Orfèvrerie Christofle : la famille Bouilhet détient 40,99 % du capital.** – Le groupe familial Bouilhet détient de concert et indirectement 40,99 % du capital de la Société Orfèvrerie Christofle, a annoncé la Société des Bourses française. Plusieurs membres de la famille Bouilhet ont apporté récemment *à la Compagnie financière Bouilhet*, holding familial créé à cet effet, leur participation dans Christofle. Ce holding détient à présent 32,94 % de Christofle, auxquels s'ajoutent les 8,05 % détenus par Marc Bouilhet.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	436	438	INZ	301	..
Asystel	105	....	I.P.B.M.	138	....
B.A.C.	239	....	Loca Investis.	304	...
B. Demachy Ass.	580	....	Locamic	147	..
Bqe Tarneaud	184 50	...	Matra Comm.	205 50	.
B.I.C.M.	860	....	Métall. Minière	236	....
Boiron (Ly)	385	386	Molex	243	....
Boisset (Lyon)	252 40	....	Navale-Delmas	1275	.
Câbles de Lyon	3410	3420	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1243	1230	Om. Gest. Fin.	585	....
Calberson	550	545	Pinault	509	.
Cardif	688	694	Presbourg	93	..
C.E.E.	365 60	....	Présence Assur.	427	....
C.E.G.E.P.	282	....	Publ. Filipacchi	820	820
C.F.P.I.	278	....	Razel	670	....
Ciments d'Origny	710	710	Rémy et Associés	368	...
C.N.I.M.	1350	....	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	321	321
Codetour	305	....	St-H. Matignon	269	....
Comareg	362	362	S.C.G.P.M.	880	....
Conforama	1120	1124	Segin (Li)	332	335
Creeks	395	399 90	Select Invest (Ly)	104	...
Dafsa	210 50	....	Serbo	534	...
Dauphin	735	....	S.M.T. Goupil	278	...
Desquenne et Giral	251	....	Sopra	211	....
Devanlay	1375	....	Supra	212	....
Deville	491	....	TF1	328 80	..
Dolisos	178 80	....	Thermador H. (Ly)	375	.
Editions Belfond	270	270	Unilog	185 40	..
Elysee Invest.	14 65	....	Union Fin. de Fr.	490	.
Europ. Propulsion	410	....	Viel et Cie	190	....
Finacor	200	....	Yves St Laurent	1125	..
Garonor	800	....			
GFF (group.fon.f.)	492 50	....			
Grand Livre	470	....			
Gravograph	244	....			
Guntoli	1020	....			
I.C.C.	287	...			
IDIA	340	....			
Idianova	169	....			
I.M.S.	1280	....			

Marché des options négociables le 14 juin 1990

Nombre de contrats : 15 675.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	680	4	–	–	–
CGE	600	31,50	42	–	14
Elf-Aquitaine	600	65	–	1	9
Eurotunnel SA-PLC	50	1,80	4,80	1,70	3,75
Euro Disneyland SC	110	–	–	6,50	–
Havas	637	–	–	4	–
Lafarge-Coppée	425	45	–	1,50	–
Michelin	140	0,02	3,30	15	–
Midi	1 300	28	–	13	–
Paribas	640	5,50	–	13,50	20
Pernod-Ricard	1 417	–	7,50	–	–
Peugeot SA	840	–	45	–	41
Rhône-Poulenc CI	380	–	85	–	–
Saint-Gobain	600	1	12	48	58
Source Perrier	1 700	–	–	56	98
Société générale	600	4	28	25	33
Suez Financière	440	12	28,50	3,80	15
Thomson-CSF	110	15,20	15	1	[illegible]

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 juin 1990
Nombre de contrats : 78 786

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,54	101,66	101,84
Précédent	101,26	101,34	101,38

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1,42	1,91	1,22	1,63

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,70 ⬆

Le dollar s'inscrivait en légère hausse en Europe le vendredi 15 juin. Les opérateurs attendaient la publication, *dans l'après-midi, des résultats du* commerce extérieur américain au mois d'avril. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,70 francs contre 5,6685 francs la veille à la cotation officielle. Après s'être stabilisée jeudi, la livre sterling reprenait le chemin de la hausse, à 9,74 francs contre 9,7180 francs la veille au fixing.

FRANCFORT	14 juin	15 juin
Dollar (en DM)	1,6920	1,6955
TOKYO	14 juin	15 juin
Dollar (en yens)	153,53	154,52

MARCHÉ MONÉTAIRE *(effets privés)*

Paris (15 juin) .... 10 - 10 1/8 %
New-York (14 juin) .... 8 1/4 - 8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	13 juin	14 juin
Valeurs françaises	99,10	99
Valeurs étrangères	95,90	94,80
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	542,86	543,16
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 025,59	2 028,08

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 juin	14 juin
Industrielles	2 929,95	2 928,22

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 juin	14 juin
Industrielles	1 933,20	1 928,60
Mines d'or	179,90	168,20
Fonds d'Etat	79,03	79,95

TOKYO

	14 juin	15 juin
Nikkei Dow Jones	32 668,11	32 538,40
Indice général	2 399,97	2 396,40

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6940	5,6960	+ 65	+ 75	+ 140	+ 160	+ 475	+ 530
$ can.	4,8604	4,8663	– 172	– 139	– 342	– 293	– 778	– 683
Yen (100)	3,6828	3,6858	+ 66	+ 84	+ 143	+ 171	+ 464	+ 524
DM	3,3613	3,3638	+ 38	+ 54	+ 83	+ 104	+ 234	+ 287
Florin	2,9874	2,9900	+ 26	+ 39	+ 61	+ 81	+ 189	+ 239
FB (100)	16,3245	16,3396	– 71	+ 51	– 43	+ 131	+ 214	+ 626
FS	3,9660	3,9702	+ 20	+ 36	+ 53	+ 75	+ 253	+ 314
L (1 000)	4,5790	4,5843	– 86	– 23	– 144	– 65	– 331	– 198
£	9,7282	9,7373	– 436	– 374	– 857	– 766	– 2208	– 2037

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16
Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 1/8	9 5/8	9 9/16	9 13/16	9 9/16	9 13/16	9 9/16	9 13/16
F.S.	8 1/2	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16
L (1000)	7 7/8	8 7/8	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 5/8
£	14 5/8	14 7/8	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 JUIN

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3860	3862	3862	+ 0 06
1130	B.N.P. T.P.	1062	1093	1093	+ 2 92
...	C.C.F. T.P.	1250	....	...	...
1118	Cr.Lyon. T.P.	1112	..	.	
2021	Renault T.P.	1980	..	....	.
2005	Rhone Poul. T.P.	2030	2000	2000	- 1 48
1251	Saint Gobain T.P.	1251	...	...	..
1260	Thomson T.P.	1259	....	....	...
975	ACCOR	991	990	994	+ 0 30
730	Air Liquide	748	750	750	+ 0 27
2090	Als.Superm.	2000	....	....	...
585	A L S P I	527	526	525	- 0 38
2520	Arjom. Prioux	2407	2405	2404	- 0 12
1200	AGF Sté Centrale	1085	1092	1092	+ 0 65
1040	Aux. Entrepr.	1170	1150	1150	- 1 71
505	Av. Dassault	548	540	540	- 1 46
275	Axa Midi Ass.	258	257	257	- 0 39
320	Bafip	299	296	296	- 1 00
315	Bail-Equipem.	305 10	.	....	...
940	Bail Investiss.	1010	1005	1005	- 0 50
650	Bancaire	587	584	584	- 0 51
765	Bazar H.-V.	800	800	800	..
875	Beghin-Say	880	...	....	...
1450	Berger (M)	1411	....	...	...
605	Bic	650	650	650	...
915	B.I.P.	950	....	..	.
710	BIS.	651	668	668	+ 2 61
480	B N P (CI)	436	432	432	- 0 92
1000	Bollore Tech.	1042	..	. .	. .
3380	Bongrain	3400	3370	3370	- 0 88
1060	Bon-Marché	1039	1039	1039	...
670	Bouygues	658	655	658	
163	BP France	135	134 80	134 80	- 0 15
870	B S N	841	840	840	- 0 12
905	Canal Plus	901	901	896	- 0 55
510	Cap Gem.S.	492	493 60	493 60	+ 0 33
3670	Carrefour	3599	3520	3650	- 1 36
150	Casino	141	141	141	. .
118	Casino ADP	114	113 60	113 50	- 0 44
1200	Castorama D.L.	1254	1274	1274	+ 1 59
245	C.C.F.	232 10	231	231	- 0 47
150	CCMC Ly	143		....	...
...	C.D.M.E.	470	472	472	+ 0 43
635	C.E.G.I.D.	617	...	.	...
260	Cestrust (Ny)	259 80	259 80	259 80	....
640	C.E.P Comm.	654	665	661	+ 1 07
400	Cerus	376 90	378	379	+ 0 56
640	Cetelem	580	573	573	- 1 21
655	C F A O	569	565	565	- 0 70
485	CF Int.	513	513	513	...
630	C G E	631	630	630	- 0 16
1700	CGI Info	433	433	433	. .
1410	C G I P	1362	1361	1360	- 0 15
630	CGP	609	609	609	....
1080	Chargeurs S A	1057	1043	1043	- 1 32
845	C I C A (M)	802	. .	...	...
1720	Ciments franc.	1805	1780	1780	- 1 39
640	Club Méditer.	597	602	602	+ 0 84
194	CMB Packa.	201 50	198	198	- 1 74
155	Codetel	163	160	160	- 1 84
365	Cofimeg	355	354	354	- 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
780	Colas	761	768	768	+ 0 92
395	Cpt. Entrep.	398 90	....	...	....
1160	Compt Mod.	1160	1165	1155	- 0 43
400	Concept S.A	345	341 10	341 10	- 1 13
470	CPR (Paris Rée)	452	452	452	
1390	Créd. Foncier	1307	1309	1309	+ 0 15
865	Cr Lyon (CI)	855	840	840	- 1 75
1540	Credit Nat.	1485	1480	1480	- 0 34
385	CSEE	371 50			
3200	Damart	3151	3150	3150	- 0 03
1920	De Dietrich	1945			
230	Dév.P.d.C.(Li)	218	219	219	+ 0 46
315	Dév R Sud-Est	316	315	315	- 0 32
600	D M C	579	579	579	
4000	Docks France	3779	3710	3710	- 1 83
660	Dumez	596	605	602	+ 1 01
. .	Eaux (Gle)	2678	2686	2686	+ 0 30
585	Ecco	538	.	.	
1030	Electro-Finan.	1032	1021	1021	- 1 07
350	El.S.Dassault	352	352	352	
715	Elf Aquitaine	659	660	660	+ 0 15
505	- (Certific.)	491	490	490	- 0 20
1270	Epeda B-F	1190	1173	1173	- 1 43
2430	Essilor	2635	2635	2635	
1270	Essil.Int.(DP)	1330	1334	1334	+ 0 30
655	Esso	700	705	705	+ 0 71
2150	Eurafrance	2025	..	..	
2250	Eurocom	2190	2190	2190	.
106	Eurodisneyland	103 50	104	104	+ 0 48
4080	Euromarché	3850	3885	3885	+ 0 91
1400	Europe 1	1375	1371	1371	- 0 29
...	Eurotunnel	49 65	49 70	49 70	+ 0 10
1870	Exor	1905	1880	1880	- 1 31
1900	Facom	1749	1703	1703	- 2 63
199	Finextel	202 30	185 50	185 50	- 0 22
420	Fives Lille	413	..		
2450	Fromager. Bel.	2400	2400	2400	
1830	Gal.Lafayette	1950	1951	1951	+ 0 05
2160	G.A.N.	2061	2060	2060	- 0 05
490	Gascogne (B)	475	471	470	- 1 05
1610	Gaz et Eaux	1589	1555	1555	- 2 14
1260	Geophysique	1112	1100	1100	- 1 08
550	Gerland Ly.	598	.	...	...
870	Groupe Cité	870	870	870	.
1560	GTM-Entrep.	1651	1651	1651	.
1150	Guyenne-Gas.	1100	1086	1086	- 1 27
435	Hachette	385	389	389	+ 1 04
680	Havas	657	658	658	+ 0 15
610	Héron (La)	690	685	685	- 0 72
1220	Hutchinson	1220	1230	1230	+ 0 82
355	Imétal	359 40	....		..
113	Immob. Phénix	125 60	127 40	127 40	+ 1 43
144	Ingénico	139 80	140	140	+ 0 14
4760	Inst. Mérieux	4830	4810	4810	- 0 41
515	Interbail	517	518	518	+ 0 19
1390	Intertechnique	1345	.	.	. .
1020	J. Lefebvre	969	975	975	+ 0 62
1140	Labinal	1080	...		. .

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2750	Lab. Bellon	2698	2685	2685	- 0 46
455	Lafarge	471 50	470	471	- 0 19
1350	Lebon	1340	1340	1340	
4410	Legrand	4450	4450	4450	- 0 59
2550	Legrand (DP)	2452	2445	2445	+ 1 45
670	Legris Industries	699	700	700	+ 0 14
750	Locabail Imm.	745			
535	Locafrance	487	500	500	- 2 67
845	Locindus	850	850	850	
545	Luchaire	465			
4420	L V M H	4410	4397	4400	- 0 23
715	Lyonn. Eaux	703	703	700	- 0 43
370	Majorette Ly.	363 50	362 40	361 50	- 0 55
430	Mar. Wendel	430	438	438	+ 1 86
420	Marra	390	389 90	389 90	- 0 03
6030	Merlin-Gerin	6170	6160	6100	- 1 13
215	Metaleurop	192 90	192	192	- 0 47
220	Métrologie In.	218 90	218 90	218 90	
130	Michelin	125	125	125	
1370	Midi (Cie)	1305	1300	1300	- 0 38
161	Midi Bk Sa *	164 60	161 90	161 90	+ 2 08
335	Min. Salsig (Ma)	341	338 10	331	- 2 93
198	MMB	193	191 50	191 50	- 0 78
123	Moulinex	120	120	120	.
1890	Navig. Mixte	1631	1667	1667	+ 2 21
196	Nord-Est	194	192 10	192 10	- 0 98
570	Norton (Ny)	578	571	571	- 1 21
745	Nouv Galeries	791		.	
770	Occid (Gle)	770	770	770	
1980	Omn. f. Paris	1840	..	.	
375	Olipar	382 10			
5400	Oréal	5410	5420	5420	+ 0 18
695	Paribas	628	525	628	
1810	Pechelbronn	1560	.	..	
150	Pechiney Int	150 40	150	150	- 0 27
335	Pechiney (CIP)	340		..	
600	Penhoet	620	617	617	- 0 48
1290	Pernod Ricard	1207	1203	1203	- 0 33
835	Peugeot	827	826	826	- 0 12
440	Plastic-Omn.	440	440	440	
615	Polliet	627	630	630	+ 0 48
1180	Pretabail-Sic.	1189			
830	Primagaz	749	749	749	
670	Printemps	669	671	671	+ 0 30
4200	Promodès	3655	.	..	
700	Radiotechn.	710	693	693	- 2 39
230	Raff. D. Total	197	201 90	201 90	+ 2 49
3200	Redoute (La)	3350		. .	
430	R. Poulenc CIP	459 50	455	459	- 0 11
380	Robur Financ.	383	383	393	
88	Rochette(La)	83 90			
2380	Roussel Uclaf	2279	.		
4860	R. Impé.Ly *	4800			
205	Sade (Ny)	219	221	219	
1400	Sagem	1582	1578	1578	- 0 25
595	Saint Gobain	560	560	560	
1560	Saint Louis	1512	1535	1535	+ 1 52
1570	Salomon Ly.	1510	1520	1540	+ 1 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
560	[illegible]	520	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1020	Sanofi	992	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1690	S A T	1672	1667	[illegible]	[illegible]
350	[illegible]	316 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1700	Saupiquet (Ns)	1835			
1150	Schneider	1040			
28	SCOA	24 50	25 50	25 50	[illegible]
1300	S E B	1301			
505	Sefimeg	504	504	504	
575	Sextant A.	555	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1410	S F I M	1584	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250	S G E	250 10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
620	Simco	627			
1080	Sk. Rossignol	1000			
1050	Sligos	1075	[illegible]	[illegible]	[illegible]
615	Societe Gene	575	573	573	[illegible]
136	Sodecco(B)	137			
170	[illegible]	160	[illegible]	[illegible]	[illegible]
730	Sodexho	711			
111	[illegible]	112 10	112	[illegible]	[illegible]
530	Sogerap	440			
2360	Sommer-Allib.	2190	2160	[illegible]	[illegible]
1740	Source Perrier	1545	[illegible]	[illegible]	[illegible]
750	Sovac	740	740	740	
740	SPEP	659			
880	[illegible]	835			
1240	Strafor	1225			
470	Suez	446 50	444	442	[illegible]
525	Synthelabo	535			
129	Thomson	123	[illegible]	[illegible]	[illegible]
705	Total	682	673	[illegible]	[illegible]
122	- (certif.)	128 90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
415	Truffaut Fin.	400	400	400	
625	U A P	612	611	[illegible]	[illegible]
465	U F B Locab.	450			
1140	U I C	1200			
685	U I F	562			
970	U I S	939			
900	Unibail	955			
220	U C B	246			
645	Valeo	593	590	590	[illegible]
410	Vallourec	329 10			
420	Via Banque	420			
1390	Zodiac	1365			
1370	Elf Gabon	1244	1244	1244	
141	Amax	139 70			
169	Amer. Express	177			
245	A T T	245			
163	Anglo Amer.C	153			
475	Amgold	419 10			
250	Banco Santander	257			
585	B A S F	935			
935	Bayer	565			
85	Buffelsfont.	65 50			
149	Chase Manh.	142 30			
143	De Beers	132 10			
2570	Deutsche Bank	2541			
1440	Dresdner Bank	1350			

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	Driefontein	54 50			
[illegible]	Du Pont Nem.	223 10			
[illegible]	Eastman Kodak	232 50			
[illegible]	East Rand	12 30			
[illegible]	Echo Bay	62			
[illegible]	Electrolux	243 50			
[illegible]	Ericsson	152			
[illegible]	Exxon Corp	276			
[illegible]	Ford Motor	265			
65	Freegold	46			
[illegible]	Gencor	15 30			
585	Gen. Elect.	359 50			
[illegible]	Gen. Motors	222 50			
541	Gen. Belgique	536			
[illegible]	Gd. Metropol.	66 15			
55	Guinness	75 60			
[illegible]	Hanson PLC	24 25			
[illegible]	Harmony Gold	32 80			
[illegible]	Hewlett Packard	276			
[illegible]	Hitachi	57 75			
955	Hoechst	880			
[illegible]	Homestak.	64 90			
[illegible]	Imp. Chemical	121			
650	I B M	567			
[illegible]	I.T.T	339 10			
[illegible]	Ito Yokado	148 40			
[illegible]	Matsushita	80 50			
[illegible]	Mineral R.	19 60			
[illegible]	Mc Donald's	200 10			
455	Merck	472 10			
455	Minnesota M.	489 50			
[illegible]	Mobil Corp	255			
[illegible]	Morgan J.P.	210			
24750	Nestlé	25260			
1100	[illegible]	1025			
152	Norsk Hydro	176 50			
134	[illegible]	112			
1850	Petrofina	1977			
250	Philip Morris	253 60			
55	Philips	55 50			
54	Placer Dome	79 20			
[illegible]	Quilmes	342			
[illegible]	Randfontein	25 05			
425	Royal Dutch	451			
[illegible]	R T Z	56			
2 60	Saatchi & Saatchi	3 80			
57	[illegible]	47 30			
325	Schlumberger	326 90			
45	Shell transp.	44 40			
2420	Siemens	2265			
326	Sony	318			
100	Sumitomo Bank	32 80			
250	T D K	250 50			
44	Telefonica	45 20			
40	Toshiba	40 60			
455	Unilever	462			
335	Unit. Techn.	336			
450	Vaal Reefs	373			
330	Volvo	320			
135	West Deep	145			
275	Xerox Corp	274 30			
107	Yamanouchi	107 50			
2 20	Zambia Cop	1 98			

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 8,8% 77	....	0 55
Emp Etat 9,8% 78	....	9 07
10,80% 79/94	...	8 40
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	....	4 56
Emp.Etat 13,4% 83	109 85	6 46
Emp.Etat 12,2% 84	...	8 35
Emp.Etat 11% 85	106 45	3 43
10,26% mars 86	101 51	2 67
OAT 10% 5/2000	101 93	0 52
OAT 9,9% 12/1997	101 50	4 99
OAT 9,8% 1/1996	100 18	3 65
PTT 11,2% 85	103 60	5 57
CFF 10,30% 86	....	3 70
CNB Bques 5000F	....	3 99
CNB Paribas 5000F	....	3 99
CNB Suez 5000F	....	3 89
CNE 11,5% 85	102 40	0 34
CNI 1/82 5000F	...	3 99
CNT 9% 86	....	1 53
CRH 10,90% déc.85	103 50	4 48
CHARB FCE 3% 100	....	...
CNCA	1137 90	....
Cenus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	....	....
Drouot Ass.8%86cv	...	.

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	1665	1640
Applications Hydr.	1609	....
Arbel	1128	1129
Asturg	330	....
Avenir Publicité	399 50	405
Bains C.Monaco	1190	....
B.Hypoth.Europ.	358	350
B.N.P. Intercont.	274 50	274 70
Beghin-Say (C I)	630	...
Bénédictine	4500	...
Blanzy Ouest	3100	...
B T P	100 20	100 20
Cambodge	1005	976
Carbone Lorraine	1070	. ..
Case Poclain	27 80	..
C.E.G.F (Frigor.)	436	435
Centenaire Blanzy	605	....
Cerabati	121	112 80o
Champex Ny	140	140
CIC (CIP)	279	280
C.I.M.	837	835
C.I.T.R.A.M (B)	2230	....
Clause	905	905
Cofradel	1230	. .

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	448	440
Comiphos	725	...
Cie Industrielle	7110	7130
Cpt Lyon Alemand	565	565
Concorde	4036	[illegible]
Constr.Mét.Prov.	47	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	470	.
Cr Universel (Cie)	730	.
Crédinel	140	....
Darblay	701	..
Degremont	1650	...
Delalande	2555	2657 d
Delmas Vieljeux	4500	....
Didot Bottin	1578	....
Drouot Assu.	348	.
Eaux Bassin Vichy	3201	....
Eaux Vittel	7850	....
Ecia	1400	. .
Electro-Banque	360	..
Elf Antargaz	1393	...
E.L.M. Leblanc	674	.
Eraifi Bretagne	393	....
Ent.Mag. Paris	4035	...
Etex (ex. Eternit)	2265	. .
Europ Soufres Ind.	17	16 30o
Finalens	280	..
F.I.P.P	241	. ..
F.N.A.C	2231	...
Foncière (Cie)	910	....
Fonc.Lyonnaise	1130	...
Foncina	637	..
Fougerolle	870	....
France I.A.R.D.	1223	. .
France SA (La)	2628	. .
From. Paul-Renard	2380	...
Gaumont	1040	.
Genefim	365	...
Gévelot	707	.
G.F.C	485	. .
G.F.I.I.	337	..
Grds Moulins Paris	1470	.
G T I (Transport)	618	....
Immobail	400	.
Immobanque	812	.
Im.Marseillaise	8210	.
Imm. Plaine-Monceau	580	. ..
Immofice	565	. ..
Invest.(Sté Cie.)	3290	. ..
Jaeger	158	. ..
Lambert Frères	425	....
Lille Bonnières	1702	....
Loca-Expansion	302 80	.
Locafinancière	445	....
Locatel	380	...
Louis Vuitton	980	. ..
Louvre	5600	. ..
Luce	2000	...
Machines Bull	77 20	77 20
Mag.Uniprix	195	..
Magnant	475	697 d
Métal Déployé	610	.

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	198 50	..
Navigation (Nle)	280	...
Nozal	265	. .
Optorg	440	.
Oréal (CIP)	2425	...
Origny-Desvroise	1490	...
Palais Nouveauté	1200	...
Paluel Marmont	682	..
Parfinance	228	.
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	232 70	...
Paris Orléans	295	. .
Parthena Invest.	501	...
Paternelle RD	1700	....
Pathé Cinéma	811	...
Piper Heidsieck	2255	...
PLM	490	. ..
Porcher	768	..
Promodès (CI)	1805	. ..
Publicis	1046	.
Rochefortaise	1800	..
Rosario	689	....
Rougier	505	..
S.A.C.E.R	606	..
S.A.F.A.A.	540	.
S.A.F.I.C Alcan	553	.
SAFT	2200	. ..
Saga	230	. ..
Salins du Midi	697	. ..
Satam	124	. ..
Savoisienne M.	178	..
S.C.A.C.	840	....
Sanelle Maubeuge	525	. .
S.Eaux Parc. (M)	176	.
Sfic	857	.
Sinvim	574	.
S.I.P.H.	490	...
Sofal	876	..
Solfo	668	.
Sofical	1080	.
Soficomi	689	.
S O F I P (M)	816	602 o
Sofragi	1775	..
Sopha-Bail	520	..
Sopagn.	180	.
Soudure Autogène	905	..
Sovabail	561	.
Stem	721	.
Suez (CIP)	383 70	.
Taittinger	5800	..
Télémécanique Elect.	5010	.
Testut-Aequitas	790	..
Tour Eiffel	315	...
Ufiner	1184	.
Union Assur Paris	609	..
U.T.A	2700	.
Vicat	3420	.
Viniprix	2280	
Virax	178	..
Waterman	1225	.
Maroc Sté Brasseries	255	. ..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	.
Akzo Nv Sico.	380 10	
Alcan Aluminium	130	
Algemene B.Ned	112 50	.
American Brands	365	....
Arbed	875	..
Asturienne Mines	226	
Banco Popular Espa.	468	
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	36950	...
Can.Pacifique	105 10	
Chrysler Corp.	92	
C I R	25 50	...
Commerzbank	925	.
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	356 60	.
GBL (Brux Lamb.)	639	
Gevaert	1260	.
Glaxo Holdings Ltd	78	.
Goodyear Tire	204	..
Grace and Co (WR)	167 50	
GTE Corp.	360	.
Honeywell Inc.	560	.
Johannesburg	1445	.
Kubota	39	.
Latonia	312	.
Midland Bank	30	.
Noranda Mines	92 10	..
Olivetti priv.	21 70	.
pakhoed hold	599	.
Pfizer Inc.	369	.
Procter Gamble	465	.
Ricoh	42	..
Robeco	298	.
Rodamco NV	240 50	.
Rolinco	300	.
Saipem	9 30	..
Sema Group	53 20	...
SKF Aktiebolaget	145	
Tenneco Inc	390	.
Thorn Electrical	72 80	
Toray Ind	29 70	
Vieille Montagne	3000	
Wagons Lits	1445	
West Rand Cons	9	
Whitman Corp	156	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Buitoni	850	...
Calciphos	170	..
C G H Cogenhor	106	.
C. Occid. Forestière	180	.
Chambourcy (M)	978	
Cochery Bourdin	360	
Coparex	585	
Europ Accum.	69	..
Gachot S.A.	124 90	
Guy Degrenne	491	
Haribo Ricqles Zan	210	.
Hoogovens	297	. .
Lecteurs du Monde	459	
Merlin Imm.	240	.
Nicolas	925	..
Partop Percier	380	
Rorento N.V.	175 60	.
St-Gobain-Emballage	1990	.
Serna Metra	320	. . .
S.E.P.R.	1610	.
Sich	390	
S.P.R. act B	730	.
Ulinex	390	..
Wonder	968	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 668	... ...	5 480	5 900
Ecu	6 939	... ...	... ...	... ...
Allemagne (100 dm)	336 530	... ...	326 500	347
Belgique (100 F)	16 334	... ...	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 950	... ...	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 584	... ...	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 410	... ...	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 714	... ...	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 442	... ...	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 730	... ...	385	407
Suède (100 krs)	93 180	... ...	89	96 500
Norvège (100 k)	87 690	... ...	84	92
Autriche (100 sch)	47 835	... ...	48 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 449	... ...	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 846	... ...	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 838	... ...	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 890	... ...	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/6
Or fin (kilo en barre)	63500	.....
Or fin (en lingot)	63350	.....
Napoléon (20f)	380	.....
Pièce Fr (10 f)	402	.....
Pièce Suisse (20 f)	406	.....
Pièce Latine (20 f)	368	.....
Souverain	464	.....
Pièce 20 dollars	2230	.....
Pièce 10 dollars	1220	.....
Pièce 5 dollars	785	.....
Pièce 50 pesos	2365	.....
Pièce 10 florins	379	....

SICAV (sélection) 14/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A A A	1171 66	1143 05•
Actibon	240 96	234 51•
Agepargne	855 63	822 61•
Ageplacement	6831 93	6831 93•
Agepremière	104 96	104 65•
AGF Actions ex CIP	1174 09	1145 46
A G F. 5000	698 91	681 66
AGF ECU	1009 29	999 30
AGF Foncier	125 06	122 01
AGF Invest Sicav	130 90	127 71
AGF Interfonds	412 20	402 15
AGF Oblig	1060 02	1054 75
AGF Sécurité Sicav	10621 18	10621 18
A G F I M.O	714 96	697 52
AMERI-GAN	6481 95	6138 02•
Amplitude	682 04	665 17
Arbitrages Court T	5000 14	5988 15
Assoc.	1099 44	1095 44•
Atout Futur	384 64	371 55
Aurecic	1294 43	1256 73•
Avenir Alizes	1558 71	1567 39
Avenir CIC	109 47	106 23•
Axa Capital	140 59	134 54•
Axa Europe	128 02	122 51•
Axa Investissements	131 97	126 29•
Axa NPI	115 59	110 61•
Axa Valeurs PER.	135 78	129 95•
Capmonétaire	5323 30	5317 98•
Capobig	5421 80	5341 67•
Captacic	1086 03	1069 58•
Capital-Monde	421 50	411 22•
Capital Plus	1713 13	1713 13•
Casden Pierre	37 24	36 33
Coexis	1094 77	1078 59
Comptavalor	5871 58	5862 79
Convertimmo	443 53	426 47•
Credinter	519 60	504 47•
Credit Mutuel Capital	1079 74	1058 57
Diese	1218 33	1178 27
Drouot France	896 87	856 25•
Drouot Investiss.	1088 93	1042 04•
Drouot Sécurité	241 59	231 19•
Drouot Sélection	151 43	144 91•
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	121 76	116 52•
Ecureuil Capitalisation	2144 80	2123 55
Ecureuil Invest	418 74	406 54
Ecureuil Monepremière	55785 35	55785 35
Ecureuil Monétaire	32882 28	32882 28
Ecureuil Trimestr.	1966 13	1946 66
Elicash	320667 67	320667 67
Energia	301 01	287 35•
Eparcic	2999 75	2999 75•
Eparcourt-Sicav	4202 91	4192 43
Epargne Associat.	24301 61	24265 21
Epargne Capital	8866 64	8778 85
Epargne Court Terme	567 51	567 51
Epargne Croissance	1675 34	1630 50
Epargne Industrie	102 22	99 48
Epargne Inter.	598 26	572 52
Epargne J	58475 92	58475 92
Epargne Long Terme	197 44	192 16
Epargne Monde	1328 65	1293 09
Epargne Obligat.	186 54	181 55
Epargne Premiere	12220 58	12125 61
Epargne Quatre	1094 73	1065 43
Epargne-Unie	1398 77	1349 21
Epargne Valeurs	453 30	441 17
Epsilon	1169 26	1157 68•
Eufinvest.	719 49	698 53•
Eurocic Leaders	1137 76	1104 62•
Eurodyn.	1251 70	1210 54
Euro Gan.	7660 89	7313 56•
Euromat	26 41	26 02
Foesicav	11952 35	11952 35
FRANCE-GAN	10332 44	9863 90•
France Garantie	255 92	255 41
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig	444 78	440 38
Francic	517 20	502 14•
Francic Pierre	124 42	120 81•
Francic-Régions	1357 72	1318 17•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	25 69	25 29
Fructi-Capi	35 01	34 49
Fructi-Court	116746 00	116746
Fructidor	234 26	230 90
Fructi-Ecu	557 79	549 54
Fructi-Epargne	30 20	29 45
Fructifrance	377 33	354 14•
Fructimmo	34 34	32 21•
Fructi-Première	11115 39	10551 62•
Fructivar	4569 32	4557 33
Futurobig	1193 54	1153 42
Gestilion	51325 70	51172 77•
Gest. Associations	163 66	160 06
Gest. F. Sécur	10493 22	10493 23
Horizon	1235 54	1200 91
Interepar	104849 73	101795 91•
Interobig	11517 40	11459 04•
Intersélection Fce	574 11	557 39•
Japacic	185 12	179 73•
Jeune Epargne	249 69	246
Laffitte Amérique	220 06	210 08
Laffitte Europe	304 65	290 84
Laffitte Expan.	278 17	265 56
Laffitte France	360 99	344 61
Laffitte Immob.	271 41	259 10
Laffitte Japon	447 26	426 98
Laffitte Oblig	135 36	129 22
Laffitte Rendement	179 54	171 40
Laffitte Tokyo	378 55	351 39
Latitude	5578 15	5569 69
Lion C T	10594 72	10594 72
Lion L T	5828 55	5658 89
Lion Association	11101 80	11101 80•
Lion Institution	24345 51	24285 80•
Lionplus	503 77	795 81•
Lion Trésor	2066 33	2056 03•
Lion 20 000	22145 19	22145 18•
Livret Bourse Inv.	565 05	549 57
Livret Portefeuille	720 15	699 16
Méditerranée	206 34	197 26•
Mensuel OC	10054 56	9953 91•
Mondial Investissem.	432 53	412 30
Monépar	5796 02	5796 02•
Monétan	56370 24	56370 24•
Mone J	60963 57	60963 57
Monévalor	68570 50	68570 50•
Mutuelle Dépôts	11306 63	11254 06
Mutuelle Unie Sél.	150 35	143 88•
Natio Court Terme	236592 00	236592
Natio-Epargne	14756 43	14610 32
Natio-Ep. Ret.	129 60	126 15
Natio Epargne Trésor	6602 08	6588 50
Natio-Immob.	1317 24	1281 39
Natio-Inter	1174 07	1142 65
Natio-Monétaire	21357 37	21357 37
Natio Obligations	505 89	492 35
Natio-Patrimoine	1510 92	1470 38
Natio-Placements	64100 07	64100 07
Natio-Revenus	1005 84	995 88
Natio Sécurité	11572 85	11872 83
Natio-Valeurs	877 47	853 99
Nippon-Gan	6342 02	6054 43•
Nord Sud Dévelop.	1258 15	1265 66
Normandie	12734 61	12484 91•
Obli-Associations	125 32	124 14
Oblig-Mondial	2306 20	2272 12•
Oblig-Régions	1085 27	1069 23•
Oblig. [illegible]	150 82	146 59•
[illegible]	1109 79	1095 80•
[illegible]	10750 50	10750 50
[illegible]	30885 88	29985 29•
[illegible]	1158 15	1129 74
Orvalor	6069 17	5849 80•
Paribas Epargne	17366 72	17334 05
Paribas Opportunités	129 46	124 18
Paribas Patrimoine	569 52	546 30
Paribas Revenus	90 40	99 50
Patrimoine Retraite	186 26	182 61
Pensor	692 75	672 57•
Pierre Placement	277 63	269 54
Pierre Investissements	776 39	757 45•
Placement A.	1237 47	1213 21•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placements C.T.	75477 50	75326 25•
Placement J	6035 49	5022 44•
Placement Premier	55651 54	55540 46•
Plénitude	120 81	117 58
Poste Gestion	54690 12	54690 12
Première Oblig	10513 73	10503 23
Prév. Ecureuil	109 71	106 77
Primassociation	24619 41	24619 41•
Quartz	131 47	128 23
Réalvalor	1063 55	1037 43•
Rentacic	161 24	152 96•
Revenus Trimestr.	5267 15	5215
Revenu-Vert	1134 77	1118
St Honoré Bio-Alim	941 94	899 23
St Honoré Global	272 07	259 73
St Honoré Mat Plac.	243 67	232 62
St Honoré Pacifique	633 51	604 68
St Honoré PME	562 73	537 21
St Honoré Real	12562 52	12512 43
St Honoré Services	519 86	499 87
St Honoré Techno	796 08	759 98
Sécuricic	1471 83	1471 83•
Sécuri-Taux	1171 41	1171 41
Sicasden	700 65	690 49
Sicav Associations	1557 68	1556 35
S F I fr et etr	709 25	686 55
Sicav 5 000	447 86	435 87•
S.I. Est	1534 94	1468 84•
Silvafrance	733 91	714 27•
Silvam	427 29	425 58•
Silvarente	221	218 81•
Silvinter	438 75	427 01•
S N I	1253 55	1217 04•
Sogéroc	54310 82	52728 95•
Sogevar	1109 97	1059 64•
Sogintec	1358 15	1296 55•
Soleil Investissements	552 20	527 16•
Solstice	2013 43	2008 41
Stratégie Actions	1231 37	1184 01
Stratégie Rendements	1204 46	1166 55
Technocic	1185 88	1151 34•
Techno-Gan	6202 01	5930 77•
Thecora	547 53	542 11
Transplus	132 72	127 •
Tresor Avenir	105 95	104 90
Trésor Plus	1074 54	1063 90
Tresor Real	12018 90	12018 90
Trésoricic	107751 42	107751 42•
Trilion	5151 58	5100 57•
U A P Investiss	479 95	462 60•
U A P Act. F	612 60	590 46•
U A P Act. Sél.	671 25	647 08•
U A P Aedif	657 91	634 13•
U A P Alteh	481 66	464 25•
U A P Abo	114 11	109 95•
UAP Moyen Terme	115 37	111 20•
Uni-Associations	114 88	114 88
Uni-Foncier	1537 18	1481 62
Unifrance	629 24	606 50
Uni-Garantie	1290 33	1265
Uni Régions	1669 78	1609 43
Unirente	2398 44	2319 57
Univar	201 26	201 26
Univers Actions	1348 54	1304 20
Univers-Obligation	1646 98	1592 82
Valorem	571 96	558 01•
Valorg	1751 41	1749 66
Valeal	44707 16	44684 82
Vauban	24329 38	24205 15•

c : coupon détaché - o . offert - * . droit détaché - d : demande - • prix précédent - ■ marché continu

Le Monde

S'appuyant sur un rapport du CERC

M. Rocard annonce que le rattrapage du pouvoir d'achat a commencé depuis deux ans

Le rattrapage du pouvoir d'achat a commencé depuis deux ans, déclare M. Michel Rocard dans un entretien publié vendredi 15 juin par notre confrère *Nord-Eclair*. Le premier ministre cite à l'appui de ses dires le prochain rapport du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), qui actualise – comme c'est la tradition – l'évolution du pouvoir d'achat des revenus salariaux (privés et publics), non salariaux, des revenus du *« patrimoine de rapport »* et des revenus sociaux.

Le rapport du CERC ne sera rendu public que le 5 juillet. Mais, d'après nos informations, il aboutit à deux conclusions : sur les trois dernières années les écarts d'évolution entre salaires publics et salaires privés se sont beaucoup atténués; les écarts d'évolution du pouvoir d'achat entre revenus salariaux et non salariaux subsistent mais ont tendance à s'affaiblir.

Les revenus salariaux, d'abord. Dans le secteur public, le pouvoir d'achat du salaire brut moyen, qui tient compte des variations d'effectifs et repose donc sur la masse salariale, progresse de 0,7 % à 0,8 % par an sur les trois dernières années (1987-1988-1989). C'est un chiffre sensiblement équivalent qu'on retrouve pour le secteur privé. Si l'on défalque les cotisations sociales pour avoir une évolution du pouvoir d'achat net, on arrive à une progression très faible, de l'ordre de 0,1 % à 0,2 % par an pendant les trois années. Mais ces calculs en masse salariale ne correspondent pas bien à l'évolution du pouvoir d'achat de chaque agent de la fonction publique. Aussi le CERC calcule-t-il également un pouvoir d'achat par « personne présente » entre le début et la fin de l'année. Le résultat est alors plus positif : le pouvoir d'achat progresse de 1,6 % par an sur les trois années. On voit également que 1989 rattrape, avec + 3 %, le retard pris au cours des *années précédentes. Une fois les* cotisations sociales déduites, il reste encore une amélioration appréciable, de l'ordre de 1 % par an, sur la période de trois années étudiée.

Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat du salaire moyen progresse de 1 % *par an – en brut – sur la* période et de 0,4 % en net, c'est-à-dire une fois les cotisations déduites. Ces évolutions sont assez proches de celles du secteur public (+ 0,7 % et + 0,1 % à 0,2 %). Reste que les comparaisons public-privé sont difficiles dans la mesure ou il n'existe pas – où pas encore – d'évaluation des mouvements du pouvoir d'achat des « présents-présents » dans le secteur privé. Tout au plus certaines estimations qui *n'ont pas encore de valeur indiscu*table donnent à penser qu'il faudrait ajouter environ 1 % de pouvoir d'achat aux calculs en masse salariale pour avoir une évolution individuelle dans le secteur privé. On aurait alors – mais ces chiffres ne sont pas donnés dans le rapport du CERC – une progression de 2 % par an en brut et de 1,4 % en net pour les salariés du privé, comparable aux + 1,6 % et + 1 % en net du secteur public.

Restent les revenus non salariaux, dont le pouvoir d'achat à continué d'augmenter vite mais s'est tout de même un peu ralenti, encore que dans ce secteur les évolutions soient très disparates. L'alimentation et le commerce progressent de 1 % par an sur la période, les services de 3 % en 1989, après 7 % à 8 % en 1988 et 8 % à 9 % en 1987. Les professions médicales et para-médicales voient leur pouvoir d'achat augmenter de 1 % par an, *mais stagner pour les seuls méde*cins. Les pharmaciens baissent de 6 % en 1989, après avoir progressé de 16 % à 17 % en 1988. Les grands gagnants sont les professions du secteur cafés-hôtels-restaurants, qui progressent beaucoup mais rattrapent, note le rapport, les retards pris il y a cinq ans.

Les revenus du capital, enfin, ont continué de progresser plus vite que les revenus salariaux, du *fait notamment* de la hausse des taux d'intérêt. Le CERC calcule ce qu'il appelle les *« performances des produits »* qui tiennent tcompte à la fois des revenus et des plus-values. Les résultats, s'ils sont très bons dans l'ensemble, sont assez différents d'un produit à l'autre. Ainsi les performances des actions sont bonnes, alors que celles des obligations le sont moins puisque, si leurs revenus augmentent, leurs cours baissent, entraînant des moins-values. Les différences sont également sensibles pour le logement : rendements faibles (loyers) mais plus-values souvent énormes. Phénomène auquel s'ajoute une opposition totale entre Paris et la province, les plus-values étant très importantes dans la capitale mais moins en province, alors que les loyers sont plus rentables en province qu'à Paris.

Tel *est, dans ses grandes lignes*, le constat du CERC qu'on connaîtra en détail d'ici trois semaines et qui semble montrer des évolutions dans l'ensemble moins inégales du pouvoir d'achat des différentes catégories de revenus.

ALAIN VERNHOLES

Selon M. François Hollande, rapporteur de la commission des finances

Le budget militaire en 1991 atteindrait 200 milliards de francs

M. François Hollande, député PS de la Corrèze et rapporteur spécial des crédits militaires à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a estimé, jeudi 14 juin, que *« la sagesse commande pour 1991 de maintenir en l'état notre posture de défense »*, même si le débat actuel (*le Monde* du 13 juin) sur la révision de la programmation militaire 1990-1993 est *« légitime »*.

Devant ses collègues réunis au Palais-Bourbon, M. Hollande a considéré que le budget de la défense pour 1991 devrait être de l'ordre de 199,8 ou 200 milliards de francs, soit une hausse de 5,5 % en francs courants par rapport à 1990 et de 2,8 % si l'on tient compte de l'inflation prévisible.

« Rien ne serait pire, a ajouté le député socialiste, *que de prendre des décisions en matière d'équipement militaire qui se révéleraient prématurées, car elles seraient irréversibles. Rien n'est encore acquis. Tout est incertain. Le potentiel militaire contre l'Europe occidentale est toujours là pour l'essentiel. Si les menaces de l'Est s'atténuent, celles liées aux troubles du tiers-monde s'aggravent. Il reste donc nécessaire de maintenir les capacités – essentiellement navales et aéronavales – qui permettent à la France de participer le cas échéant à la gestion des crises mettant gravement en cause les engagements français. »*

Cette prise de position du rapporteur de la commission des finances rejoint *grosso modo* celle du président de la commission de la défense, M. Jean-Michel Boucheron, député PS d'Ille-et-Vilaine, qui, au *début de cette semaine*, a fait savoir qu'il n'est pas question d'anticiper en 1991 un quelconque désarmement qui n'est pas aujourd'hui assuré. *M. Boucheron répon*dait, de la sorte, au président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, qui souhaitait que le budget *militaire soit réexaminé dans la* perspective que la France *« commence d'engranger les dividendes de la paix »*. Le président de la commission de la défense n'est pas hostile à cette révision de la programmation militaire, mais il la situe en 1991, pour la préparation du budget pour 1992.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Trop bonne

ELLE *est vraiment bonne* fille, dites donc, la démocratie, tolérante, souple, confiante et drôlement permissive. Pas fière pour deux sous avec ça ! Le Pen lui crache dessus en plein Parlement européen, *un gros glaviot roulé*, joues gonflées, et reçu – tiens, attrape, espèce de salaud – par un député belge, et elle réagit à peine. Elle nous raconte ça dans les médias, sur le ton d'une maîtresse d'école chahutée par des gamins en récré : il y en a vraiment, je vous jure, ils sont d'un mal élevé !

Pareil en Roumanie. On lui fait de l'œil, on la drague : Viens, chérie, on va te montrer les images d'un joli carnage à Timisoara. Tiens, regarde un peu *tous ces corps crevés par* cette vilaine brute – tu sais, le Dracula des Carpates – qui t'a snobée, insultée sans jamais réussir à te fâcher. *Tu continuais même à le* fréquenter. On t'en a débarrassée. On lui a fait la peau, à sa femme aussi pendant qu'on y était. On leur a dressé un procès en règle, les tiennes de règles. Un peu tordu, un peu vite expédié, d'accord, mais bon, vu les circonstances !

Et puis là, maintenant, on va faire des élections, des vraies, des régulières. Tu nous crois pas ? Tu te méfies ? T'as peur qu'après quarante ans de stalinisme pur et dur on retombe dans nos vieilles ornières ? Non, pas du tout. Qu'est-ce que vous allez imaginer ? Je suis sûre que vous êtes parfaitement sincères, simplement, si ça vous ennuie *pas trop, je ferai* un saut, ce jour-là. Je parle pas un mot de la langue, j'ignore tout des pressions exercées par les chefs de l'ex-PC sur leurs cochons d'administrés, mais ça me permettra d'observer ce que vous voudrez bien me montrer et de m'assurer que tout s'est bien passé.

Très bien, merci ! Iliescu a fait à peine cinq points de moins que les 91 % obtenus à coups de pied au cul par son ex-patron et elle a pas tiqué, la démocratie. Au contraire. Elle a mis genou à *terre devant la souveraineté* de ce peuple libre, très, très libre de disposer de lui-même. Et puis là, aujourd'hui, quand il se fait tabasser, *incarcérer, assassiner*, elle fronce un sourcil étonné : C'est bientôt fini, oui ? Vous allez arrêter de vous bagarrer ? En voilà des manières !

□ **ESPAGNE : assassinat d'un colonel à la retraite.** – Un colonel à la retraite de l'armée espagnole a été tué, vendredi matin 15 juin, dans un attentat qui a eu lieu dans le centre de Valladolid. Selon la police, Manuel Lopez Munoz, âgé de soixante ans, a été tué d'une balle dans la tête au moment où il quittait son domicile. L'attentat n'a pas été revendiqué. Mercredi dernier, un autre officier, également à la retraite, Jose Lasante *Martinez, avait été assassiné* à Saint-Sébastien de la même façon.

□ **ROUMANIE : M. Ion Ratiu momentanément emmené hors de son domicile.** – Le chef du Parti national paysan, M. Ion Ratiu, a été momentanément emmené hors de son domicile, jeudi 15 juin, lorsque des mineurs ont envahi son appartement à Bucarest. La maison a été mise à sac et pillée, mais M. Ratiu est sain et sauf, ont constaté des journalistes. – (*AFP, Reuter.*)

□ **Implantation du groupe Mitsubishi à Besançon.** – Le groupe japonais Mitsubishi Corporation vient de signer avec la société SM2E (fabrication de cartes électroniques), installée à Besançon, *un accord au terme duquel il prend* une participation majoritaire dans cette société franc-comtoise. Selon les responsables du département *du Doubs et de la ville de Besan*çon, les Japonais ont été séduits par le savoir-faire industriel, le potentiel universitaire et de recherche, l'appareil de formation de cette région.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 15 juin 1990 a été tiré à 526 032 exemplaires.

L'abbé Pierre invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

L'abbé Pierre sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 17 juin de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Henri Grouès, devenu l'abbé Pierre, fondateur des Pèlerins d'Emmaüs en 1954, qui avait été résistant et député MRP de Meurthe-et-Moselle de 1945 à 1951, répondra aux questions d'André Passeron et d'Henri Tincq du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Catherine Mangin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Naissance sous la mer

Le plongeur marseillais *Jacques Mayol*, a annoncé, vendredi 15 juin, qu'un petit garçon était né ce même jour par 1,50 mètre de fond, au large d'une plage du cap d'Agde (Hérault). Ce serait la première naissance de ce type en France. Dans d'autres pays tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et l'URSS, plusieurs cas de « naissances sous la mer » ont été signalés. L'accouchement, a eu lieu dans une eau de 16°C. Des plongeurs, un médecin et un professeur d'éducation physique ont aidé la jeune mère.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 juin

La baisse revient

Apparu quelques brefs instants vingt-quatre heures auparavant, la baisse a fait sa réapparition vendredi matin, rue Vivienne. Le mouvement s'est accentué durant *la première heure des cotations*. A l'effritement au moment de l'ouverture (– 0,15 %), la tendance s'alourdissait ensuite et vers 11 heures, l'indice CAC-40 accusait un retard de 0,43 %.